

archives du
Féminisme

**Bulletin n° 9
2005**

Sommaire

Éditorial

- Des deuils, des espoirs, des anniversaires
par Christine Bard..... p. 4-5

ACTUALITÉS DES ARCHIVES DU FÉMINISME

- *Le CAF d'Angers* par Valérie Neveu p. 9
- *La BMD* par Annie Metz..... p. 10
- *Une visite à la fondation Gosteli*
par Christine Machiels p. 12

FÉMINISTES LAÏQUES DE LA PREMIÈRE VAGUE

- Denise Kernaouch, *Féminisme et laïcité
1848-1914* p. 15
- Claude Tournier-Glad, *Pauline Roland
(1804-1852), à l'avant-garde de la pensée
associative chez les instituteurs* p. 24
- Cécile Formaglio, *Cécile Brunschvicg,
femme, féministe, juive, face aux défis de
l'intégration et de la neutralité religieuse*.. p. 29
- Isabelle Vahé, *Jeanne Mélin (1877-1964),
les évolutions d'une féministe libre-penseuse*.. p. 42
- Karen Offen, « *La plus grande féministe
de France* ». *Mais qui est donc Madame
Avril de Sainte Croix ?*..... p. 46
- Claire Lescoffit, *Quel féminisme pour la Ligue
des Droits de l'Homme entre 1914 et 1940 ?*.. p. 55
- Alice-Anne Jeandel, *Laure Beddoukh
et Les jeux du destin* p. 62

DOCUMENT

- Frédéric Dabouis, *Le Groupe Féministe
de l'Enseignement Laïque de Maine-et-Loire
et Yvonne Dufour* p. 82
- Le Cahier roulant (1924) du GFEL
de Maine-et-Loire p. 90

E-INTERVIEW

- Nelly Trumel, réalisatrice de l'émission
« Femmes libres » sur Radio Libertaire.. p. 97

IN MEMORIAM

- *Suzanne Képès*, par Corinne Bouchoux... p. 99
- *Madeleine Rebérioux*, par Michèle
Riot-Sarcey..... p. 100

LA PLACE SYMBOLIQUE DES FEMMES DANS LA CITÉ

- *Des rues et des noms de femmes à Rennes*,
par Colette Cosnier..... p. 103

Mais aussi Poitiers, Nancy, Paris, Marseille...

BRÈVES ET RECENSIONS

- Le panier de la glaneuse,
par Christine Bard..... p. 110
- Rita Thalmann, *Tout commença
à Nuremberg*, par Colette Avrane p. 116
- François Larue-Langlois,
Claire Lacombe. Citoyenne révolutionnaire,
par Colette Avrane p. 117
- Deux pages d'amicale publicité..... p. 118
- Bulletin Adhésion p. 120

	ISSN : 1765-3371 Directrice de publication : Christine Bard Comité de rédaction : CA de l'association
--	---

Éditorial

Des deuils, des anniversaires, des espoirs

par Christine Bard

Trois décès, en cette année 2005, nous donnent envie de remercier celles qui, après des vies bien remplies, nous laissent de beaux héritages. Dès l'annonce du décès du **Suzanne Képès** (1918-2005), gynécologue, grande figure du Planning familial, nous avons contacté sa famille qui nous a donné ses archives, désormais conservées au CAF d'Angers. En avril, Laure Poinot, documentariste qui souhaite développer les archives audiovisuelles de notre association, filma pendant deux heures Suzanne Képès, à sa demande. Le 8 mars 2006 à la BNF, Archives du féminisme présentera des extraits de ce film. On retrouve à merveille Suzanne Képès dans un livre d'entretiens avec Danielle M. Lévy, *Du corps à l'âme* (L'Harmattan, 1996).

Avec **Madeleine Rebérioux** (1920-2005), nous avons un lien régulier, ne serait-ce que parce qu'elle était membre de notre association. Fine connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier, elle ne pouvait ignorer les femmes et le féminisme, sujets sur lesquels elle était souvent sollicitée à la fin des années 1970 et au début des années 1980. L'histoire retiendra d'elle, aussi, son combat pour la paix en Algérie, et son accès à la présidence de la Ligue des Droits de l'Homme. Elle aurait aimé ce numéro où

l'article de Claire Lescoffit éclaire les liens passés de la Ligue avec le féminisme. Ses archives sont désormais réparties entre plusieurs bibliothèques : le Musée d'histoire vivante de Montreuil, les deux bibliothèques de l'ENS, les Archives Nationales, l'Université de Paris 8. Un ouvrage collectif lui a été dédié en 1999 (Vincent Duclert dir., *Avenirs et avant-gardes en France XIV^e-XX^e siècle, Hommage à Madeleine Rebérioux*, La Découverte). En 2004, Madeleine Rebérioux publiait avec Gilles Manceron un beau livre – catalogue d'une exposition de la BDIC : *Droits de l'Homme. Combats du siècle* (Seuil / BDIC).

Françoise d'Eaubonne (1920-2005), autre grande figure, plus connue encore par son œuvre protéiforme et abondante et ses multiples engagements, du féminisme à l'écologie, en passant par le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire... Ses archives sont à l'IMEC (Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine) à Caen. Elle a publié ses *Mémoires irréductibles. De l'entre-deux-guerres à l'an 2000*, Dagorno, 2001.

Des espoirs

La mémoire et l'histoire consolident nos racines, les nôtres et celles des générations futures.

C'est le sens profond de notre action, au sein de l'association Archives du féminisme. Notre priorité reste la collecte d'archives. Toute recherche historique en est tributaire. Au fur et à mesure des progrès de la collecte, nous verrons, à travers les travaux des étudiant-e-s notamment, évoluer notre vision des féminismes passés. Ainsi, l'histoire de la Première vague se nuancera en tenant compte des archives considérables de l'Union Féminine Civique et Sociale, actuellement en classement à Angers. Nous souhaitons que cette publication soit le témoin de cette histoire en mouvement. Pour qu'elle en soit un support adapté, le bulletin doit devenir revue, un comité de rédaction et un comité de lecture ont été formés, afin de respecter les normes en vigueur dans le milieu scientifique. Le site prolongera toujours sur internet l'édition-papier.

Des anniversaires

150 ans - C'est une historienne états-unienne du féminisme français, Karen Offen, qui nous apprend qu'il y a 150 ans naissait « la plus grande féministe de France » : l'occasion de découvrir l'hyperactive Mme Avril de Sainte-Croix.

100 ans - Le 9 décembre 1905, la loi sépare les églises et l'Etat. Prétexte à une interrogation, du côté du féminisme. « Femmes », « Féminisme », « Laïcité » : les moteurs de recherche des catalogues des bibliothèques nous laissent perplexes devant une inflation de parutions sur le voile depuis 2000 et un vide historiographique concernant la France (la Belgique paraît plus attentive à son passé laïque).

80 ans - L'Union Féminine Civique et Sociale fête son 80^e anniversaire en organisant une journée d'études à l'hôtel de ville de Paris le 24 novembre 2005. Au programme : 1) L'égalité homme/femme en 1925 : la contribution de l'UFCS à l'émergence du rôle des femmes dans la cité 2) L'égalité femme/homme à l'horizon 2025 : est-ce une utopie ? Avec Thérèse Doneaud, Geneviève Delachenal (ancienne présidente), René Rémond... Et bientôt un ouvrage, dont nous rendrons compte.

50 ans - En 1956 naissait l'association Maternité Heureuse, qui allait devenir en 1960 le Mouvement français pour le Planning familial. Son cinquantenaire est l'occasion de faire le point sur son histoire, d'abord dans un séminaire organisé autour de figures importantes du Planning dont le témoignage sera recueilli par des historiennes, politologues et sociologues connaissant bien l'histoire des femmes et les débats soulevés par les politiques de la sexualité en France. Point d'orgue de cette réflexion : un colloque à la BNF, le 8 mars 2006, autour de 4 thèmes : le Planning et le féminisme ; les religions et la laïcité ; le politique ; les relais culturels, scientifiques et médiatiques. Ce sera, après notre expérience si positive du colloque sur les sources audiovisuelles (20 novembre 2004), notre grand rendez-vous public de l'année.

« Nos vies sont collectives » écrivait Madeleine Rebérioux dans l'introduction à son très beau recueil d'articles : *Parcours engagés dans la France contemporaine* (Belin, 1999). Il est bon de s'en souvenir, dans les moments les plus intenses – naissances, anniversaires ou deuils – ou dans notre ordinaire associatif.

Le Planning familial a 50 ans : histoire et mémoire
Séminaire co-organisé par l'association Archives du féminisme,
le Centre d'histoire de Sciences po, le MFPE

Programme :

14 octobre 14h-16h Introduction sur l'histoire du Planning par Janine Mossuz-Lavau et Sylvie Chaperon

25 novembre 14h-16h Autour de Pierre Simon, séance animée par Janine Mossuz-Lavau

14 décembre 17h-19h Le Planning et les années MLE, avec Simone Iff, ancienne présidente du MFPE, séance animée par Christine Bard et Bibia Pavard

20 janvier 14h-16h Le Planning dans les années 1980, avec Danièle Gaudry, ancienne présidente du MFPE, séance animée par Corinne Bouchoux et Christine Bard.

17 février 14h-16h Le Planning depuis les années 1990 avec Françoise Laurent, présidente actuelle du MFPE, animée par Michèle Ferrand et Janine Mossuz-Lavau.

Lieu : Centre d'histoire de Sciences po : 56 rue Jacob 75006 Paris 1^{er} étage salle du Traité

Colloque « Le Planning familial : 50 ans d'histoire »

Organisé par Archives du féminisme, avec le Mouvement Français pour le Planning Familial et le Centre d'histoire de la vie politique de l'IEP Paris.

Le mercredi 8 mars 2006 à la BNF

9h30-9h45 introduction par Christine Bard

Présentation de l'exposition virtuelle *Cinquante ans d'histoire du Planning à travers ses affiches* (sur MUSEA) par Corinne Bouchoux et Bibia Pavard

9h45-10 h Lecture d'extraits de *La Grand'Peur d'aimer*, de Marie-Andrée Lagroua-Weil-Hallé par France Darry

10h-11h : 1^{ère} séance : Le Planning et le féminisme avec Sylvie Chaperon, Françoise Picq, Isabelle Frydman, animée par Eliane Viennot

11h-11h15 : Discussion

Extraits de film(s) sur le Planning (sélection Hélène Fleckinger)

11h15- 12h15 2^e séance : Le Planning, les religions et la laïcité avec Guy Michelat, Florence Rochefort, Fiametta Venner, animée par Monique Barthélémy

12h15-12h30 Discussion

14h-15h 3^e séance : Le Planning et le politique avec Janine Mossuz-Lavau, Françoise Thébaud, animée par Françoise Gaspard

15h-15h15 Discussion

15h30 : Film : *Suzanne Képès*, par Laure Poinot

16h-17h 4^e séance : Les relais du Planning dans les milieux culturels, médicaux, intellectuels et les médias avec Bibia Pavard, Sandrine Garcia, Delphine Naudier, animée par Jean-François Sirinelli

17h-17h15 : discussion

17h15-17h30 : Conclusion par Michelle Perrot

Conseil d'administration de l'association Archives du féminisme

AVRANE Colette, professeure d'histoire-géographie, *trésorière*
20 rue Manin 75019 Paris tél : 01 42 08 14 04 - 06 62 83 98 91
colette.avrane@wanadoo.fr

BARD Christine, professeure des universités, Angers, *présidente*
15 rue Garnier 49100 Angers tél et fax : 02 41 24 05 99 - 06 07 04 93 51
kikibard@wanadoo.fr

FAU-VINCENTI Véronique, historienne, Musée d'histoire vivante de Montreuil, *secrétaire*
35 av Gustave Rodet 93250 Villemonble tél : 01 48 54 74 03 – 06 61 13 74 03
fauveronique@club-internet.fr

FLAMANT Françoise, enseignante à la retraite, documentariste
15 rue de Rungis 75013 Paris tél : 01 53 62 19 68
francoise.flamant@wanadoo.fr

FLECKINGER Hélène, doctorante Université Paris I,
72 Bd Ornano 75018 Paris tél : 01 42 23 87 93 ou 06 79 64 36 47
fleckinger@libertysurf.fr

METZ Annie, bibliothécaire, conservatrice de la bibliothèque Marguerite Durand
BMD 79 rue Nationale 75013 Paris tél : 01 53 82 76 70
annie.metz@paris.fr

NEVEU Valérie, conservatrice du Centre des archives du féminisme
Bibliothèque universitaire, 5 rue Le Notre, 49 045 Angers cedex tél : 02 41 35 21 00
Valerie.Neveu@univ-angers.fr

PAVILLARD Anne-Marie, bibliothécaire, BDIC de Nanterre
12 rue Gossec 75012 Paris tél prof : 01 40 97 79 00 (vendredi) - 06 10 92 67 80
amp@ras.eu.org

TARAUD Christelle, historienne, Reid Hall
Chez Mme Cirefice 5 rue de la division Leclerc 78140 Vélizy
tel : 01 30 70 06 11 – 06 19 70 37 91
Christelle.Taraud@wanadoo.fr

Actualités des Archives du Féminisme

Centre des Archives du Féminisme (CAF)

par Valérie Neveu

Nouveaux fonds

Le CAF a reçu en juin 2005 les archives de Suzanne Képès, données par sa fille désireuse de soutenir l'action d'Archives du féminisme.

Pour plus de détails sur la vie et les activités de ce médecin co-fondatrice du Planning familial, voir l'article de Corinne Bouchoux dans ce numéro.

Le classement complet n'est pas encore à l'ordre du jour, mais les documents ont été triés par thèmes à l'été 2005 pour permettre un accès au fonds.

Des compléments importants ont été apportés à des fonds déjà reçus :

- Le CAF a reçu les archives les plus récentes (2002-2004) de l'AFJ, données par d'anciennes présidentes de l'association.
- Le CNFF a déposé ses registres de délibérations (sauf l'année 1939) qui jusque là étaient demeurés au siège. Avec cet ensemble de cahiers, c'est toute la mémoire de cette association fondée en 1901 qui est désormais réunie à Angers et accessible aux chercheurs.

Nous rappelons également que la BU a constitué un fonds documentaire « femmes » en accompagnement des fonds d'archives. Nous sommes abonnés aux principales revues françaises et nous acquérons les dernières publications sur le féminisme. D'autre part, nous achetons régulièrement des livres d'occasion pour compléter notre fonds. Le CAF remercie également les institutions et ami(e)s de l'association qui contribuent régulièrement, par leurs dons, à enrichir nos collections en livres, revues, thèses, documents audiovisuels (merci en particulier à Laure Poinot pour sa collection de vidéos « Un siècle au féminin »).

Classements

L'inventaire du fonds Bonneval a été achevé par Corinne Bouchoux et Valérie Neveu et

publié en février 2005. Les archives de la militante éclairent un milieu méconnu, la nébuleuse des associations progressistes lyonnaises, vers 1870. Après classement, le fonds garde une partie de son mystère : les circonstances de sa conservation et de sa transmission jusqu'à nous restent inconnues. Julie Babonneau a soutenu en juin 2005 sa maîtrise sur Huguette Delavault, mathématicienne (1924-2003), qui se consacra, au sein de l'AFFDU et d'autres associations féministes, à la promotion des filles dans l'enseignement supérieur et dans le secteur scientifique. Comme à l'habitude, l'inventaire des archives est en ligne sur le site du CAF ainsi qu'une notice biographique.

Le répertoire du fonds Françoise Gaspard a été achevé par Angéline Danneau. Il est disponible, pour l'instant, sur demande auprès de V. Neveu.

Les cassettes de l'émission Femmes libres ont été transférées sur CD jusqu'à l'année 1996. Le CAF pourrait commencer cette année le transfert des cassettes vidéo d'Yvette Roudy sur DVD.

Enfin, deux étudiantes angevines vont commencer, avec la rentrée universitaire, le récolement du fonds de l'UFCS dans le cadre du nouveau Master 1 d'archivistique. Ce travail se fera sous la direction de Bénédicte Grailles, enseignante en archivistique. Si les étudiantes ne suffisaient pas à la tâche (le fonds est volumineux !), le travail serait achevé en TP de licence. Nous pouvons donc annoncer le classement du fonds et son ouverture à la recherche pour 2006.

Autres activités

Fin décembre 2004, le CAF a accueilli Alice-Anne Jeandel, étudiante de maîtrise, pour un stage. Le résultat de ses travaux sur le fonds Beddoukh est publié dans ce numéro.

Le 14 janvier 2005, le CAF recevait un grou-

pe d'archivistes membres de l'Association des Archivistes Français, pour une journée d'étude consacrée aux « archives en bibliothèques ». Les participants ont assisté à une présentation du Centre et ont fait la visite des locaux.

Le 30 juin, ce sont quatre déléguées de la ville de Rennes qui ont été reçues au CAF pour une visite-découverte de nos activités.

Le CAF est désormais partenaire de la base de données « Militants » réalisée par le CODHOS. Cette base en ligne répertorie les fonds d'archives des

militant(e)s ouvriers, socialistes... et féministes avec leur localisation dans les dépôts publics. Du côté des bibliothèques, le CAF ne s'est pas encore réellement engagé dans le projet de *Portail d'information* sur les études genre et égalité hommes-femmes piloté par l'équipe Simone-SAGESSE, avec son catalogue collectif *Genre*. Notre système informatique actuel ne nous permet pas d'y participer : l'année 2006, avec l'installation d'un nouveau logiciel à la BU, apportera peut-être du neuf.

Nouvelles de la BMD

par Annie Metz

Quelques achats remarquables à la BMD en 2005

Parmi les achats remarquables effectués à la BMD depuis notre bulletin n° 8, signalons :

- **une lettre autographe de Madame Roland** (1754-1793), datée 29 Août [1778]. Belle et longue lettre de confidences de celle qui sera « l'égérie » des Girondins, adressée à ses amies Sophie et Henriette Cannet ; elle évoque les manoeuvres en vue de la marier : « Je hais mon sexe et sa dépendance : cette dernière empoisonne des devoirs que je trouverois délicieux à remplir si je me les imposois par choix... »

- **une lettre autographe de Madame Campan** (1752-1822), célèbre éducatrice, 3 juillet 1805, à sa nièce Eglé Ney, jeune épouse du futur maréchal.

- **La Spectatrice**. A Paris, chez la veuve Pissot, et au Palais chez Jean de Nully, 1728-1729. 15 livraisons reliées en 1 volume. Collection complète de ce périodique féministe demeuré anonyme ; plusieurs bibliographes citent Anne-Marie Barbier (1660-1742) comme auteur de *La Spectatrice*, mais rien ne permet jusqu'à présent de l'affirmer. L'Auteur propose la version féminine d'un genre très en vogue, celui des *Spectateurs* : « Trois ou quatre spectateurs qui ont paru en France nous ont donné quelques

brochures et en sont demeurés là. N'auront-ils point de honte qu'une femme fournisse mieux cette carrière ? Car j'espère bien aller plus loin que ces Messieurs » (*La Spectatrice*)

L'auteur y fait une critique du mariage et de la maternité, affirme la supériorité de l'esprit sur le corps, etc.

- une lettre autographe, datée de 1862, d'**Eugénie Niboyet** (1796-1883), féministe et saint-simonienne, fondatrice de *La Voix des femmes* en 1848

Fermeture de la BMD pour travaux

La bibliothèque Marguerite Durand a fermé ses portes au public le 6 septembre et ne rouvrira qu'en juin 2006.

D'importants travaux sur l'ensemble du bâtiment (réfection totale du système de ventilation et de chauffage, des armoires électriques, des sols) nous contraignent à cette fermeture, durant laquelle l'ensemble des collections sera inaccessible.

Nous sommes conscientes de la gêne que cela occasionnera pour nos lectrices et lecteurs, et en sommes désolées.

Lorsque la bibliothèque rouvrira ses portes, elle offrira un meilleur confort et des fichiers en

partie informatisés. Le grand « chantier » d'informatisation des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris a en effet commencé, et dès la fin de l'année 2005, le catalogue de ces établissements sera consultable sur Internet. Nous vous suggérons de visiter la page « Bibliothèques » de la Mairie de Paris pour suivre l'actualité de ce projet

(http://miroir-paris.mdp/portail/Culture/Portal.lut?page_id=145)

En attendant cette échéance, nous vous rappelons qu'une partie de notre catalogue est d'ores et déjà consultable en ligne sur le Catalogue collectif de France (CCFr) (<http://www.ccfr.bnf.fr/accdis/accdis.htm>) pour les monographies et sur le Système universitaire de documentation (SUDOC) (<http://www.sudoc.abes.fr/>) pour les périodiques.

Ces deux catalogues permettent de localiser les documents dans un grand nombre de bibliothèques françaises, et de les emprunter, pour certains d'entre eux, via une bibliothèque municipale ou universitaire (service du « Prêt

entre bibliothèques »). Le fonds documentaire sur l'histoire des femmes et du genre en éducation Aspasia, (<http://www.lyon.iufm.fr/aspasia>) situé à la médiathèque de Lyon, et qui pratique ce prêt entre bibliothèques universitaires et entre IUFM est particulièrement utile.

Complémentaires de celles de la BMD, les collections réunies par Marie-Louise Bouglé (1883-1936) et léguées à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (24 rue Pavée, 4^e arrondissement Tél. : 01 44 59 29 40) en 1946 offrent des ressources d'une grande richesse pour l'histoire des femmes et du féminisme, tant pour les livres, brochures, et périodiques que pour les fonds d'archives qui y sont conservés (Arria Ly, Hubertine Auclert, Jeanne Mélin, Madeleine Pelletier, etc.)

Il est inutile de préciser aux lectrices et lecteurs de ce bulletin qu'Angers reste un « pôle » d'attraction majeur avec le CAF ; quant à la bibliothèque universitaire qui l'accueille, elle dispose de nombreux ouvrages anciens et contemporains sur le sujet. (<http://bu.univ-angers.fr>).



Fondation Gosteli, DR



Fondation Gosteli : espace de travail, © Christine Machiels

Une visite à la Fondation Gosteli, centre d'archives sur l'histoire du mouvement féminin suisse

Par Christine Machiels

La recherche conduit l'historien(ne) à faire de nombreuses rencontres. Marthe Gosteli fait partie des personnalités que l'on n'oublie pas. J'ai eu l'occasion de faire sa connaissance au mois de mai 2005. Je préparais alors mon projet de thèse de doctorat sur les féminismes face à la prostitution de 1875 à nos jours (Belgique, France, Suisse). Je suis partie, sac au dos, en direction des Alpes. Mon objectif : la Suisse, son chocolat, et surtout ses archives du féminisme ! Détails d'une rencontre avec la « mémoire » du mouvement des femmes en Suisse...

Marthe Gosteli, âgée de 88 ans, m'accueille avec enthousiasme et dynamisme dans sa maison au cœur du petit village de Worblaufen, situé à quelques kilomètres de Berne. Membre du comité et vice-présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses dans les années 1960 (aujourd'hui, Alliance F), elle s'engage activement dans la lutte pour l'obtention des droits civiques et politiques des femmes. En Suisse, le suffrage féminin n'est obtenu qu'en 1971 ! Sa grande expérience militante lui fait prendre conscience de l'urgence de préserver les traces de ces combats.

En 1982, Marthe Gosteli crée une fondation destinée à la conservation des archives sur l'histoire du mouvement féminin suisse. Celle-ci est en partie subventionnée par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, les chercheuses et chercheurs peuvent consulter à la fondation Gosteli des documents issus du travail de plus de 80 associations, des papiers d'une soixantaine de personnalités, de nombreux dossiers biographiques, 1 600 photos, des affiches d'expositions. Par ailleurs, une grande bibliothèque est vouée à la lecture. Elle est composée de 9 500 livres et brochures, de périodiques, de travaux universitaires, de cassettes audio et vidéo.

Toutes ces ressources documentaires se trouvent conservées dans la maison de Marthe Gosteli. En flânant de pièce en pièce, je découvre les grandes collections d'archives, des centaines de boîtes tapissant un grand nombre des murs de la bâtisse. Un soin tout particulier est apporté aux conditions matérielles de conservation. Marthe Gosteli consacre beaucoup de temps et d'énergie à ce projet. Elle est aidée par plusieurs archivistes qui trient et inventorient progressivement la documentation. De cette opération de classement résulte une base de données disponible sur le site Internet de la fondation ainsi qu'un certain nombre d'inventaires consultables sur place.

Les sources conservées à la fondation Gosteli sont précieuses pour l'historien(ne) qui s'intéresse aux personnalités, aux organisations et aux grands thèmes de mobilisation des mouvements de femmes aux XIX^e et XX^e siècles en Suisse. À tous points de vue, la maison Gosteli à Worblaufen vaut le détour. Cadre familial, vue sur les Alpes, accueil chaleureux : un centre digne de figurer au *Routard* des historien(ne)s !

Fondation Gosteli – Archives sur l'Histoire du Mouvement Féminin Suisse

Altikofenstrasse 186

CH-3048 Worblaufen

Téléphone/Fax : ++41 (0)31 921 79 41

Téléphone : ++41 (0)31 921 02 22

www.gosteli-foundation.ch

E-mail (archives) : info@gosteli-foundation.ch

E-Mail (bibliothèque): christine.messerli@gosteli-foundation.ch

Féministes laïques de la Première vague

Les articles de ce dossier renvoyant essentiellement à des sources, voici quelques conseils de lecture pour élargir cette réflexion sur les liens historiques entre le féminisme et la laïcité. Signalons la parution courant 2006 du colloque *Genre Laïcité(s) Religions 1905-2005* qui s'est tenu à Paris au CNRS les 10 et 11 mai 2005 à l'initiative de Florence Rochefort (CNRS GSRL) et Michelle Zancarini-Fournel (professeure d'histoire contemporaine IUFM de Lyon), le colloque comportait deux thématiques. L'une autour de la laïcisation entre 1880 et 1914 en France (et dans les colonies), la deuxième plus générale et plus internationale sur la question des rapports entre religions et États à partir des droits des femmes et des mutations de genre. Ce sera un livre utile, car il y a peu d'ouvrages sur cette question. D'où l'intérêt de l'étude belge :

DA COSTA Yolande Mendez, MORELLI Anne, *Femmes, liberté, laïcité*, Bruxelles, éd. de l'Université libre de Bruxelles, 1989.

Pour la France, des biographies permettent d'approcher le sujet :

BOUCHOUX Corinne, « La citoyenne Marie Bonneval », sur Musea : <http://musea.univ-angers.fr>

COSNIER Colette, *Marie Pape-Carpentier, fondatrice de l'école maternelle*, Fayard, 2003.

DALOTEL Alain, *André Léo (1824-1900). La Junon de la Commune*, Chauvigny, APC édition, 2004.

DEMEULENAERE-DOUYERE Christiane, *Paul Robin (1837-1912). Un militant de la liberté et du bonheur*, Publisud, 1994.

DERAISMES Maria, *Eve dans l'humanité*, 1868, préface de Laurence Klejman, Côté-femmes, 1990.

KLEJMAN Laurence, ROCHEFORT Florence, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, PFNSP/Des femmes, 1989.

PLAISANCE Eric, *Pauline Kergomard et l'école maternelle*, PUF, 1996.

Comme Florence Rochefort le rappelle dans un article récent, la laïcisation reste un enjeu important pour les femmes après 1905 : la réforme du Code Civil creuse l'écart entre les pressions catholiques et les pressions laïques.

ROCHEFORT Florence, « Laïcisation des mœurs et équilibres de genre. Le débat pour la capacité civile de la femme mariée (1918-1938) », *Vingtième siècle*, n° 87, juillet-septembre 2005, pp. 129-141.

Et quelques livres « généraux » sur la laïcité de la III^e République, même s'ils oublient trop souvent les femmes... en nous limitant à deux auteurs prolifiques et sûrs :

LALOUETTE Jacqueline, *La libre-pensée en France 1848-1940*, Albin Michel, 1997 ; *La République anticléricale XIX^e-XX^e siècle*, Seuil, 2002 ; *La Séparation des Eglises et de l'État Genèse et développement d'une idée 1789-1905*, Seuil, 2005.

CABANEL Patrick, *Les Protestants et la République de 1870 à nos jours*, Complexe, 2000 ; *Le Dieu de la République : aux sources protestantes de la laïcité, 1860-1900*, Presses Universitaires de Rennes, 2003 et *Juifs et protestants : les affinités électives*, Fayard, 2004.

Féminisme et laïcité 1848-1914

Denise Karnaouch

« N'est-il pas naturel que [les institutrices] aillent vers le prêtre qui les flatte et les enjôle ? [...] Tandis que vous leur fermez vos réunions publiques et que vous les excluez de la vie sociale, l'Eglise leur ouvre ses portes toutes grandes [...]. Mais quand l'Eglise au nom de ses dogmes veut empêcher la lumière de se faire dans les esprits et barrer la route au progrès, il est de notre devoir de lui tenir tête. [...] Vous avez raison de réclamer des éducateurs un enseignement vraiment laïque ; s'ils ne jugent pas les événements historiques, impartialement en toute indépendance, ils sont indignes de la mission que la République leur a confiée.¹ »

Marguerite Bodin, 1905

L'aperçu proposé dans cet article est historique. Il ne s'agit en aucun cas du rapport philosophique entre féminisme et laïcité avec leur signification actuelle. Au XIX^e siècle, ni l'un ni l'autre mot ne figurent au *Grand dictionnaire Larousse*. Dans le *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, Ferdinand Buisson souligne la nouveauté des deux termes². L'idée laïque et le féminisme se manifestent à partir de la moitié du siècle et entre 1870 et 1914 se déploient simultanément le militantisme féminin et la lutte politique de la République française pour la laïcité, dont le point fort est la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905. Y a-t-il interférence ? Insistons sur le fait qu'en une quarantaine d'années le sens des deux mots a évolué et qu'il nous faut suivre cette évolution.

Après l'idée de laïcité, apparue en France

au XVIII^e siècle, un corps d'enseignantes se constitue progressivement au XIX^e siècle.

L'idée laïque court en France depuis le Siècle des Lumières : matérialisme contre spiritualisme et liberté contre tyrannie de l'Eglise. Depuis la Révolution de 1789, la lutte de pouvoir entre l'Eglise et l'Etat est patente, posant la question de la séparation. C'est également depuis la Révolution qu'on affirme le droit à l'instruction pour les femmes. Ce droit leur est concédé avec réticence puisqu'on veut surtout les "éduquer". Les gouvernants de la III^e république ne changent pas d'optique, recommandent toujours Fénelon comme pédagogue et prennent Madame de Maintenon comme exemple.

Après 1815, la pensée laïque se développe d'abord chez les universitaires avec comme chef de file Edgar Quinet. Un éventail de tendances s'y rallie, porté par des catholiques républicains, des déistes, prônant une religion naturelle, des protestants libéraux, les plus chauds partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et des libres-penseurs souvent guidés par un fort anticléricalisme. Ces derniers prennent une importance grandissante au fur et à mesure qu'on avance dans le siècle.

Rappelons que les femmes n'ont pas accès à l'Université. Mais deux Françaises s'affirment comme des théoriciennes du féminisme : Julie-Victoire Daubié née en 1824 et Clémence Royer née en 1830. Toutes deux se rattachent à la pensée laïque. Il faudrait ajouter les nombreuses journalistes. Comme la discrimination intellectuelle a continué, on a ainsi analysé la laïcité uniquement d'après les écrits des hom-

¹ Marguerite Bodin, *Les Surprises de l'école mixte*, Paris, Librairie universelle, 1905, p. 42.

² Ferdinand Buisson, *Nouveau Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Hachette, 1911. A l'article « Femmes », p. 606 : « On a récemment créé le mot de féminisme pour désigner l'ensemble des revendications qui tendent à faire reconnaître à la femme des droits civils, civiques et politiques égaux à ceux de l'homme [...] Féminisme universitaire : tout mouvement d'opinion qui poursuit d'abord l'assimilation légale des conditions d'accès à toutes les études et à toutes les carrières d'enseignement sans distinction de sexes et ensuite égalité de traitement à tous les degrés... A travail égal, salaire égal. ». Au cours du XX^e siècle, l'expression « féminisme universitaire » a cessé d'être employée. A l'article « Laïcité » : « ce mot est nouveau, il n'est pas encore d'un usage général » (p. 936).

mes. Parmi ceux-ci, des penseurs protestants qui tentent une synthèse féminisme-laïcité. Parallèlement aux idées exprimées dans des textes ou des cours à la Sorbonne, les enseignantes prennent leur place dans les écoles françaises. Au XIX^e siècle, deux métiers (traditionnellement exercés par des religieuses) sont concédés aux femmes : soignantes et enseignantes. Les soignantes, surtout des sages-femmes, sont isolées alors que les enseignantes sont groupées dans les établissements scolaires au fur et à mesure que se développe l'idée dix-septémiste d'une « éducation des femmes par les femmes »³. Après la Révolution en se différenciant des religieuses, tenues pour réactionnaires, elles sont propulsées dans la laïcité en même temps que dans le féminisme puisqu'elles sont les premières à former un corps.

La loi Guizot de 1833 crée pour les filles un enseignement public et les congréganistes que les révolutionnaires avaient chassées réinvestissent le terrain. Deux facteurs vont alors mettre en scène les institutrices laïques.

Le premier facteur est l'apparition des salles d'asile. Des philanthropes protestantes comme Adélaïde de Pastoret puis Eugénie Mallet fondent, gèrent puis multiplient dans les grandes villes des maisons qui accueillent les petits enfants. Il s'en suit la création d'un vrai corps d'institutrices, directrices et inspectrices. La plus notable est Marie Pape-Carpantier, directrice de salle d'asile à La Flèche et au Mans, inspectrice puis chargée à Paris en 1847 de la direction de l'Ecole normale de salles d'asile. Elle édite plusieurs manuels et en 1862 elle publie dans le journal *L'Economiste* une série d'articles sur "La question des femmes" où elle déplore que les facultés intellectuelles féminines ne soient pas cultivées et traite du travail des femmes. Le ministre de l'Instruction publique Victor Duruy lui demande de faire des conférences à la Sorbonne pendant l'exposition de 1867.

Le deuxième facteur est la révolution de 1848

et la proclamation de la Deuxième République. En 1849, un maître d'école lance un appel à ses collègues pour réformer l'enseignement. "L'Association fraternelle des instituteurs, institutrices et des professeurs socialistes" établit un programme d'enseignement, reprenant certaines idées de Condorcet. Pauline Roland y a une part éminente. Militante féministe parmi d'autres, elle est l'animatrice à la fois de l'Union des associations ouvrières et de l'association d'instituteurs. La déclaration de principe proclame l'égalité parfaite de l'homme et de la femme, l'unité du genre humain et l'adhésion à la République. Les termes de liberté, égalité, fraternité sont à la base d'un catéchisme socialiste. En 1848, une protestante, Elisa Lemonnier, en voulant donner une formation aux ouvrières des Ateliers Nationaux jette les bases d'un enseignement professionnel féminin laïque.

Avec l'avènement du Second Empire commence la répression des enseignants, obligés de prêter serment, qu'ils soient universitaires ou instituteurs des deux sexes. Les penseurs laïques se réfugient en Suisse où naît le mouvement féministe européen.

Dès 1859, Clémence Royer enseigne à Lausanne un cours de philosophie pour les femmes et en 1862, elle traduit le livre de Darwin *L'Origine des espèces*, livre que le monde catholique considère comme une provocation. Opposé à l'Empire et refusant le serment, Ferdinand Buisson émigre en Suisse. Parmi les protestants qui sont dans son cas, c'est lui qui intervient le plus dans les questions féministes. Suivre la longue carrière de Ferdinand Buisson jusqu'à ce qu'il se fasse à la Chambre et dans ses écrits le défenseur le plus ardent du vote des femmes est un fil conducteur pour traiter « des liens entre laïcité et féminisme ».

Il devient professeur de littérature comparée à l'académie de Genève dans les années 1860. C'est une controverse religieuse avec des pasteurs calvinistes qui révèle sa pensée laïque,

³ C'est le titre d'un livre d'Octave Gréard (1897), administrateur de l'Instruction publique, l'un de ceux qui ont façonné la laïcité.

influencée par Jules Barni et Edgar Quinet. Il est rejoint en Suisse par Jules Steeg et Félix Pécaut. Il s'élevait alors contre le cléricalisme protestant et envisage dans ses cours la formation d'une nouvelle église. En 1869, il écrit *Le Manifeste du christianisme libéral* et ses lettres à Edgar Quinet ou à Victor Hugo témoignent que derrière son combat contre l'évangélisme en Suisse, se cache un combat d'avant-garde contre le catholicisme français. Il glisse d'une volonté de réformer le protestantisme à une pensée très proche de celle des libres-penseurs. Il ne renie jamais pourtant la croyance en Dieu. Primordiale à ses yeux, la religion est l'affaire de tous mais il faut la séculariser et la séparer de la théologie. Il veut supprimer l'histoire sainte de l'enseignement et la remplacer par l'histoire de l'humanité. Pour lui, le protestantisme ultralibéral débouche sur la laïcité.

Les idées de Ferdinand Buisson peuvent être comparées à celles du théoricien du féminisme suisse Charles Secrétan à la chaire duquel il a succédé. Celui-ci, dans *Discours laïques* (1877), expose une philosophie de la liberté basée sur une morale déiste, en opposition au positivisme d'Auguste Comte. Onze ans plus tard, il écrit successivement *Les Droits de la femme* et *Les Droits de l'humanité* (1888). De la morale de la liberté, Charles Secrétan est passé au féminisme.

C'est aussi en Romandie en 1868 que naît le féminisme européen. Au départ, l'appel de la Suisse Marie Goegg dans le journal *Les Etats-Unis d'Europe*, organe de la Ligue pour la paix et la liberté. « [Les femmes] refoulaient la voix intérieure qui les poussait vers les livres et écoutaient la voix du prêtre qui leur apprenait une seule chose, la résignation », écrit Marie Goegg. Cette déclaration anticléricale est le reflet du reproche fait à l'instruction donnée alors aux fillettes par les religieuses, majoritaires en France chez les institutrices. En effet c'est la situation française qui est observée et la réunion fondatrice à Genève de la première association internationale des femmes est en étroite liaison

avec le journal *Le Droit des femmes*, pour lequel la transformation de l'école est la clé de toute réforme sociale. Les deux directeurs de ce journal, Maria Deraismes et Léon Richer, qui créent la première association féministe française depuis 1848, sont tous les deux libres-penseurs.

Que se passe-t-il alors en France ? A la fin du Second Empire, un premier affrontement entre catholiques et partisans de la laïcité est mené par l'archevêque d'Orléans Félix Dupanloup quand Victor Duruy crée des cours secondaires de jeunes filles. Félix Dupanloup, devenu député, sera le plus farouche adversaire de la loi Camille Sée. En 1866, Jean Macé fonde la Ligue de l'enseignement qui œuvre pour un enseignement laïque.

Malgré la répression, les femmes sont présentes dans les réunions publiques parisiennes à partir de juillet 1868. Elles n'ont pas de politique commune mais une idée les rassemble : la nécessité de l'éducation. Pour André Léo, la plus déterminée, il faut arracher les enfants à l'illogisme et à la superstition des religieux enseignants. Paule Minck déclare que « l'Eglise n'a fait qu'avilir la femme ».

Dès avant le siège de Paris en octobre 1870 se réunit la Commission de l'enseignement chargée d'examiner les questions de la réforme de l'instruction primaire. Clarisse Coignet, rapporteur à la « commission des dames », composée d'institutrices dont certaines avaient refusé le serment à l'Empire, ne prononce pas le mot laïque mais demande un enseignement gratuit et obligatoire pour les filles comme pour les garçons et vante les mérites de la mixité scolaire dans les écoles de campagne. Elle s'appuie sur des études d'éducation comparée qui avaient décrit les expériences étrangères de coéducation en Amérique et en Europe.

Les institutrices de la Commune de Paris reprennent en mars 1871 le flambeau de Pauline Roland et veulent une nouvelle pédagogie pour les enfants de la classe populaire. Dans la Société d'éducation nouvelle et la Commission

d'enseignement - à part au moins égale avec les instituteurs - elles proposent un enseignement laïque. Même si, femmes, elles n'ont pas le droit de faire les lois, les institutrices en place chassent les congréganistes, enlèvent crucifix et signes religieux et les remplacent par l'inscription « Liberté Égalité Fraternité ». Des femmes qualifiées et sans emploi s'inscrivent à l'Hôtel de Ville pour pouvoir enseigner.

Après la défaite militaire et l'écrasement de la Commune, la droite est au pouvoir. Ce n'est plus l'Empire mais pas encore tout à fait la République. L'Ordre moral révoque des libres-penseuses, comme Marie Bonneval, qui doit s'exiler, et Marie Pape-Carpantier, qui perd son poste de directrice d'école normale.

Le premier congrès féministe international est convoqué par des libres-penseurs. Les lois laïques sont promulguées alors que les féministes ne sont pas encore structurées.

Léon Richer organise le Premier congrès international des femmes à Paris en 1878 dans l'esprit de l'appel de Marie Gœgg et du bulletin genevois *La Solidarité. Journal international des intérêts féminins* qui paraît de 1872 à 1879. Cette publication quoiqu'à tirage limité est le témoin de la continuation d'un féminisme européen après l'appel de Marie Gœgg. Le siège central est maintenant à Berne et les comités locaux en Allemagne, Alsace-Lorraine, Angleterre, France, Italie et Suisse.

Au congrès, Eugénie Pierre, la femme de Charles Potonié, historien pacifiste (un des militants français de la Ligue pour la paix et la liberté) fait un exposé sur les problèmes d'enseignement. Elle conclut en disant qu'il n'y a qu'un remède à l'insuffisance d'instruction : ouvrir des écoles, décréter l'instruction gratuite et obligatoire. Elle précise qu'il s'agit d'une instruction laïque, dégagée des dogmes d'un culte quelconque. Dans l'école future régneraient la liberté de conscience pour tous, l'enseignement libéral et l'enseignement intégral : un enseignement faisant appel à toutes les facultés manuelles sen-

sorielles et intellectuelles de l'enfant. Eugénie Pierre est dans la continuité des institutrices féministes de 1848 et de la Commune.

Mais les discours féministes laïques sont vite dépassés par l'action gouvernementale. Quelques mois après le congrès féministe, la démission du président Mac-Mahon et l'élection de Jules Grévy entraînent un changement. Les républicains enfin au pouvoir votent les libertés publiques (liberté de la presse et liberté d'association) et engagent une politique anticléricale. En 1879, Paul Bert rend obligatoire l'entretien pour chaque département d'une école normale de filles qui préparera des institutrices. La loi Camille Sée, en décembre 1880, institue un enseignement secondaire public féminin. La bataille est engagée par les républicains pour évincer les congréganistes. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique en 1879 et président du conseil l'année suivante, avait dit clairement qu'il fallait enlever l'enseignement des filles à l'Eglise.

Comment les féministes réagissent-elles à l'arrivée d'un enseignement féminin laïque ? Hubertine Auclert, directrice de *La Citoyenne*, est engagée alors dans un énergique combat suffragiste. En 1878, elle avait exprimé au Congrès son avis par une lettre, mettant en avant l'obtention pour les femmes des droits politiques, parce que, pensait-elle, un peu plus d'instruction ne suffirait pas à bouleverser les choses. Sur les lois laïques elle s'exprime dans son journal en 1881. Elle est très critique vis-à-vis des lycées de filles qui de toute manière, ne préparent pas au baccalauréat, clé de toute progression universitaire. Le gouvernement, au lieu de dépenser de l'argent pour construire des lycées dans les départements, ferait mieux d'ouvrir aux filles les lycées de garçons. Hubertine Auclert marque à cette occasion sa préférence pour la coéducation. Elle se félicite par contre de la création des écoles normales d'institutrices : les pouvoirs publics avaient décidé enfin - dit-elle - de préparer les éducatrices à un enseignement « dénué de tout mysticisme ».

Les lois établissant la laïcité n'avaient pas été établies sans difficulté. Dans la grande presse, conservateurs et progressistes s'affrontent violemment, puis le conflit s'apaise progressivement. Construire une morale laïque devient primordial pour le ministre, s'en référant à Ferdinand Buisson. Morale pour les garçons ou pour les filles ? Pour les garçons, la morale est associée à l'esprit de patriotisme et à l'amour de la République. Pour les filles - en aucun cas des citoyennes -, on veut façonner non une morale laïque mais une façon laïque d'enseigner la morale. Il n'est pas question que l'instituteur devienne professeur de philosophie ou professeur de religion, *a fortiori* pas l'institutrice (les femmes restent interdites d'apprentissage théologique même quand on leur ouvre toutes les autres facultés littéraires et scientifiques).

Ferdinand Buisson devenu directeur de l'enseignement primaire en 1879 appelle Félix Pécaut à enseigner à l'Ecole normale supérieure de filles de Fontenay-aux-Roses. Les penseurs protestants élaborent la laïcité.

Les féministes françaises sont encore éparpillées. Les libres-penseurs sont toujours influents et cherchent (sans beaucoup de succès) des alliances auprès des socialistes et des francs-maçons mais plusieurs autres courants se manifestent. En 1889, au moment de l'exposition universelle pour le centenaire de la Révolution, on envisage de convoquer un congrès international de femmes. Officiel, il serait présidé par le sénateur Jules Simon. Maria Deraismes et Léon Richer s'y opposent parce qu'il s'était prononcé contre le travail des femmes. On réunit donc deux congrès.

En juin, le Congrès international de la condition et du droit des femmes qu'on a qualifié de « libre-penseur » ou de « socialiste » se tient sous la présidence de Clémence Royer. Dans son discours introductif, elle insiste sur la nécessité de donner aux filles une instruction scientifique.

Pourquoi, à ce congrès, n'y a-t-il pas de section pédagogique ? C'est certainement dans un but d'apaisement. La violence au Parlement et dans

la presse au moment du vote des lois laïques était encore présente. Lorsque des problèmes d'éducation sont évoqués, on s'empresse de dire qu'ils sont du ressort des réunions pédagogiques. Pourtant la laïcité est sous-jacente dans la section Morale, particulièrement dans l'exposé sur la coéducation de Virginie Griess-Traut, une fouriériste, comme Eugénie Pierre, une des premières militantes de la Ligue internationale de la paix et de la liberté. Elle défend les écoles de campagne et la coéducation. Elle souligne que ce n'est pas seulement un système pédagogique mais une question sociale et morale « touchant aux intérêts de la jeunesse et des familles ».

En juillet, se réunit le congrès officiel, premier congrès des Œuvres et institutions féminines sous l'égide de la protestante Sarah Monod et sous la présidence de Jules Simon. Celui-ci n'était pas protestant et avait déjà derrière lui une longue carrière d'homme politique et d'idéologue qui avait aussi refusé le serment à l'Empire. Il s'était intéressé au sort des ouvrières, s'était opposé au travail des femmes mais avait exprimé dans son livre *L'Ecole* publié en 1864 la nécessité d'organiser un enseignement public féminin. Spiritualiste, il rejoignait Jules Ferry dans l'idée de l'absolue nécessité d'une morale. Il faut souligner l'évolution qui s'est faite dans son esprit au cours du congrès sur le problème de la coéducation qu'il admet avant 12 ans et dans l'enseignement supérieur. Il pense que l'instruction des filles étant assurée, il faut aller vers une société mixte pour habituer hommes et femmes à vivre ensemble selon les lois de la société chrétienne. Dans son discours de clôture, il invite les délégations étrangères à visiter les écoles professionnelles Elisa Lemonnier et l'Association philotechnique qui dispense aux femmes des cours du soir. Il félicite donc l'enseignement laïque féminin.

Mais le congrès est surtout marqué par l'entrée en scène de Pauline Kergomard. Qui est-elle ? Elevée en partie par son oncle pasteur, elle obtient son brevet d'institutrice dans une institution privée laïque qui deviendra le Cours

normal d'institutrices de la Gironde. Arrivée à Paris, elle devient publiciste. C'est Ferdinand Buisson⁴ qui lui conseille en 1878 de passer l'examen de l'inspection des salles d'asile. Elle réussit et devient directrice du journal *L'Ami de l'enfance*⁵. En 1881 elle est nommée Inspectrice générale des écoles maternelles. En 1886, elle est la première femme à accéder au Conseil supérieur de l'instruction publique. C'est à ce titre qu'elle assiste au congrès officiel des femmes. Au congrès, Pauline Kergomard, qui avait déjà visité une centaine de salles d'asile, insiste sur l'intérêt d'avoir remplacé les religieuses par des maîtresses laïques et sur la nouvelle pédagogie maternelle.

La coéducation devient pour les féministes les plus radicales le drapeau de la laïcité militante.

En 1893, pour la première fois, les groupes féministes se fédèrent. La réconciliation avec les catholiques aurait dû être de mise depuis que le pape Léon XIII avait appelé à accepter le pouvoir civil. Mais la presse catholique ne désarme pas et l'affaire de Cempuis va relancer le débat. Paul Robin, directeur de l'orphelinat de Cempuis où l'avait placé son supérieur Ferdinand Buisson, s'était saisi au Premier congrès international de l'enseignement primaire en 1889 de la question sur « le rôle de la femme » pour demander non seulement un enseignement mixte à tous les niveaux mais une absence de discrimination totale entre enseignants et enseignantes. Vœu refusé à l'unanimité. Paul Robin, militant de l'Internationale des travailleurs, avait présenté ses idées pédagogiques dans *La Revue de philosophie positive* et défini en plusieurs articles dans les années 1860 le principe de l'enseignement intégral. Sa théorie proche de celles des instituteurs de 1848 et de ceux de la Commune associait l'égalité pour les deux sexes à une organisation publique unifiée de l'enseignement.

Pendant une quinzaine d'années, l'orphelinat de Cempuis où Robin applique sa philosophie est en butte aux attaques de la presse cléricale. En 1892 Pauline Kergomard fait partie d'une commission d'enquête qui rend un avis très favorable. Malgré cet avis, Paul Robin est révoqué en 1894.

Le congrès féministe international de Paris en 1896 est le congrès de la coéducation. Les féministes sont aidées par un journaliste, Léopold Lacour, qui, séduit par l'expérience de Cempuis, écrit *Humanisme intégral. Le Duel des sexes. La cité future*, édité en 1897. Mais le congrès où tout le monde se dispute ne fait pas beaucoup avancer l'opinion. Un nouvel appui arrive très vite. En décembre 1897 paraît *La Fronde* de Marguerite Durand. Le quotidien paraîtra jusqu'en 1903 puis deviendra jusqu'en 1905 le supplément du journal anticlérical *L'Action*. Le journal assez critique sur l'enseignement secondaire se fait le défenseur de l'enseignement primaire laïque et donne la plume non seulement à Pauline Kergomard qui continue à défendre ardemment la coéducation mais aussi à d'autres journalistes sur l'enseignement laïque professionnel. Le journal s'intéresse de près à la condition des institutrices.

Les deux congrès de 1900 à l'occasion d'une nouvelle et encore plus célèbre exposition universelle sont tous les deux officiels mais en onze ans, l'orientation générale n'a guère changé. Au Congrès des Œuvres, Pauline Kergomard qui préside la section Education défend Cempuis et réussit à proposer un vœu sur la coéducation qui est adopté. Mais la résolution finale se contente de préconiser l'école mixte « autant que possible ». La neutralité est de rigueur sur la laïcité : le mot laïque est accolé au mot morale ; au mot école est accolé le mot publique. Concurrent, le Congrès de la condition et des droits des femmes est organisé par Marguerite Durand. Pauline Kergomard marque son approbation

⁴ D'autres amis protestants de Ferdinand Buisson, comme Félix Pécaut, qui se sont intéressés à l'enseignement des femmes, étaient d'anciens pasteurs.

⁵ A la direction de *L'Ami de l'enfance. Journal des salles d'asile*, qui paraît depuis 1835, Pauline Kergomard succède à Marie-Pape Carpentier. C'est la filiation directe entre ces deux femmes si intéressantes pour l'histoire de la laïcité et celle du féminisme.

par sa présence. La deuxième section Education est présidée par Marie Bonneval, institutrice, socialiste et fondatrice du premier syndicat d'enseignants. L'unique question à l'ordre du jour est ainsi libellée : « Education intégrale pour les deux sexes. Coéducation ». L'exposé de Marie Léopold-Lacour sur le deuxième point est divisé en deux parties : un état des écoles mixtes en Europe et une réponse aux adversaires de la coéducation. Beaucoup d'éléments sont pris dans le travail de Léopold Lacour et l'école de Cempuis est encore mise à l'honneur. « Que la loi sur l'enseignement laïque aux deux sexes ne tolère dans aucune école les affirmations dogmatiques qui se réclament de la liberté de l'enseignement pour asservir les consciences » est le vœu final. Pourtant la laïcité n'est pas définie. Le congrès voudrait la « victoire définitive du bon sens et de la science » ; la présidente Marie Bonneval voudrait réaliser la « formule républicaine » et développer le sentiment de solidarité. En fait, « enseignement intégral » et « coéducation » sont les termes qui reviennent le plus souvent.

Après 1905 la Séparation de l'Eglise et de l'Etat relance la lutte scolaire mais les institutrices forment des associations au sein du présyndicat et les enseignantes catholiques se mobilisent à leur manière.

Après la Séparation, la dispute se ranime dans la presse notamment sur le contenu des manuels scolaires. Les institutrices formées par les écoles normales départementales et globalement solidaires des instituteurs se prennent elles-mêmes en main pour leurs problèmes spécifiques.

Pour comprendre l'organisation de la Fédération féministe universitaire, il faut savoir que les fonctionnaires n'avaient pas le droit de se syndiquer. Les instituteurs forment en 1900 les premières Amicales qui se fédèrent rapidement et les institutrices se joignent à eux. La condition difficile des institutrices dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle est par ailleurs soulignée dans la presse pédagogique beaucoup

plus lue que la presse féministe, notamment *La Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*, qui les appelle à la mobilisation. Leur revendication principale porte sur le salaire moindre que celui des instituteurs à égalité de formation et de travail. Une institutrice lorraine Marie Guérin écrit alors en 1903 aux adhérentes des amicales départementales pour qu'elles constituent des Groupes féministes universitaires. Elles sont soutenues par leurs collègues masculins que leurs voix intéressent, dans la mesure où elles participent aux élections des conseils départementaux. La fédération des GFU se constitue réellement en 1905 au Congrès de Lille à l'initiative de Marguerite Bodin. Cette dernière avait affiché ses idées féministes en gagnant un concours publié sur « L'injustice des deux morales sexuelles » et s'était montrée une militante active au sein de la Fédération des Amicales par ses interventions sur l'enseignement de l'histoire et de la paix. Institutrice dans une école unique (donc mixte) de l'Yonne en 1905, elle publie *Les surprises de l'école mixte* pour préparer le 4^e congrès des Amicales où est discutée et votée la coéducation. L'organe de la FFU *L'Action féministe* prend de l'importance à partir de 1909 dans la presse féminine. A la Chambre, Ferdinand Buisson - qui fonde en 1911 la Ligue des électeurs pour le suffrage des femmes - soutient le vote municipal féminin en même temps qu'il soutient les institutrices.

A la déclaration de guerre, les institutrices laïques sont organisées dans une majorité de départements et leur prosélytisme pour la cause des femmes leur permet d'être à la tête de sociétés féministes dans le Sud-Est et dans le Sud-Ouest.

Les institutrices laïques sont-elles syndiquées ? Les syndicats (théoriquement interdits) se forment au sein des Amicales en même temps que les GFU en 1903 et ne s'intéressent d'abord pas aux problèmes féminins. A chacun sa spécialité. Mais les choses changent quand plusieurs institutrices responsables sont à la fois membres de la FFU et syndiquées. La revue syndicale de l'enseignement *L'Ecole émancipée* à partir de

1910, donne la plume à des institutrices militantes, comme Marie Guillot qui défend le féminisme, l'éducation des femmes au féminisme et la coéducation. Toutefois la position féministe est comme disjointe de la position sur l'école laïque exprimée par des hommes souvent influencés par les idées anarchistes. Ceux-ci critiquent l'école laïque comme une école façonnée par une morale de classe et proposent un contre-enseignement dégagé des dogmes ferrystes et nourri des écrits et expériences pédagogiques récentes. Les anarcho-syndicalistes et les féministes se rejoignent sur un point, la coéducation. Mais il y a des exceptions : féministe et anarchiste, Madeleine Vernet fonde avant la guerre l'orphelinat d'Epône inspiré par la libre-pensée.

Au milieu d'une abondance d'articles de journaux et de brochures, le point de vue des femmes de cette époque nous a été transmis fausement. Il nous faut revenir à l'évolution du mot féminisme. Traditionnellement, le qualificatif est refusé aux catholiques sauf à Marie Maugeret parce qu'elle était directrice et imprimeuse d'une revue *Le Féminisme chrétien*. Pourtant Marie-Louise Rochebillard se réclame d'un « bon féminisme » lorsqu'elle crée à Lyon des syndicats féminins catholiques et un Institut de formation professionnelle⁶. Certes, en 1905, l'association féminine la plus importante est la Ligue catholique des Françaises, fondée par Madame de Brigode et qui compte 150 000 membres. Comment sont-elles si nombreuses ? C'est simple : chaque paroisse de France veille à leur recrutement. A leur programme : la liberté d'enseignement. Elles ne sont pas féministes. Pour elles, « féminisme » reste un mot diabolique. Mais ce ne sont pas les propos de Madeleine Daniélou, ancienne professeure au collège Sévigné qui, à la rentrée scolaire 1905-1906, fonde à Neuilly un Institut d'enseignement secondaire libre préparant au baccalauréat et une école normale d'institutrices. L'idée n'est pas nouvelle puisque à la fin des années 1890,

une religieuse, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur voulait créer une Ecole normale catholique pour préparer des enseignantes de l'enseignement libre. Désavouée par sa hiérarchie et chassée de son couvent, elle avait gagné la sympathie de *La Fronde*. Madeleine Daniélou, elle, agrégée de lettres, spécialiste de philosophie, mène une lutte idéologique. Elle prône davantage de métaphysique et veut contrecarrer les libres-penseurs et le livre d'Ernest Renan très en vogue alors chez les intellectuels⁷. Cette lutte idéologique ne l'empêche pas de proclamer sa visée principale : un enseignement féminin confessionnel et, pour ce faire, la fondation de nouvelles écoles⁸.

Dans d'autres pays que la France, les féministes ont-elles voulu la laïcité ?

Pour comprendre la relation féminisme-laïcité au tournant du XX^e siècle, il faut revenir aux années 1870-1890, lorsque s'est constitué un mouvement féministe international. A Genève, se sont rencontrées, d'une part les francophones et quelques Italiennes, les unes et les autres très anticléricales ; d'autre part les anglo-saxonnes, plutôt à l'opposé. Quand l'Anglaise Josephine Butler a commencé en Suisse sa croisade contre la prostitution, il existait depuis 1848 des organisations féministes fédérées aux Etats-Unis. Dans ce pays multiconfessionnel, la religion a une très grande place. En anglais le mot laïcité n'existe pas et ce sont les Américaines qui ont constitué une fédération féministe mondiale.

En Europe, au début des années 1880, les Italiennes, représentées par la Milanaise Anna-Maria Mozzoni ont une position très anticatholique. Les deux congrès féministes italiens tenus à Rome en 1908 et en 1912 se prononcent contre tout enseignement religieux. Il n'y a pas d'organisation féministe en Espagne avant 1914, mais au Portugal la Ligue féminine qui se constitue en 1909 note dans ses statuts qu'il ne suffit pas de sortir les Portugaises de leur ignorance mais aussi de « leur inculquer

⁶ Elle s'exprime dans le bulletin qu'elle dirige à partir de 1909, *L'Enseignement professionnel et ménager*.

⁷ Ernest Renan a publié en 1863 *La vie de Jésus*, qui inspire encore les débats intellectuels du début du XX^e siècle.

⁸ C'est le sens de son discours au congrès Jeanne d'Arc de 1907.

de nouvelles conceptions scientifiques qui les aideront à combattre l'esprit congréganiste dont elles ont été imprégnées et de se forger une philosophie basée sur le positivisme républicain qui fera contre-poids à l'influence cléricale ». En Italie comme au Portugal les féministes se sont incontestablement placées sur le front de l'anticlérisme et de l'adhésion à l'esprit scientifique. Est-ce vraiment la laïcité ?

En Belgique, la laïcité n'est pas un vain mot. Deux femmes, la mère et la fille, Zoé et Isabelle Gatti de Gamond établissent un enseignement féminin laïque. Zoé était fouriériste, directrice des salles d'asiles, inspectrice des écoles de filles en 1847. Après 1860 et l'arrivée des proscrits français, la libre-pensée se développe et la Ligue de l'Enseignement belge est créée avant la française du même nom. C'est dans ce contexte qu'Isabelle Gatti de Gamond organise en 1864 un enseignement moyen non catholique à Bruxelles dans le cadre municipal. Cet enseignement s'étend aux degrés élémentaire et supérieur. Isabelle Gatti de Gamond est aussi à l'origine directe du mouvement féministe belge. Dès 1865, la presse se déchaîne contre les cours Gatti, mais l'avènement au pouvoir des libéraux en 1878 entraîne la création d'un ministère de l'Instruction publique et la suppression de l'enseignement religieux laissé au soin des familles. Même si le parti catholique revient au pouvoir peu après, les structures de défense de la laïcité sont en place. Avant les Amicales françaises, la Fédération des instituteurs belges fondée en 1868 est un véritable syndicat. Les institutrices belges ne sont, toutefois, pas assez nombreuses pour former comme en France un groupe spécifique féminin et elles n'ont pas de soutien parlementaire. Les Belges bénéficient pourtant d'un journal *Les Cahiers féministes*, qui paraît depuis 1895 auquel participe Marie Bonneval. Le journal est certainement le meilleur défenseur francophone de la laïcité. Mais après 1905, Marie Bonneval et Isabelle Gatti de Gamond ont plutôt l'étiquette de socialistes que de militantes de la laïcité.

Les féministes rattachées à l'Internationale socialiste sont antireligieuses. Seules les socialistes allemandes ont un groupe suffisamment important, un théoricien, August Bebel, et une porte-parole, Clara Zetkin. Celle-ci, à la Conférence des femmes socialistes à Brême en 1904, définit ce que devrait être l'enseignement en Allemagne : laisser la religion en dehors de l'école, délivrer un enseignement moral sans religion. Sa priorité va à l'éducation et à la conscience de classe des enfants de prolétaires.

Malgré la ressemblance entre le féminisme français et le féminisme belge, on peut considérer la laïcité des féministes, associée à la coéducation, comme une spécificité française avant 1914. Ceci à cause du poids de Pauline Kergomard dans le mouvement féministe mondial. Responsable de la section Education au sein du Conseil national des femmes françaises après 1905, c'est elle qui exprime, dans les publications du Conseil international des femmes⁹, un point de vue français sur les questions pédagogiques absolument différent de celui des autres pays.

La Grande Guerre met fin au conflit religieux et à la lutte laïque des institutrices françaises. Après avoir remplacé les hommes pendant la durée de la guerre, elles obtiennent en 1919, le même salaire que les instituteurs et la FFU se dissout. Mais il faudra attendre les années 1960 pour que leur combat-phare, la mixité scolaire, soit gagné dans la législation.

On a souvent mal jugé les féministes françaises, leur retard et leurs échecs. Ne devons-nous pas alors réfléchir à cette morale laïque que des hommes politiques ont imposée à des générations de filles en la calquant sur la morale chrétienne (catholique et protestante) ? N'a-t-elle pas été le frein à leur émancipation¹⁰ ? Le texte de Marguerite Bodin placé en exergue montre combien cette féministe, pacifiste, laïque était consciente de ses devoirs vis-à-vis de l'Etat républicain. Devoirs sans droits, pourrait-on s'étonner ! C'est bien ce que pensait Hubertine Auclert, il y a cent-vingt-cinq ans.

⁹ Le CIF a été fondé en 1888 au congrès de Washington. Le CNFF en fait partie depuis 1901.

¹⁰ Cf. Geneviève Fraisse sur la relation entre féminisme et moralisme au XIX^e siècle.

Pauline Roland (1804-1852), à l'avant-garde de la pensée associative chez les instituteurs

par Claude Tournier-Glad (docteur en sciences de l'éducation)

Peu connue des milieux socialiste et féministe actuels, Pauline Roland fait cependant partie de celles qui, au XIX^e siècle, ont voulu donner une image moderne de la femme ainsi qu'une conception affirmée de la citoyenne. Trop pauvre pour vivre librement dans une société qui idéalisait l'épouse confinée dans la sphère privée, trop engagée dans ses idées et ses actes pour faire face à la réaction qui a précédé et suivi le coup d'Etat de 1851, elle en a durement payé le prix. Emprisonnée puis déportée en Algérie, elle reviendra en France pour y mourir en 1852. Destin tragique mais pleinement assumé par cette femme encore jeune que tout destinait à une vie obscure et paisible en province.

Née le 7 juin 1805, à Falaise, Pauline Roland est d'origine petite bourgeoise. A la mort de son mari, sa mère avait repris le bureau de poste qu'il dirigeait. Désireuse de donner une bonne éducation à ses deux filles, Pauline et Irma, en vue de bien les marier, elle les avait mises en pension puis leur avait permis de parfaire leur instruction en faisant appel à un précepteur. Incontestablement, Pauline était douée pour les études : à l'âge où les jeunes filles ont des propos et des occupations frivoles, elle désirait apprendre, et, au contact de son précepteur, faisait connaissance avec les idées nouvelles qui se répandaient dans la société intellectuelle et l'élite ouvrière. En effet, le précepteur, M. Desprez, était non seulement amoureux de son élève, mais, fait déterminant, il était saint-simonien.

Une jeune fille instruite, une femme indépendante, une mère libre

Le saint-simonisme doit son nom à Henry de Rouvroy, comte de Saint-Simon (1760-1824),

le dernier des Encyclopédistes considéré aussi comme le premier des sociologues. Cet esprit original et fécond est le premier à avoir porté sur la société un regard critique ; persuadé que le fonctionnement de celle-ci ne dépendait pas du bon vouloir divin mais de celui des politiques et surtout, des économistes, il avait conçu une théorie plaçant le mérite par le travail au-dessus de celui fondé sur la naissance. Il était donc normal de retrouver parmi ses fils spirituels de jeunes hommes ayant foi dans le progrès : ingénieur, comme l'était son héritier moral Prosper Enfantin, banquier comme Pereire, médecin..., ainsi qu'une élite ouvrière comme le poète Dupont ou le compagnon-menuisier Agricol Perdiguier... Certaines de ces personnalités s'illustreront dans la construction des chemins de fer, le percement du canal de Suez en Egypte, la diffusion de journaux : favoriser la communication des hommes et des idées sous toutes ses formes est le maître mot des saint-simoniens.

Si la théorie paraissait claire pour l'avenir des hommes, elle était beaucoup plus floue pour celui des femmes et sujet de discorde entre les chefs de l'église saint-simonienne. En principe, l'égalité homme/femme en était le fondement ; dans les faits, les femmes, moins instruites que leurs compagnons et participant peu à la vie active du pays, avaient du mal à se faire reconnaître une autorité au sein du groupe. Néanmoins, certaines, moins ambitieuses que les hommes, ont été séduites individuellement par une doctrine dont elles ont fait un projet personnel avec tous les risques que cela comportait dans une société qui ne sublimait que la mère au foyer : être une femme libre dans ses passions et ses mœurs, indépendante financièrement et ouverte sur les problèmes du monde. Pauline Roland allait être de celles-là.

En 1832, rêvant d'une vie plus riche au contact des saint-simoniens parisiens avec qui elle a noué des relations épistolaires, elle se fait embaucher à Paris comme institutrice. Bientôt, elle collabore à l'un des premiers journaux féministes, *La Femme nouvelle*, rédigé par de jeunes ouvrières parmi lesquelles elle rencontre une autodidacte déterminée, Jeanne Deroin. Mais beaucoup plus instruite que la majorité des jeunes filles de l'époque, elle prend bientôt part à la rédaction d'articles d'histoire et de géographie pour *L'Encyclopédie nouvelle*, puis écrit pour la *Revue indépendante* où elle côtoie le journaliste et philosophe saint-simonien, Pierre Leroux. Elle traduit des ouvrages anglais, rédige des livres d'histoire pour enfants et publie des biographies plus représentatives de ses conceptions sociales : « *Pauline suit toujours le fil d'Ariane qui, à travers l'histoire, mène à la libération des hommes.* » (Edith Thomas, *Pauline Roland, socialisme et féminisme au XIX^e siècle*, 1956).

Cependant, dans le climat libre et romantique qui réunit hommes et femmes saint-simoniens, la vie sentimentale de Pauline prend une tournure compliquée.

Elle rencontre successivement deux hommes qu'elle aime et dont elle a trois enfants. Elle refuse de se marier avec le premier et laisse le second la quitter pour une autre : en bonne saint-simonienne, elle suit ses passions, respecte celles de ses conjoints en les dédouanant de leur responsabilité paternelle. Elle assume donc la lourde charge d'élever seule ses enfants qui portent son nom. Bien qu'elle soit une mère exemplaire, sa situation de mère-célibataire joue en sa défaveur auprès de sa sœur et de son entourage. De plus, Pauline a peut-être une vie intellectuelle riche, mais elle a un manque chronique d'argent ; ses amants ne participent guère à l'éducation des enfants et le métier de journaliste est aléatoire. Elle éprouve donc le besoin de se stabiliser. Aussi, en 1847, accepte-t-elle avec plaisir de suivre Pierre Leroux à Boussac, dans la Creuse, où il monte une imprimerie

grâce aux appuis moral et financier de son amie George Sand. On y imprime *L'Eclaireur de l'Indre*, journal local d'opposition. Pierre Leroux, inventeur du mot socialisme en 1834, est un penseur généreux et idéaliste, mais un industriel médiocre. Une vingtaine de personnes vivent à Boussac, en association de production et de consommation ce qui répond à l'idéal de leur fondateur : faire se côtoyer sur le lieu de travail les valeurs de liberté, égalité, fraternité, avec la fonction économique. C'est dans ce cadre que Pauline accepte en 1847 de diriger l'école de l'association. Elle y trouve à la fois la stabilité financière et la possibilité de concevoir et pratiquer l'éducation socialiste. La solidarité joue à plein dans la fonction éducative, conjuguant l'action collective et le savoir.

Mais l'histoire interrompt cette expérience. La révolution de février 1848 abat la monarchie, le Gouvernement provisoire proclame la Seconde République et Pierre Leroux abandonne son imprimerie de Boussac pour se faire élire député à la nouvelle assemblée élue au suffrage universel masculin. Cette élection, vécue par Pauline à Boussac, lui donne l'occasion de revendiquer le droit de vote pour les femmes : elle se présente à la mairie et fait consigner par écrit le refus du scrutateur d'accepter son bulletin (19 avril 1848). Par ce geste, Pauline affirme, comme son amie Jeanne Deroin qui s'était portée, en vain, candidate à Paris, l'importance qu'elle donne à la citoyenneté féminine.

L'association professionnelle à la conquête de la démocratie

L'imprimerie va mal, et en mars 1848, Pauline Roland quitte avec regret l'école de Boussac pour revenir à Paris. A la fin de la même année, elle intervient dans un banquet sur la question de l'éducation « *...un sujet qui lui tient à cœur : l'égalité de l'instruction des deux sexes et de toutes les classes sociales* » (Benoîte Groult, *Pauline Roland ou comment la liberté vint aux femmes*, 1991). Mais dans le même temps, elle a retrouvé ses activités de journaliste. En cette période,

la manifestation révolutionnaire qui l'intéresse au plus haut point est l'engouement associatif lié à la nouvelle loi que le gouvernement provisoire de la toute jeune république a votée en remplacement de la loi Le Chapelier (1791) interdisant les associations professionnelles. Dès mars 48, des centaines d'associations ouvrières ont immédiatement vu le jour dans la capitale. Pauline se livre alors à de véritables reportages sur le fonctionnement des associations parisiennes des différents corps de métiers masculins ou féminins, qu'elle publie dans le journal *La République*. Elle y brosse un rapide historique de l'association. Partant de l'association communale des bourgeois des XIII^e et XIV^e siècles, elle voit dans ce concept un mouvement historique irréversible, à l'origine de la destruction de la féodalité comme de celle de l'entreprise bourgeoise capitaliste. Chaque association est intéressante dans son mode de fonctionnement démocratique, mais seule ne peut espérer changer fondamentalement la condition ouvrière ; c'est en s'unissant que l'on peut atteindre ce but : « *Pauline, comme les saint-simoniens, comme Pierre Leroux, s'est toujours méfiée de la politique. C'est par l'organisation des travailleurs eux-mêmes que l'on arrivera à la transformation nécessaire de la société* » (Edith Thomas, 1956). Pauline retrouve Jeanne Deroin à la tête de la fédération d'une centaine d'associations ouvrières. C'est dans ce contexte qu'elle va créer l'Association fraternelle des instituteurs, institutrices et professeurs socialistes, dont elle devient la représentante à la fédération des associations ouvrières (Claude Tournier-Glad, *Eveil de l'identité sociale et politique de l'instituteur*, thèse).

Reconstruisons la situation qui a vu naître cette association : le 6 février 1849, Pérot, un maître d'internat libre fait paraître dans le journal de Proudhon, *Le Peuple*, une invitation à des collègues pour parler de la rémunération des heures d'enseignement ; suite à cet appel, une trentaine d'instituteurs et institutrices « libres », c'est-à-dire non rétribués par l'Etat, se retrouvent chez

Pérot. Ils ne se connaissent pas mais espèrent trouver ensemble réponse à un problème concret : comment échapper à la concurrence des congrégations et trouver un moyen pour que les heures d'enseignement soient mieux rétribuées. Après avoir fait le tour de la situation, le groupe se rend compte de son impuissance. Va-t-on se séparer sur ce constat d'échec ? De ce groupe inorganisé émerge alors une personnalité qui réoriente et cristallise l'intérêt de ceux qui allaient se séparer. C'est Pauline Roland dont un jeune instituteur destitué, Gustave Lefrançais, rapporte les paroles : « Si nous ne pouvons moins encore que les ouvriers mettre fin à nos souffrances par l'association, pour-quoi, puisque nous nous sommes rencontrés grâce à l'initiative du citoyen Pérot, n'en profiterions-nous pas pour examiner ensemble si notre enseignement est bien conforme à ce qu'il devrait être, étant donné les aspirations actuelles vers un état social plus équitable, plus soucieux de la liberté de ses membres, plus respectueux de leur dignité, plus vraiment égalitaire enfin ? » (Edith Thomas, 1956).

Tout est annoncé : le projet d'association dont les présents sont déjà virtuellement membres, la réflexion sur le contenu de l'enseignement dispensé, la recherche d'une amélioration matérielle et morale de la situation de l'instituteur.

Une vision moderne : éduquer l'homme et la femme de l'avenir

En 1849, voilà déjà seize ans que la loi Guizot sur l'enseignement primaire d'Etat a été mise en place par le ministre de l'Instruction et des Cultes de la Monarchie de Juillet. Des écoles de garçons ont été ouvertes dans presque toutes les communes, mais l'enseignement n'est ni gratuit, ni obligatoire, ni laïc. Les écoles normales d'instituteurs forment en internat de jeunes instituteurs issus du peuple. Lorsqu'ils sont nommés dans les villages, ils sont peu payés, très dépendants des autorités et du curé, déplacés ou renvoyés au moindre écart. C'est ce qui est arrivé au normalien Gustave Lefrançais, destitué

pour athéisme. Bien qu'instruit, l'instituteur reste donc un mineur. La Révolution de 1848 et la proclamation de la Seconde république lui ouvrent des perspectives nouvelles ; d'autant plus que l'ancien saint-simonien, Hippolyte Carnot, nouveau ministre de l'Instruction et des Cultes, lui redonne une dignité dans la nation en l'encourageant à former le citoyen que tout homme français est devenu en participant au suffrage universel. Mais la réaction est déjà en marche, le ministre est remplacé par le comte de Falloux, la répression commence à s'abattre sur les instituteurs qui ont osé prendre parti pour une République trop sociale.

Durant les mois qui suivent la rencontre de février, les protagonistes lancent un appel général aux instituteurs de France (par l'intermédiaire d'une presse ouvrière souvent socialisante), et fondent légalement leur association dont les 26 articles qui composent les statuts sont déposés à la Préfecture. Malheureusement, le fonctionnement de l'association sera de courte durée. Espionnés par la police, les dirigeants (pour la plupart socialistes républicains) sont arrêtés, proscrits ou emprisonnés, et au moment du coup d'Etat de 1851, l'association aura pratiquement disparu. Mais l'intérêt des traces de son fonctionnement réside dans le Programme d'éducation que les membres ont rédigé en commun et publié fin 49. Au travers de ce projet se révèlent déjà les aspirations fondatrices de la mentalité des instituteurs de la III^e République.

En premier, il n'est d'enseignement socialiste que républicain : les valeurs de liberté, égalité et fraternité en fondent la morale et sont enseignées dès le plus jeune âge. La scolarisation est ouverte également aux garçons et aux filles de 0 à 18 ans (date de la majorité), et divisée en six périodes de trois ans. A la crèche, les enfants sont sous la responsabilité conjointe des parents et des maîtres (à tour de rôle hommes ou femmes qui peuvent ainsi exercer une activité professionnelle). Dès la deuxième période appelée asile, (l'équivalent de l'école maternelle),

puis tout au long de sa scolarité, l'élève doit recevoir une éducation morale, intellectuelle, physique et « industrielle ». Outre les arts et la « gymnastique », l'apprentissage d'une langue vivante est souhaitable dès les petites classes. Les plus grands sont initiés aux langues mortes de façon facultative. L'enseignement professionnel prend une place importante durant la dernière période. En effet, il est rappelé que tous, garçons et filles doivent être formés à un (ou deux) métier(s) à la sortie de l'école, ces dernières n'étant pas uniquement vouées à un rôle maternel.

Reprenant l'esprit du projet de Carnot, l'école publique dirigée par l'Etat est assurée par des « fonctionnaires ». Même si l'esprit religieux baigne les discours de l'époque, cette école s'oriente vers la laïcité en n'enseignant aucun des dogmes religieux qui séparent les enfants dès les bancs de l'école. Aux côtés des maîtres, l'école socialiste prévoit une organisation parentale élue, décidant avec les enseignants, et pour toute la scolarité, de la moralité de l'enseignement et de l'orientation professionnelle des plus grands.

Résumons la philosophie de cette éducation avant-gardiste par cette citation présente dans l'exposé du programme de la dernière période : «... nous rendrons à la société un homme, un travailleur, un citoyen, largement instruit de ses devoirs, propre à les remplir dans leur plus haute et plus sainte expression » (Appel et programme d'enseignement de l'association fraternelle des instituteurs, institutrices et professeurs socialistes, 1849).

Pour des détracteurs objectifs, ce grand projet manquait de réalisme ; ni son coût, ni la formation des maîtres, ni la programmation à mettre en œuvre pour le réaliser n'étaient évoqués. Mais c'est l'idéal qu'il portait qui a condamné ses rédacteurs.

En effet, fait nouveau et inquiétant pour la bourgeoisie de l'époque, l'association lie son existence à la démocratisation scolaire : l'ambition d'ouvrir l'école à tous (bourgeois et

ouvriers), dans une conception intégrale, prend en compte la totalité de l'avenir de l'élève, créant le lien unissant de façon indissoluble l'émancipation de l'instituteur à celle de chaque enfant. Au delà de l'utopie du projet, le discours de l'association et du programme porte déjà en lui la triple volonté qui va guider la mise en place des organisations professionnelles enseignantes à venir : la solidarité pour parer de façon autonome aux aléas de la vie, la résistance à toutes les formes abusives de pouvoir de la part des autorités locales, administratives ou religieuses, et la prise de parole marquant l'engagement dans l'exercice même du métier.

Au cours des cent ans qui vont suivre et malgré la méfiance du pouvoir, la fondation des mutuelles et des syndicats d'enseignants participeront à cette émancipation dans une volonté petit à petit partagée par les instituteurs.

On ne peut nier le rôle fondamental que Pauline Roland a eu dans le fonctionnement de l'association. Il n'est qu'à lire les lettres qu'elle écrit de sa prison à son jeune collègue, Gustave Lefrançais lui-même en résidence surveillée. Même enfermée, elle suit le déroulement des réunions. Le fonctionnement démocratique et responsable de l'association y tient une grande place. Quant à l'esprit progressiste du programme, le pouvoir ne s'est pas trompé de cible. Entre la vie privée de l'accusée et la place de la femme dans l'éducation socialiste, il y avait trop de concordance pour que ses accusateurs n'en fassent pas mention à son procès : outrage à la morale, à la religion, à la liberté des familles justifiaient bien que Pauline apparaisse comme un exemple de déviance féminine dont l'acte d'accusation précise : « ...elle [la demoiselle Roland] professe depuis de longues années des

opinions socialo-communistes. Mère sans être mariée, elle est l'ennemie du mariage qui, soumettant l'obéissance de la femme à l'autorité du mari, consacre une inacceptable inégalité. Pour elle, chrétienne par la morale et non par le dogme, le Christ est un homme et non un Dieu. Sa religion repose toute entière sur le mot socialisme » (Edith Thomas, 1956).

Soupçonnée en plus de militer contre le coup d'Etat, Pauline Roland est condamnée à deux séjours dans la prison St Lazare (le premier de janvier à juillet 1851, puis de janvier à juillet 1852 pour le second). Cette dernière période est suivie d'une déportation de 5 mois en Algérie ; détenue à Oran dans des conditions difficiles avec d'autres prisonnières politiques et des prostituées, elle apporte son aide à ses compagnes d'infortune ; on l'isole alors à Sétif. Mais les autorités craignant l'intervention publique de son fils aîné Jean, lors de la remise des prix au Concours général dont il a obtenu le premier prix de discours latin, lui accordent la grâce impériale. Elle revient à Lyon pour mourir dans les bras de son fils.

Pour les opposants au Second Empire, ce destin tragique et immérité transformera Pauline Roland en héroïne à laquelle Verlaine, mais d'abord Victor Hugo, dédièrent chacun un poème :

*« Le genre humain était pour elle une famille,
Comme ses trois enfants étaient l'humanité.
Elle criait : progrès ! amour ! fraternité !
Elle ouvrait aux souffrants des horizons sublimes.
Quand Pauline Roland eut commis tous ces crimes,
Le sauveur de l'église et de l'ordre la prit
Et la mit en prison... » (Les Châtiments, 1852)*

Cécile Brunschvicg, femme, féministe, juive, face aux défis de l'intégration et de la neutralité religieuse

par Cécile Formaglio

Au sein de la tendance réformiste, républicaine et laïque du féminisme français auquel appartenait Cécile Brunschvicg, la question religieuse a été écartée du débat, « pour préserver une neutralité qui semblait la condition d'une solidarité entre les femmes¹¹ », ce qui explique que les militantes ont souvent été discrètes sur leurs convictions religieuses ou antireligieuses. Pourtant, Cécile Brunschvicg distinguait elle-même dans la mouvance du CNFF les protestantes, les catholiques et les laïques, écartant sciemment de cette description les « israélites » qui formaient le gros des troupes des laïques. C'est qu'en réalité, pour nombre d'entre elles et en particulier les protestantes, la foi a joué un grand rôle dans leur engagement et leur approche du féminisme¹². Cette assertion paraît moins évidente si on l'applique à Cécile Brunschvicg qui faisait partie du groupe des laïques ; il serait cependant insuffisant de conclure que ses origines juives n'ont eu aucun impact sur son engagement. La notion de laïcité même mérite d'être interrogée, car elle véhicule autant l'idée d'un anticléricalisme militant que celle d'une neutralité bienveillante à l'égard des religions. Quelle fut l'attitude de Cécile Brunschvicg vis-à-vis de la place des religions au sein du mouvement féministe ? Comment a-t-elle réagi face aux évolutions que connut le judaïsme dans les années 30 au moment où la diffusion des doctrines nazies influa sur le sort des juifs allemands et la représentation des juifs dans les autres pays européens ?

1. Cécile Brunschvicg : un exemple de franco-judaïsme

Une volonté d'intégration

Cécile Brunschvicg est née dans une famille juive originaire de l'Est de la France. En effet, avant de s'installer à Paris, la famille Kahn habitait Belfort jusque 1852 ou 1856¹³. La communauté juive d'Alsace et de Lorraine représentait alors 90 % des juifs installés sur le territoire français et était marquée par une résistance à l'assimilation et le maintien d'un fort particularisme juif¹⁴. Néanmoins, il est vraisemblable que pour la famille Kahn comme pour beaucoup de juifs émigrés, la migration à Paris a accéléré les processus d'assimilation aux modèles bourgeois. En tout cas, Cécile et Léon Brunschvicg, après leur mariage, s'installent dans le XVI^e arrondissement, lieu de résidence privilégié de la bourgeoisie parisienne. Faut-il voir dans ce choix la volonté de s'éloigner des pratiques de la communauté des juifs de l'Est qui se retrouvent plutôt dans les III^e et IV^e arrondissement de Paris dans la deuxième moitié du XIX^e siècle¹⁵ ? En effet, Cyril Grange, dans le cadre de son étude sur la répartition de la bourgeoisie juive dans l'espace parisien, lie le déménagement de celle-ci dans le XVI^e arrondissement, qui correspond à un éloignement des centres de la vie traditionnelle juive (VIII^e, IX^e et XX^e arrondissements), à une relative déjudaïsation de la frange bourgeoise de la population juive¹⁶. De même, les lieux de sociabilité fréquentés par le

¹¹ Florence Rochefort, « Contrecarrer ou interroger les religions », Eliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort [et al.] (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, L'Atelier/Les Éditions ouvrières, 2004, pp. 347-363, citation à la p. 348.

¹² Voir Geneviève Pujol, *Un féminisme sous tutelle : les protestantes françaises, 1910-1960*, Paris, les éditions de Paris, 2003.

¹³ Voir Juliette Aubrun, *Cécile Brunschvicg (1877-1946). Itinéraire d'une femme en politique*, mémoire de DEA, IEP Paris, 1992, p. 14.

¹⁴ Paula Hyman, « L'impact de la révolution sur l'identité et la culture contemporaine des juifs d'Alsace », Pierre Birnbaum (dir.), *Histoire politique des juifs de France*, Paris, Presses de la FNSP, pp. 21-38.

¹⁵ Avant son mariage, Cécile Brunschvicg habite boulevard Saint-Denis, puis elle emménage après son mariage dans le XVI^e arrondissement, d'abord villa Dupont, puis rue Schaeffer.

¹⁶ Cyril Grange, « La bourgeoisie juive à Paris sous la III^e République. Localisation et mobilité. », *Cahiers d'Histoire*, 1999, t. 44, n° 4, p. 645-673.

couple Brunschvicg, leurs cercles associatifs ou militants, creusets républicains d'intégration pour les minorités religieuses, dont le caractère laïque « exprime moins dans la plupart des cas, l'anticléricalisme que l'ouverture, que la tolérance politique et religieuse dans la lignée des Lumières ; bref l'adhésion de ses fondateurs aux valeurs républicaines¹⁷ » manifeste cette volonté de s'intégrer. C'est le cas de la Société des Visiteurs dont Léon et Cécile Brunschvicg font partie¹⁸, des universités populaires¹⁹, ou encore de l'Union pour la vérité²⁰. L'adhésion de Cécile Brunschvicg aux valeurs républicaines va de pair avec une grande admiration pour la Révolution française, qu'elle célèbre en 1939 en tant que membre du comité de la Révolution pour l'organisation de son 150^e anniversaire. De par sa volonté de s'intégrer à une République dont elle adopte avec ferveur les valeurs, de par le patriotisme très exigeant dont elle se revendique, Cécile Brunschvicg est ainsi très représentative de ce qui a été appelé le franco-judaïsme²¹ de ces juifs de l'Est, qui à partir du moment où ils ont accédé à la citoyenneté grâce aux lois de 1791, se sont transformés en militants dévoués de la chose publique, abandonnant leurs valeurs et leurs législations communautaires spécifiques.

Ce modèle d'intégration, exception française, a permis aux juifs d'accéder aux plus hautes fonctions de l'État, pour devenir ce que Pierre Birnbaum a appelé des « juifs d'État »²², dont Cécile Brunschvicg, par les fonctions qu'elle a exercées au sous-secrétariat d'État à l'Éducation Nationale est l'exemple même, juive d'État, au milieu de juifs d'État.

Avec quelle pratique religieuse ?

Il faut cependant nuancer cette représentativité car ce modèle intégrateur, s'il repose sur la séparation stricte des espaces publics et privés, offrait justement aux juifs la possibilité dans leur vie privée de demeurer fidèles à leurs propres traditions religieuses, et ce particulièrement au cours des divers cycles de leur vie personnelle. Or, Cécile Brunschvicg, quant à elle, a toujours affiché ses distances avec la pratique religieuse, se revendiquant « libre-penseuse²³ et laïque ayant élevé [ses] enfants hors de toute religion et leur donnant seulement des principes de moralité²⁴ », et en effet, ses fils n'ont jamais fait leur bar-mitsva et son enterrement n'a pas eu lieu en présence d'un rabbin. Or, dans la religion juive, la répartition des rôles au sein de la famille assigne à la femme l'éducation morale et reli-

¹⁷ Sandra Dab, « La philanthropie laïque, facteur d'intégration des juifs sous la III^e République », *Philanthropies et politiques sociales en Europe : XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Anthropos, 1994, p. 105-112, à la p. 109.

¹⁸ Organisation philanthropique fondée en 1896 sous le nom de *Société des Visiteurs pour le relèvement des familles malheureuses* par André Spire et Hervé Bazin, auditeurs au conseil d'État, anciens condisciples de l'École libre des sciences politiques, sur le principe de la visite des pauvres à domicile mais dont la laïcité est affirmée. Léon Brunschvicg est cité parmi les membres actifs dans S. Dab, « Bienfaisance et socialisme au tournant du siècle : la Société des visiteurs, 1898-1902 », dans Christian Topalov (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Editions de l'école des hautes études en sciences sociales, 1999, p. 223. Pour la participation de Cécile Brunschvicg à cette association, voir CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF518, Cécile Brunschvicg à la Baronne Léonina, s.d. Cette information est corroborée par le témoignage de Louli Sanua dans *Figures féminines 1909-1939*, éditions Siboney, 1949, p. 11-12.

¹⁹ Léon Brunschvicg anima la première série de discussion en mai, juin, juillet 1900 de l'université populaire de Rouen « la Coopération des idées ». Cf. Lucien Mercier, *Les Universités populaires et le mouvement ouvrier : 1899-1914*, thèse de 3^e cycle, Paris I, 1979, p. 251.

²⁰ Ce cercle d'intellectuels républicains, fondé en 1892 par Paul Desjardins, un catholique rallié, sous le nom d'Union pour l'action morale et qui prend ensuite le nom de l'Union pour la vérité, se veut ouvert à toutes les « bonnes volontés » - selon l'expression de ses fondateurs - laïques, chrétiennes, ou juives. Cécile Brunschvicg participa aux entretiens des 5^e, 6^e et 7^e séries de 1908 à 1911.

²¹ Ce terme désigne le modèle français d'intégration des juifs, « mode emblématique d'une émancipation relevant d'un universalisme égalisateur : il suppose donc la fin de l'ancienne « nation » juive et la relégation vers l'espace privé de toutes formes d'allégeances particularistes. » Cf. Pierre Birnbaum (dir.), *Histoire politique des juifs de France*, Paris, PFNSP, 1990, p. 11.

²² Pierre Birnbaum, *Les Fous de la République. Histoire politique des juifs d'État de Gambetta à Vichy*, Paris, Seuil, 1994.

²³ Les mots libre-pensée et libre-penseur peuvent avoir deux sens. Le premier, assez diffus, s'applique à ceux qui, ne reconnaissant d'autre autorité que celle de leur raison, s'affranchissent des croyances, des certitudes et des dogmes imposés. C'est la définition qu'en donne Albert Bayet dans son *Histoire de la Libre Pensée* (Paris, PUF, 1959). Le second renvoie à *La Libre Pensée* comme mouvement institutionnalisé, qui naît en France en 1848 et connaît son âge d'or entre 1880 et 1914. Cf. Jacqueline Lalouette, *La Libre Pensée en France : 1848-1940*, Paris, Albin Michel, 1997.

En l'absence d'indication de l'appartenance de Cécile Brunschvicg à ce mouvement, il semble qu'elle emploie le terme dans sa première acception. Et même si on peut observer une grande diversité dans les opinions religieuses des membres de *La Libre Pensée*, son caractère essentiellement anticlérical militant ne correspond pas à l'attitude de Cécile Brunschvicg.

²⁴ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF100, Cécile Brunschvicg à destinataire non identifié, membre du groupe UFSF du Quesnoy (Nord), 30 juin 1931.

gieuse des enfants ; « c'est la femme juive qui, à l'intérieur du foyer, perpétue la sensibilité juive et transmet les traditions et l'identité juives²⁵ ». Le choix d'éducation de Cécile Brunschvicg est donc particulièrement révélateur des distances qu'elle a prises avec la religion juive. Dans ce contexte, la célébration religieuse de son mariage avec Léon Brunschvicg dans l'une des plus grandes synagogues de Paris, la synagogue de la Victoire, le 23 mai 1899, en présence du Grand Rabbin de Paris Jacques-Henri Dreyfuss, peut surprendre²⁶. Juliette Aubrun avance plusieurs hypothèses pour l'expliquer : ce mariage religieux s'expliquerait par la présence de rabbins parmi leurs ancêtres ou par la volonté de démontrer le bien-fondé du combat dreyfusard à un moment de grande violence²⁷. Sur le plan religieux, cette cérémonie fait en tout cas figure d'exception dans la vie du couple Brunschvicg. Elle est certainement plutôt révélatrice, malgré le désir d'intégration qui survit chez les Brunschvicg après l'Affaire, de la persistance d'un sentiment de solidarité avec les juifs, qui s'est exprimé chez beaucoup de dreyfusards jusque-là assimilés et dont le judaïsme s'est révélé avec l'Affaire comme Victor Basch ou Theodor Herzl²⁸. Il ne faut donc pas conclure à un effacement complet de la judéité de Cécile Brunschvicg comme nous le verrons plus loin.

Place de la religion au sein du mouvement féministe

Un espace de neutralité

Adhérent aux valeurs de la République, Cécile Brunschvicg se montre en particulier très attachée aux lois laïques mises en place sous la Troisième République. Elle adhère à la con-

ception qu'elles induisent, celle de la séparation du religieux et du politique. Cela est manifeste dans sa façon de poser la question religieuse au sein du mouvement féministe. Cécile Brunschvicg, en raison même des statuts qui précisent que « l'action de l'UFSF est indépendante de tout parti politique et de toute opinion religieuse²⁹ » se refuse à professer en son sein une laïcité militante. La frontière n'est pas très nette entre neutralité et laïcité : elle signifie en fait que l'UFSF respecte les croyances de ses membres et que les questions religieuses ont été écartées du débat, et notamment la question de la pertinence du maintien ou non des lois laïques à l'école. Ainsi, lorsqu'un prêtre vient la rencontrer pour lui demander de prendre position sur le mariage des prêtres, car il estime que c'est une question qui concerne les féministes, Cécile Brunschvicg refuse d'ouvrir le débat, considérant qu'il ne concerne que les femmes catholiques³⁰. Ce refus d'aborder les questions religieuses est tactique : il est le seul moyen pour l'UFSF d'attirer à elles des femmes catholiques, qui sont nécessaires à la représentativité du mouvement, et de démontrer aux sénateurs réticents, radicaux essentiellement, qui mettent en avant l'argument du vote conservateur des femmes pour leur refuser leurs droits politiques, « que l'on [peut] être même religieux sans être réactionnaire³¹ ».

Les relations avec les autres confessions

Les catholiques sont donc les bienvenues à l'UFSF ; cependant, Cécile Brunschvicg accepte de travailler avec « les catholiques de foi, mais pas avec les catholiques qui s'occupent de politique³² ». Dans son esprit, la frontière est nette entre religion et cléricalisme et l'ouverture de

²⁵ Esther Benbassa, *Histoire des Juifs de France*, Paris, Seuil, 1997, p. 196.

²⁶ Voir Archives du Consistoire, synagogue de la Victoire, registre n° 6628, Kettouba n°3568, 23 mai 1899. Citée par J. Aubrun, *Op. cit.*, p. 22 ; p. 28.

²⁷ La grand-mère de Léon était la fille du grand rabbin de Paris Seligman et le grand-père de Cécile, chantre, était le petit-fils du grand rabbin de Verdun. Voir Juliette Aubrun, *Op. cit.*, p. 22.

²⁸ Françoise Basch, *Victor Basch. De l'affaire Dreyfus au crime de la milice*, Paris, Plon, p. 37.

²⁹ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF1, Statuts de l'UFSF, titre premier, art. 3, [après 1912]

³⁰ Cécile de Corlieu, *Carnets d'une chrétienne moderniste de 1898 à nos jours*, Paris, Privat, 1970, p. 31.

³¹ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF83, Cécile Brunschvicg à Mme Guillhot (membre du groupe UFSF de Tence), 2 mars 1936.

³² Dossier BMD, Congrès féministe international de Bruxelles, 1912, Article « Le Congrès féministe ».

l'UFSF aux catholiques ne s'adresse qu'à celles qui partagent ses valeurs républicaines. Cécile Brunschvicg considère d'ailleurs que le rôle de l'UFSF est d'éduquer les femmes à penser par elles mêmes, dans « un esprit libre », et la collaboration des femmes catholiques à l'UFSF doit leur permettre de se détacher de l'influence politique de l'Eglise : « Vous comprendrez que je tiens essentiellement à voir venir travailler avec nous des femmes catholiques qui ne sont pas contaminées par le cléricalisme. J'estime que nous faisons là du bon travail républicain, car après avoir travaillé avec nous, elles n'accepteront plus les yeux fermés les mots d'ordre de qui que ce soit. »³³

Dans cette optique, elle essaie au maximum de collaborer avec les autorités religieuses, comme l'archevêché de Paris³⁴, et de leur démontrer que l'action des féministes n'est pas en contradiction avec les principes catholiques, ce qui n'est pas compris de certaines organisations de femmes catholiques. La Ligue Patriotique des Françaises³⁵ est la plus virulente à l'égard de Cécile Brunschvicg et de l'UFSF : elle défend à ses membres de s'affilier à l'organisation et diffuse de manière confidentielle des tracts condamnant son action. En 1925 à Paris, puis en 1929 à Elboeuf, en 1934 à Annecy où elle perturbe une conférence de l'abbé Viollet donnée sous les auspices de l'UFSF³⁶, ce sont toujours les mêmes accusations fausses qu'elle porte contre Cécile Brunschvicg, dans des tracts puis dans la presse qui reprend ses informations. On lui reproche de vouloir nuire à la famille, de s'être prononcée en faveur de l'avortement mais

surtout on lui reproche cette neutralité, qu'elle réclame pour l'UFSF, « suspecte et d'autant plus dangereuse qu'elle camoufle des procédés et une doctrine anti-catholique qui se démasquent progressivement³⁷ », ainsi que ses liens supposés avec la franc-maçonnerie et son appartenance au parti radical qui « considèrent l'Eglise catholique comme une ennemie mortelle dont il faut se débarrasser à tout prix³⁸ ». De fait, les femmes catholiques sont relativement absentes de l'UFSF, ce qui justifie aussi que Cécile Brunschvicg tienne absolument à conserver auprès d'elle celles qui choisissent de ne pas écouter les recommandations des autorités religieuses. En 1933, lorsque les bulletins paroissiaux du diocèse de Poitiers multiplient leurs attaques contre l'UFSF, Cécile Brunschvicg demande aux membres des groupes du diocèse de soutenir la présidente du groupe de Niort, Mme Réchard et les autres femmes catholiques qui « ont le courage de tenir tête aux calomnies au risque de leur situation sociale³⁹ ». Ce sont deux conceptions de la religion qui opposent en fait Cécile Brunschvicg et les membres de l'UFSF aux militantes catholiques. Cécile Brunschvicg considère que la religion se réduit à la spiritualité et est une pratique privée, alors que la Ligue Patriotique des Françaises refuse précisément cette sécularisation de la société. Cependant, la volonté de Cécile Brunschvicg de respecter la foi catholique de ses membres ne peut être remise en cause : elle rend souvent hommage aux valeurs chrétiennes « de bonté, de charité et d'union » et se revendique d'un certain christianisme dans son action sociale : « Ce fut

³³ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF64, Cécile Brunschvicg à Mme Lagueugnère (membre du groupe UFSF de Thouars), 28 décembre 1932.

³⁴ « Je vous rappelle, Monseigneur, que sur votre demande j'ai retiré de la manchette de *La Française* le mot « journal d'éducation » afin que ce geste soit comme un symbole de notre désir d'entente et de conciliation. », CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF117, Cécile Brunschvicg à Mgr Courbe, 9 février 1935. Mgr Courbe a fondé en 1931 l'Association Catholique française, destinée à coordonner toutes les associations catholiques.

³⁵ Ligue de femmes catholiques, née en mai 1902, de la scission de la section parisienne de la Ligue des Femmes Françaises qui avait été créée pour lutter contre les mesures anticléricales de la loi de juillet 1901. Les deux associations, qui se refondent en 1933, cherchaient à grouper les femmes pour défendre la civilisation chrétienne, la famille contre l'émancipation féminine et le développement d'une société sécularisée. Voir Odile Sarti, *The Ligue Patriotique des Françaises, 1903-1933: a feminine Response to the Secularization of French Society*, New York, London, Garland Publishing, 1992, 311 p.

³⁶ Conférence du 21 décembre 1934 portant sur « l'union des forces spirituelles féminines en vue de l'éducation de la jeunesse ». Abbé Jean Viollet (1875-1956), prêtre du diocèse de Paris, fondateur de l'Association du mariage chrétien.

³⁷ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF198, Copie d'un tract.

³⁸ *L'Etoile du foyer. Bulletin de la Ligue catholique des femmes françaises d'Annecy*, « Ne vous laissez pas laïciser », mars 1935.

³⁹ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF64, Cécile Brunschvicg à Mme Lagueugnère, 21 janvier 1933.

la gloire du christianisme [...] en faisant appel à l'amour des hommes et à leur altruisme, d'avoir instauré un esprit nouveau ; esprit de charité et d'entraide qui anime aujourd'hui encore tous ceux qui ont conscience de leurs responsabilités et de leurs devoirs sociaux⁴⁰. » C'est que la morale qui la guide est directement inspirée des valeurs chrétiennes, et « dans sa pensée le spiritualisme et la moralité [sont] aussi bien le fait des croyants que des libres penseurs⁴¹. » Sur le plan religieux même, elle est donc loin d'afficher un athéisme militant mais le fait qu'elle se revendique libre-penseuse sous-entend qu'elle « reconnaît à chacun le droit de défendre ses idées philosophiques ou morales » et se prononce par exemple en faveur du droit de vote des congrégations de femmes au nom de leur droit à défendre leur foi⁴².

À l'égard des protestantes, Cécile Brunshvicg ne déploie pas de propagande particulière⁴³. En effet, beaucoup plus que les catholiques, les protestantes adhèrent spontanément à l'UFSF, dont elles forment le gros des troupes avec les militantes juives. Les élites du féminisme réformiste se confondent avec les élites politiques du régime et beaucoup d'entre elles sont aussi venues à la lutte suffragiste par l'action philanthropique au sein du CNFF où elles étaient surreprésentées.

Au sein du mouvement féministe, Cécile Brunshvicg appartient donc à un courant modéré, représenté en particulier par les féministes protestantes pour qui les questions religieuses ne doivent pas intervenir dans les débats et qui considèrent la laïcité comme « une volonté de neutralité de l'espace public, indépendant de toute religion mais garantissant

les libertés religieuses⁴⁴ », à l'image des associations auxquelles elle appartient.

3. Face à la montée du fascisme : le bouleversement du statu quo

Comme pour beaucoup de juifs, l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne constitue pour Cécile Brunshvicg une rupture. La mise en place d'un antisémitisme d'État en Allemagne semble devoir remettre en cause l'idée que les Israélites français se faisaient de la force de leur modèle intégrateur et leur fait craindre la montée de l'antisémitisme en France. Cécile Brunshvicg redéfinit elle aussi ses relations avec la religion juive et renoue à cette occasion avec la communauté juive parisienne.

L'aide aux émigrés allemands

En 1933, les premières mesures antisémites prises par Hitler, et notamment les premiers boycottages des commerces juifs, provoquent l'émigration de milliers de juifs en direction des pays européens. Selon des statistiques sujettes cependant à caution, 30 000 juifs en provenance d'Allemagne auraient ainsi choisi la France en 1933⁴⁵. Devant l'ampleur de la tâche, la direction du Comité Central d'Assistance aux Émigrés juifs, chargé d'accueillir les réfugiés d'Europe centrale et orientale depuis 1928, décide en avril 1933 de créer, pour les réfugiés juifs d'Allemagne, un comité spécial qui prend le nom de « Comité d'aide et d'accueil aux victimes de l'antisémitisme en Allemagne », patronné par des personnalités françaises juives ou désireuses de lutter contre l'antisémitisme comme le rabbin Lévy⁴⁶, André

⁴⁰ CAF, Fonds Brunshvicg, 1AF361, Brouillon de discours.

⁴¹ *La Française*, « Congrès national de l'UFSF », 7 juillet 1934.

⁴² CAF, Fonds Brunshvicg, 1AF83, Cécile Brunshvicg à Mme Guilhot (membre du groupe UFSF de Tence), 2 mars 1936.

⁴³ J'ai repéré une seule occurrence de conférence faite dans le milieu protestant : le 29/04/29 à Rouen. CAF, Fonds Brunshvicg, 1AF118, Cécile Brunshvicg à une destinataire non identifiée, 11 avril 1929.

⁴⁴ Florence Rochefort, *Op. cit.*, p. 349.

⁴⁵ Chiffre cité dans Jean-Baptiste Joly, « L'aide aux émigrés juifs : le comité national de secours », dans Gilbert Badia, Jean-Baptiste Joly, Jean-Philippe Mathieu (et al.), *Les Bannis de Hitler : accueil et luttes des exilés allemands en France : 1933-1939*, Paris, Études et documentation internationales, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1984, pp. 37-64. C'est de cet article principalement que je tire les renseignements sur l'organisation du comité national.

⁴⁶ Isaac Lévy, grand rabbin de Bordeaux, puis grand rabbin de Paris.

Honnorat⁴⁷, Justin Godart⁴⁸ et Paul Painlevé⁴⁹. Cécile Brunschvicg décide dès cette époque de collaborer à l'activité du nouveau comité, dont les services commencent à s'organiser convenablement à la mi-mai, lorsque celui-ci s'installe dans le quartier de l'Opéra.

La création d'un service social

Dès le 15 avril 1933, celle-ci avait annoncé dans *La Française* la création d'un Comité d'Entr'aide Sociale et lancé un appel « à tous les Français de toutes religions, révoltés des brutalités des nazis et désireux d'apporter quelque réconfort aux victimes des persécutions hitlériennes »⁵⁰, prêts à accueillir ou à nourrir des réfugiés, à leur donner des situations au pair. Le 20 mai Cécile Brunschvicg convoque chez elle les personnes désireuses de collaborer au travail déjà entrepris par le comité d'accueil et il est décidé au cours de cette réunion d'établir cette collaboration en créant un service social, réunissant des visiteuses bénévoles chargées d'entrer en contact avec les réfugiés⁵¹. Le travail s'organise rapidement : le service social s'attache « à trouver des hôtels accueillants et bon marché » et « des repas dans des bonnes conditions », et à « organiser des visites à domicile » dans les hôtels logeant des réfugiés. Cependant, Cécile Brunschvicg qui éprouve rapidement des difficultés à organiser ces secours s'adresse d'abord à Justin Godart puis à Camille Chautemps⁵² alors ministre de l'Intérieur pour obtenir des instructions officielles :

« Nous rencontrons à l'heure actuelle dans l'opinion publique des courants si différents que nous aurions besoin les unes et les autres

de directives précises. [...] Nous estimons que si nous laissons entrer en France des réfugiés il faut s'en occuper et les aider à trouver du travail. La philanthropie n'aura qu'un temps, les fonds s'épuiseront vite et nous ne pouvons pourtant pas laisser chez nous des personnes auxquelles nous ne fournirons plus de fonds et auxquelles on ne permettrait pas de trouver du travail. [...] Nous n'ignorons pas nous-mêmes que la question du placement est extrêmement délicate, nous nous rendons même très bien compte que le placement d'un certain nombre d'Allemands chez nous, pourra provoquer de nouvelles arrivées, mais que faire⁵³. »

Elle s'interroge sur la nécessité d'établir une réglementation des entrées, qui ferait une distinction entre les Polonais émigrés pour des raisons économiques et les Allemands privés de leur emploi « pour des questions politiques ou des questions de race ». Elle déplore également le manque de coordination entre les différentes personnes « de bonne volonté », « paralysées par un manque de direction » : « Il manque un chef qui prenne courageusement des initiatives et qui sache organiser un certain nombre de services pour les réaliser. [...] Il faudrait, je crois, faire appel à un certain nombre de compétences et établir un plan d'ensemble d'accord avec les pouvoirs publics⁵⁴ ».

Ses inquiétudes rencontrent celles des dirigeants des autres œuvres d'assistance : les 14 et 22 juin, un « Comité national de secours aux victimes de l'antisémitisme en Allemagne » est organisé sous la présidence du baron Robert de Rothschild⁵⁵, qui fédère toutes les organisations d'aide aux réfugiés juifs ; il dispose

⁴⁷ André Honnorat (1868-1950), député des Basses Alpes de 1910 à 1921, sénateur des Basses Alpes de 1921 à 1945.

⁴⁸ Justin Godart (1871-1956), homme politique, membre du parti radical, député du Rhône de 1906 à 1926, sénateur du Rhône de 1926 à 1940, plusieurs fois ministre.

⁴⁹ Paul Painlevé (1863-1933), mathématicien, député de la Seine de 1910 à 1928, député de l'Ain de 1928 à 1933, président du Conseil à plusieurs reprises.

⁵⁰ *La Française*, « Aux familles allemandes persécutées : un Comité d'Entr'aide sociale », 15 et 22 avril 1933.

⁵¹ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF520, procès verbal de la réunion du service social du comité d'accueil.

⁵² Camille Chautemps (1885-1963), homme politique, membre du parti radical, député d'Indre-et-Loire de 1919 à 1928, député du Loir-et-Cher de 1929 à 1935, sénateur du Loir-et-Cher de 1934 à 1941.

⁵³ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF520, Cécile Brunschvicg à Justin-Godart, Paris, 3 juin 1933.

⁵⁴ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF520, Cécile Brunschvicg à André Honnorat, Paris, 16 juin 1933.

⁵⁵ Robert de Rothschild (1880-1946), vice-président du Consistoire israélite de Paris.

de moyens financiers énormes, d'un personnel nombreux et devient le seul interlocuteur officiel du gouvernement pour les problèmes de l'émigration allemande. Le service social organisé par Cécile Brunschvicg devient alors la Commission de service social et médical de la nouvelle organisation. Sur le modèle des organisations philanthropiques auxquelles elle a l'habitude de participer, ce service social, dont elle assure la présidence, est divisé en six sections différentes. Il réunit 45 membres actifs, dont environ 70 % sont des femmes appartenant majoritairement à la bourgeoisie juive⁵⁶ et collabore avec d'autres associations comme l'Entr'aide Européenne. Il est difficile d'évaluer l'importance que prend ce service dans l'organigramme du comité national⁵⁷ et l'ampleur du rôle de Cécile Brunschvicg. Il semble toutefois qu'elle ait assisté aux réunions des diverses commissions du comité national et à celles du comité exécutif⁵⁸, véritable organe de décision du comité, dirigé par Robert de Rothschild et que ce dernier lui ait confié d'importantes responsabilités⁵⁹. Quoi qu'il en soit, elle travaille en étroite collaboration avec la direction du comité, et notamment avec son secrétaire général, Raymond Raoul Lambert, rédacteur en chef de *L'Univers Israélite* entre 1935 et 1939, chargé d'appliquer les directives du comité exécutif et d'assurer les relations avec les différentes administrations. Quelques années plus tard, après son passage au ministère de l'Éducation Nationale, elle pèsera de toute son influence auprès de Léon Blum et fera obtenir à Lambert

la Légion d'honneur pour ses services rendus à la « cause juive »⁶⁰.

Pourquoi s'engager ?

L'évaluation de l'ampleur de l'aide apportée aux réfugiés allemands par la communauté juive française diverge selon les historiens. Rita Thalmann, à la suite de Maurice Rajsfus⁶¹, brosse un tableau assez critique des Français israélites entre 1930 et 1940, tandis que Jean-Baptiste Joly considère que leur action au sein des comités d'assistance avait surtout pour but de « maintenir une situation de monopole d'influence au sein des différentes communautés juives de France et [...] d'éviter des manifestations politiques dont ils craignent d'être en fin de compte les victimes⁶² », les émigrés n'étant qu'un enjeu secondaire dans les luttes d'influence qui opposent à Paris la communauté plutôt conservatrice et embourgeoisée, bien intégrée et la communauté composée de juifs venus en France à une date plus récente. Au contraire, les études plus récentes, tout en soulignant aussi la gêne ressentie par la communauté française devant ces réfugiés étrangers et sa crainte de voir se développer l'antisémitisme, montrent l'ampleur de l'élan de solidarité qui a permis de récolter entre 1933 et 1936 près de 15 millions de francs⁶³.

Dans le cas de Cécile Brunschvicg, son action est d'abord dictée par un sentiment de solidarité envers les juifs, même si elle refuse la notion de race, au nom de laquelle ont été prises les mesures antisémites en Allemagne, comme

⁵⁶ Sections travail, enfance, vestiaire, alimentation, enquêtes et visites, médecins. Cf. CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF520, Liste des membres de la commission de service social et médical, s.d.

⁵⁷ Les archives du Comité national se trouvent dans les archives du Leo Baeck Institute à New York.

⁵⁸ Raymond Raoul Lambert la convoque à une réunion du comité exécutif par une lettre du 15/12/1933. Cf. CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF520, Raymond Raoul Lambert à Cécile Brunschvicg, 15 décembre 1933.

⁵⁹ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF520, Cécile Brunschvicg à Renée Lévy, 27 octobre 1933 : « Ce que vous ne savez peut-être pas c'est qu'en ce moment M. Robert de Rothschild m'a remis à peu près la totalité de la direction entre les mains, parce que cela ne marchait pas. J'espère pouvoir remettre cela d'aplomb avec des personnes de bonne volonté, mais la tâche est dure. »

⁶⁰ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF531, Cécile Brunschvicg à Léon Blum, Paris, 30 novembre 1937.

⁶¹ Rita Thalmann, *Être femme sous le III^e Reich*, Paris, Laffont, 1982, 275 p. ; Maurice Rajsfus, *Sois juif et tais-toi ! 1930-1940, les Français israélites face au nazisme*, Paris, Etudes et documentation internationales, 1981.

⁶² J.-B. Joly, *Op. cit.*, p. 45

⁶³ Diane Afoumado, « Les relations entre « les Israélites français » et les Juifs immigrés dans les années trente », *Revue d'histoire de la Shoah, le Monde juif*, mai-août 1999, n° 166, pp. 121-143.

elle l'explique à plusieurs reprises : « Si j'ai pris pourtant cette chose en mains, c'est que j'estime qu'un Français ou une Française Juif doit ressentir l'affront qui a été fait à un Allemand persécuté en tant que juif et je regrette que plus de personnes n'aient pas eu le même sentiment que moi-même. Une grande partie de la colonie juive n'a rien voulu savoir, moitié par égoïsme, moitié parce qu'elle ne voulait pas donner d'argent.⁶⁴ »

Mais par ailleurs, ses motivations sont aussi philanthropiques. Elle veut aussi mettre en avant que cette action, en dehors même de toute question de confession, relève d'un devoir de solidarité. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, elle a fait sienne certaines valeurs du judéo-christianisme et c'est dans un « esprit » chrétien qu'elle désire agir, dans un esprit altruiste : « Je crois [...] que dans les grands cataclysmes, la seule règle qui doive nous guider est celle-ci : faire aux autres ce que nous aurions voulu qu'ils fassent pour nous-mêmes si nous avions été à leur place⁶⁵. »

L'action de Cécile Brunshvicg

Par l'intermédiaire des autorités militaires, le Comité national obtient, en juillet 1933, l'autorisation d'installer les émigrés dans trois casernes désaffectées à la périphérie de Paris (Porte d'Italie, Porte d'Orléans, Saint-Maur) et dans un ancien hôpital, Porte de la Villette. Dans chacun des bâtiments seront hébergées entre 100 et 300 personnes, de l'été 1933 au printemps 1934. Seul le bastion (c'est le nom qu'on donnera à ces anciennes casernes) de la Porte d'Italie restera ouvert jusqu'à la fin de juillet 1934. La Commission de Cécile Brunshvicg se préoccupe à ce moment essentiellement de l'amélioration des conditions matérielles de vie

dans ces bastions, qui à l'époque furent l'objet de nombreuses descriptions critiques dans la presse et de la part des autres organisations de secours. Elle fait appel à une surintendante pour superviser l'organisation générale des bastions et sa commission s'occupe de « l'amélioration du couchage et de la nourriture, de l'organisation du travail et de la création de services annexes [...] : infirmerie, salle d'isolement, vestiaire, garderies, foyer, organisation de cours de français, etc... ». Elle souhaite « relever le moral des émigrés, [...] leur faire comprendre que la vie peut encore redevenir normale pour eux et qu'ils ont encore le droit d'espérer en l'avenir⁶⁶. » Sa commission organise aussi un service d'aide aux enfants qui organise des colonies de vacances pour les enfants des émigrés.

À la tête de la commission, elle en assure le fonctionnement général et ne s'occupe qu'à l'occasion de cas personnels, tâche qu'elle délègue à ses collaboratrices, dans un souci d'efficacité. Elle distribue des subventions aux différentes associations qui travaillent avec elle, s'occupe des négociations auprès du ministère du travail pour l'obtention de cartes de travail pour les jeunes filles allemandes qu'elle cherche à placer dans des familles françaises comme jeunes filles au pair⁶⁷ et assure la coordination de l'action de sa commission avec le comité national. Sans remettre en cause la politique officielle du comité national qui est celle de la France comme pays tremplin, qui doit accueillir seulement de manière transitoire les réfugiés qu'elle ne peut intégrer au sein de son système économique en crise, Cécile Brunshvicg s'efforce de trouver des solutions qui ne fassent pas concurrence aux travailleurs français.

Parallèlement, elle s'est aussi occupée du placement des intellectuels allemands. Elle rencontre

⁶⁴ CAF, Fonds Brunshvicg, 1AF520, Cécile Brunshvicg à Mlle Renée Lévy, 27 octobre 1933.

⁶⁵ CAF, Fonds Brunshvicg, 1AF93, Cécile Brunshvicg à Jean Gaide, 25 avril 1933.

⁶⁶ CAF, Fonds Brunshvicg, 1AF520, Rapport d'activité de la commission de service social du Comité National d'Aide aux Réfugiés Allemands de Cécile Brunshvicg, s.d.

⁶⁷ CAF, Fonds Brunshvicg, 1AF520, Cécile Brunshvicg à M. Picquenard, Paris, le 23 décembre 1933.

à Paris au printemps 1933 Marie Ginsberg, représentante du Comité international pour le placement des intellectuels émigrés, basé à Genève et l'aide avec sa collaboratrice Adrienne Vavasseur à mettre en place un comité en lui obtenant la caution de certaines personnalités⁶⁸. Le comité de Genève fournit ainsi au Comité français des fonds, qui sont employés à la rémunération des intellectuels allemands émigrés placés en surnombre dans les instituts français. En ces circonstances, les solidarités féministes jouent aussi. Les amies allemandes de Cécile Brunswick lui recommandent certaines de leurs compatriotes licenciées mais cette dernière ne peut le plus souvent que donner des contacts et déplorer son impuissance⁶⁹.

La lutte contre l'antisémitisme

Officiellement, l'action du Comité national doit se limiter à la philanthropie et Cécile Brunswick ne souhaite pas elle-même donner une envergure politique à sa commission mais limiter son rôle à l'action sociale⁷⁰, elle éprouve cependant rapidement la nécessité de lutter contre « cette forme larvée de l'antisémitisme qui consiste à faire porter aux juifs la responsabilité de tout ce qui ne va pas, un peu comme nos sénateurs [...] qui font toujours porter aux femmes la responsabilité de ce qui ne va pas dans les autres pays⁷¹ » qui se répand rapidement en France et elle effectue à titre personnel de nombreuses démarches auprès de directeurs de journaux pour protester contre la tonalité antisémite de certains articles qu'ils font paraître. Elle écrit ainsi de juin à décembre 1933 aux

directeurs de *L'Aube*, du *Témoin* entre autres et obtient de Marc Sangnier qu'il fasse paraître dans *L'Éveil des Peuples* du 24 décembre 1933 un article où elle fait le point sur l'aide apportée aux réfugiés allemands, pour prévenir les reproches des antisémites⁷². Finalement, elle s'adresse au président du Comité National et lui soumet l'idée d'organiser « une sorte de « Comité de Vigilance » pour surveiller la presse, la littérature, le théâtre, les conférences, l'action des différents groupes mi-littéraires, mi-politiques [...] pour arrêter des campagnes dangereuses, des mouvements d'opinion tendancieux, [...] contrebalancer enfin l'action des journaux ou des groupes subventionnés par la propagande hitlérienne⁷³. »

Elle n'échappe pas elle-même aux attaques antisémites. Sa participation au gouvernement du Front populaire en 1936 la désigne tout particulièrement à la vindicte des tenants de l'antisémitisme politique, qui devant l'accès de nombreux juifs à des emplois supérieurs de la fonction publique, dénoncent un Etat républicain qui serait devenu tout entier juif, la fiction d'une « République juive »⁷⁴. De fait, le gouvernement de Léon Blum a été particulièrement visé par Maurras et toute la droite radicale ; Cécile Brunswick elle-même a souvent été citée dans les listes de personnalités juives censées entourer Blum, parues dans la presse à ce moment-là en nombre incalculable. Tracts, caricatures⁷⁵, chansons ou poèmes satiriques se multiplient pour dénoncer le gouvernement Blum et n'épargnent pas Cécile Brunswick. Ces attaques continuent bien après la chute

⁶⁸ Jean-Philippe Mathieu mentionne ce « Comité Vavasseur » parmi les organes de secours aux intellectuels juifs allemands fonctionnant à Paris en 1933 dans Jean-Philippe Mathieu, « Sur l'émigration des universitaires », dans Gilbert Badia, Jean-Baptiste Joly, Jean-Philippe Mathieu (et al), *Les Bannis de Hitler : accueil et luttes des exilés allemands en France : 1933-1939*, Paris : Études et documentation internationales ; Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1984, p. 133-167, à la p. 155.

⁶⁹ « Nous sommes très découragées ici, car nous ne pouvons pas faire tout ce que nous voulons pour les émigrés allemands ; les intellectuels sont pour ainsi dire impossibles à caser », CAF, Fonds Brunswick, 1AF182, Cécile Brunswick à Aenine Lowenthal, 25 juillet 1933.

⁷⁰ CAF, Fonds Brunswick, 1AF520, Cécile Brunswick au président du comité d'aide aux victimes du fascisme hitlérien, 15 juillet 1933.

⁷¹ CAF, Fonds Brunswick, 1AF520, Cécile Brunswick à Camille Chauvtemps, ministre de l'Intérieur, Paris, 13 juin 1933.

⁷² Cet article paru sous forme de réponse à un article de Suzanne de Callias paru dans *L'Éveil des Peuples* du 17/12/1933 est édité en annexe.

⁷³ CAF, Fonds Brunswick, 1AF520, Cécile Brunswick au président du Comité national, Paris, 3 décembre 1933.

⁷⁴ Pierre Birnbaum, *Un mythe politique : « La République juive »*, Paris, Gallimard, 1995.

⁷⁵ Juliette Aubrun a repéré des caricatures dans les numéros de *Gringoire* du 10 juillet 1936, du 2 octobre 1936, du 26 février 1937, de *Paris-Soir* de janvier 1937. Voir J. Aubrun, *Op. cit.*, Annexes.

du gouvernement Blum. En 1938, on peut lire sur un tract d'extrême droite : « Comprenez vous entre quelles mains, avec la bande juive des BLUMZAY-BRUNSCHWIG [sic], vous et votre Patrie êtes tombés ⁷⁶ » et les *Cahiers de la France nouvelle* dénoncent aussi la curée des juifs sur les postes gouvernementaux : « A nous toutes les places ! clamaient pleins de convoitise les Zay, les Moch, les Abraham et les Brunswig [sic] ⁷⁷ ». Cécile Brunschvicg est aussi victime d'attaques directes. Lors d'un voyage officiel à Strasbourg, des étudiants antisémites défoncent les portes, lancent des bombes lacrymogènes et des boules puantes dans le hall de l'Université où elle fait une conférence, l'empêchant ainsi de parler ⁷⁸. Le projet du gouvernement de modifier le régime de scolarité de l'Alsace-Lorraine a réveillé l'antisémitisme de la population catholique. Au sein du mouvement féministe aussi, des tensions se font jour. En 1937, à l'occasion d'un discours qu'elle prononce lors d'une conférence d'étude organisée par la LIFPL à Zurich, un fasciste lui lance un œuf en criant « Nous ne voulons pas de juifs », forçant l'AISF à annuler une conférence prévue en Pologne peu après, par peur d'attaques similaires ⁷⁹.

Face à ces attaques, Cécile Brunschvicg préfère garder le silence. Elle ne fait nulle mention dans sa correspondance de ces incidents.

« Français d'abord »

Il est certain que la diffusion des théories nazies et la montée de l'antisémitisme en France ont provoqué un bouleversement de la relation que

Cécile Brunschvicg entretient avec la religion juive. Sa judéité redevient un élément dont elle se revendique pour affirmer sa solidarité avec les Allemands persécutés. Mais cette identité, elle ne la considère pas comme première. On pourrait très bien appliquer à Cécile Brunschvicg ce que Françoise Collin dit à propos d'Hannah Arendt : « si elle pense et agit à partir de son inscription juive, dans une époque où celle-ci prend un sens radical, elle ne considère pas que cette inscription puisse être le déterminant d'une vision du monde ⁸⁰. » Pour Cécile Brunschvicg, son identité est française et non juive. Alors que jusqu'à présent l'influence sur ses convictions du modèle intégrateur du franco-judaïsme ne pouvait être qu'induite, elle s'en revendique désormais dans les journaux et dans sa correspondance ⁸¹. C'est au nom de ce modèle assimilateur que Cécile Brunschvicg refuse les notions de race et de peuple juifs. Elle l'affirme avec conviction : le judaïsme est une religion, « il n'y a que des Français qui sont nés juifs, comme d'autres sont nés chrétiens ⁸² » et ne peut en aucun cas être assimilé à une patrie :

« Je peux vous affirmer que dans le travail que je fais et que je peux comparer avec celui que je faisais avec les réfugiés français j'ai le sentiment très net que je travaille pour des étrangers et non pour des personnes qui ont la même patrie que moi. [...] Je les sens très souvent loin de ma pensée et de ma façon de voir. C'est vraiment quand je suis avec les Français que je me sens chez moi ⁸³. »

⁷⁶ Cité par Pierre Laborie, *L'Opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990, p. 343.

⁷⁷ *Cahiers de la France nouvelle*, « Les Juifs en France », n° 1, p. 16. Cité par Pierre Birnbaum, *Un mythe politique... op. cit.*, p. 320 qui cite aussi *L'Oranie populaire*, 29 mai 1937, hebdomadaire algérien fédéral officiel du PPF.

⁷⁸ *La Française*, 6 mars 1937 ; *Centre de documentation et de vigilance*, 4 mars 1937.

⁷⁹ L. Rupp, *Op. cit.*, p. 57.

⁸⁰ Françoise Collin, « Point de vue grec et point de vue juif : Hannah Arendt », dans Liliane Kandel (dir.), *Féminismes et nazisme*, Paris, Odile Jacob, 2004, pp. 109-120, à la p. 109.

⁸¹ Voir son article « Français d'abord », paru dans *La Française* du 21 octobre 1933, ensuite publié dans *L'Univers*.

⁸² CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF309, Cécile Brunschvicg à un directeur de journal non identifié, 29 novembre 1933.

⁸³ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF520, Cécile Brunschvicg à Mlle Renée Lévy, 27 octobre 1933.

Pour elle, comme pour Hannah Arendt, « le » juif n'existe pas et elle souligne avant tout les divergences politiques et philosophiques des juifs⁸⁴.

Comme ses contemporains, elle éprouve de fait une gêne et une relative incompréhension face aux juifs de l'Est qui ont gardé leurs traditions ancestrales mais refuse que cette incompréhension justifie leur rejet. Les impressions qu'elle a ressenties en visitant le ghetto de Cracovie lors d'un voyage qu'elle fait en Europe de l'Est en 1934 sont à cet égard exemplaires :

« Je pense [...] qu'il y a des traditions qui, à l'heure actuelle, ne sont plus de mise et qu'il faut supprimer car elles restent le reliquat du passé [...]. Comme je vous l'ai dit hier, j'ai été moi-même à Crakovie [sic], j'ai visité le quartier juif et j'y ai vu bien des choses qui m'ont déplu, mais si j'avais un article à faire, en même temps que j'aurais montré ce qui m'a déplu, j'aurais montré aussi les qualités d'endurance et de résistance qu'ont éprouvé [sic] ces malheureux persécutés de toute part et qui ont dû faire des efforts pour « vivre ». Ces traditions dont certaines sont puériles et révoltantes, ont pourtant les unes et les autres, une base de moralité, d'hygiène même et de tradition que l'on n'a pas essayé de comprendre⁸⁵. »

Dans cette perspective, Cécile Brunschvicg ne peut que refuser le sionisme. Elle est alors tout à fait en accord avec la majorité des juifs français de son époque pour qui l'idée d'une nation

juive ayant survécu à la dispersion et à la variété des destins historiques est incompréhensible et qui considèrent plutôt le sionisme comme une doctrine antisémite venue de l'extérieur⁸⁶. Le rabbinat français considère que les doctrines nationales et politiques du sionisme ne peuvent pas s'accorder avec les principes du judaïsme français. Avant 1925, à Paris, très rares restent les juifs français à faire profession de sionisme. Yvonne Netter et Fernand Corcos, membre du comité directeur de la Ligue des Droits de l'Homme, tous les deux avocats et qui font partie de l'entourage de Cécile Brunschvicg, sont parmi les rares représentants du judaïsme français acquis au sionisme et c'est justement explicitement en opposition à ceux-ci que Cécile Brunschvicg refuse le sionisme⁸⁷. Pour elle, le sionisme est un facteur d'antisémitisme car lorsqu'il prône la solution d'un Etat juif, il justifie les mesures antisémites en fournissant un remède aux conséquences de celles-ci. La question juive ne devrait pas se poser et les mesures hitlériennes sont une violation du droit des citoyens allemands de religion juive. Elle est bien consciente de l'existence de communautés juives non assimilées mais prôner la solution sioniste, non seulement risque de rendre impossible son travail de placement des Allemands en France⁸⁸, mais revient aussi à remettre en cause le modèle français, alors qu'elle l'estime le plus juste et le seul valable. Elle ne la rejette cependant pas complètement comme solution

⁸⁴ « Mais l'idée qu'il existe à l'intérieur de la France un bloc juif est une idée fausse. Peut-être dans les pays d'Orient, peut-être en Allemagne même y avait-il encore des blocs religieux ou judaïsants, mais en France, vous le savez fort bien, à part quelques groupes du IV^e arrondissement qui représentent quelques centaines à peine d'étrangers juifs, il n'y a que des Français qui sont nés juifs, comme d'autres sont nés chrétiens, qui ne sont même pas religieux, qui n'ont aucune envie de choisir une autre religion parce qu'ils sont surtout libre-penseurs et que la question religieuse les préoccupe fort peu. Ils sont loin d'avoir tous les mêmes opinions politiques, les uns sont conservateurs, les autres modérés, les autres socialistes. Personnellement je n'en connais pas de communistes. » (CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF309, Cécile Brunschvicg à un directeur de journal, 29 novembre 1933).

⁸⁵ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF297, Cécile Brunschvicg à Mme Coquerel, Paris, 1^{er} mai 1936.

⁸⁶ Catherine Nicault, « La réceptivité au sionisme de la fin du XIX^e siècle à l'aube de la Seconde Guerre mondiale », dans Pierre Birnbaum (dir.), *Histoire politique des juifs de France*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 92-111.

⁸⁷ « Ce que je peux vous dire c'est que des personnes comme Yvonne Netter ou M. Corcos qui défendent votre thèse ont fait plus de mal ici que les anti-sémites » dans CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF520, Cécile Brunschvicg à Mlle Renée Lévy, 27 octobre 1933.

⁸⁸ « A propos de la Palestine trouvez vous opportun des réunions comme celles que fait Louise Weiss en ce moment ? à mon avis cette campagne faite actuellement nous rendra le placement en France presque impossible. Quand nous demanderons un effort on nous dira « envoyez tous ces gens en Palestine » et il me semble que précisément il faudrait à l'heure actuelle distinguer deux sortes de Juifs. D'une part ceux qui sont assimilés et dont la patrie n'est pas le judaïsme, mais le pays qu'ils habitent et où leurs familles ont habité depuis souvent plusieurs siècles, et d'autre part ceux qui refusent de s'assimiler, qui veulent vivre entre eux avec des coutumes d'autrefois et qui n'ont pas de véritable patrie hors le Judaïsme. Il me semble que cette distinction devrait être faite en ce moment dans l'opinion publique par des hommes comme vous et M. Honnorat. Il est vraiment insoutenable d'assimiler ces deux catégories qui n'ont rien de commun ». CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF112, Cécile Brunschvicg à un sénateur (sans doute Justin Godart), 19 mai 1933.

et comprend l'« utilité de ces territoires où des populations traquées ont la possibilité de se réfugier » mais elle n'est valable que « pour ceux qu'une ingrate patrie a reniés, ou pour des populations non assimilées ou non assimilables [à] la vie de nos pays modernes⁸⁹. »

De manière manifeste, après 1933, le franco-judaïsme dont Cécile Brunschvicg ne se revendiquait pas ouvertement devient une doctrine de combat, un modèle qui doit être diffusé et devient l'aune du jugement des relations d'un Etat avec ses citoyens juifs. Contrairement à certains de ses contemporains, elle ne semble pas douter de la vocation universelle du modèle d'intégration français. Aux yeux de Cécile Brunschvicg, la montée de l'antisémitisme en Europe de l'Est est due à la perpétuation des ghettos et à l'absence de lois favorisant l'intégration :

« A ce propos on parle beaucoup de campagnes anti-sémites terribles en Roumanie et du développement de l'Esprit nazi dans votre pays. Est-ce vrai ? N'y a-t-il pas là des exagérations. Ce serait vraiment lamentable que l'esprit de Berlin gagne un pays latin aussi sain et aussi près de nous que la Roumanie. Il est vrai qu'il y a quantité de provinces où habitent des populations juives non adaptées, mais que fait-on pour ces gens, essaie-t-on d'en faire des Roumains ou les oblige-t-on au contraire à se grouper entre eux comme dans les ghettos d'autrefois. Ce serait bien malheureux et bien contraire à l'esprit actuel de la civilisation⁹⁰. »

Les conséquences sur son engagement féministe

Au sein du mouvement féministe, l'implication de Cécile Brunschvicg dans le soutien aux émi-

grés allemands et sa lucidité vis-à-vis de la politique raciste hitlérienne semblent faire exception car comme l'a souligné Christine Bard, nombre de féministes sont à cette époque mal renseignées sur ce qui se passe en Allemagne, dénonçant « l'antiféminisme du régime bien plus que son antisémitisme⁹¹ ». Alors qu'Yvonne Netter, une autre féministe, juive et sioniste, montre une profonde incompréhension du III^e Reich⁹², Cécile Brunschvicg reste très attentive au sort des juifs en Allemagne et Europe de l'Est jusqu'à la déclaration de la guerre. Elle n'écrit cependant que très peu dans son journal pour dénoncer cet antisémitisme du régime, soucieuse de conserver à l'UFSE, ainsi qu'à *La Française*, leur neutralité politique. Elle craint, et c'est une autre explication, que le combat en faveur de l'égalité des droits en France ne pâtisse d'un engagement massif des associations féministes en faveur de l'antifascisme, ce qui semble avoir été le cas dans les années trente où, pour bon nombre de féministes, « l'engagement féministe tend à s'effacer devant d'autres facteurs tels que l'engagement partisan ou la proximité idéologique avec un courant organisé, antifasciste ou pacifiste⁹³. » En 1934, elle se prononce ainsi contre l'implication officielle de l'AISF dans une conférence internationale de boycottage de l'Allemagne ayant lieu à Londres le 28 et 29 novembre, exprimant ses doutes sur la pertinence d'une telle action :

« Ne croyez-vous pas que de prendre une attitude politique et anti-allemande pourrait nuire à nos groupements. Je suis, pour ma part, très perplexe. J'ai toutes les raisons bien entendu pour être anti-hitlérienne mais j'estime qu'avant tout nous ne devons pas faire dévier nos associations de leur rôle⁹⁴. »

⁸⁹ *La Française*, « Français d'abord », 21 octobre 1933.

⁹⁰ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF535, Cécile Brunschvicg à la Princesse Cantacuzène, 9 décembre 1933. La princesse Alexandrine Cantacuzène était la vice-présidente du Conseil International des Femmes, la présidente de la Société Orthodoxe Nationale des Femmes Roumaines et du Conseil National des Femmes Roumaines.

⁹¹ Christine Bard, *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes : 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, p. 296.

⁹² *Ibid.*, p. 296.

⁹³ Christine Bard, « Le dilemme des féministes françaises face au nazisme et à la menace de guerre (1933-1940) », dans Liliane Kandel, *Op. cit.*, p. 148-161, à la p. 148.

⁹⁴ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF160, Cécile Brunschvicg à une amie non identifiée, 6 octobre 1934.

S'engager dans une action antifasciste reviendrait à renoncer à une partie de son programme féministe. Or, comme beaucoup de féministes, Cécile Brunschvicg reste en fait attachée au programme pacifiste de l'Union Féminine pour la Société des Nations. L'avènement du nazisme n'a pas entraîné une révision de son programme même si elle paraît assez réaliste quant à la nature de la politique allemande et a bien conscience que l'Allemagne pourrait s'avérer un pays belliciste. Elle ne croit pas à son pacifisme :

« Pour le présent, je suis comme vous assez inquiète des événements politiques, mais je crois pourtant qu'il n'y a pas de péril immédiat, ce qu'il faut pourtant c'est que les unes et les autres, tout en gardant notre mentalité de paix nous soyons sur la défensive et que nous ne prenions pas au sérieux tous les discours de paix faits pour l'extérieur, alors qu'à l'intérieur l'Allemagne arme tant et plus. Il est plus qu'évident que c'est pour échapper au contrôle qu'elle a quitté la Société des Nations.⁹⁵ »

Elle attire aussi l'attention de ses lectrices sur la contradiction entre les discours pacifistes allemands et les actes politiques d'Hitler qui fait supprimer les associations pacifistes⁹⁶. Cependant, elle considère que les féministes doivent garder leur mentalité de paix et « il est nécessaire d'accepter toutes les conversations possibles dans l'intérêt de la paix que nous souhaitons tous⁹⁷ ».

Les événements la conduisent cependant à évoluer. Elle décide finalement d'impliquer de manière plus visible l'UFSF dans le combat antifasciste mais sans renoncer à sa volonté de neutralité, et privilégie les manifestations indépendantes organisées par les associations féministes réformistes. Avec la section fran-

çaise du Comité Mondial des femmes contre la guerre et le fascisme, fondée en 1934 par Gabrielle Duchêne⁹⁸, l'UFSF participe ainsi à l'organisation de la « Conférence internationale des femmes pour la défense de la paix, de la liberté, de la démocratie » organisée à Marseille en mai 1938, première manifestation indépendante des féministes. Le choix d'agir dans le cadre féministe ne la conduit pas cependant à mettre de côté la question religieuse et celle des persécutions contre les juifs. Lors des réunions de préparation de la conférence, qu'elle préside, elle insiste ainsi pour que soit prévue une intervention au nom de tous les cultes actuellement opprimés par les régimes totalitaires et que les discussions sur la démocratie comprennent la réaffirmation que celle-ci implique le respect des religions⁹⁹.

La judéité aura finalement joué un grand rôle dans l'engagement de Cécile Brunschvicg. Parce qu'elle est libre-penseuse, elle manifeste une très grande volonté d'ouverture à l'égard de toutes les religions. Néanmoins, sur le plan politique, ses origines juives sont directement à l'origine de son engagement républicain, de son patriotisme, qui font d'elle un modèle d'intégration et de franco-judaïsme, et elles expliquent aussi l'évolution de son engagement antifasciste. Menacée par les lois antisémites instaurées par Vichy, mais aussi par les écrits antisémites qui continuent sous l'Occupation à la désigner à l'attention des autorités¹⁰⁰, Cécile Brunschvicg est obligée de se cacher sous une fausse identité dans le Sud de la France à partir de 1942 et de l'invasion de la zone Sud par les Allemands¹⁰¹.

⁹⁵ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF182, Cécile Brunschvicg à la princesse Cantacuzène, 2 novembre 1933.

⁹⁶ *La Française*, « Soyons pacifistes... mais ne soyons pas dupes », 3 juin 1933.

⁹⁷ CAF, Fonds Brunschvicg, 1AF309, Cécile Brunschvicg à un directeur de journal non identifié, 29 novembre 1933.

⁹⁸ Gabrielle Duchêne (1870-1954), militante pacifiste, compagne de route du parti communiste.

⁹⁹ BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, FDELTARES236 (21), PV de la réunion de janvier de la Conférence internationale des femmes à Marseille, 13-14-15 mai 1938.

¹⁰⁰ Caricature dans le n° du 2 octobre 1941 du journal collaborationniste *Au Pilon*. Le *Cahier Jaune*, n° 1, novembre 1941 diffuse une chanson où elle est nommée.

¹⁰¹ « Témoignage de Marianne Baruch », *Archives du féminisme*, n° 2, été 2001, p. 6-9, à la p. 7.

A la Libération, Cécile Brunschvicg affiche les mêmes convictions qui l'ont toujours portée. Ayant souffert de la clandestinité, ayant perdu dans les camps quelques amies auxquelles elle rend hommage après la guerre¹⁰², elle se fait à la Libération l'écho des crimes nazis, et publie une interview de Marie-Claude Vaillant-Couturier¹⁰³ qui témoigne au procès de Nuremberg¹⁰⁴. Cette attitude est, d'après Sylvie Chaperon, assez

exceptionnelle parmi les associations féminines qui restent en général silencieuses sur la déportation des juifs¹⁰⁵. Dans le même moment, fidèle à l'ouverture qu'elle a toujours montrée à l'égard des religions, c'est le même message de réconciliation entre les confessions qu'elle essaie de faire passer, contre le retour du fascisme en demandant qu'il ne soit plus question de tolérance en matière raciale et religieuse, mais de respect¹⁰⁶.

Jeanne Mélin (1877-1964), les évolutions d'une féministe libre-penseuse

par Isabelle Vahé (docteure en histoire Université Paris 8)



Jeanne Mélin, © BMD

Le centenaire de la loi de 1905 nous donne l'occasion de croiser l'histoire du féminisme et de la libre pensée en France à propos de l'itinéraire militant de Jeanne Mélin.

Née dans une famille ardennaise bourgeoise, elle adhère en 1901 à la Paix par le Droit. Elle s'inscrit aussi dans le courant féministe en fondant en 1912 le groupe de l'Union Française pour le

¹⁰² *La Française*, « Les amitiés perdues », 19 janvier 1946.

¹⁰³ Marie-Claude Vaillant Couturier (1912-1996), femme politique, députée communiste de la Seine de 1946 à 1958, déportée à Auschwitz en janvier 1943 puis à Ravensbrück, citée comme témoin au procès de Nuremberg en janvier 1946.

¹⁰⁴ *La Française*, « M. C. Vaillant-Couturier, députée de Paris, retour de Nuremberg », 23 février 1946.

¹⁰⁵ Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir*, Paris, Fayard, 2000, p. 86.

Suffrage des femmes (UFSF) des Ardennes. En 1914, ses premières divergences avec l'UFSF apparaissent. Refusant l'Union Sacrée, Jeanne Mélin regrette l'absence de l'UFSF au Congrès pacifiste de La Haye auquel elle donne son adhésion. En 1918, elle fonde le comité d'action suffragiste prônant le suffrage intégral. De 1919 à 1925, elle milite très activement pour la paix et le droit de vote des femmes, notamment au sein de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (LIFPL). De 1920 à 1923, elle est membre du Parti communiste français. Entre 1925 et 1930, elle quitte provisoirement l'action militante pour se plonger dans l'écriture de romans et de lettres philosophiques, les *lettres à Thalès*. Au début des années 30, elle cherche à unir les pacifistes divisés en créant le Cercle Pax Orient Occident et adhère aux idées des pacifistes intégraux. Après 1936, elle se retire de la vie publique.

La famille Mélin est catholique sans être cléricale. La grand-mère, Constance Dumont, bien que pieuse, refusait l'implication des prêtres dans la vie de famille. Dans ses *Mémoires*, Jeanne Mélin, qui est baptisée, la présente comme une « *vraie républicaine anticléricale* »¹⁰⁷. Le soutien à la République est une valeur importante pour ses proches qui lisent quotidiennement *Le Petit Ardennais*, dirigé par Emile Corneau. Ce journal quotidien républicain, laïque, ouvert aux francs-maçons, n'hésite pas à mentionner des obsèques laïques et ne manque jamais une occasion de stigmatiser les ecclésiastiques catholiques.

Toutefois, Jeanne Mélin reçoit une éducation conforme à celle des jeunes filles de son milieu social au XIX^e siècle. Elle fait des études secondaires au pensionnat Sainte-Chrétienne de Carignan alors que son frère est envoyé au lycée de Charleville. Dans ses *Mémoires*, elle

pointe un effet néfaste de son éducation, critiquant l'éducation littéraire qu'elle a reçue. Dans une Lettre à Thalès de février 1928, elle relate aussi l'éveil de sa conscience anticléricale, libre penseuse : « *La littérature surtout était mise à un plan d'arrière. Et des philosophes scandaleux, leurs théories connues des pauvres jeunes filles que nous étions, devaient entraîner nos esprits à la dérive en abolissant en nous les croyances dogmatiques. Fi des romanciers et des romancières comme George Sand par exemple, suppôt de Satan. Lire tous ces auteurs, pionniers du progrès de l'esprit humain devait nous conduire tout droit aux enfers. C'était péché mortel !* »¹⁰⁸ La lecture, adolescente, de Victor Hugo, renforce ses convictions.

Dans ses *Mémoires*, elle insiste sur ses interrogations sur sa foi, sur sa curiosité d'esprit trop vive pour les religieuses : « *Cependant, je n'étais pas sans les inquiéter. Lors de retraites organisées par les jésuites, elles me désignaient pour combattre ce qu'elles appelaient ma curiosité d'esprit* »¹⁰⁹. Elle subit alors des crises de conscience. Plusieurs événements familiaux vont la détourner de la religion : le décès de sa grand-mère et la grave maladie de sa mère. Lors de séjours parisiens entre 1896 et 1900 pour les soins maternels, elle séjourne dans une pension de famille tenue par des religieuses et condamne leurs « *influences mystiques* ».¹¹⁰

En 1901, Jeanne Mélin suit avec un grand intérêt les débats à la Chambre à propos de la loi sur les congrégations et les associations. Elle est sensible au discours laïque, libre-penseur, anticléric de la branche ardennaise de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) qui souhaite simplement défendre la liberté de conscience de chacun et mène une action constante sur la promulgation et l'application de la loi sur la séparation des Eglises et des Etats. Dans cet état d'esprit, Jeanne Mélin adhère naturellement en

¹⁰⁶ *La Française*, « Respect et tolérance », 30 mars 1946.

¹⁰⁷ Archives Départementales (AD) des Ardennes. Collection Mélin. 15 J 1. Jeanne Mélin, *Mémoires*, p.1.

¹⁰⁸ BHVP. Fonds Bouglé. Boîte 2. Fonds Jeanne Mélin, *Lettres à Thalès*, 6 février 1928.

¹⁰⁹ AD des Ardennes. Collection Mélin. 15 J 1. Jeanne Mélin, *Mémoires*, p.7.

¹¹⁰ AD des Ardennes. Collection Mélin. 15 J 1. Jeanne Mélin, *Mémoires*, p.6.

1902 à la fédération des Ardennes de la LDH, créée un an plus tôt. Elle y retrouve des similitudes avec ses engagements : le respect de la laïcité, l'anticléricalisme.

Au fil des années, son discours anticlérical s'intègre à sa réflexion féministe. En mars 1912, lors d'une conférence pour l'UFSF dans les Ardennes, elle essaie de convaincre « *ceux qui ignorent tout de la question féministe et du mouvement suffragiste, ceux qui le connaissent mal, ceux qui craignent pour la société un recul politique, les femmes indifférentes ou hostiles* ». ¹¹¹

Elle s'attaque à un cliché véhiculé par les partis de gauche : « *Si les femmes votent, ce sont les curés qui votent* ». ¹¹² Elle relativise ce poncif, affirmant que de nombreuses croyantes sont « *routinières en religion, mais nullement fanatiques* ». ¹¹³ Pour contrer cette influence de l'Eglise qu'elle juge restreinte, elle fait l'éloge de l'éducation politique de la femme qui permet l'éclosion de son indépendance.

A la fin de décembre 1912, Jeanne Mélin évoque pour la première fois en public ses opinions libres-penseuses en invitant dans sa ville de Carignan, près de Sedan, l'avocat libre-penseur Gustave Hubbard ¹¹⁴ pour une conférence sur la Paix et la Libre-Pensée Internationale. Par cette invitation, Jeanne Mélin cherche à rassembler toutes les forces vives susceptibles de mener le combat pacifiste et libre-penseur. L'orateur commence sa conférence en insistant sur le fait suivant : « *La libre pensée considérerait les Eglises et les Religions comme les auteurs de beaucoup de guerres* ». ¹¹⁵ Il se sert d'images historiques connues de tous - « *les croisades, le seigneur béni par un prêtre* » - pour dénoncer « *cette alliance du militarisme et du cléricalisme qui produisent des*

effets plus meurtriers encore ». ¹¹⁶ Cette dénonciation de l'alliance du sabre et du goupillon en faveur de la guerre est un des leitmotifs de l'engagement libre-penseur de Jeanne Mélin.

Pendant la Grande Guerre et la première moitié des années 1920, elle n'utilise pas ces arguments libres-penseurs au sujet de la paix et du droit de vote des femmes. En 1927, elle traverse une période personnelle très difficile, marquée par le décès de sa mère et une lassitude de l'engagement militant. Dans *Les Lettres à Thalès*, elle révèle sa grande vulnérabilité qui se traduit par une exacerbation de ses convictions de libre-penseuse. Elle se sert d'un exemple familial - le mariage de son frère - pour déclencher son courroux. Elle refuse que son frère se marie religieusement. Elle refuse de se rendre à la cérémonie religieuse. Elle rejette ces convenances respectées par tous, ces sociabilités établies dans la France profonde, sacralisant la messe du dimanche et le mariage religieux. Elle fait sa profession de foi de libre-penseuse en affirmant ne porter « *aucun respect à ces simulacres de croyances en des religions qu'on ne connaît même qu'imparfaitement et qu'on néglige de pratiquer dans la vie courante* ». ¹¹⁷

Elle reprend à son compte cette idéologie, assimilant les chrétiens, les prêtres à des rats, cherchant à détruire les fondations de la République, à favoriser la guerre, à empêcher les femmes de voter : « *Comme ceux des caves, ils [les rats] se plaisent dans les coins obscurs, y entassant provisions sur provisions, il ne s'agit pour les faire déguerpir que de leur marcher sur la queue, bousculer leurs cachettes et les effrayer avec un peu de vacarme !* » ¹¹⁸

Jusqu'à l'élection du pape Jean XXIII, elle se complait dans son discours anticlérical. Ensuite,

¹¹¹ BHVP. Fonds Bouglé. Boite 34. Brouillon d'une conférence du 30 mars 1912.

¹¹² *Idem.*

¹¹³ *Idem.*

¹¹⁴ Gustave Hubbard (1858-1927), député de Seine-et-Oise (1895-1898) et des Basses-Alpes (1901-1906). En 1901, il milite en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il dépose des amendements souhaitant la fermeture de l'ambassade de France auprès du Vatican.

¹¹⁵ *Le Petit Ardennois*, 27 décembre 1912.

¹¹⁶ *Idem.*

¹¹⁷ BHVP. Fonds Bouglé. Boite 1. Fonds Jeanne Mélin, *Lettres à Thalès*, 28 mars 1927.

ses convictions semblent fléchir. Elle espère dans son journal intime que le nouveau pape sera l'« arbitre de la Paix entre les peuples usant de son autorité pour faire taire l'orgueil des gouvernants ».¹¹⁹ En avril 1963, elle rend hommage à la principale revendication de Vatican II qu'elle présente comme le « plus grand tournant de l'histoire de l'Eglise ».¹²⁰ Elle apprécie l'implication de l'Eglise dans « la politique internationale contre la faim et la misère ».¹²¹ Elle salue l'encyclique « *Pacem in terris* », proclamée le 11 avril 1963 ordonnant la paix entre les nations, fondée sur la vérité, la justice, la charité, la liberté. Le pape y établit un principe : « *La paix sur la terre, objet du profond désir de l'humanité de tous les temps ne peut se fonder ni s'affermir que dans le respect absolu de l'ordre établi par Dieu* »¹²². Il cherche à détruire « les désordres qui opposent les individus et les peuples, comme si la force seule pouvait régler leurs rapports mutuels ».¹²³

Jeanne Mélin mesure le chemin parcouru, se souvenant de ses démêlés avec le journal conservateur et catholique ardennais, *La Dépêche des Ardennes*, au début du XX^e siècle. En ce même mois d'avril 1963, elle salue le courage du pape Jean XXIII d'imposer une vision sociale grâce à Vatican II. Elle lui voue une grande admiration, appréciant qu'il soit issu d'un milieu modeste et qu'il ait connu la misère dans sa jeunesse. Elle le remercie d'avoir « démontré le bien-fondé de l'œuvre sociale préconisée par les révolutionnaires issus de la philosophie des penseurs les plus persécutés de l'Eglise et des fondateurs des Droits de l'Homme et du citoyen assurant aux peuples la libre disposition d'eux-mêmes ».¹²⁴

Elle reconnaît « l'attachement du pape à une société nouvelle, plus libre et plus humaine ».¹²⁹

Jeanne Mélin salue surtout la reconnaissance par le Vatican de l'entrée des femmes dans la vie publique. Ce geste du Vatican va permettre, espère-t-elle, de mettre un terme à la mainmise de l'Eglise sur le vote féminin. En reprenant cet argument, Jeanne Mélin réfléchit en féministe de la première vague. Elle espère toutefois que cette initiative va assouplir la doxa restrictive de l'Eglise sur la « condition féminine »¹²⁵. Un point provoque cependant sa colère : le refus du contrôle des naissances par le Vatican qui préconise plutôt l'amélioration par la science des « ressources alimentaires ».¹²⁶

Au contraire, selon Jeanne Mélin, la priorité est la mise en place du contrôle des naissances et la réduction de la misère. Craignant la surpopulation de la planète, elle s'en explique dès 1962 dans son journal intime : « Les familles de plus en plus encouragées par des demandes officielles sont un danger permanent du fait du nombre de bouches à nourrir ».¹²⁷ Elle souhaite « régler raisonnablement la procréation » ce qui « va devenir une obligation si on veut éviter la surcharge humaine sur la planète ».¹²⁸

Après la mort de Jean XXIII, le 22 juin 1963, Jeanne Mélin espère que Paul VI va poursuivre l'œuvre de son prédécesseur¹³⁰. Mais ne nous trompons pas : il ne s'agit pas, au crépuscule de sa vie, d'un retour tardif à la foi catholique. En avril 1964, ses obsèques sont civiles.

¹¹⁸ *Idem.*

¹¹⁹ AD des Ardennes. Collection Mélin. 15 J 3 (1). Jeanne Mélin, *Libres propos ardennais*, 30 octobre 1958.

¹²⁰ AD des Ardennes. Collection Mélin. 15 J 3 (1). Jeanne Mélin, *Libres propos psychocosmiques*, 11 avril 1963.

¹²¹ *Idem.*

¹²² Encyclique *Pacem in terris* (11 avril 1963), citée in Paul Dreyfus, *Jean XXIII*, Fayard, 1979, pp. 377-382.

¹²³ *Idem.*

¹²⁴ AD des Ardennes. Collection Mélin. 15 J 3 (1). Jeanne Mélin, *Libres propos psychocosmiques*, 11 avril 1963.

¹²⁵ *Idem.*

¹²⁶ *Idem.*

¹²⁷ Archives Départementales des Ardennes. Collection Jeanne Mélin. 15 J 3 (1). Jeanne Mélin, *Libres propos européens*, 30 mai 1962.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Archives Départementales des Ardennes. Collection Jeanne Mélin. 15 J 3 (1). Jeanne Mélin, *Libres propos psychocosmiques*, 27 mars 1963.

¹³⁰ Archives Départementales des Ardennes. Collection Jeanne Mélin. 15 J 3 (1). Jeanne Mélin, *Libres propos psychocosmiques*, 24 juin 1963.

« La plus grande féministe de France » Mais qui est donc Madame Avril de Sainte-Croix ?

Karen Offen

Traduction : Michèle Bruhat



Madame Avril de Sainte-Croix, © BMD

« Notre plus grande féministe ». « Peut-être la plus grande féministe de France actuellement »¹³¹. Telles étaient les étiquettes données dans les années 1920 et 1930 à Madame Avril de Sainte-Croix, une femme qui a presque totalement disparu de l'historiographie de la III^e République. Il ne fait aucun doute qu'en 1929,

à la veille des *Etats Généraux du Féminisme*, organisés par le Conseil National des Femmes Françaises (CNFF), qu'elle présida, et même à l'heure de sa mort en 1939, ces étiquettes convenaient parfaitement. Et pourtant, malgré son énorme activité publique, cette femme, journaliste à *La Fronde*, auteure de nouvelles,

¹³¹ Voir les articles de *L'Atlantique*, 1^{er} février 1929 ; *La Petite Gironde*, 7 février 1929, tous deux dans les albums de Mme Avril de Sainte-Croix, microfilmés, Bibliothèque Marguerite Durand. Voir aussi *The Paris Times*, coupure d'avril 1927, BMD, dos AVR mf. bobine 6. Cette "famed French feminist" a même obtenu une notice nécrologique dans le très renommé *Time magazine*, 3 avril, 1939 [voir <www.time.com/time/archive/preview/O,10987,771611,00.html>].

essayiste, polémiste, conférencière et organisatrice d'événements, fondatrice et secrétaire générale du CNFF, avant d'en être présidente ; chevalier, puis officier de la Légion d'honneur, suffragiste, initiatrice de la campagne contre la prostitution réglementée en France, à la tête de la section féminine du Musée Social, représentante du Comité des organisations internationales des femmes à la Société des Nations (SDN) pendant la campagne des années 1920 contre le trafic de femmes et d'enfants ; très célèbre au début des années 1930, cette femme a littéralement disparu. Elle ne figure plus que dans quelques occasionnelles notes de bas de page ou dans de brefs essais biographiques. Quel dommage ! En fait elle fut très présente sur le plan politique. Elle joua un rôle actif dans la société civile française et même mondiale, alors qu'elle n'avait même pas le droit de vote. A l'occasion de son 150^e anniversaire, c'est à la fois mon plaisir et mon privilège que de rendre sa place dans l'histoire, à l'étonnante carrière de cette féministe française et citoyenne du monde qui ne méritait certainement pas de tomber dans l'oubli¹³². Seuls les ouvrages sur l'histoire du féminisme français sous la III^e République l'intègrent dans leur récit¹³³.

Je souhaiterais examiner ici plusieurs facettes de son activité publique nationale et internationale, pendant quarante ans : d'abord la femme de lettres, puis l'organisatrice d'événements, puis la femme d'action multilingue doublée d'une globe-trotter. Mais dans la mesure où je n'ai nulle intention de lui rendre hommage en faisant de sa vie un simple « site d'analyse »¹³⁴, quelques informations d'ordre purement biographique me semblent appropriées. Sa vie et sa contribution aux affaires publiques sont extrêmement importantes.

Née Adrienne-Pierrette-Eugénie Glaisette en 1855, de Marc Glaisette et Marie-Louise Savioz, et connue tout d'abord sous le nom de Mademoiselle de Sainte-Croix, Eugénie Glaisette signa « Savioz » ses premiers articles et récits¹³⁵. On la croyait Parisienne de naissance ; en fait elle était née en Suisse, dans le village de Carouge, près de Genève¹³⁶. En 1900, à l'âge de 45 ans, elle épousa dans une cérémonie civile François Avril, ingénieur civil, duquel on ne sait d'ailleurs pratiquement rien d'autre¹³⁷. Elle se fit alors connaître sous le nom de Madame G. Avril de Sainte-Croix. Le G. peut signifier Ghénia, diminutif d'Eugénie,

¹³² Cet article s'appuie sur une recherche menée à la Bibliothèque Marguerite Durand, au Musée social (Paris), à la bibliothèque de la SDN (Palais des Nations, Genève), aux archives de la fondation Gosteli (Suisse), à la Women's Library [ex Fawcett Library] à Londres, au CARHIF (Centre d'Archives pour l'Histoire des femmes) de Bruxelles et à l'Institut International d'Histoire Sociale d'Amsterdam.

Le meilleur article sur Mme Avril de Sainte-Croix publié de son vivant est dû à Jane Misme (*Minerva*, 30 novembre 1930). La meilleure nécrologie est celle d'Emilie Gourd dans *Le Mouvement féministe* (Genève) n° 543, 1^{er} avril 1939. Celle de Cécile Brunschvicg dans *La Française*, n° 1283 (1-8 avril 1939) est aussi très informative.

Voir aussi Pauline de Pange dans le *Bulletin du CIF*, avril 1939, p. 51. Voir aussi l'hommage rendu par André Siegfried à l'occasion du 80^e anniversaire de Madame Avril de Sainte-Croix, aussi dans le *Bulletin du CIF*, février 1935, pp. 45-46. Des opinions plus élaborées se trouvent dans Louli Sanua, *Figures féminines, 1909-1939* (Paris, Siboney, n.d.). Mme Avril de Sainte-Croix est brièvement mentionnée dans de nombreux travaux récents sur le féminisme français, mais il n'y a pas d'étude approfondie. Un court article récent par Laurence Klejman et Florence Rochefort est à mentionner dans le *Dictionnaire des intellectuels français*.

¹³³ Ceux de Laurence Klejman et Florence Rochefort, Christine Bard, Anne Cova.

¹³⁴ Contrairement à l'histoire pratiquée par Joan W. Scott dans *La Citoyenne paradoxale : Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998.

¹³⁵ L'origine du pseudonyme « de Sainte-Croix » est tout aussi obscure, bien qu'il ait pu être tiré (à l'instar de Jenny P. d'Héricourt) du lieu de naissance de sa mère, dont le nom de famille était Savioz et qui était évidemment Suisse, ou au moins habitait la Suisse. Dans la presse de l'époque, Madame Avril de Sainte-Croix était parfois confondue avec Camille de Sainte-Croix, un autre écrivain de la Belle Époque – sans relation avec elle apparemment.

¹³⁶ Une copie de son certificat de naissance a été obtenue aux Archives d'Etat, Genève, EC Carouge, naissances de 1855, vol. 40, n° 20 : Pierrette Glaisette. Je remercie Madame Mary Kergall pour son travail de détective généalogique. Madame Avril de Sainte-Croix fut une contemporaine de nombre de féministes importantes d'Europe et d'Amérique, y compris Emma Pieczynska-Reichenbach (née en 1854) ; Séverine (1855) ; Harriot Stanton Blatch (1856) ; Florence Kelley (1857) ; Annie Furuhielm (1859).

¹³⁷ Acte de mariage, 17 mai 1900, à la mairie du 16^e arrondissement. Ce document retrouvé également par Mary Kergall, donne les renseignements concernant la naissance de Mlle Glaisette / Sainte-Croix à Carouge, avec les noms de ses parents. Curieusement, alors qu'elle était journaliste, elle est décrite comme « sans profession », mais munie du « certificat de coutume », qui atteste sa capacité de femme indépendante. François Avril, né en 1840, avait divorcé de sa première femme. Le contrat du mariage stipule « séparation de biens » mais les propriétés de chacun ne sont pas détaillées. Jusqu'ici je n'ai pas réussi à trouver la date de mort de M. Avril, mais il est probablement décédé bien avant 1914.

mais il est possible aussi qu'il signifie Glaisette, son nom de jeune fille. Elle habitait dans le 16^e arrondissement, au 1, avenue Malakoff (maintenant avenue Raymond Poincaré), mais son appartement donnait sur la place du Trocadéro¹³⁸. A l'âge de 84 ans, elle mourut à Menton, sur la Côte d'Azur en mars 1939 et fut enterrée dans un cimetière anglais d'une exquise beauté, surplombant la Baie de Garavan, et plus loin la côte déchiquetée de l'Italie¹³⁹. Aucun document n'a encore réapparu concernant sa jeunesse, sa vie jusqu'à 35 ans.

Néanmoins, aux dires de tous, la jeune Mlle de Sainte Croix était devenue une Parisienne mondaine¹⁴⁰. Son portrait par Teodor Axentowicz fut exposé au Salon en 1893 et publié dans *La jeune Dame*¹⁴¹. A la fin des années 1890, la presse mondaine, tel le magazine londonien *Gentlewoman*, signala sa présence à une matinée dansante donnée par sa tante supposée, la baronne de Montebello, dans un article qui, par ailleurs, rapporte en détail le mariage d'un Français de la haute société avec l'une des dames d'honneur de la Reine Victoria. Elle figurait au *Bottin Mondain*, indiquant qu'elle recevait les premier et troisième jeudis du mois, de la mi-janvier au 1^{er} mars¹⁴². Mais elle n'était pas pour autant conservatrice dans ses idées. Les journaux parisiens parlèrent aussi de sa présence à la cérémonie anniversaire de la révolution

cubaine, organisée par la colonie cubaine de Paris¹⁴³.

Au milieu des années 1890, Savioz publia une série d'histoires pour enfants située en Europe de l'Est¹⁴⁴. Elle était indubitablement plus engagée politiquement que bon nombre de jeunes femmes célibataires de l'époque et ses opinions étaient, c'est le moins qu'on puisse dire, avancées. A partir de la fin des années 1890, lorsqu'elle commença ses enquêtes journalistiques sur la situation critique des prostituées et des femmes au travail, elle cherchait tout particulièrement à secouer une génération de femmes philanthropes plus âgées et plus conservatrices¹⁴⁵. « Il est impensable que des femmes privilégiées puissent s'enfermer dans une tour d'ivoire d'irréprochabilité tout en ignorant leurs sœurs déchues » disait-elle¹⁴⁶. Entre-temps elle était devenue une participante active des congrès internationaux féministes et abolitionnistes. Au congrès de 1899 du Conseil International des Femmes (CIF¹⁴⁷) à Londres, elle parla de la question des femmes journalistes¹⁴⁸. A partir de 1896 elle n'hésita jamais à revendiquer et défendre l'étiquette de « féministe ». Au début de 1900, elle se félicitait du triomphe du féminisme dans les salons parisiens¹⁴⁹.

Il faut préciser ses idées sur la religion. Savioz soutenait implacablement la tolérance reli-

¹³⁸ À ma connaissance, il n'y a pas de plaque commémorative – mais il en faudrait une !

¹³⁹ Information tirée de son acte de décès, Etat Civil de la ville de Menton (Alpes-Maritimes) ; cf. E. Gourd., *art. cit.*

¹⁴⁰ Dans la presse des années 1890, il est parfois question d'une Mlle de Sainte-Croix, nièce du Duc et la Baronne de Montebello, mais jusqu'ici je n'ai pas réussi à découvrir un lien avec la famille de Lannes de Montebello, dont j'ai consulté la généalogie.

¹⁴¹ N° du 11 novembre 1893 ; voir BMD, dos Avr mf. Bobine 4 ; voir aussi la bobine 6, mention du portrait par Axenti qui remporta la médaille d'or de l'Exposition de Paris en 1889. Le peintre en question semble être l'artiste polonais Teodor Axentowicz, bien connu pour ses portraits des femmes. Plus tard il est devenu le recteur de l'Académie de Cracovie.

¹⁴² Cf. *Bottin mondain*, années 1914, 1921, 1929 et 1939.

¹⁴³ Pour les comptes rendus de ces réunions mondaines, voir les coupures non datées dans BMD, dos Avr mf. bobine 2.

¹⁴⁴ Un ensemble de manuscrits de ces nouvelles peut être consulté à la BMD ; voir aussi le catalogue de la BnF à Sainte-Croix, Mlle, pour ses récits publiés, dont *Les Aventures de Toto, suivi de Histoire de Biribi* (1895) ; *Contes russes* (1895) et *Les Crimes d'un perroquet* (1896). Un roman feuilleton, *Katinka*, fut publié dans *La Patrie* à partir d'octobre 1895.

¹⁴⁵ Voir sa lettre à Caroline Kaufmann, BHVP – Fonds Caroline Kaufmann, s.d. mais probablement de 1901 ou 1906 – à propos du CIF : « À leur féminisme un peu guindé, snob parfois, souvent hésitant, nous apporterons ce qu'elles nous reprochent peut-être tout bas : moins de discipline mais plus de vie » (cité par Laurence Klejman, Florence Rochefort, *L'Egalité en marche*, Presses FNSP / Des femmes, 1988, p. 155).

¹⁴⁶ Voir Savioz, « Le Conseil National des Femmes Françaises », *La Contemporaine*, 10 novembre 1901, pp. 342-349, citation p. 348 (Albums Avril de Sainte-Croix, Musée social, volume de l'année 1901).

¹⁴⁷ Eliane Gubin, Leen Van Molle dir., *Des Femmes qui changent le monde: Histoire du Conseil international des femmes, 1888-1988*, Bruxelles, Racine, 2005.

¹⁴⁸ Mlle de Ste Croix, « La Situation économique de la femme dans le journalisme », dans *Women in Professions, being the Professional Section of the International Congress of Women, London, July 1899* (London : T. Fisher Unwin, 1900), pp. 67-70.

gieuse, tout en étant extrêmement anti-catholique. Bien qu'elle fût associée à des protestantes libérales, telles que Emilie de Morsier et Julie Siegfried, il semble qu'elle n'était pas une protestante pratiquante. Dans *La Fronde* (12 octobre 1898), dans un article à propos des massacres des huguenots, elle se décrivait comme libre-penseuse et affirmait que chacun, sur le territoire français devrait être en droit de pratiquer la religion de son choix¹⁵⁰. Elle a peut-être eu des ancêtres huguenots, réfugiés en Suisse pour fuir la répression politique et religieuse. On dit qu'elle était franc-maçonne, dans une loge mixte à Paris où se trouvaient d'autres féministes¹⁵¹.

En tant que journaliste et reporter chargée d'enquêtes à *La Fronde* (fondée fin 1897), en compagnie de Marguerite Durand, Séverine, Marie Bonnevial et Clémence Royer (qu'elle admirait beaucoup), elle rédigea un exposé très remarqué sur les conditions de vie à la prison de Saint-Lazare, dans laquelle on enfermait les prostituées¹⁵². Dès 1900, elle militait avec courage et détermination contre la prostitution réglementée et le trafic de femmes (ou, comme on l'appelait encore alors, la traite des blanches)¹⁵³. En 1901, elle fonda une organisation caritative qui existe toujours, l'Œuvre Libératrice, qui tentait d'éviter aux femmes de se faire inscrire comme prostituées en leur fournissant un logement, une formation pro-

fessionnelle et un suivi médical pendant trois mois¹⁵⁴. Elle préconisait ardemment d'une part l'augmentation des salaires des femmes afin qu'elles ne fussent plus obligées de vendre leur corps, d'autre part la création d'un code de moralité unique (et stricte) pour les femmes et les hommes. Obtenir « A travail égal, salaire égal » améliorerait déjà bien la situation. Les hommes, comme les femmes, devaient, selon elle, avoir un comportement sexuel plus responsable¹⁵⁵.

Son mariage avec François Avril au mois de mai 1900 ne ralentit en rien ses activités, bien au contraire. Elle organisa des réunions sur un certain nombre d'événements féministes à la salle des Ingénieurs civils (19 rue Blanche), sans aucun doute grâce aux relations de son mari¹⁵⁶. En mars 1900, elle organisa, au Grand Hôtel, un banquet en l'honneur de la grande savante féministe Clémence Royer, qu'elle admirait, aidait et encourageait avec ferveur, tout comme elle admirait l'ancienne Communarde Louise Michel. Dès 1902, elle se faisait l'ardente avocate du vote des femmes au CNFF¹⁵⁷.

La polyglotte Mlle de Sainte-Croix semble avoir été une voyageuse intrépide. On disait que dans sa jeunesse elle avait passé beaucoup de temps en Europe centrale (d'après son amie suisse Emilie Gourd). Elle était toujours prête à prendre la route : en 1898 elle se rendit à Londres pour le Congrès Abolitionniste International,

¹⁴⁹ Savioz, « À travers le féminisme : du salon à l'atelier », *La Suisse*, 13 février 1899.

¹⁵⁰ Voir ses articles dans *La Fronde*, 23, 24, 25 novembre 1898 à propos de la révocation de l'Edit de Nantes. Elle estimait « que la révocation de l'Edit de Nantes fut un crime contre la France et que toute persécution religieuse est néfaste au pays qui l'exerce ou même simplement qui la tolère » (25 novembre). Dans un précédent numéro du 12 octobre, elle écrivait que sous la domination de l'Eglise catholique « nous sommes devenus au milieu d'une Europe armée et outillée pour la lutte, un peuple anémié moralement, sans initiative... » « Les nations soumises au catholicisme sont des nations condamnées ».

¹⁵¹ Selon Geneviève Poujol, dans *Un Féminisme sous tutelle: Les protestantes françaises, 1810-1960* (Paris, Les Éditions de Paris, 2003) p. 193. Dans sa biographie sommaire, pp. 192-193, elle la présente comme membre de la loge du Droit humain, et renvoie à Rémy Boyau, *Histoire de la Fédération française de l'Ordre maçonnique mixte international, Le Droit Humain*, 1976.

¹⁵² Voir les articles dans *La Fronde*, 15, 16, 17 décembre 1897, série « Les femmes à Saint-Lazare ». Voir également la série « La Serve », *La Fronde*, 21, 22, 23 janvier 1898. Tous ces articles sont signés Savioz.

¹⁵³ « Rapport de Mme Savioz de Sainte-Croix », *Congrès international de la Condition et des Droits des femmes, 5-8 septembre 1900* (Paris, 1901), pp. 97-111.

¹⁵⁴ La première maison se trouvait à Auteuil. Voir Olympe Gevin-Cassal, « L'Œuvre libératrice », dans *La Fraternité en action* (Genève, 1904), pp. 230-241. Je remercie Linda L. Clark pour cette référence. En 1920, l'Œuvre libératrice pouvait entretenir trois pavillons. Après la guerre, des Américaines aidèrent à l'achat du 3^e pavillon et contribuèrent à la création du 4^e. Voir les renseignements au Musée social.

¹⁵⁵ Les historiens des années 1970-1990, souvent plein d'enthousiasme par rapport à la révolution sexuelle, facilitée par la contraception chimique pour les femmes, n'apprécient pas les idées sur la pureté sociale de plusieurs féministes. Voir, par exemple, le commentaire sur cette question de James F. McMillan dans *France and Women, 1789-1914: Gender, Society, and Politics* (London, 1998).

¹⁵⁶ Je n'ai pas encore découvert quand et comment François Avril mourut. Il est certain toutefois que Mme Avril de Sainte-Croix était veuve en 1914. Dans des mentions ultérieures, l'ingénieur civil est qualifié de magistrat. Est-ce une affirmation gratuite, ou devint-il réellement juge ?

où elle fut éblouie par Josephine Butler, la célèbre abolitionniste anglaise, qui évidemment avait lu ses articles sur la prostitution. Elle en revint en 1899 pour assister à un congrès du CIF ; en septembre, elle participa à la conférence à Genève de la Fédération Abolitionniste Internationale, dont elle rendit compte dans *La Fronde* (24 septembre 1899, par exemple). Elle y rencontra un certain nombre de féministes suisses, comme Emma Pieczynska et Hélène de Mulenin, et y fut remarquée encore une fois par Josephine Butler¹⁵⁸. Des comptes rendus de presse indiquent qu'elle donna à plusieurs reprises des conférences en Belgique. Elle présida la section « Travail » au congrès des Œuvres et Institutions féminines en 1900, et défendit bec et ongles aussi bien l'égalité des salaires entre hommes et femmes qu'une législation stricte sur le travail des enfants. Quelques semaines plus tard, au congrès des Droits des Femmes, elle présentait l'un des trois rapports d'ouverture, appelant à l'abolition de la prostitution légale et à la suppression de la double morale. En 1904, elle assistait aux réunions du CIF à Berlin, de même que Marguerite Durand et Sarah Monod. Elle y souligna fortement l'intérêt que portait le CNFF aux ouvrières ; en 1904, on la trouvait à Zurich et à Genève, parlant de la traite des femmes. Après la Première Guerre mondiale, elle se rendit en Europe centrale et de l'Est, en Pologne, Tchécoslovaquie, Autriche, Hongrie et Roumanie.

On demande toujours aux femmes actives d'en faire encore plus, et, à coup sûr, cette femme fut une dirigeante de grand talent, une « fondeuse ». Selon son amie et collègue Jane Misme, elle était « née pour commander »¹⁵⁹. En 1903

elle était secrétaire générale, non seulement du CNFF, mais aussi de la branche française de la Fédération Abolitionniste Internationale, qu'elle dirigeait depuis sa résidence du 1, avenue Malakoff. En 1906, faisant ses devoirs pour le CNFF, elle recevait Lady Aberdeen et les dirigeantes du CIF à Paris. Elle rédigeait les comptes rendus des conférences et publiait sans arrêt des articles qui promouvaient la cause des femmes¹⁶⁰. Mme Avril de Sainte-Croix, la libre-penseuse, était PARTOUT ! En 1904, elle fut nommée par le gouvernement Combes à la commission extraparlamentaire chargée d'enquêter sur la police des mœurs (1904-1908) - première femme jamais nommée à une commission gouvernementale de cette importance. Par la suite, elle fut invitée à faire partie de la commission indépendante Coulon-Chavagnes (1905-1907) qui entreprenait une étude des lois conjugales désavantageuses en France, tout en visant un remaniement total - en matière d'incapacité civile des épouses - du Code Civil centenaire. Elle fut aussi membre fondatrice et membre du bureau de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen¹⁶¹.

Pendant la Première Guerre mondiale, elle s'attela à des tâches patriotiques. Elle fonda des foyers-cantines pour les femmes travaillant dans les usines de guerre (l'un à Boulogne-sur-Seine pouvait nourrir 400 femmes, un autre, à Neuilly, pouvait en nourrir 100). Elle mit sur pied une section féminine au Musée Social¹⁶². En 1917 elle fut nommée à la commission du Travail féminin, qui devait conseiller le gouvernement sur le travail des femmes en temps de guerre. En 1918-1919, envoyée par la section féminine du Musée Social (qu'elle présidait), elle effec-

¹⁵⁷ Voir *Le Journal des femmes* (juin 1902), coupure dans les albums Avril de Sainte-Croix au Musée social.

¹⁵⁸ Voir deux lettres de Josephine Butler à sa sœur Hatty, faisant un éloge enthousiaste du discours de Mlle de Sainte-Croix au meeting de Genève de la FAI en 1899 (coll. Josephine Butler, Women's Library - ex Fawcett Library - Londres). Concernant les efforts de Mme Avril de Sainte-Croix au sujet de la prostitution, et ses relations suivies avec Josephine Butler, voir ma communication, « Intrepid Crusader : Ghénia Avril de Sainte-Croix Takes on the Prostitution Issue. »

¹⁵⁹ Jane Misme, « Les grandes figures du féminisme : Madame Avril de Sainte-Croix », *Minerva*, 30 novembre 1930.

¹⁶⁰ Cf. Wendy Perry, « Remembering Dreyfus: The Ligue des Droits de l'Homme and the Making of the Modern French Human Rights Movement », unpublished PhD dissertation, University of North Carolina, 1998. Un grand merci à Anne Epstein qui m'a signalé cette thèse.

¹⁶¹ Je m'efforce de rassembler et de répertorier tous ses articles et rapports.

¹⁶² Françoise Blum, Janet Horne, « Féminisme et Musée Social : 1916-1939. La Section d'études féminines du Musée Social », *Vie Sociale*, n° 8-9, août-septembre 1988.

tua une mission aux États-Unis, au cours de laquelle elle rencontra le président Woodrow Wilson et l'ex-président Théodore Roosevelt, et enquêta dans quatre villes américaines sur les perspectives du travail à temps partiel pour les femmes¹⁶³. En 1919, elle s'associa, ainsi que le CNFF, à une campagne pour convaincre les dirigeants alliés présents à la Conférence pour la Paix de Versailles d'incorporer les femmes et leurs problèmes dans la SDN naissante (elles y réussirent en partie). Elles s'attelèrent également à convaincre les sénateurs français de se joindre aux députés pour faire passer le projet de loi pour le vote des femmes ; depuis le tout début, Mme Avril de Sainte-Croix (contrairement à certaines de ses compatriotes plus réservées du CNFF) considérait le droit de vote des femmes comme la clef de toutes les autres réformes¹⁶⁴. Elle organisa le congrès triomphal du CNFF à Strasbourg en octobre 1919. En 1922 elle succéda à Julie Siegfried comme présidente du CNFF, le resta jusqu'en 1932, lorsque Marguerite Pichon-Landry la remplaça. A la suite de son tour d'Europe en 1924, elle retourna aux États-Unis en 1925, en passant par le Canada pour la 6^e Conférence quinquennale du CIF à Washington. Elle assista à la plupart des congrès du CIF, y compris ceux de Rome en 1914, Kristiana (Norvège) en 1920 (ou elle fut élue vice-présidente) et Vienne en 1930, travaillant toujours main dans la main avec la présidente, la distinguée Ecossaise Lady Aberdeen¹⁶⁵. Malgré toutes ces activi-

tés, elle trouva le moyen de participer à une autre commission du gouvernement français, la Commission de prophylaxie antivénérienne.

Il y aurait un chapitre à écrire à propos de chacune de ces activités. Le travail (gratuit) de Mme Avril de Sainte-Croix à la SDN dans les années 1920 et 1930 était absolument sans précédent. Etant donnée sa longue expérience concernant les problèmes de la prostitution réglementée et du trafic de femmes, elle fut désignée par le CIF, puis dûment nommée en avril 1922, au Comité Consultatif Permanent de la SDN, sur la question du trafic de femmes et d'enfants. Cette femme qui n'avait pas le droit de vote dans son propre pays, avait obtenu une nomination officielle auprès de la plus importante organisation internationale de l'après-guerre¹⁶⁶. Soulignons que le gouvernement français n'avait pas levé le petit doigt pour l'aider à obtenir cette distinction ! Elle fut aussi nommée membre assesseur à la Commission de protection de l'enfance de la SDN. Ensuite, de 1925 à 1931, Mme Avril de Sainte-Croix fut déléguée officielle du Comité paritaire des Organisations Internationales de Femmes auprès de la SDN (puis déléguée du Comité de Liaison reconstitué)¹⁶⁷. Elle fut en outre nommée déléguée à la sous-commission de la SDN concernant les questions sociales. Elle fit campagne, aussi, pour l'entrée des femmes dans la police, et milita, surtout en 1927, pour cette cause en France¹⁶⁸.

Il ne fait aucun doute que Ghénia Avril de Sainte-Croix connut son heure de triomphe

¹⁶³ *Le travail des femmes et le demi-temps*. Mémoires et documents n° 5, 1^{er} juin 1919, Paris, Musée social ; voir aussi album Avril de Sainte-Croix I, vers la p. 123, conclusions de sa visite aux États-Unis. Également publié dans *La Femme*, fin 1918 ou début 1919 – coupure dans l'album.

¹⁶⁴ Son enthousiasme pour le suffrage des femmes se déclara vers 1901. Elle s'en expliqua dans son livre, *Le Féminisme* (1907). Au mois de juillet 1914, elle se trouvait à côté de Séverine, à la tête de la manifestation suffragiste (voir les photos, BMD et dans la presse). Voir aussi son article, « Condorcet », *La Française*, 15 juillet 1914. En 1919, dans son rôle de secrétaire générale du CNFF, elle était une des chefs de la campagne pour le suffrage, travaillant en équipe avec les états-majors de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes (UFSF) et la Ligue Française pour le Droit des Femmes (LFDf).

¹⁶⁵ Elle n'a pas assisté au congrès du CIF à Toronto en 1909. Une preuve de la grande amitié entre Mme Avril de Sainte-Croix et Lady Aberdeen se trouve dans un double hommage manuscrit (écrit en français après le décès en mars et avril 1939 de ces deux femmes), et publié en Roumanie par la princesse Alexandra Cateucuzino. Archives Nationales de Roumanie, C-AC, dossier 433, 7, 28, 29, 30. Je remercie vivement Roxana Cheschebec, qui vient de terminer sa thèse sur le mouvement des femmes en Roumanie, de m'avoir envoyé une photocopie. Selon Cateucuzino, Mme Avril de Sainte-Croix a joué un rôle clé, au Congrès du CIF en 1925, à Washington, D. C., dans l'élection des féministes des pays « latins » au bureau du CIF (équilibrant ainsi le poids des « Anglo-Saxonnes »). Malgré cette grande amitié avec Lady Aberdeen, Mme Avril de Sainte-Croix n'a pas pu assister à la fête en Écosse, vers 1927, des cinquante ans de mariage de Lord et Lady Aberdeen.

¹⁶⁶ Voir ses rapports (publiés en français et en anglais) à l'Advisory Committee on the Traffic in Women and Children, 1923-1931, au nom des représentantes des organisations internationales des femmes (Genève, archives de la SDN et Hoover Library, Stanford University).

¹⁶⁷ Voir son long rapport d'avril 1925 : « Les grandes associations internationales de femmes », dactylographies en français et en anglais (archives SDN).

personnel en 1929, avec l'inauguration des Etats Généraux du féminisme à Paris, parrainés par le CNFF qu'elle présidait depuis 1922. Depuis la fin du XIX^e siècle, l'utilisation du terme « féminisme » était fort contestée, comme s'il était scabreux, dans certains cercles français et internationaux. Mme Avril de Sainte-Croix tenait absolument à ce mot. Déjà en 1907, pour répondre à ceux qui dénigraient le féminisme et le mouvement pour le droit des femmes en général, elle avait publié un livre, intitulé *Le Féminisme*, dans lequel elle proclamait haut et fort que désormais le féminisme d'une part ne pouvait plus être arrêté, d'autre part était intrinsèquement français¹⁶⁹. En 1929, elle faisait un lien entre le féminisme et les Etats Généraux de 1789, le fit encore à plusieurs reprises, en 1930 et 1931, dans des congrès centrés sur la situation économique des femmes, puis sur les femmes et la colonisation¹⁷⁰.

Il est important de souligner que cette femme, grande partisane des femmes au travail, n'avait aucune tolérance à l'égard de la vision tant socialiste que communiste (exprimée dans les II^e et III^e internationales mais aussi en France par des militantes comme Louise Saumoneau et Louise Bodin) du féminisme comme « bourgeois »¹⁷¹. Dès le début, elle insista sur la solidarité entre toutes les femmes sans tenir compte de leur classe ni de leur situation, et sur la nécessité, la mission même, pour les femmes bien loties de rechercher celles qui l'étaient moins pour leur venir en aide. A partir de la fin des années 1890, juste après sa visite en 1896 de la prison de Saint-Lazare, elle soutint que pour résoudre le

problème de la prostitution, il fallait donner un salaire aux femmes devant subvenir à leurs propres besoins ; elle s'était profondément engagée à, d'une part, détecter et décrire les causes de la pauvreté des femmes, d'autre part, à les aider à en sortir. Elle était contre une législation protectrice pour les ouvrières ; à partir de 1900 elle prit la parole contre l'intervention de l'Etat sur le travail des femmes¹⁷². Dans un article de 1906, elle soulignait que, quelles que fussent les déclarations des socialistes, et contrairement à la situation en Allemagne et en Suède, il n'y avait en France aucun antagonisme entre les femmes du CNFF et les syndicats de femmes¹⁷³. Après la Révolution Russe, elle exprima sa colère à l'égard de la « collectivisation » des femmes par les Bolcheviques ; on en trouve des exemples dans plusieurs éditoriaux de la période, de 1919 à 1926¹⁷⁴.

Quand s'achevèrent les Etats Généraux du féminisme de 1931, Mme Avril de Sainte-Croix, était toujours à la barre, mais elle avait 76 ans et était épuisée. Déjà l'année précédente, Jane Misme, dans *Minerva*, s'étonnait de la voir toujours rebondir en dépit de maladies répétées et de sa grande fragilité. Elle était « un miracle permanent de vitalité et d'énergie »¹⁷⁵. « La doyenne » fut fêtée lors d'un banquet au CNFF fin décembre 1932 et de nouveau en février 1935, pour son 80^e anniversaire¹⁷⁶. Des photographies de ces événements, maintenant archivées à la Bibliothèque Marguerite Durand, montrent une vieille dame plutôt frêle. Elle mourut à l'âge de 84 ans, à la suite d'une courte maladie, en mars 1939¹⁷⁷.

¹⁶⁸ Il y a une intéressante photographie de Mme Avril de Sainte-Croix, déléguée à la SDN, entourée par deux femmes officiers dans la police anglaise (*Le Mouvement féministe* (Genève), avec l'article d'Emilie Gourd déjà cités). Plusieurs copies existent.

¹⁶⁹ J'ai l'intention d'analyser ce livre dans l'avenir.

¹⁷⁰ Voir les comptes rendus *in extenso* : Conseil National des Femmes Françaises, *Etats Généraux du Féminisme*, 14-15-16 février 1929 (Paris, CNFF, 1929) ; *Etats Généraux du Féminisme*, 22-23 mars 1930 (Paris, CNFF, 1930) ; *Etats Généraux du Féminisme*, 30-31 mai 1931 (sur « La femme dans les colonies ») (Paris, CNFF, 1931).

¹⁷¹ Voir l'article (à paraître) de Marilyn J. Boxer, discutant les problèmes causés pour l'histoire du féminisme par l'usage péjoratif du terme « féminisme bourgeois » par les femmes et hommes socialistes européens dans les Internationales ouvrières.

¹⁷² Voir ses remarques sur ce sujet dans « Le Féminisme à l'Exposition universelle », *Revue de morale sociale* n° 8, décembre 1900, pp. 505-512.

¹⁷³ « Le Conseil International des Femmes », *La Revue : Revue des revues*, 15 juin 1906, pp. 438-447, signé G. Avril de Sainte-Croix.

¹⁷⁴ Voir en particulier G. Avril de Sainte-Croix, « La grande misère des femmes et des enfants dans l'URSS », *La Française*, n° 754, 17 avril 1926.

¹⁷⁵ Jane Misme, « Les grandes figures du féminisme : Madame Avril de Sainte-Croix », *art. cit.*

¹⁷⁶ Cette fête d'anniversaire donnée par le CNFF se déroula à l'Hôtel Crillon le 11 février 1935.

¹⁷⁷ J'ai vu des nécrologies de Mme Avril de Sainte-Croix en un grand nombre de langues. Il y en a beaucoup en allemand, dans les archives Gosteli.

C'est un grand malheur que de faire plus que son temps. C'est un malheur plus grand encore que de mourir juste avant que n'éclate une guerre ; la mémoire est courte et les événements se succèdent trop rapidement. On commémore les morts de la guerre – soldats, résistants, victimes - mais pas ceux qui sont morts de cause naturelle juste avant le cataclysme. Il a coulé trop d'eau sous les ponts.

Mais toutes (et tous) n'avaient pas oublié. Commémorant le 50^e anniversaire du CNFF en 1952, quelques anciennes qui avaient bien connu Mme Avril de Sainte-Croix, le politologue et membre de l'Académie Française, André Siegfried par exemple (dont la mère avait été la deuxième présidente du CNFF et avait travaillé avec Mme Avril de Sainte-Croix), loua son « esprit diplomatique et l'esprit de conversation et de conférence, avec une finesse et une autorité extraordinaires, mais qui m'impressionnait par sa subtilité », et la Baronne Boël, la présidente du CIF, parla de ses « interventions brillantes, courageuses et efficaces » à la SDN¹⁷⁸. Personne n'a remarqué qu'elle était, aussi, une infatigable organisatrice.

Mme Avril de Sainte-Croix a laissé derrière elle un extraordinaire legs de services rendus au mouvement pour les droits des femmes, tant sur le plan local et national qu'international. Son héritage inclut un ensemble de travaux publiés qui comprend (en plus de ses premiers ouvrages de fiction) un livre, de nombreux articles de journaux et périodiques, de multiples volumes de comptes rendus de conférences, des rapports publiés dans comptes rendus des congrès et publications de la SDN, ainsi que de substantielles archives concernant sa carrière publique – qui comportent il est vrai d'importantes lacunes, mais n'en sont pas moins d'une valeur inestimable. Les volumineux albums de coupures de journaux qu'elle a laissés et que l'on peut consulter à la Bibliothèque Marguerite

Durand (microfilmés) et au Musée Social, prouvent qu'il existe une abondante documentation concernant ses engagements publics. Ce qui manque, ce sont d'une part les renseignements plus personnels qui font souvent gravement défaut aux historiens, d'autre part sa correspondance dont on peut penser qu'elle était volumineuse. Ses lettres sont éparpillées dans différents centres d'archives, dans un grand nombre de pays, et il reste encore à les rassembler.

Conclusion : évaluer sa réussite

Mme Avril de Sainte-Croix, intrépide militante, réussit à entrer dans la société civile des années 1890, sans avoir le droit de voter. Elle est l'exemple de ce que l'initiative, le courage, l'endurance et la faculté de mise en œuvre rendaient les femmes capables d'accomplir au début du XX^e siècle. Elle incarne (pour citer le contenu du récent programme d'une conférence sur la société civile et la justice de genre à Berlin), « ce type d'action individuelle et collective menée dans la société civile, caractérisée par l'initiative personnelle, l'aptitude à communiquer, l'ouverture et le pluralisme, la capacité à s'engager dans un conflit constructif tout en évitant la violence, la capacité également à établir un lien systématique entre intérêts particuliers et universels »¹⁷⁹. Comme le dit Mme Avril de Sainte-Croix elle-même, en 1906, « la tâche qui attend le féminisme, et, par conséquent le Conseil International des Femmes, est non seulement d'émanciper les femmes de leur oppression séculaire mais encore de délivrer l'humanité de son immémoriale barbarie »¹⁸⁰. Programme ambitieux, à tout le moins !

N'ayant jamais été, comme le dit sa contemporaine Helena Swanwick, du genre à se soumettre à « cette antique notion selon laquelle les femmes n'ont rien à faire dans la vie publique, si ce n'est nettoyer les saletés faites par les hommes »¹⁸¹, Mme Avril de Sainte-Croix entendait

¹⁷⁸ Voir CNFF, *Cinquante années d'activité, 1901-1951 : la célébration du cinquantenaire, 11 janvier 1952*, pp. 28, 30.

¹⁷⁹ Conférence « Civil Society and Gender Justice », Wissenschaftskolleg, Berlin, juin 2004.

¹⁸⁰ G. Avril de Sainte-Croix, « Le Conseil International des Femmes », *La Revue : Revue des revues*, 15 juin 1906, art. cit., citation p. 447.

accomplir le changement en faveur des femmes grâce à des moyens organisationnels. En France elle s'inventa « citoyenne », bien qu'étant privée de citoyenneté formelle. Au cours d'une interview au *Christian Science Monitor* (Boston), lors de sa visite au États-Unis en 1925, elle déclara « Les Françaises, en dépit du fait qu'elles ne peuvent pas voter, sont parmi les femmes les plus en avance du monde »¹⁸².

Mais ce n'est pas tout. Lorsqu'elle avait entre 60 et 70 ans, et même après avoir dépassé les 70 ans (alors que la plupart des gens sont bien installés dans la retraite), elle eut des responsabilités officielles à la SDN, où elle représentait le CIF pour continuer le combat contre la traite internationale. Ainsi participa-t-elle de fait, à aider non seulement à construire la société civile dans son propre pays, mais à promouvoir ce que Valentine Moghadam appelle « la société civile globale »¹⁸³, grâce au mouvement international d'émancipation des femmes. Même sans le droit de vote, une citoyenne intrépide pouvait parvenir à imposer et faire peser sa présence : elle ne s'en priva pas. Comme l'a bien dit la journaliste féministe Jane Misme en 1930, en rendant hommage à Mme Avril de Sainte-Croix, « elle est le chef incontesté du féminisme français et l'un des chefs du fémi-

nisme international ; elle est, de plus, la personnalité la plus représentative dans le monde entier, de la lutte contre la traite des femmes et les institutions qui l'encouragent »¹⁸⁴.

Aujourd'hui, Mme Avril de Sainte-Croix est totalement oubliée de la plupart des spécialistes de l'histoire française. Les historien(ne)s du féminisme ont saisi des parcelles de sa vie et de son travail, mais aucun d'entre eux n'en a rassemblé l'histoire complète. A tout le moins, il devrait y avoir sur son immeuble du 1, avenue Poincaré à Paris, une plaque en son honneur et celui du CNFF. Beaucoup mieux, il devrait y avoir une place pour elle au Panthéon des citoyens français d'exception, une place aussi dans la galaxie des femmes qui ont contribué sur le plan international à la création de la société civile globale du XX^e siècle. Car ce sont ces femmes qui ont posé les fondations sur lesquelles s'appuient aujourd'hui les ONG pour aborder les problèmes de genre aux Nations Unies. La carrière internationale de femmes telles qu'Eleanor Roosevelt, Alva Myrdal et Françoise Gaspard aurait été impossible sans celles qui les ont précédées à la SDN, à savoir ces féministes comme Madame Avril de Sainte-Croix.



Madame Avril de Sainte-Croix, © BMD

¹⁸¹ Helena Swanwick, *I Have Been Young*, London, Gollancz, 1936, p. 316.

¹⁸² « A Leader among French Women », *Christian Science Monitor*, 13 [?] February 1925 [?]. Coupure dans l'album Avril de Sainte-Croix n° 2 (1922-23, 1924, 1925), Musée social. La date, écrite à la main, est difficile de déchiffrer. Jusqu'ici je n'ai pas réussi de trouver l'article dans le microfilm du journal.

¹⁸³ Valentine M. Moghadam, « Engendering Citizenship, Feminizing Civil Society: The Case of the Middle East and North Africa », *Women and Politics*, 25 :1-2 (2003), p. 63-87, citation p. 66.

¹⁸⁴ Jane Misme, « Les grandes figures du féminisme: Madame Avril de Sainte-Croix », article cité.

Quel féminisme pour la Ligue des Droits de l'Homme entre 1914 et 1940 ?

par Claire Lescoffit

La Ligue des Droits de l'Homme : ce nom sonne familièrement à nos oreilles citoyennes. Par ce nom, l'association centenaire¹⁸⁵ choisit de faire explicitement référence à la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, texte fondamental de la démocratie française et largement repris à travers le monde. Ainsi la Ligue affiche clairement ses ambitions, elle entend se donner pour rôle de faire respecter les droits tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

En revendiquant cet héritage, aussi glorieux que riche, la LDH pose à nouveau le problème soulevé par la Déclaration de 1789 et contenu dans son titre même : de quel Homme cette Ligue défend-elle les Droits ? S'agit-il de ceux de l'Homme-Être Humain, ou bien de ceux de l'Homme-personne de sexe masculin ? La question n'est pas purement lexicale ; elle permet en réalité d'interroger plus profondément la Ligue sur les rapports qu'elle a entretenus avec les questions féminines durant la seconde III^e République (1914-1940)¹⁸⁶.

Dans la première moitié du XX^e siècle, la LDH est une organisation-clé de la vie publique et civique du pays, presque une institution. Dans les années 1920, elle devient même organisation de masse et compte plus d'adhérents qu'aucun des partis de gauche¹⁸⁷. L'association ne cherche pas pour autant à faire concurrence

à ces partis politiques, elle se pose davantage dans un rôle d'accompagnement. Si les relations avec le Parti Communiste sont, elles, réduites à la portion congrue depuis 1923¹⁸⁸, la LDH entretient ainsi d'excellents rapports avec la SFIO, le parti radical, puis avec le Front populaire. Finalement, entre 1914 et 1940, la Ligue se révèle totalement insérée dans les cercles de pouvoir et présente, de façon très concrète, dans le jeu politique.

Présence féministe à la Ligue des Droits de l'Homme

Entre son ancrage dans le monde politique de la seconde III^e République et son indépendance proclamée, comment se situe la LDH, notamment sur les questions ayant trait aux femmes, leurs revendications et leurs droits ? Sans être une association féministe à proprement parler, la Ligue est-elle féministe ?

Certainement et plusieurs raisons viennent étayer cette thèse. Tout d'abord, il faudrait saisir toute l'ampleur des liens qui unissent la LDH au monde féministe. En 1914, la Ligue perd son second président, Francis de Pressensé, qui avait engagé l'association dans la lutte aux côtés des femmes, et élit à sa succession un autre homme, connu des féministes, Ferdinand Buisson. C'est en effet au troisième président de la Ligue que l'on doit l'un des tout premiers

¹⁸⁵ La Ligue des Droits de l'Homme est créée par Ludovic Trarieux en 1898 à l'occasion de l'affaire Dreyfus, lors du procès de Zola pour diffamation à l'encontre du Ministre de la Guerre, le général Billot, dans son article « J'accuse... ».

¹⁸⁶ C'est l'objet de mon mémoire de maîtrise, *Les Féminismes, les femmes et la Ligue des Droits de l'Homme entre 1914 et 1940*, réalisé sous la direction de Jean-Louis Loubet et Nicolas Hatzfeld, à l'Université d'Evry-Val d'Essonne, en 2004-2005. Cette recherche est basée sur la lecture des publications de la LDH du 1^{er} janvier 1914 au mois de février 1940. Ces sources sont disponibles depuis 2000 à la BDIC de Nanterre. Mon travail poursuit ainsi celui d'Anne-Martine Fabre sur la *Ligue des Droits de l'Homme et les femmes des origines à 1914*, mémoire de DEA d'histoire contemporaine sous la direction de Pierre Milza, 1987-1988.

¹⁸⁷ A son apogée en 1932, elle compte près de 180 000 adhérents, tandis que la S.F.I.O. ne dépasse jamais les 140 000 membres.

¹⁸⁸ Lors de son congrès de 1923, le Parti Communiste-interdit à ses membres de faire aussi partie de la LDH ou de la franc-maçonnerie, toutes deux encourageant la libre-pensée.

rapports parlementaires (et en tout cas le plus monumental) sur le droit de vote des femmes¹⁸⁹. Depuis 1911, il est aussi le président de la Ligue des électeurs pour le suffrage des femmes, association créée par l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF), elle-même née de l'initiative de Jeanne Schmahl, l'une des trois femmes à avoir fait partie du premier comité central de la LDH dès 1898. Des liens entre la Ligue et l'UFSF qui ne s'arrêtent d'ailleurs pas là, puisqu'en 1924 la présidence de l'UFSF passe à Cécile Brunschvicg, ligueuse tout comme son mari, Léon Brunschvicg, membre du Comité Central de la Ligue ; en outre, on compte de très nombreux membres de la LDH à la direction de l'UFSF¹⁹⁰.

Ceci n'est qu'un exemple des multiples connexions qui existent entre les membres de la LDH et les membres d'associations féministes. En effet, on ne compte plus les ligueuses et ligueurs qui appartiennent à des associations féministes telles que le Conseil National des Femmes Françaises (Maria Vérone, Adrienne Avril de Sainte-Croix, Cécile Brunschvicg, Germaine Malaterre-Sellier, Marcelle Legrand-Falco), ou bien l'Union des Femmes Françaises (le député et sénateur Louis Martin), ou encore la Ligue Française pour le Droit des Femmes (Maria Vérone, le député et ministre Yves Guyot). Dès 1914, la LDH a tissé des liens plus que privilégiés à la fois avec le monde politique (et notamment avec les Radicaux) et avec le tissu associatif féministe ; ce faisant, elle participe à l'intégration de la mouvance féministe dans le modèle républicain.

De plus, entre 1914 et 1940, la Ligue a abordé les principaux thèmes féministes contemporains, des conséquences de la Grande Guerre au

combat pour le droit de vote en passant par la réforme du Code Civil, à l'impact de la politique nataliste sur la maternité, la question de la prostitution, ou le droit au travail des femmes. L'année par laquelle débute cette étude se révèle à ce titre exemplaire.

La Ligue, les femmes et la guerre

1914 marque l'entrée de la France dans le XX^e siècle, mais une entrée très ambiguë. Le premier semestre de l'année semble encore baigné d'une certaine douceur de vivre typique de la Belle Époque qui se double d'une harmonie dans les rapports entre les sexes, rompant ainsi avec la misogynie de mise au XIX^e siècle. La Ligue est alors très proche du féminisme modéré, les *Bulletins* se montrent loquaces quant aux droits des femmes et adoptent un ton singulier représentatif du contexte apaisé que connaît la France. L'ensemble des articles depuis le début de l'année est empreint de douceur et de respect à l'égard des femmes. C'est d'ailleurs cette année-là que la LDH choisit de consacrer son Congrès annuel au droit de vote municipal des femmes. La prestation, impressionnante, de la ligueuse Maria Vérone convainc l'assemblée qui approuve la proposition de suffrage féminin.

En ce mois de juillet 1914, les femmes peuvent être confiantes, leur action est enfin reconnue et appuyée par le monde politique, et s'il est une certitude à la veille de l'été, elle ne concerne pas la guerre mais le droit de vote : toutes sont convaincues, avec Séverine¹⁹¹ et Marguerite Durand¹⁹², que députés et sénateurs leur reconnaîtront leurs droits politiques à la rentrée.

Mais le second semestre vient bouleverser ce nouvel ordre des choses. L'embrasement du pays met définitivement fin à la Belle Époque,

¹⁸⁹ En 1906, le député Paul Dussaussoy dépose une proposition de vote féminin municipal, Ferdinand Buisson en est le rapporteur à la commission pour le suffrage universel. En 1909, il rend son rapport approuvant la proposition Dussaussoy, l'enrichissant même. Il le complète par la suite, en 1913, si bien que son rapport devient un monument législatif qui fait autorité durant toute l'entre-deux-guerres.

¹⁹⁰ Parmi eux, citons Alfred Westphal, trésorier de la Ligue, Marcel Sembat, Ferdinand Buisson, Paul d'Estournelles de Constant, Louis Martin.

¹⁹¹ Séverine, née Caroline Rémy (1855-1929), est la première femme journaliste à vivre de ses chroniques. Elle a travaillé avec Jules Vallès au *Cri du Peuple*. Plus tard, elle couvre l'Affaire Dreyfus pour *La Fronde*, c'est à cette occasion que Séverine rejoint la LDH, où, très appréciée, elle devient présidente d'honneur de la section montmartroise puis membre du comité central à partir de 1920.

¹⁹² Marguerite Durand (1864-1936), féministe indépendante, a créé en 1897 *La Fronde*, seul quotidien entièrement rédigé, composé et imprimé par des femmes. Le journal n'en est pas moins un quotidien de masse qui tire jusqu'à 500 000 exemplaires et traite de tous les sujets sans ligne d'opinion imposée.

inaugure un XX^e siècle combatif et guerrier, et enfin casse l'harmonie des sexes pour la remplacer par une hiérarchisation sexuelle forte. À l'instar de Janus, dieu aux deux visages, l'année 1914 révèle ainsi deux facettes antagonistes ; cependant la durée et les conséquences de la Grande Guerre sont plus violentes et profondes. La séparation, voire la lutte des sexes, tend à s'installer durablement dans la France en guerre.

L'action de la LDH équilibre dans un premier temps cette division hommes-femmes : si la guerre exalte en effet les valeurs dites viriles et redonne tout son poids à la suprématie masculine, la Ligue n'oublie pas les femmes durant la guerre. Elle est ainsi l'une des rares associations à aborder le cas de ces Françaises envoyées en camp de concentration¹⁹³ entre 1914 et 1919. Suite à une série de décrets et de circulaires datant de 1914, et parfois sans réel fondement légal, des femmes de nationalité française sont en effet internées dans des camps, en France, du seul fait de leur lien – possible – avec des nations en guerre. Il s'agit en effet de Françaises dont le père est étranger ou bien de Françaises déchues de leur nationalité suite à leur mariage avec un étranger.

La Ligue n'hésite pas à apporter son soutien militant à ces anonymes comme elle le fait pour ces femmes devenues des figures de la guerre, Edith Cavell et Hélène Brion. Aujourd'hui oubliées, elles ont pourtant incarné des images de la Femme en temps de guerre telle que l'imaginaient la société et la LDH.

Tout d'abord, Edith Cavell, citoyenne sacrifiée et longtemps célébrée. Infirmière britannique exerçant en Belgique au moment de la guerre, Edith Cavell organise le passage clandestin de nombreux soldats français, anglais et belges vers les Pays-Bas (restés neutres). Arrêtée sur dénonciation en août 1915, elle est rapidement jugée par un Conseil de guerre. Personne

ne pense sérieusement que l'Allemagne osera prononcer la peine de mort contre une femme. Le 11 octobre de la même année, Edith Cavell est pourtant la première femme condamnée à mort pour haute trahison, elle est exécutée au petit matin. Sa mort choque, émeut et déclenche une tempête de protestation en Angleterre. En France, le 28 novembre 1915, la LDH organise à sa mémoire une commémoration nationale au Trocadéro et réunit pour cette occasion un nombre impressionnant d'invités, en présence d'une foule considérable. C'est la seule fois, entre 1914 et 1940, que la Ligue organise un tel événement.

Edith Cavell représente alors la femme qui se sacrifie dans une guerre d'hommes et qui, à ce titre, pourrait mériter la pleine citoyenneté, à l'égal de celle de l'homme. Hélène Brion va, elle, à l'encontre de cette image, c'est son opposition à la guerre qui fait sa renommée. Mais, si, durant la guerre, Hélène Brion est de celles qui combattent le pouvoir masculin en combattant la guerre, elle devient héroïne de paix à la fin des hostilités.

Cette institutrice militante – Hélène Brion est à la fois syndicaliste, socialiste, ligueuse et féministe, ralliée au pacifisme en 1915, – est arrêtée le 17 novembre 1917, soit le lendemain de l'investiture de Georges Clemenceau par la Chambre des Députés, pour « *propagande destinée à favoriser l'ennemi et à exercer une influence néfaste sur le moral de l'armée* », c'est-à-dire pour défaitisme pour avoir diffusé trois brochures socialistes. En mars 1918, lors de son procès (devant un conseil de guerre et non un tribunal civil, c'est une première en France), la LDH envoie l'un de ses vice-présidents, Ferdinand Hérold, pour marquer auprès de la justice militaire sa volonté d'exercer une sorte de surveillance légale et morale. Une ligueuse est, quant à elle, citée à la barre en tant que témoin de moralité de l'accusée, il s'agit de Séverine. Journaliste de talent, grande figure de

¹⁹³ Durant la Première Guerre mondiale, la France compte 58 camps de concentration où étaient internés civils et militaires pouvant représenter un danger pour la Nation. Jean-Claude Farcy estime que 60 000 personnes sont passées dans ces camps à un moment ou à un autre de la guerre. Voir Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale (1914-1920)*, Paris, Anthropos-Economica, 1995, pp. 127 et 129.

la Ligue, pacifiste convaincue et féministe reconnue, Séverine séduit le président du conseil de guerre par son témoignage dans lequel elle compare Hélène Brion à Louise Michel. Indulgent, le président condamne Hélène à trois ans de prison avec sursis et justifie cette bienveillance d'un « *Nous ne sommes plus au temps de l'Affaire Dreyfus* »¹⁹⁴. Une déclaration encourageante pour la Ligue qui fête son 20^e anniversaire : la perspective d'une « affaire Dreyfus bis » n'est plus imaginable. Mais le combat de la Ligue ne s'arrête pas pour autant, la lutte pour le Droit est un chemin long et ardu, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit du droit des femmes.

Il est en effet des droits spécifiques aux femmes que la Loi peine à reconnaître, comme celui de disposer librement de son corps. Cette revendication nous apparaît plutôt récente, liée au climat de la libération sexuelle des années 1970, et peut même choquer dans le contexte corseté de l'entre-deux-guerres ; pourtant les interrogations relatives à la maternité ou à la prostitution agitent considérablement la France des années 1920 et 1930.

Libre maternité, abolition de la prostitution réglementée : des combats de la Ligue

Au sortir de la Première Guerre mondiale, le bilan démographique de la France est désastreux, la population a connu une grave saignée (aux 1 300 000 soldats morts ou disparus, s'ajoute le déficit d'au moins un million de naissances, sans compter les blessés, les malades, les mutilés¹⁹⁵), le taux de natalité se situe nettement en dessous du taux de mortalité (le taux de natalité est de 13 ‰ tandis que le taux

de mortalité s'envole à 19‰¹⁹⁶) et il faut près de dix ans au pays pour retrouver sa population d'avant-guerre. Le traumatisme de la guerre permet aux populationnistes et aux natalistes de forcer le trait : selon eux, la France est menacée de dépeuplement et donc, à terme, de disparition. Si, durant la guerre, la force virile de l'homme a été célébrée, c'est dorénavant la fonction maternelle de la Femme qui va être louée. Cette logique, poussée à l'extrême dès les années 1920, enferme les femmes dans le rôle de mère, de famille nombreuse si possible. Les lois ultra répressives de 1920 et 1923 prohibent ainsi la contraception et l'incitation à l'avortement puis correctionnalisent l'avortement pour le rendre plus rapidement et plus systématiquement punissable, inaugurant le nouveau dogme français en matière de maternité : le natalisme. Néo-malthusienne, la LDH ne peut afficher clairement ses opinions avant 1933¹⁹⁷ sous peine de contrevenir à la loi et doit trouver une parade en adoptant une position ambivalente face à cette nouvelle doctrine d'Etat. La Ligue passe sous silence les lois de 1920 et 1923¹⁹⁸, encourage l'adoption de mesures incitatives, d'allocations maternelles et crée une commission de la Vie saine composée surtout de femmes et de médecins. La plupart des membres de cette commission se retrouvent avec d'autres ligueurs dans les associations néo-malthusiennes. La LDH ne peut collaborer officiellement avec elles (ses statuts lui interdisant de collaborer de façon prolongée avec toute association) mais, dans les faits, ses membres dirigeants s'impliquent dans ces associations et les soutiennent. Ainsi la première société savante de sexologie, l'AES¹⁹⁹, regroupe

¹⁹⁴ Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 2003, p. 106.

¹⁹⁵ Chiffres cités par Françoise Thébaud, *La femme au temps de la guerre de 1914*, Paris, Stock, 1986, pp. 281-282.

¹⁹⁶ Chiffres cités par André Armengaud et Agnès Fine, *La population française au XX^e siècle*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1992.

¹⁹⁷ En 1933 est votée la proposition de loi d'Henri Guernut, député radical-socialiste et secrétaire général de la LDH, amnistiant la propagande anticonceptionnelle.

¹⁹⁸ Lois qu'elle a contribué à faire adopter puisqu'un certain nombre de députés ligueurs ont voté pour, au premier rang desquels Ferdinand Buisson, président de la LDH. La loi du 27 mars 1923 correctionnalisant l'avortement a aussi été approuvée par des ligueurs tels qu'Aristide Briand, Camille Chautemps, Edouard Daladier, Edouard Herriot et Marc Sangnier.

¹⁹⁹ L'Association d'Etudes Sexologiques est fondée en 1931 par un psychiatre, le Dr Edouard Toulouse, membre du Parti Radical, franc-maçon et proche d'Emile Zola.

pas moins de dix-sept ligueurs à sa tête ; quand la section française de la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle, Pro Amore, relance son activité en 1932, c'est tout naturellement que la Ligue lui prête son siège de la rue Jean-Dolent pour abriter ses réunions auxquelles assistent Victor Basch, président de la Ligue, et Justin Sicard de Plauzoles, vice-président ; de la même façon, si Bertie Albrecht (elle-même ligueuse) peut créer en 1933 sa revue *Le Problème sexuel*, c'est grâce à la protection de ligueurs tels que Victor Basch, Justin Sicard de Plauzoles, Henri Guernut et Yvonne Netter.

L'aura de la LDH ainsi que sa discrétion lui permettent de ne pas être inquiétée pour ses opinions et ses soutiens néo-malthusiens. Il faut aussi dire qu'elle ne conteste nullement l'idéologie nationale de la femme-mère de famille. L'avortement reste ainsi condamné par la Ligue conformément à la loi, et s'il lui arrive de défendre à de rares occasions des femmes accusées d'avortement, elle n'absout à aucun moment leur conduite, leur libération n'est demandée que pour leur permettre d'élever les enfants nés antérieurement. En outre, sa Commission pour la vie saine ne cesse d'insister sur la qualité des naissances : la limitation des naissances doit être guidée par les droits de l'enfant à naître et à vivre dans des conditions sanitaires, économiques, sociales et intellectuelles favorables. Elle édicte un certain nombre de droits de l'enfant *a priori* simples mais interprétés de façon telle qu'ils ont tendance à éclipser les droits de la femme vue uniquement comme une future mère.

D'ailleurs, dans les journaux de la Ligue, les femmes ne sont présentes qu'à travers la mère et la prostituée, il n'y a pas de place pour la célibataire, la femme sans enfant, la veuve, la divorcée, etc, créant ainsi une vision manichéenne de la femme dans laquelle la bonne mère s'oppose définitivement à la prostituée. Question ancestrale, le problème de la prostitution n'est jamais vraiment résolu et agite considérablement la société française et la Ligue dans les années 30 qui voient partisans et adversaires de la régle-

mentation se livrer une féroce bataille.

Dès 1900, la LDH s'intéresse à la question de la prostitution et crée une commission. C'est dans ce cadre que la Ligue soutient le combat des féministes réformistes pour l'abolition de la réglementation de la prostitution. C'est ainsi qu'elle se rapproche de la Fédération abolitionniste puis, à partir de 1926, de l'Union temporaire contre la réglementation de la prostitution créée par Marcelle Legrand-Falco et au sein de laquelle on retrouve encore des membres de la Ligue. Au début des années 1930, la Ligue ouvre régulièrement les colonnes de son journal, les *Cahiers des Droits de l'Homme*, à Marcelle Legrand-Falco qui y publie le rapport de la réunion annuelle de la Commission de la traite des femmes, créée par la Société des Nations, dont elle fait partie. Avec l'Union temporaire, la LDH partage plusieurs combats.

La Ligue ne cesse de lutter contre la réglementation à travers des conférences, des tracts, des articles, des interventions auprès des pouvoirs publics ou encore en déposant projets et propositions de lois. Il s'agit pour elle de supprimer la police des mœurs, cette police qui a pour mission de fichier les prostituées et d'enfermer celles atteintes de maladies vénériennes. La police des mœurs bafoue en effet chaque jour le principe de liberté en procédant assez souvent à des arrestations arbitraires, ainsi que le principe d'égalité en appliquant la « double morale ». Tandis que la prostituée malade est envoyée en prison (sans être soignée), le client malade, lui, reste en liberté. La Ligue demande donc que les prostituées relèvent du droit commun et que celui-ci soit modifié dans un sens plus coercitif : une proposition et un projet de loi sont déposés en ce sens, demandant la création d'un délit de contamination. Ni l'un ni l'autre n'aboutissent, faute de moyens pour appliquer une telle loi. Il faut attendre 1945, lorsque seront supprimées les maisons de tolérance, autre vieille revendication de la Ligue qui juge inacceptable que l'Etat « soutienne » la prostitution. Il est ici intéressant de noter le terrain sur lequel se bat

la LDH, elle n'invoque jamais le simple respect des droits de la femme pour aborder le thème de la prostitution. C'est davantage la participation prise par l'Etat dans le système législatif de la prostitution, à savoir la réglementation, que la Ligue combat.

L'engouement de la LDH pour l'abolition de toute réglementation de la prostitution est alors révélateur de l'ampleur du débat suscité par la question dans la société entre les années 1920 et 1930 quand ce qui touche au plus personnel de la femme (qu'il s'agisse de prostitution ou de maternité) devient objet de discussion et de décision dans la sphère publique, domaine masculin par excellence, les femmes en étant exclues par la force de la loi et le poids des traditions.

A la conquête d'une émancipation civile et politique

Désormais, leur intimité leur échappe, n'appartient plus au domaine privé où l'on se plaît pourtant à maintenir les femmes. Elles vont alors tenter toujours plus de s'affranchir du domaine privé et d'obtenir la reconnaissance de droits qui les feraient exister dans la sphère publique.

C'est dans cette perspective que se place le combat pour le droit au travail et à l'égalité professionnelle. En 1914, les femmes ont le droit de travailler, comme le prouvera leur engagement durant la guerre, mais un droit n'est jamais totalement acquis, elles l'apprennent vite. A l'occasion de la crise financière consécutive au fameux Jeudi Noir de 1929, ressurgissent toutes les réticences masculines face au travail des femmes que l'on accuse de voler la place des chômeurs (un homme sans activité professionnelle est un chômeur, une femme dans la même situation est une femme au foyer) et de délaisser leur foyer et leurs enfants (leur fonction « naturelle »).

Une situation déjà violente en France qui est poussée à l'extrême dans l'Allemagne hitlérienne

où tout est fait pour décourager les femmes qui continuent de travailler (à tel point que des dirigeantes nazies s'en plaindront auprès d'Adolf Hitler). La Ligue choisit de faire état dans son journal de cette situation à la fois en France et en Allemagne, mais préfère laisser la plume à des personnes extérieures, aussi la Ligue ne se prononce-t-elle jamais sur le droit au travail pour les femmes. Du moins ne le fait-elle pas dans ce cadre, mais lors d'un étrange débat qui agite la LDH tout au long de l'année 1928.

Tout commence avec un article de Pauline Rebour publié dans le premier numéro des *Cahiers des Droits de l'Homme* de l'année 1928. Elle y intervient en faveur du droit du veuf de fonctionnaire à la réversion de la retraite de sa femme, un sujet apparemment mineur et limité mais qui pose des questions (trop) délicates. Admettre que les veufs (même de fonctionnaires uniquement) ont le droit de toucher la pension de retraite de leur femme décédée revient à admettre que le travail des femmes compte au même titre que celui des hommes et donc à reconnaître une égalité professionnelle entre les sexes. Or, la Ligue ne veut pas franchir le pas et rejette avec virulence et démesure tout projet en ce sens. Ce n'est que sous la pression de ses sections et de ses membres anonymes que la Ligue, ses conseils juridiques et son comité central acceptent de nuancer leurs propos l'année suivante. L'intérêt pragmatique de la base militante (fonctionnaire dans sa majorité) a ainsi eu raison, au terme d'un an de luttes, de la misogynie mal camouflée de l'élite ligueuse.

Si tenu qu'apparaisse ce combat interne, il n'en est pas pour autant dépourvu de sens. Longtemps le travail des femmes a été dissimulé, aujourd'hui encore on enseigne que les femmes ont réellement travaillé à partir de la Première Guerre mondiale, or elles étaient aussi nombreuses à travailler à la fin du XIX^e siècle²⁰⁰. Mais, cacher le travail des femmes, c'est

²⁰⁰ La population active féminine est de 6 692 000 en 1891 et de 7 231 000 en 1921 ; Margaret Maruani et Emmanuèle Reynaud, *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte, 2001.

aussi voiler leur présence dans la vie publique et ainsi justifier l'exclusion dont elles sont victimes en matière de droits civils et politiques²⁰¹. Cette non-inclusion²⁰², les féministes de l'entre-deux-guerres ne l'acceptent pas et tentent d'y remédier ; cela passe d'abord par une réforme du Code Civil.

Le monument législatif hérité de Napoléon a aussi été influencé par la pensée personnelle du Premier Consul et les femmes en font les frais : selon le Code civil, la femme mariée tombe automatiquement sous la dépendance du mari et devient une mineure juridique. Dans les années 1920, des femmes convainquent ainsi deux Gardes des Sceaux - deux ligueurs - de modifier la capacité civile de la femme mariée. Camille Chautemps, puis René Renoult créent alors des commissions extraparlimentaires composées d'hommes et de femmes, ligueuses pour la plupart. Après plus de 10 ans de discussions, fidèlement suivies par la LDH, la loi du 18 février 1938 est finalement votée. Dorénavant la femme « en puissance de mari » n'est plus une incapable, une mineure juridique. Mais le plein exercice de la capacité civile des épouses n'est pas encore total, elles restent soumises à leur mari dans les actes les plus importants. La Ligue déplore avec les féministes cette loi à l'impact limité faute d'avoir entrepris simultanément une profonde réforme du régime matrimonial²⁰³. Le combat pour l'égalité des droits civils est alors loin d'être achevé, mais du moins est-il entamé. Un autre combat se mène parallèlement²⁰⁴ pour l'obtention de droits politiques.

Il serait bien trop long de rentrer dans les détails de l'histoire de la demande féministe pour le droit de vote entre 1914 et 1940 tant cette histoire est considérable. La Ligue tente d'accompagner cette longue marche, que ce soit en

ouvrant les colonnes de son journal aux féministes lors de chaque date-événement, ou bien en participant et en organisant des réunions suffragistes, ou encore en agissant directement dans les cercles politiques par le biais de lettres, de projets et propositions de lois déposés par ses membres. La question du droit de vote reste ainsi d'actualité tout au long de la période au sein de la Ligue qui, cependant, ne manque pas d'ambiguïté. Tout en défendant haut et fort le principe du droit de vote et d'éligibilité pour les femmes à toutes les élections, la Ligue craint son application et ses conséquences inévitables - à savoir un vote féminin conservateur, guidé par l'Eglise et qui conduirait la République à sa mort -, elle propose donc toute une série d'alternatives, et notamment le droit de vote limité au scrutin municipal.

Une Ligue plus républicaine que féministe

La Ligue révèle ainsi sur la question du vote des femmes toute son ambivalence à l'égard des revendications féministes. D'une part, ce haut lieu du républicanisme établit des liens évidents avec les féministes réformistes dont elle apprécie la modération et le souci légaliste, de plus l'association est l'une des rares à accepter les femmes « *au même titre que les hommes* »²⁰⁵ dès sa création et à inscrire les grands thèmes féminins voire féministes dans son programme d'action entre 1914 et 1940. Mais, d'autre part, elle limite continuellement ses positions sur le droit des femmes de sorte que « *les problèmes féminins sont, à la Ligue, de ceux qui restent dans le domaine de l'idéologie* »²⁰⁶ ainsi que le déplore Odette René-Bloch, membre du comité central.

Evidemment, la LDH n'a jamais été une association à vocation exclusivement féministe,

²⁰¹ Sylvie Schweitzer, *Les Femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002, p.96.

²⁰² Selon le concept de Geneviève Fraisse, *La Controverse des sexes*, Paris, PUF, 2001.

²⁰³ *Cahier des Droits de l'Homme* 1932, pp. 531-541.

²⁰⁴ Annie Goldmann, *Les Combats des femmes, XX^e siècle*, Firenze, Casterman Giunti, 1996, p. 53.

²⁰⁵ D'après les statuts de la Ligue.

mais en se donnant pour mission de défendre les « droits de l'Homme », elle se devait de défendre aussi ceux des femmes. L'un de ses présidents, Victor Basch, l'a d'ailleurs expliqué en 1924, le nom de « Ligue des Droits de l'Homme » doit s'entendre au sens de « *Ligue des Droits de l'Être Humain, de l'homme et de la femme indistincts* »²⁰⁷. Hélas, il apparaît que l'« *âme de la démocratie française* »²⁰⁸, comme se plaît à la qualifier Henri Sée, ligueur et historien de la LDH, n'ait pas tenu entièrement ses engagements à l'égard des femmes. La Ligue

fait alors rarement preuve d'audace en matière de droits des femmes, révélant ainsi son profond attachement à la politique menée sous la III^e République.

Entre 1914 et 1940, la LDH inscrit en effet son action à l'intérieur d'un régime duquel elle est indissociable. Si la Ligue défend effectivement les droits, c'est à l'intérieur des cadres fixés par la III^e République que jamais elle ne dépasse. En cela, elle ne tend pas vers une Justice absolue mais vers le respect de la justice telle que la République peut alors la concevoir.

Laure Beddoukh et les jeux du destin

par Alice-Anne Jeandel, étudiante en M2 à l'Université de Rennes II, stagiaire au Centre des Archives du Féminisme BU d'Angers) du 6 au 17 décembre 2004.

Le fonds Laure Beddoukh a été déposé en avril 2001 au CAF par Françoise Seligmann, la fille de Laure Beddoukh. Il représente 0,3 ml d'archives datées de 1885 à 1968 et se compose de coupures de presse, de feuillets manuscrits ou dactylographiés, de tapuscrits et de fragments manuscrits, ainsi que de photocopies reproduisant certains documents d'Etat civil. Les articles et les feuillets sont des documents sur le mouvement féministe, notamment marseillais, pendant l'entre-deux-guerres, et sur l'activité militante de Laure Beddoukh. Les tapuscrits sont des œuvres littéraires, parfois incomplètes, non publiées, datant d'après la Seconde Guerre mondiale²⁰⁹.

Laure Beddoukh, née en 1887, est une figure centrale du féminisme marseillais pendant les années 1920-1930. Elle s'est beaucoup investie dans sa carrière d'enseignante tout en militant

pour la promotion du travail féminin et du droit de vote à travers de nombreux clubs et associations, dont certains ont été créés par elle. Laure Beddoukh est sauvée de justesse d'une rafle antisémite en janvier 1943 et passe le reste de la guerre cachée dans une ferme du Massif Central. À la Libération, elle rejoint Paris où elle côtoie les milieux intellectuels jusqu'à sa mort, en 1970. C'est après la guerre qu'elle se met à l'écriture.

Cette étude a été réalisée en vue de valoriser une œuvre inédite de Laure Beddoukh, *Madame et les jeux du destin*.

1 – Présentation du tapuscrit

Le dossier se compose de 16 chapitres sans aucun ordre apparent *a priori*. Il s'agit en fait de plusieurs tapuscrits annotés de diverses corrections manuscrites.

²⁰⁶ *Cahiers des Droits de l'Homme* 1935, pp. 347-352.

²⁰⁷ Francis de Pressensé avait déjà émis cette idée en 1914 : « *La Ligue des Droits de l'Homme n'est pas une Ligue pour les droits de l'Homme mais pour les droits de l'Humanité.* »

²⁰⁸ Henri Sée, *Histoire de la Ligue des Droits de l'Homme, 1898-1926*, Paris, LDH, 1927, p. 1.

²⁰⁹ Pour plus de renseignements, consultez l'inventaire en ligne sur le site du CAF, rédigé par Christine Launay.

Pour chaque chapitre, on compte 1 à 5 exemplaires dactylographiés, au contenu plus ou moins identique mais dont les annotations portées à la main changent. On peut donc considérer que Laure Beddoukh a tiré plusieurs exemplaires afin de faire des corrections successives. En observant attentivement les différentes copies, on peut parvenir à établir un ordre en les numérotant selon l'hypothèse suivante : le n° 1 est l'exemplaire supposé être antérieur aux autres, le dernier numéro est celui qui semble le plus abouti dans la correction²¹⁰.

Par exemple, pour Aline, il y a 4 exemplaires : j'ai donné le numéro 1 à la copie visiblement antérieure : elle se distingue d'abord car le papier, la dactylographie ainsi que le contenu sont différents des trois autres. Mais on observe surtout beaucoup de corrections et de rajouts manuscrits qui laissent supposer que cet exemplaire est le premier jet de son chapitre.

On constate en effet que les trois autres, identiques, sont dactylographiés en tenant compte des annotations de l'exemplaire numéro 1. A partir de là, comment distinguer les trois restants ? J'ai numéroté de l'exemplaire le moins retouché (voir complètement vierge) (2 et 3) à la copie qui avait le plus d'annotations, et qu'on peut penser être l'objet d'un exemplaire final.

J'ai procédé comme cela pour les 16 chapitres, en prenant soin d'observer si les corrections apportées étaient pertinentes pour comprendre le paratexte. En effet, quand elles ne sont pas d'ordre orthographique ou grammatical, la majorité des retouches apportées sont dues à la forme et au style, l'auteur cherchant à alléger la lourdeur de certains passages ou au contraire à développer des points en étoffant son récit. Cependant, on peut aussi observer des suppressions intéressantes, notamment celles concernant la description de la narratrice principale, ce " je " qui n'est jamais nommé.

Composition des chapitres :

1 exemplaire pour : Eva (incomplet, + 1 feuille volante d'un autre exemplaire (portant l'indication " p. 5 ", retrouvée sous la cote 3AF25) 5 p.), Hélène (10 p.), Rosie (7 p.)

2 exemplaires pour : Annie (10 p.)

3 exemplaires pour : Alberte (6 p.), Arlette et Suzanne (6 p.), Brigitte (9 p.), Christiane (dont 1 incomplet ; 11 p.), Miette et Maryse (12 p.), Sophie (6 p.)

4 exemplaires pour : Madame et les jeux du destin (6 p.), Aline (7 p.), Esther (dont 1 incomplet ; 20 p.), Josée (10 p.)

5 exemplaires pour : Jeanne (10 p.), Paulette (11 p.)

Après lecture des différents chapitres, rien ne semble indiquer un ordre précis et définitif à donner à leur enchaînement, au contraire, tel qu'ils étaient présentés, certains chapitres dont les histoires vont de pair se trouvaient éloignés les uns des autres.

Quelques indices tout de même laissent penser que Laure Beddoukh avait déjà réfléchi à la composition. En tête d'une majorité de chapitres, parfois sur plusieurs exemplaires d'une même copie, sont notés des chiffres qui laissent présager un ordre. Mais ce n'est pas assez rigoureux ni régulier pour donner une structure à l'ensemble de l'ouvrage.

Cependant, en procédant par élimination, en considérant les exemplaires qui semblent les mieux corrigés, les plus aboutis, et en comparant les numéros inscrits à la main par l'auteur, on parviendrait à l'enchaînement suivant :

²¹⁰ Ces numéros rajoutés par moi le sont au crayon de papier, tout autre numéro est une note de L. Beddoukh.

Chap. I : Madame et les jeux du destin
 Chap. II : Brigitte
 Chap. III : Paulette
 Chap. IV : Esther
 Chap. V : Christiane
 Chap. VI : Sophie ou Arlette et Suzanne
 Chap. VII : Rosie
 Chap. VIII : ?
 Chap. IX : Annie
 Chap. X : Aline
 Chap. XI : Alberte
 Chap. XII : Josée
 Les 4 derniers chapitres (Eva, Hélène, Jeanne, Miette et Maryse) ne portent de numéro sur aucun de leurs exemplaires.

Mais cette succession n'est qu'une hypothèse, elle est du reste peu utilisable car incomplète.

On peut néanmoins, après une première lecture, être plus catégorique sur quelques chapitres : Madame et les jeux du destin est sans aucun doute le premier chapitre, il servirait d'introduction au roman.

On peut par ailleurs constater que certaines sections se succèdent. Ainsi, Esther précède Christiane (Esther p. 1 : " Je trouvais, en Christiane, dont j'aurai l'occasion de reparler (...) "; Christiane p. 8 : " Nous savons déjà ce que fut le dévouement sans limites de cette dernière [Christiane] pendant les épreuves cruciales de son amie [Esther], et nous savons aussi ce que voulut le destin qui fit de Christiane la femme de Gaston. ")

Annie précède aussi Aline, la première étant la mère de la seconde (Annie p. 10 : " Ce qui suivit, comment continuèrent les choses après, eh bien nous allons le trouver dans l'histoire d'Aline, car elle fut aussi élève du collège. ")

En dehors de ces trois affirmations, toute autre hypothèse semble *a priori* aléatoire, c'est

pourquoi il est plus simple de faire une lecture des chapitres dans l'ordre alphabétique, tout en tenant compte des trois constatations précédentes.

2 – Résumés des 16 chapitres

L'histoire se passe dans un collège de jeunes filles dont la directrice est sur le point de partir en retraite. Par affection pour elle et aussi par curiosité, une jeune professeure nouvellement arrivée lui propose de reconstituer l'Amicale des Anciennes élèves. Chaque chapitre porte le prénom d'une des étudiantes et retrace sa vie à partir du moment où elle a quitté l'école.

Le récit se déroule probablement dans les années cinquante²¹¹ mais les souvenirs évoqués concernent l'entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale ou l'après-guerre. L'auteure étant décédée en 1970, les textes ont été dactylographiés dans les années 1950-1960 ; il semble qu'on ne puisse pas fournir davantage de précisions.

Sur l'exemplaire 4 du chapitre Madame et les jeux du destin, juste à gauche du titre, l'auteure a rajouté à la main : " *je pourrais appeler cela (...)*"²¹². Laure Beddoukh projetait donc de donner ce titre à son ouvrage.

Madame et les jeux du destin (6 p.)

Ce chapitre tient lieu de prologue. Il s'agit de la mise en situation des récits qui vont suivre.

La narratrice est une jeune enseignante parisienne qui arrive à Marseille pour exercer dans un collège de jeunes filles, tenu par Mme Loustier depuis 20 ans. Elle loge chez sa supérieure et les deux femmes se lient d'amitié. Un après-midi, une visite de l'Inspecteur rappelle à la directrice qu'elle devra prendre sa retraite à la fin de l'année. L'horizon de ce changement de vie impressionne " Madame " qui se replie vers le passé en se confiant à sa jeune collègue.

²¹¹ La date la plus récente se trouve dans le chapitre Paulette p. 1 : " Je l'évoque en 1947 (...) " [*souvenir d'une assistante sociale*]. L'histoire semble être racontée quelques années plus tard.

²¹² Pour plus de clarté les citations dactylographiées seront simplement mises entre " " et les citations manuscrites seront en plus en italique.

Pendant sa longue carrière au sein du collège, elle a répertorié dans de grands volumes les noms de ses élèves ainsi que leur description, physique et intellectuelle, et leur situation sociale. La directrice s'amusait alors à donner une opinion personnelle sur chacune d'entre elles, à la fin de leurs études, essayant de prévoir ce que serait leur vie future. C'est la lecture de ces archives qui va susciter l'intérêt de la narratrice : "La Proustienne se réveillait en moi. Devant ce livre jaune, je sentais naître une sorte de curiosité (...) touchant à toutes ces femmes dont les noms étaient inscrits par n° depuis tant d'années."²¹³ Elle est mue par "le désir de "savoir", de rattacher, dans quelques êtres choisis, le passé avec le présent, de vérifier en quelque sorte si les jugements émis étaient solides ou précaires."²¹⁴

Après une sélection d'élèves, plus ou moins anciennes, la jeune professeur réalise un véritable "travail de termites"²¹⁵ afin de retrouver leurs adresses. Elle va ensuite mener à bien ses enquêtes d'après les souvenirs de la directrice et en interrogeant les intéressées ainsi que leur entourage. La réalité de leurs vies fut-elle bien le reflet des pronostics scolaires de Madame ? A moins que les jeux du destin en aient décidé autrement...

Après cette introduction, on dispose de 15 petits récits qui sont les vies romancées, et très diverses, de 15 anciennes élèves du collège. Signalons juste que la fin de ce chapitre semble appeler un épilogue : "L'amicale se reconstitua. Madame avait tous les jours des visites gentilles ou émues qui la ravissaient. Mais je reviendrai là-dessus."²¹⁶ Cependant, dans l'exemplaire noté n° 3, l'auteur a barré la dernière phrase. Dans le corpus, aucun des chapitres ne tient lieu de conclusion ou d'épilogue.

Alberte (6 p.)

Deux aspects de sa personne déterminent son histoire : Alberte est laide et très intelligente. A la mort de ses parents la jeune femme se voit contrainte d'abandonner des études prometteuses afin de chercher du travail. Elle acquiert une formation de sténo-dactylo mais son physique repoussant joue en sa défaveur. Alberte parvient cependant à se faire accepter comme domestique par la famille Bonnet. Le foyer est accueillant et la jeune femme y trouve son bonheur.

"Evoquons un ciel clair et lumineux troublé soudain par des nuages gris (...)"²¹⁷. M. Bonnet qui travaille dans un ministère est indirectement placé au centre d'une affaire politique douteuse : il détient un dossier compromettant qu'on le charge de faire disparaître. La conscience du fonctionnaire est tiraillée et il finit par se confier à l'intelligente Alberte qui l'incite à refuser l'ordre malhonnête. Elle lui propose de surveiller son bureau pendant la nuit et parvient héroïquement à déjouer les plans de deux cambrioleurs. La presse se saisit de l'affaire : le scandale éclate au grand jour. On vante alors le mérite et le courage d'Alberte qui se lance dans la politique, tout en conservant sa situation chez les Bonnet.

Une témoin la décrit comme un leader convaincant : "A la tribune, sa laideur s'estompe d'abord, puis disparaît, tant le charme ensorcelleur opère."²¹⁸

Annie (7 p.)

Il s'agit dans ce chapitre de l'histoire assez douloureuse d'une fille-mère de 17 ans. La jeune Annie tombe très amoureuse d'Antoine, frivole étudiant en droit, qui l'abandonne un mois avant la naissance de la petite Aline. Meurtrie, elle travaille avec acharnement afin de satisfaire

²¹³ p. 4.

²¹⁴ p. 5.

²¹⁵ Brigitte, p. 4.

²¹⁶ p. 6.

²¹⁷ p. 3.

²¹⁸ p. 5.

aux besoins de sa fille qu'elle inscrit au collège. "Ainsi fut le point de départ bien banal de ce destin de femme.²¹⁹ "

"Situons Annie maintenant, dans la cellule d'une prison vaguement éclairée par un jour blême.²²⁰ " Que s'est-il passé pour que la jeune femme en arrive là ? Un après-midi, elle rentre plus tôt chez elle et y surprend Antoine avec leur fille, devenue adolescente, et qui avait le désir de connaître son père. Une vague de violence submerge Annie, elle saisit un bronze et tente d'atteindre son ancien amant ; mais Aline se jette entre les deux et se retrouve grièvement blessée. La mère est emprisonnée quelque temps avant de retrouver sa fille, guérie. Une vie quotidienne difficile et pleine de remords de la part des deux femmes reprend son cours, avec le soutien de Raoul, fonctionnaire colonial et vieil ami d'Annie. Celle-ci a refusé de laisser sa fille habiter chez Antoine, devenu riche.

Mais Annie ne supporte plus de voir son enfant, obligée de travailler, perdre sa joie de vivre et sa santé. Elle prend alors sur elle et décide de laisser Aline à son père qui peut subvenir à tous ses besoins et toutes ses envies. Annie épouse finalement Raoul et le couple part peu de temps après pour l'Indochine.

La suite de l'histoire est racontée dans le chapitre Aline.

Aline (7 p.)

Aline change d'environnement chez Antoine, il possède une belle fortune et elle a une vie facile. Cependant la jeune fille a du mal à prendre ses repères, ne trouvant aucun lien affectif chez un père souvent absent et une belle-mère, Berthe, d'aspect assez froid et indifférent.

Mais les deux femmes vont être transformées par la guerre. Tandis qu'Antoine se rallie avec enthousiasme à la politique du Maréchal Pétain,

Aline et Berthe sont, en silence, très tourmentées par les malheurs qui frappent l'Europe. Deux événements vont pousser Aline à entrer dans la Résistance : la rencontre avec Sylvain, un jeune électricien résistant, et une vision tragique, celle de sa voisine, juive, qui se jette du 5^e étage avec ses trois enfants afin d'échapper à la Gestapo. "Mille petites besognes de la Résistance vinrent lui redonner le goût de vivre. C'était utile, héroïque, amusant d'agir avec un air innocent, de tromper l'ennemi, de plus en plus haï.²²¹ " Elle finit par se confier à sa belle-mère qui choisit elle aussi de mener une double vie.

Mais comme "la trahison veillait²²² ", la famille se fait finalement arrêter par les Allemands et envoyer dans les camps. Aline est la seule à y réchapper et épouse Sylvain après la Libération.

Arlette et Suzanne (6 p.)

"C'est une bien singulière histoire qui vous prouvera, mais vous en êtes déjà convaincue, le rôle démoralisateur de l'argent sur notre pauvre humanité.²²³ " Voici les paroles de Madame.

Arlette et Suzanne étaient deux jeunes filles inséparables, que rien ne démarquait de la masse des élèves si ce n'est leur amitié tellement proche qu'on associait toujours l'une à l'autre. A quarante ans les deux femmes sont encore voisines et amies ; Arlette est secrétaire et Suzanne tient une épicerie. Un matin elles s'offrent, à deux, un billet de loterie, mais Suzanne a des problèmes de dettes et demande à son amie de lui racheter sa part.

La roue du hasard s'arrête alors sur leur numéro, qui rapporte cent mille francs²²⁴. Suzanne, considérant que son amie n'a fait que lui avancer l'argent de sa part, décide qu'elle doit toucher la moitié. Les deux femmes vont jusqu'au

²¹⁹ p. 3.

²²⁰ *Idem*.

²²¹ p. 4.

²²² p. 6.

²²³ p. 1.

²²⁴ Laure Beddoukh a tapé au départ "cinq cents francs", puis a rectifié à la main.

procès, perdu par Suzanne, et leur amitié en est gâchée. Tandis que la gagnante s'enrichit et se marie, la situation de l'épicière frustrée empire. Cependant la guerre va transformer le cours des choses : Suzanne relance son affaire grâce au marché noir tandis que le sort s'acharne sur Arlette, dont le mari dilapide la fortune. Mais la commerçante est de nouveau rapidement ruinée après le passage du contrôle économique. Ce retour au *statu quo* permet finalement aux deux femmes de se retrouver, et de se pardonner...

Brigitte (9 p.)

Les premiers paragraphes de ce chapitre s'attardent sur les échanges entre la directrice et la jeune narratrice enquêteuse, ce que l'auteur ne fait pas dans les autres récits. "Madame feuilletait son grand livre, lentement, à la recherche des cas susceptibles de m'intéresser. (...) Cette activité nouvelle dont j'étais l'artisan l'aidait à vivre ces mois de transition, sans inutile amertume."²²⁵ Sur ce qui semble être le dernier exemplaire corrigé, Laure Beddoukh a inscrit en haut de la page un "2". A partir de ces informations, on serait tenté de croire que Brigitte est le chapitre premier, celui qui suit le prologue (ce n'est bien sûr qu'une hypothèse.)

Brigitte est le récit d'une menteuse professionnelle. Dès les premières années de sa scolarité, l'enfant s'est créé de toutes pièces une situation familiale très aisée, alors qu'elle loge avec sa mère dans une "maison de rendez-vous" où celle-ci travaille en tant que domestique. La directrice a décidé de la garder et de la laisser mentir pour qu'elle conserve son équilibre d'enfant par rapport aux autres élèves. "C'était en somme de l'auto-défense"²²⁶.

La narratrice obtient ensuite le long témoignage d'une voisine de Brigitte qui s'est fait manipuler

par ses mensonges lorsque les deux jeunes filles avaient une vingtaine d'années, au sujet d'une affaire sentimentale. L'enquête nous mène enfin jusqu'à Brigitte elle-même, mariée, mère de famille et s'occupant d'œuvres. "Par des chemins détournés, oh combien, et dont nous ne pouvions saisir les innombrables méandres, elle avait conquis l'argent à la base de toutes choses, et s'était "payé" n'est-ce pas le mot propre, le destin fabriqué par son imagination d'enfant."²²⁷

Esther (20 p.)²²⁸

La jeune professeure a une entrevue rapide avec Esther dans son appartement parisien. Celle-ci est sur le point de partir au Canada et n'a pas le temps de lui raconter son histoire. Elle renvoie la narratrice à sa grande amie Christiane, qui est mêlée à son destin. "Je quittai mon interlocutrice sans avoir pénétré autre chose que ce qu'il était aisé de supposer : qu'elle avait dû être victime des lois raciales, car elle était juive (...) "²²⁹ Le récit qui va suivre repose donc sur le témoignage de Christiane et la lecture du journal intime d'Esther, confié à son amie.

En 1939 la jeune Esther a 22 ans, elle est mariée à un avocat, Gaston Lacroix, et ils vivent tous deux chez ses beaux-parents. L'atmosphère devient de plus en plus pesante, notamment à cause des origines juives d'Esther. Le 23 janvier 1943, une rafle de gardes mobiles déferle sur Marseille et Esther est emmenée. Une chance inespérée fait qu'au moment de monter dans le train de prisonniers, un officier allemand lui ordonne de descendre, apparemment par erreur. Dans un premier temps la jeune femme se réfugie chez Christiane, puis celle-ci l'accompagne dans une ferme du Massif Central où elle se cache jusqu'à la fin de la guerre. Là-bas, Esther vit une nuit d'amour avec Jean, un jeune

²²⁵ p. 1.

²²⁶ p. 3.

²²⁷ p. 9.

²²⁸ Ce chapitre semble tenir une place centrale dans le tapuscrit de Laure Beddoukh car il est deux fois plus long que les autres et on s'aperçoit rapidement qu'il contient des éléments autobiographiques très importants pour l'auteur. (cf infra, Chap. IV, l'analyse des éléments autobiographiques)

²²⁹ p. 1.

maquisard, et se retrouve enceinte. Le père est tué quelque temps après, dans une embuscade. A la Libération, Esther rejoint sa tante à Paris avec la petite Marie qui vient de naître. Avant de partir au Canada, elle décide de rendre visite aux parents de Jean afin de leur apprendre qu'ils ont une petite-fille. La rencontre sera particulièrement tendue. Quant à Gaston, désespéré par la disparition de son épouse, il se console chez Christiane qui garde le secret quant au destin d'Esther. La jeune femme redonne signe de vie après la guerre, demandant le divorce à un homme qu'elle a cessé d'aimer, ce qui permet finalement le remariage de Gaston avec Christiane.

Christiane (11 p.)

A son arrivée dans l'école, la jeune Christiane était "privée d'un père très tendre et livrée à la seule sollicitude d'une mère douteuse."²³⁰ Elle est issue d'une famille recomposée : ses parents, Laurent et Lucie, se marient alors que celle-ci a déjà une fille, Eliane. Lucie est soupçonnée d'avoir de nombreuses aventures, mais son mari garde le silence, et la petite Christiane, très proche de son père, vit en ressentant le malheur qui pèse sur lui. Quant à Lucie, elle n'a qu'indifférence pour sa famille. A la mort de Laurent, Christiane est désespérée mais trouve une consolation dans l'amitié qui naît au collège entre elle et Esther.

Cependant un autre drame survient dans la vie de Christiane. Sa mère décide de se remarier avec Sébastien, son amant, mais quelque temps avant la fête, la jeune fille surprend son futur beau-père avec Eliane. Le couple s'enfuit la veille du mariage et "ce qui suivit pendant de longs jours fut pour cette enfant cauchemardesque."²³¹ Lucie est atteinte d'une fièvre cérébrale et, une fois guérie, elle quitte le foyer en laissant tout à sa fille.

Christiane est alors recueillie par sa tante et décide de devenir "assistante sociale spécialisée dans la psychologie des jeunes enfants."²³² Elle est toujours très amie avec Esther et finit par épouser l'ancien mari de celle-ci, Gaston.

Eva (5 p. , incomplet)²³³

A 20 ans, Eva fut "une des premières propagandistes en faveur du suffrage des femmes, et joua un rôle actif de premier plan (...) "²³⁴ ". L'ancienne élève en a maintenant soixante et raconte sa vie de militante féministe.

Elle explique d'abord ce qui l'a poussée à s'engager, à savoir l'aspiration à plus de justice et d'équité concernant la situation faite aux femmes. Elle décrit ensuite l'action du mouvement dont elle faisait partie, les méthodes employées pour convaincre, les meetings. La priorité était le travail des femmes. Dans son discours, non dénué d'humour, Eva prend du recul sur elle-même et ses actions passées en racontant des anecdotes croustillantes et en analysant certains points faibles de son mouvement féministe.

Il semble bien qu'il n'existe aucun exemplaire complet de ce chapitre et c'est plutôt regrettable étant donné le thème abordé.

Hélène (10 p.)²³⁵

Hélène est la plus jeune des anciennes élèves interviewées, tout juste 20 ans. Elle raconte à la narratrice une "étrange histoire"²³⁶, survenue lorsqu'elle était en convalescence chez sa grand-mère, laquelle est atteinte d'une sorte de folie douce qui lui provoque des hallucinations.

Lors d'une soirée où les deux femmes veillent au coin du feu, Hélène observe sa grand-mère endormie, à qui elle ressemble tant. C'est alors qu'une succession d'images apparaît à la jeune fille qui pense avoir des visions d'elle-même, dans une autre existence, avant de s'apercevoir

²³⁰ p. 1.

²³¹ p. 6.

²³² p. 8.

²³³ Ce chapitre aussi relève clairement de l'autobiographie.

²³⁴ p. 1.

²³⁵ A noter que p. 7, "Hélène" se transforme en "Ida" et ce n'est pas une correction manuscrite.

²³⁶ p. 1.

que c'est la vie de sa grand-mère qui défile devant ses yeux : épisodes de son enfance, première désillusion amoureuse, mariage décevant, naissance de sa fille (Agnès, la mère d'Hélène)...

Madame est sceptique quant au récit mais la narratrice semble vouloir y croire : " Pourquoi, après tout, les choses n'auraient-elles pas été ainsi qu'elle me l'a conté. Tant de domaines restent inexplorés (...) ²³⁷ ".

Jeanne (11 p.)

Il s'agit d'un destin tragique relaté en deux temps. Une ancienne surveillante générale du collège raconte qu'à une certaine époque, de nombreux vols étaient constatés sans qu'elle puisse mettre la main sur la coupable. Alertée par une élève qui a vu son propre stylo dans les mains de Jeanne, la surveillante convoque la jeune fille dans son bureau. Après avoir nié une première fois, elle finit par avouer pour le stylo et pour tous les autres objets dérobés. Une fois la directrice alertée, les deux femmes décident de raccompagner Jeanne chez elle à la sortie de l'école. La jeune élève vit avec son frère, employé, et sa grand-mère, qui travaille encore pour subvenir aux besoins de leur foyer. Les parents sont absents ; le père escroc est mort en prison, la mère, qui a perdu l'esprit, est placée dans une maison de santé. La grand-mère s'effondre en apprenant les méfaits de Jeanne qui explique ses vols par le désir d'être à la hauteur de ses petites camarades et par l'incapacité de réclamer de l'argent à son aïeule. La surveillante et Madame repartent troublées, mais elles décident de laisser ses chances à Jeanne : " Après bien des anxiétés, influencées par des arguments sentimentaux, nous optâmes pour le salut. ²³⁸ "

Deux ans plus tard, une jeune fille est trouvée noyée dans une rivière, c'est Jeanne. Reçue à

l'Ecole Normale d'Aix-en-Provence, elle parvenait à oublier son triste passé, " mais la fatalité veillait... ²³⁹ " Une série de vols commis à l'Ecole troublèrent beaucoup Jeanne sur qui les soupçons pesaient de plus en plus. La pression devenant insupportable, la malheureuse finit par craquer et se jeter à l'eau. On apprendra plus tard que la coupable était une lingère kleptomane.

Josée²⁴⁰ (10 p.)

L'histoire est entièrement relatée par la directrice qui connaissait bien Mme J., la grand-mère de Josée. Celle-ci était une femme très instruite et volontaire qui avait monté sa propre affaire, un commerce d'optique, tout en s'occupant de son fils, Jacques. Josée est la fille cachée de celui-ci avec une femme facile et aventureuse, Madeleine. Lorsque Jacques meurt à la Grande Guerre, les J. reçoivent un court testament leur demandant de s'occuper de la petite Josée. La vie de la petite se passe alors tantôt chez sa mère, " dans des milieux de bamboche ", tantôt chez sa grand-mère, tutrice légale, " dans un milieu équilibré, austère, où le mot clef était " travail ". ²⁴¹ Josée trouve difficilement son équilibre entre les séjours chez une mère qui la dégoûte, et ceux passés chez une grand-mère qui l'excède.

Madame s'est longtemps interrogée sur ce qu'était devenue Josée et va la rencontrer à deux reprises. Le jour de l'enterrement de Mme J., Josée lui apprend qu'elle a fini par rejeter en bloc les deux milieux dans lesquels elle avait passé sa jeunesse et s'est promis " un amour unique et sa reposante sécurité ²⁴² ". Puis, de longues années plus tard, la directrice a l'occasion de se rendre chez elle. Josée habite dans une villa, son mari l'a quittée pour une autre et elle vit grâce aux rentes de sa grand-mère avec

²³⁷ p. 10.

²³⁸ p. 9.

²³⁹ p. 10.

²⁴⁰ Dans le premier exemplaire la jeune femme se nomme " Josette ", qui se transforme en " Josée " dans les 3 copies suivantes, après correction de l'auteur. On peut donc considérer que le titre définitif est bien Josée.

²⁴¹ p. 6.

²⁴² p. 9.

ses deux filles. L'une est le portrait craché de Mme J. mais possède le caractère dévergondé de Madeleine, l'autre au contraire possède la volonté et les capacités de la grand-mère de Josée. C'est sur cette Martine que reposent tous les espoirs de Josée, comprenant finalement, à travers sa fille, "l'admirable sollicitude et la valeur exceptionnelle²⁴³" de Mme J.

Miette et Maryse²⁴⁴ (12 p.)

Le récit se passe dans le milieu étudiant d'Aix-en-Provence, aux alentours du 1^{er} avril. "Il s'agit, (...), autour de l'évocation que j'avais sollicitée concernant Miette, de la résurrection de souvenirs de jeunesse.²⁴⁵" La narratrice retrouve des années plus tard les camarades de Miette et Maryse qui prennent beaucoup de plaisir et de malice à raconter le tour joué à l'un de leurs professeurs.

Une longue description d'Aix précède celle du groupe d'étudiants farceurs dont le chef est Jean Rigodi. Beaucoup de personnages font partie de ce récit au style très rythmé, théâtral et carnavalesque, et les deux jeunes filles, anciennes élèves du collège, semblent n'être qu'un prétexte pour nous raconter la farce.

Le bouc-émissaire se nomme Calumette, il est professeur de langues orientales, théosophe convaincu, et donne des conférences sur la transmutation des âmes et la résurrection. Rigodi et Miette exposent leur plan à la joyeuse troupe : le 1^{er} avril, lors de la fête donnée par Calumette, Maryse devra détourner l'attention du professeur afin qu'on puisse verser dans son verre "du rêve en bouteille". Ainsi, Calumette, "plongé dans le nirvana, perdra juste assez conscience pour qu'[ils puissent] lui jouer son passé millénaire (...)"²⁴⁶. Les étudiants, déguisés, prévoient de défiler tour à tour devant le professeur, en lui faisant croire que ces person-

nages sont des incarnations de ses vies antérieures. Seule Maryse est réticente à cette idée.

La farce se déroule presque comme prévu et se finit même par un coup de foudre entre Calumette et Maryse qui, s'inquiétant des effets de la drogue, était restée auprès de lui...

Paulette (10 p.)

C'est une assistante sociale qui évoque l'histoire de Paulette, dans un souvenir datant de 1947. A cette époque la jeune femme gagne sa vie tant bien que mal comme secrétaire dans une compagnie de navigation marseillaise, ayant placé sa fille en pension chez deux vieilles dames, près d'Arles. Un jour, Paulette avoue à l'assistante sociale que le père de la petite Béatrix, née en 1941, est un sous-officier allemand. Le malaise est grand pour l'assistante sociale qui se remémore avec douleur l'arrivée au port de Marseille des rescapés des camps nazis. Elle est tiraillée entre le mépris de la collaboration et l'estime qu'elle a pour Paulette qui se sacrifie pour son enfant. Il en est de même pour Béatrix : "Pauvre être dont la naissance avait des origines si impures. Je ne pouvais l'aimer, mais je ne pouvais pas non plus être indifférente, son innocence suscitait en moi la pitié."²⁴⁷

A la Libération Paulette échappe de peu à la tonsure grâce à Daniel, qui n'est pas insensible à son charme et sa peine : "Voyez, je suis juif moi, et je pardonne. Laissez-la élever son enfant, une mère, c'est sacré."²⁴⁸ Après quelque temps, les deux jeunes gens se marient et vont vivre chez la mère de Daniel, Mme Vidal. La sœur de celui-ci, Camille, a été déportée en 1943 avec les enfants juifs apatrides dont elle s'occupait. M. Vidal en est mort de douleur et sa femme, chez qui s'est développée la haine des Allemands, continue d'être minée par la souffrance. C'est pourquoi il fut préférable de

²⁴³ p. 10.

²⁴⁴ Ce récit est une version raccourcie et légèrement adaptée du tapuscrit 3AF19 "Et tout vint de là ou La Folle nuit ou Premier avril".

²⁴⁵ p. 1.

²⁴⁶ p. 7.

²⁴⁷ p. 4.

²⁴⁸ p. 5.

cacher les origines de la petite Béatrix qui finit par rejoindre le foyer.

Cependant Mme Vidal apprend indirectement l'ascendance germanique de l'enfant et le drame éclate. Elle est désespérée par le mensonge de son fils et anéantie par la présence de Paulette sous son toit. D'un autre côté, elle est torturée par l'idée de devoir mettre dehors la mère et son enfant : "une innocente à qui je ne peux pas vouloir de mal, mais dont je ne peux pas supporter la vue sans évoquer le martyr de ma Camille."²⁴⁹ La situation devenant pour tous intenable, Paulette quitte finalement le foyer avec sa fille, Daniel lui ayant garanti, en accord avec sa mère, le versement d'une pension pour subvenir à leurs besoins.

Rosie (7 p.)

Rosie ressemble à une poupée de porcelaine : "c'est un Saxe !"²⁵⁰ Elle a perdu sa mère très jeune et son père ne se soucie guère d'elle. Pourtant la petite a eu une enfance heureuse, entourée par des femmes qui fréquentaient l'appartement paternel, et surtout par deux voisines : Mme Rolland et sa fille Angèle, une jeune femme cultivée âgée de 35 ans.

Pour ses 18 ans, la jeune fille se fait accompagner au bal masqué de l'Opéra par Angèle. Rosie fait sensation, surtout chez un jeune médecin, Constant, à qui elle promet d'écrire. Peu de temps après, Rosie rencontre un quadragénaire séducteur et l'épouse, suggérant à Angèle, qui lui a rappelé sa promesse, d'écrire à sa place à Constant. Angèle se prend au jeu et l'échange épistolaire devient de plus en plus régulier et intime, la seule difficulté pour elle étant d'éviter toute rencontre qui trahirait le subterfuge.

Cependant Rosie est rapidement éconduite par son mari, elle tombe malade et demande à Angèle de faire venir le docteur Constant. Après de nombreuses hésitations Angèle décide

de ne pas révéler la vérité à son correspondant, et de résumer à Rosie le contenu des lettres afin qu'elle ne soit pas surprise lors de leurs rencontres. Les deux jeunes gens tombent rapidement amoureux, et Angèle reste l'amie du couple.

Mais les "fantaisies du sort" font que trois ans plus tard Rosie trompe Constant et lui apprend, lors d'une crise, toute la vérité au sujet de l'échange épistolaire. Leur rupture est rapidement consommée et le trio se décompose, Angèle ne supportant pas la trahison de son amie.

Sophie (6 p.)

C'est la grand-mère maternelle de Sophie qui raconte son histoire.

La jeune fille vit avec sa mère, Mme D. Elles ont pour voisins Mme C. et son fils, Lucien. Les deux mères aimeraient marier leurs enfants, mais elles n'obtiennent pas l'approbation du jeune homme, épris d'une "folle fille", Jeannette. Une enfant va naître de leur union secrète mais deux ans plus tard la mère abandonne Lilette à son amant qui l'emmène chez Mme C. Sophie joue rapidement le rôle de remplaçante et finalement le projet de mariage se concrétise. Néanmoins la jeune femme n'est pas heureuse car son mari refuse d'avoir un autre enfant.

L'arrivée de Jean F., fonctionnaire colonial et cousin germain de Lucien, va bouleverser les choses. Celui-ci s'est absenté plusieurs semaines et Jean, de permission, passe quelques temps chez sa tante. Au fil des discussions, Sophie remarque la ressemblance entre la petite Lilette et le cousin qui finit par lui raconter à demi-mot l'aventure qu'il a eue avec Jeannette. La preuve est faite : Jean est bien le père de l'enfant, mais Sophie garde pour elle ses déductions. Néanmoins, de fil en aiguille, les deux jeunes gens se rapprochent et le départ

²⁴⁹ p. 9.

²⁵⁰ p. 1.

précipité de Jean lorsque le mari rentre de voyage laisse entendre “ qu’il s’était passé quelque chose²⁵¹ ” ... Et en effet, Lucien se retrouve papa pour la seconde fois.

La grand-mère de Sophie ponctue son monologue par un rire diabolique : “ Deux fois cocu et deux fois père, par le même, ah ! ah !²⁵² ”

3 – Les principaux thèmes abordés

Ces portraits de femmes sont tous différents mais on peut dégager des thèmes qui reviennent fréquemment dans l’ouvrage de L. Beddoukh.

De la part d’une féministe aussi fervente, on aurait pu s’attendre à ce qu’il y ait davantage de chapitres abordant ce thème, or seul Eva concerne directement l’action féministe (Alberte finit aussi par entrer dans la politique et jouer un rôle de leader). Cela s’explique sûrement par le fait qu’elle fut surtout très active dans les années 1920-1930 et qu’après la Seconde Guerre mondiale elle semble se retirer de l’action pour se consacrer davantage à l’écriture. On le constate d’ailleurs en parcourant le fonds Beddoukh : ce qui concerne son activité féministe date de l’entre-deux-guerres, alors que toutes les ébauches d’œuvres littéraires sont des années 1950-1960.

Cependant l’ouvrage est parcouru par une certaine vision de la femme et de son rôle, dans sa vie privée comme dans la sphère publique.

D’emblée, on constate d’une manière générale que l’auteur semble combattre *le déterminisme*, cette notion qui ne joue pas en faveur des femmes, bien souvent prisonnières des perceptions sociales de leur époque, les enfermant dans une image prédéfinie. Les pronostics de Madame s’avèrent en effet presque toujours faux, pourtant, au début, elle est convaincue : “ ces petites filles se révèlent aisément au début de leur vie.²⁵³ ”

Dans le cas de Paulette par exemple, la directrice avait annoté : “ Petite élève à qui on peut faire confiance²⁵⁴ ”, mais elle est atterrée d’apprendre que la jeune fille a eu un enfant avec un Allemand pendant la guerre : “ Qui aurait pu imaginer pareil destin pour cette fille d’apparence si inoffensive ?²⁵⁵ ” À l’inverse, elle n’aurait jamais soupçonné qu’Aline avait fait partie de la Résistance. La narratrice donne son avis sur ces évolutions imprévisibles : “ De même qu’un paysage change d’aspects, suivant la lumière qui l’éclaire, les circonstances développent ou annihilent certaines de nos dispositions et créent en nous un autre personnage bien difficile à deviner auparavant.²⁵⁶ ” Certes cette réflexion est valable pour chaque être humain, mais en observant les nombreux personnages qui parsèment le récit, on s’aperçoit que ce sont les femmes qui évoluent ; les personnages masculins, eux, sont plutôt constants aux cours des histoires.

L’exemple d’Alberte est aussi un beau pied de nez aux préjugés. “ Quand la laideur est irrémédiable, que rien ne vient en atténuer l’aspect, tout le destin d’une femme en est faussé.²⁵⁷ ”

Oui mais Alberte est aussi très intelligente, et c’est sa capacité d’adaptation et sa vivacité d’esprit qui lui permettent de se défaire d’une image ingrate, et d’aller à l’encontre de ce qui pourrait être une fatalité. Pour Laure Beddoukh, le destin est un “ mot-clef²⁵⁸ ”, mais il n’est pas irrévocable et tout tracé, au contraire, il peut être modifié par celui qui le vit ou par son environnement.

La femme est mise en avant dans cette œuvre, mais de nombreux portraits sont esquissés : y a-t-il un type féminin prédominant ? Beaucoup de catégories de femmes sont représentées, de l’enfant à la vieille dame, de la prostituée à

²⁵¹ p. 5.

²⁵² p. 6.

²⁵³ Madame et les jeux du destin, p. 3.

²⁵⁴ Paulette, p. 6.

²⁵⁵ *Ibid*, p. 10.

²⁵⁶ Aline, p. 7.

²⁵⁷ Alberte, p. 1.

²⁵⁸ 3 AF 24, f. 11.

l'aristocrate, de l'oisive à la travailleuse acharnée, de la femme facile et frivole à celle qui se sacrifie pour les autres. Tous ces destins sont plus ou moins exceptionnels. Certaines histoires sont légères et heureuses (Alberte, Miette et Maryse ou Sophie), étonnantes et étranges (Brigitte, Hélène), d'autres sont plus graves (Annie, Esther ou Paulette), voire franchement tragiques (Jeanne). Il semble que chaque personnage ait sa propre personnalité, cependant on constate des récurrences.

L'éducation et le travail des femmes sont mis en valeur. L'école doit préparer la jeune fille aux difficultés de la vie, c'est un gage de réussite. Annie fait tout pour que sa fille puisse continuer son cursus scolaire : "Aline poursuivait ses études, il fallait l'armer afin de parer aux sombres jours toujours possibles²⁵⁹". L'école est fondamentale, et Madame, au crépuscule de sa longue carrière, le réaffirme avec force : "C'est ici qu'elles ont appris ce qu'il faut savoir du passé de leur pays, du monde, de tout ce qui est, de tout ce qui respire... C'est ici qu'elles ont appris à penser, puis, elles sont devenues des femmes (...)²⁶⁰".

Dans le roman la plupart des femmes exercent, de gré ou de force, une profession. Le travail apparaît à la femme seule comme la solution pour s'en sortir. Ainsi, Alberte, Annie, Aline, Esther, Paulette et beaucoup de personnages féminins secondaires sont contraints de travailler, dans la plupart des cas afin de subvenir aux besoins de leur foyer. Ce n'est souvent pas une partie de plaisir, "une vie de travail, cela suppose bien des efforts humiliants avant les victoires qui consolent.²⁶¹" Cependant certaines décident d'avoir un emploi, et choisissent leur profession. Ainsi, malgré l'amélioration de sa situation, Alberte préfère rester au service des Bonnet ; Suzanne ouvre son épice-

rie ; Christiane décide de devenir assistante sociale pour les jeunes enfants ; Mme J., la grand-mère de Josée, a monté elle-même un commerce d'optique prospère, etc. Les métiers qui reviennent régulièrement sont cependant des métiers "de femme" : pas de médecin, de journaliste ni d'avocate, mais beaucoup de secrétaires, ainsi que des enseignantes, des commerçantes, des assistantes sociales et des domestiques. La femme travaille donc, mais reste dans la norme.

On peut s'arrêter quelques instants sur *le métier de professeur*. En effet le cadre de l'histoire est un collège de jeunes filles, et les personnages centraux sont la directrice de l'école et la narratrice, jeune professeur. Laure Beddoukh a occupé de nombreux postes d'enseignante dans sa carrière professionnelle et il est clair qu'elle a une haute estime du métier. Nous l'avons vu, l'école est indispensable au développement des femmes, mais pas dans n'importe quel contexte. Pour l'auteur, la pédagogie semble devoir être accompagnée d'amour pour son métier et de psychologie. On le remarque aisément dans le prologue, lorsqu'il est question de Madame, entièrement dévouée à son travail : "(...) sa profession, absorbant ses élans, son besoin de foi, son temps, son intelligence, lui avait tenu lieu de famille ; le sens du devoir, un devoir élargi jusqu'à l'oubli de soi-même, remplaçant, pour elle, le bonheur.²⁶²" La psychologie est présente car les règles et les lois de l'école ne sont pas appliquées avec rudesse, la directrice s'adapte toujours aux situations afin d'aider au mieux ses élèves. Dans le cas de Jeanne, la petite voleuse, on lui permet de continuer sa préparation au concours des institutrices, car "lui enlever cette chance, c'était lui supprimer un possible salut et la rejeter vers un redoutable inconnu.²⁶³" Pour Brigitte, la mythomane,

²⁵⁹ Annie, p. 4.

²⁶⁰ Madame et les jeux du destin, p. 3.

²⁶¹ Annie, p. 3.

²⁶² Madame et les jeux du destin, p. 1.

²⁶³ Jeanne, p. 9.

“ il n’y avait pas d’autre chose à faire que de la laisser mentir²⁶⁴ ”, c’était son propre équilibre d’enfant qui en dépendait.

Le rapport homme/femme s’articule principalement autour de deux axes : *la relation amoureuse* et *la famille*. Nombreuses sont les histoires d’amour, plus ou moins heureuses, qui parsèment le texte. Certaines comme Annie, Aline, Christiane ou Maryse finissent par trouver leur bonheur, d’autres sont moins chanceuses : Annie encore, Arlette, Esther, Paulette et beaucoup de personnages féminins de second plan connaissent des désillusions. L’amour peut être vécu comme “ un éternel roman²⁶⁵ ”, un bonheur absolu, mais il peut aussi anéantir, par exemple lorsque le futur mari de Lucie s’enfuit avec Eliane, la fille de celle-ci : “ c’était comme une tornade de passion qui lui faisait pousser des cris inarticulés (...) ²⁶⁶ ”. Les aventures amoureuses sont souvent agrémentées de rebondissements où les hommes, comme les femmes, aiment, se marient, trahissent, divorcent, s’enfuient... Et lorsque l’histoire d’amour semble être cliché, on remarque que souvent le destin s’en mêle afin de la rendre plus complexe²⁶⁷.

La famille et les relations filiales sont aussi des thèmes centraux de l’œuvre. On y trouve d’ailleurs plus de familles monoparentales ou recomposées que de foyers “ stables ”. Seuls les Bonnet (Alberte) et les deux couples qui se forment dans Miette et Maryse font figures d’exception. Ce sont des maisons heureuses et pleines “ d’harmonie affective²⁶⁸ ”.

La mère occupe une place bien particulière dans les récits ; elle se retrouve d’ailleurs souvent seule à élever ses enfants. L’absence du mari ou du père est récurrente : il est indifférent à sa famille (Annie, Rosie) ; il abandonne le foyer (Annie,

Christiane, Josée, Jeanne...) ; il meurt (Esther, Christiane, Paulette) etc. Beaucoup de personnages féminins se dévouent corps et âme à leur famille, qu’elles soient mères, comme Annie et Paulette, grand-mères, comme celles de Jeanne et de Josée, ou filles, comme Christiane ou Angèle. L’amour filial semble au moins aussi important que celui qui unit l’homme et la femme. D’ailleurs, si l’on pardonne à moitié à Paulette d’avoir eu une fille avec l’ennemi, c’est grâce aux sacrifices qu’elle fait pour élever sa petite Béatrix : “ Je ne cessais, non plus, de respecter en Paulette, si obscure dans son comportement, l’amour pour son enfant. Ceci atténuait cela. ²⁶⁹ ”

Cependant, la mère n’est pas toujours exemplaire. Lucie (la mère de Christiane), Madeleine (celle de Josée) et Jeannette (celle de Lilette), sont “ frivoles ” et délaissent leur famille. A l’inverse, les personnages masculins ne sont évidemment pas tous négatifs : M. Bonnet et Laurent sont de bons pères ; Raoul, Gaston ou Daniel sont des compagnons sensibles et attentionnés, ce qui ne semble pas courant : “ les hommes cherchent rarement au-delà des apparences ce qui constitue la nature profonde de leur femme. ²⁷⁰ ” Un autre type d’homme est mis en valeur : le résistant (Sylvain et Jean).

Mais dans l’ensemble, les femmes sont toujours au premier plan et dans certains chapitres, les personnages masculins sont quasiment inexistants (Arlette et Suzanne, Eva, Hélène, Jeanne).

Ce tapuscrit a été rédigé dans les années d’après-guerre, et on peut remarquer que celle-ci est plus ou moins présente dans les chapitres. Ce n’est pas un *leitmotiv* mais dans certains récits, c’est *la Seconde Guerre mondiale* qui bouleverse et modifie le destin des femmes. L’auteur y fait

²⁶⁴ Brigitte, p. 3.

²⁶⁵ Annie, p. 1.

²⁶⁶ Christiane, p. 7.

²⁶⁷ Sur ce thème des relations entre hommes et femmes, une étude plus poussée mériterait d’être réalisée.

²⁶⁸ Alberte, p. 5.

²⁶⁹ Paulette, p. 4.

²⁷⁰ Sophie, p. 4.

simplement allusion dans Arlette et Suzanne, puisque cette dernière s'enrichit grâce au marché noir, et dans Christiane. Par contre, la guerre est un des thèmes centraux de trois chapitres (Aline, Esther et Paulette), ce qui permet de dresser le portrait de trois types de femme dans la guerre : la résistante, la persécutée et la collaboratrice.

Aline et sa belle-mère, Berthe, sont héroïques dans l'acte de résistance, et elles se révèlent à elles-mêmes dans l'engagement : "Tous les sentiments déprimants éprouvés depuis l'Occupation, l'exaspération devant la cruauté, l'oppression devant l'injustice, tout cela pouvait donc se concrétiser dans des gestes."²⁷¹ "

Esther a été sauvée *in extremis* après une rafle et a dû se cacher jusqu'à la Libération²⁷². Son drame est perçu de l'intérieur, grâce à son journal intime. On ressent l'incompréhension et le désespoir des persécutés. Si c'est une fille, elle nommera son enfant Marie, non par conviction religieuse, mais pour que rien ne la distingue de la masse : "J'ai tant souffert de cette particularité de ma naissance que je lui veux un prénom sans relief. (...) Non, parents chéris, je ne renie rien, je ne ressens que la honte d'appeler mes semblables ceux dont la haine aveugle créa un mal dont je sais l'étendue, moi qui survis."²⁷³ "

Contrairement à Esther qui a eu un enfant avec un jeune maquisard, Paulette, elle, a aimé un Allemand. Comment réagir face à une femme qui a trahi ? Les personnages qui la côtoient sont partagés entre le mépris pour la collaboratrice et l'indulgence pour la mère qui peine à élever son enfant. Le fait que ce soit un jeune homme juif, dont la sœur n'est pas revenue des camps, qui sauve Paulette de l'Épuration est très symbolique, cependant le malaise persiste dans

les relations entre la jeune femme et sa belle-famille, la cohabitation ne peut décemment durer. Paulette a pour sa défense des circonstances atténuantes : elle était seule, délaissée par une mère qui ne l'aimait pas, et elle n'avait que 19 ans lorsqu'elle a rencontré ce sous-officier allemand qui s'est attaché à elle. L'épilogue du récit ne rejette pas la jeune femme au ban de la société car d'après Madame, "ce qui la sauvera, c'est son amour pour sa fille, qui lui révélera la fraternelle sensibilité humaine (...). Alors elle comprendra..."²⁷⁴ "

La guerre a transformé ces femmes, et la directrice avoue qu'elle aurait été incapable de deviner ces évolutions. "Je revois [Aline] légère, gracieuse certes, mais d'apparence si superficielle. Qui aurait pu prévoir?... "²⁷⁵ " L'âme [de Paulette] était assez laide, mais cela ne se lit pas sur un visage agréable."²⁷⁶ "

Force est aussi de constater que tous les récits sont très empreints de *psychologie*. Le terme revient d'ailleurs à maintes reprises : "Le cas de Brigitte est, au point de vue psychologique, un des plus riches que je connaisse, comme un puits sans fond."²⁷⁷ " Il se peut que des remous psychologiques compliquent la vie de ce couple, mais je crois que le temps en adoucira l'acuité (...) "²⁷⁸ " etc. La narratrice, en enquêtant sur les anciennes élèves, cherche à "savoir quel a été le développement du caractère"²⁷⁹ ". Quel que soit le portrait esquissé, il y a toujours une fine observation des sentiments, de la sensibilité, de l'état d'esprit du personnage. Dans les histoires les plus sombres surtout, l'analyse psychologique occupe une place importante au sein du récit. Annie est une jeune mère bouleversée qui a été tour à tour écrasée par le poids de l'abandon, du remord et de l'indécision. En prison,

²⁷¹ Aline, p. 6.

²⁷² L'étude de ce récit sera développée dans le chapitre suivant car il renferme de nombreux éléments autobiographiques.

²⁷³ Esther, p. 13.

²⁷⁴ Paulette, p. 10.

²⁷⁵ Aline, p. 7.

²⁷⁶ Paulette, p. 10.

²⁷⁷ Brigitte, p. 9.

²⁷⁸ Christiane, p. 11.

²⁷⁹ Madame et les jeux du destin, p. 3.

“ son corps est là, sa pensée, dans cette affreuse solitude, court éperdue (...)”²⁸⁰ ” On pourrait multiplier les exemples de personnages qui ont subi, comme Aline, de rudes chocs psychologiques. Cependant, dans les histoires plus légères, l’auteur ne manque pas non plus de sonder l’état d’esprit de ses personnages. Souvent la description psychologique prend le pas sur le portrait physique.

4 – Les éléments autobiographiques incorporés à la fiction

Après avoir parcouru le fonds Beddoukh dans sa totalité, on s’aperçoit que *Madame et les jeux du destin* contient d’abondantes références autobiographiques de différents ordres. Elles peuvent concerner sa personne et ses expériences, comme ses souvenirs et ses œuvres littéraires, qui n’ont jamais été publiés mais qui sont collectés dans le fonds sous forme de manuscrits ou de tapuscrits. Nous abordons ici les principales références à la vie de Laure Beddoukh que l’on peut trouver dans l’œuvre ; il ne s’agit pas d’une liste exhaustive.

a) *L’envie d’écrire et de parler de soi*

Dans plusieurs manuscrits datant des années 1950-1960, Laure Beddoukh couche par écrit des réflexions sur elle-même et sa vie passée. Il semble qu’après une intense activité féministe elle ait eu le désir de se tourner vers l’écriture, pratique plus intime qui lui tenait à cœur depuis longtemps. Elle l’exprime très clairement dans un cahier dont les dix premières pages sont remplies de notes et de pensées : “ J’ai toujours rêvé d’écrire. Je ne sais pourquoi, non désir de gloire mais besoin de triturer et de donner une forme à ce chaos de pensées qu’on porte en soi. (...) J’ai le plus souvent fait ce qu’il fallait que je fasse, mais à certains tournants me reprenait

cette envie d’écrire, et je jetais sur des feuillets, non détruits qui encombrant un tiroir, je ne sais quels mots sortis de ma pensée pour lui donner plus d’épaisseur, au lieu de me contenter de ces éclairs qui traversent une méditation sans laisser de trace. Surtout j’essayais de définir les autres. Ainsi je satisfaisais ce besoin d’écrire, et puis cela passait pour de longs temps. Me voilà, à mon grand âge, en bout de route, et cela me reprend comme un désir salutaire.”²⁸¹ ”

Dans le chapitre *Sophie*, l’auteur fait référence à la condition de personne âgée : “ Les vieillards sont généralement condamnés au silence. Leur tendance à la volubilité, aux rappels trop fréquents des mêmes choses, l’inadaptation à l’actuel qui les fait critiquer ce que le temps juge acceptable, et prôner ce qu’il honnit, tout enfin fait qu’on les écoute peu et que toute velléité de conversation de leur part est vite coupée. Pourtant, quand l’intelligence reste lucide, (...) leur pensée est souvent pleine d’intérêt.”²⁸² ”. On perçoit nettement l’empreinte de l’auteur se confiant à plusieurs reprises dans des fragments manuscrits, sur la vieillesse, cet état qui semble désespéré pour les jeunes, et qui est en fait synonyme d’une plus grande sagesse. “ En principe mon âge, 80 ans”²⁸³, est celui de la décrépitude (...). Et pourtant, je peux en convenir dans le silence de moi-même, (...) mes pensées ont pris du relief. Elles y ont mis le temps et ce ne fut pas sans douleurs, petites et grandes, mais cette compréhension plus aiguë est un bénéfice non négligeable.”²⁸⁴ ”

Laure Beddoukh constate qu’à la fin de la vie, les autres ne vous écoutent plus : “ je sais bien que, dans la plupart des cas les “ 20 ans ” s’intéressent peu aux “ 80 ans ”, ils les fuient même comme de sinistres raseurs (...).”²⁸⁵ ” Mais dans ce cas, “ pourquoi ne pas mieux s’écouter soi-même (...) ? (...) C’est comme le roman de sa

²⁸⁰ *Annie*, p. 3.

²⁸¹ 3 AF 26, ff. 9-10.

²⁸² *Sophie*, p. 1.

²⁸³ Elle avait tapé “ 70 ” puis a rectifié manuellement.

²⁸⁴ 3 AF 18, *Radotages à l’aube*, p. 1.

²⁸⁵ 3 AF 24, *Propos d’hier et d’aujourd’hui*, p. 1.

propre vie qu'on feuillette.²⁸⁶ ” Ce roman de la mémoire et de l'existence reste à écrire, mais d'après l'auteur, “ le grand art en cette matière c'est de se détacher le plus possible de soi. Après tout nous ne sommes qu'une bien infime parcelle d'un grand tout. Pourquoi lui accorder tant d'intérêt, alors surtout que cela fait tant de mal. ” Laure Beddoukh ne cherche pas à rédiger son autobiographie, il s'agit de parler de soi à travers les autres, ceux qu'elle a rencontrés ou côtoyés durant sa vie. Ces êtres, on les retrouve dans les personnages de ses œuvres littéraires. L'auteur affirme qu'elle n'écrit pas véritablement sur elle-même : “ Je parle peu de mes propres expériences, quelques vagues souvenirs ne me racontent pas. Est-ce pudeur ou désintérêt ? Les deux sans doute et plus encore, une sorte d'éloignement de ce qui en a constitué l'essentiel.²⁸⁷ ” Cependant, dans *Madame et les jeux du destin*, il est évident que la fiction regorge d'expériences, d'observations, de souvenirs propres à Laure Beddoukh et que l'on retrouve dans ses notes manuscrites comme dans ses autres tapuscrits littéraires. Elle a eu une vie très riche et mouvementée, sur le plan professionnel comme affectif, et il semble que l'on puisse retrouver dans chacun des personnages une des facettes de son existence.

b) Le monde de l'enseignement

Laure Beddoukh met un peu d'elle-même dans les deux personnages principaux : Madame et la narratrice. Elle a côtoyé très tôt et durant toute sa vie le monde de l'enseignement, en étant tour à tour surveillante, professeur ou directrice d'établissement. Il est donc évident qu'elle s'est inspirée de ses propres expériences pour construire ces deux personnages. Certaines réflexions montrent en effet qu'elle est très au courant des méthodes de l'époque, concernant la gestion d'un collège de jeunes filles comme les rapports entre les élèves, les professeurs et les parents :

“ Autrefois, les contacts avec les parents étaient très espacés, la psychologie, la caractériologie rudimentaire. Peu d'éléments permettaient, me semblait-il, d'étayer une opinion toujours si difficile à établir²⁸⁸ ”, nous dit la narratrice.

De manière générale, l'ensemble de l'œuvre est parsemé de références au monde de l'enseignement et de l'éducation des jeunes filles.

c) Le féminisme

Etrangement, alors que le passé d'enseignante de Laure Beddoukh est particulièrement mis en valeur dans ce récit, l'activité féministe n'est abordée qu'une seule fois, dans le chapitre *Eva*. La narratrice retrouve une des premières propagandistes suffragistes des années 1920, qui a environ 60 ans au moment où elle l'interviewe, et qui s'est retirée de l'action. Dès le début on ne peut s'empêcher de penser à Laure Beddoukh qui a le même âge au sortir de la guerre et qui a fondé en 1912 la section locale marseillaise de l'Union française pour le suffrage des femmes. Ce rapprochement entre le personnage et l'auteur est amplement confirmé par la suite. Comme Beddoukh, Eva s'est engagée corps et âme dans le féminisme afin de revendiquer plus de justice et d'équité pour la femme par le droit au travail et le droit de vote, tout en défendant une noble cause : la paix. Leurs combats étaient les mêmes : lutte contre l'alcoolisme, la syphilis, la prostitution, la guerre etc. Les actions aussi étaient identiques : susciter des adhésions, organiser des réunions, des meetings...

C'est aussi dans les détails et les souvenirs qu'on retrouve des éléments autobiographiques. Ainsi, Eva raconte une anecdote arrivée dans un train : “ Un jour, dans le train, possédée par la passion de convaincre, et seule avec une brave paysanne entourée de ses paniers de livraison, j'entamais ma litanie. (...) Un peu de vent qui s'était levé faisait voltiger sur mon front une sacrée mèche que je rejetais violemment, tant

²⁸⁶ 3 AF 26, f. 10.

²⁸⁷ 3 AF 24, f. 9.

²⁸⁸ *Madame et les jeux du destin*, p. 5.

me paraissait négligeable, tout ce qui n'était pas ce discours enflammé.²⁸⁹ ” Vingt ou trente ans plus tôt, Laure Beddoukh écrivait un article intitulé “ Dans le train... ” : “ J'aime me sentir jetée, pour une intimité momentanée, parmi des humains qui me sont inconnus, compagnons passagers (...). Je suis prête à parler, à échanger des idées, à livrer brusquement le combat en ce qui concerne mes convictions profondes sur le problème féminin.²⁹⁰ ”

Eva évoque aussi la venue d'une célèbre féministe américaine : “ Un jour arriva à Marseille une Californienne qui se rendait à un Congrès International à Paris.²⁹¹ ” Le 6 avril 1912, Laure Beddoukh rédigeait un article pour *Le Petit Provençal* intitulé “ Mrs Alice Park à Marseille²⁹² ” : “ Il y a peu de jours arrivait à Marseille Mrs Alice Park, venant de la Californie, pour participer au Congrès féministe international, qui se tiendra à Paris, du 30 mai au 6 juin. ” Cependant le personnage d'Eva raconte une anecdote que la journaliste Beddoukh tait dans son article. Lors de la remontée de la Canebière jusqu'à l'hôtel de l'invitée : “ (...) à notre grand ahurissement, dès qu'elle fut dans la rue, [notre conférencière] sortit une écharpe sur laquelle flamboyait “ Vote for woman ” et l'ajusta sur sa poitrine. Nous descendîmes la grande artère, il est honnête que je vous l'avoue, bien penaudes, encadrant cette étrange manifestante (...)”²⁹³ ”. On pourrait multiplier les références aux expériences de Laure Beddoukh, et encore, nous n'avons connaissance que de ce qu'il y a dans le fonds.

Ce qui est plus intéressant c'est de s'apercevoir qu'à travers Eva, Laure Beddoukh semble

prendre du recul sur son activité de militante féministe. Le récit est placé sous le signe de l'humour et des “ détails savoureux²⁹⁴ ”. On perçoit d'emblée l'ironie de l'auteur quand elle fait dire à la narratrice : “ Une féministe, je ne connaissais cette sorte de femme que par ouï-dire, étant de la génération qui vote et à qui ce geste apparaît si simple et si naturel. Je me promis une enquête plus serrée car ici, l'intérêt résidait moins dans l'individu que dans son importance sociale.²⁹⁵ ”

Le personnage d'Eva “ [s]'amuse intérieurement, en évoquant des images qui, à l'époque, [lui] paraissaient presque tragiques, [elle] entend des paroles incompréhensibles, voire stupides (...)”²⁹⁶ ”. L'ancienne militante ne s'étend pas sur les nombreux meetings organisés : “ Je vous passe l'acheminement de cette action, dans laquelle il fallait braver le ridicule.²⁹⁷ ”

Mais la vieille femme fait aussi le point sur les imperfections du mouvement : “ Je me rends compte avec le recul, combien ce remuement était factice, du fait qu'il touchait un minimum d'individus, parmi ceux justement pour qui tout était pur et désintéressé. (...) A vrai dire nous touchions assez peu la femme du peuple, l'éternelle sacrifiée. Nos membres se recrutaient parmi les intellectuelles, membres de l'enseignement surtout, ayant déjà pris leur place dans le monde du travail et plus aptes à comprendre, et la bourgeoisie.²⁹⁸ ” On peut retrouver ce sentiment dans deux articles de Laure Beddoukh, écrits en 1927 : “ J'ai toujours eu l'impression que la propagande rurale était négligée par nous²⁹⁹ ”, et en 1930 : “ Une de nos tristesses c'est la difficulté d'atteindre la femme du peuple³⁰⁰ ”.

²⁸⁹ Eva, p. 35.

²⁹⁰ 3 AF 10*, *Chronique du Foyer-Guide féminin*, s.d.

²⁹¹ Eva, p. 37.

²⁹² 3 AF 12.

²⁹³ Eva, p. 37.

²⁹⁴ *Idem*, p. 34.

²⁹⁵ *Idem*, p. 33.

²⁹⁶ *Idem*, p. 34.

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ Eva, p. 34 et 36.

²⁹⁹ 3 AF 12 *Feuillets féministes*, 20 octobre 1927, “ La difficile victoire ”.

³⁰⁰ *Idem*, 25 mars 1930, “ La journée du suffrage des femmes ”.

d) *L'expérience de la Seconde Guerre mondiale*

On trouve dans *Madame et les jeux du destin* quelques récits qui font référence à la Seconde Guerre mondiale. Celui d'Esther est particulièrement riche en éléments autobiographiques. La jeune femme est décrite par son amie Christiane comme : " une fille dont l'intelligence généreuse s'accrocha très vite à de multiples problèmes d'intérêt social. Ses parents petits commerçants juifs étaient de braves gens, dont elle était la seule fille, non pratiquants et vivant sans relations particulières avec leurs coreligionnaires. Elle eut une enfance heureuse et fut très choyée. (...) Je le souligne, aucune croyance religieuse n'habitait ce cerveau libéré de toute emprise de cet ordre.³⁰¹ " Laure Beddoukh était fille unique, d'origine juive mais n'ayant reçu aucune éducation religieuse. Ce chapitre est un des plus bouleversants et il s'en dégage une émotion et une intensité palpables, dû notamment à la forme que prend le récit : le journal intime. L'auteur a eu à subir les persécutions antisémites et à travers Esther, elle semble interroger sa judaïté : " Je suis juive, être juif, en quoi cela différencie-t-il des autres hommes ?³⁰² "

Ce qui frappe le plus est la description de la rafle dans laquelle Esther est prise, puis celle de son refuge dans le Massif Central. On retrouve trait pour trait l'expérience vécue par Laure Beddoukh à Marseille en janvier 1943. Deux documents nous en fournissent la preuve.

D'abord dans les pages manuscrites d'un cahier où Laure Beddoukh se livre et raconte avec émotion ses souvenirs : " Janvier 43 à Marseille. En quelques heures, comme on dévalerait d'une hauteur dans un gouffre inaperçu, j'ai changé de monde. Celui dans lequel je vivais contenait pour moi de bonnes et mauvaises choses, du moins avais-je gardé intactes les notions apprises de bien et de mal et une certaine croyance dans la justice et la confiance de mes sembla-

bles. Quelques images que je ranime sans m'y appesantir surgissent malgré moi. J'ai quitté avec Madeleine, à minuit, mon appartement, nous étions arrêtées pour un crime inexpiable, une naissance juive. Heureusement, et cela était un baume, ma fille, dans la Résistance, ce qui m'angoissait, avait mis ma mère à l'abri. Précaution inutile pensais-je sans le dire, dans ma naïveté.

Une image. J'ai fermé la porte et derrière moi m'encadraient deux gaillards français. J'étais, nous étions prisonnières... Tout ce qui se déroula en peu de temps depuis ce point de départ, je ne veux pas, aujourd'hui du moins, le ranimer. Surgit malgré moi une nuit dont je sens encore la fraîcheur éclairée par une pleine lune, la cour de la prison, des groupes allongés et silencieux d'êtres frappés de stupeur, dont nous étions Madeleine et moi. Jamais je n'avais goûté cette impression de nuit sans toit, sous un ciel extraordinairement étoilé. Ma pensée allait sans trêve de cet allègement pour mes deux êtres aimés, heureusement épargnés, à ce fait inouï qui me laissait isolée, détachée de ce qui était ma vie et liée seulement à tant d'êtres inconnus immobiles, comme moi, sur la terre battue. Et tout à coup, une voix grave et belle domina ce tableau, tragique et silencieux, une mélodie s'éleva et dans ma détresse j'ai gardé le souvenir d'une impression de beauté si pure, si complète que j'oubliais mon entité, pour un moment me perdre dans je ne sais quel mystérieux cosmos. Les heures qui suivirent, le départ vers l'affreux destin, le train de la déportation, cette voix gutturale qui, alors que des bras secourables s'étaient tendus pour m'aider à m'y hisser, cria, me cria " descendez ", tout cela est resté gravé dans mon souvenir, indélébile. Cette voix, détachée de tout décor d'apparat, allemands et français, mêlés de ces milliers d'êtres entassés dans ces wagons immobilisés, c'était celle étrange et bienfaisante qui ordonnait que je

³⁰¹ *Esther*, p. 2.

³⁰² *Ibid*, p. 7.

continue à vivre avec une âme bouleversée dans ses croyances. J'avais vu le mal à l'état pur, la haine, l'injustice, qu'allais-je faire de cette vie épargnée ?

Je laisse dormir ce qui suivit.

Ma fille, après ces péripéties, m'emmena à Lyon. Que faire de moi³⁰³, semblait-il, innocence, poursuivie en temps que moi (*sic*)³⁰⁴, alors que je n'étais rien que matière anonyme à détruire. Un tendre instinct lui inspira d'appeler un paysan M. Bellet, perdu dans une ferme isolée du Massif Central qui l'aidait à nourrir les prisonniers de la résistance. Un bref télégramme l'appela et il vint.³⁰⁵ ”

“ J. B. avait le visage régulier et calme des paysans du Massif Central (...). [Il] m'offrit son bras d'un geste si humain, empreint d'une distinction telle que la première douceur de ces ténébreuses journées glissa un pâle rayon dans mon âme désolée. (...) Et ma vie s'écoula pendant des mois, incorporée au rythme lent de celle des B.³⁰⁶ ”

D'autre part on retrouve ce témoignage sous la plume de la fille de Laure Beddoukh, Françoise Seligmann : “ Le 23 janvier, au moment où je rentre chez moi en fin d'après-midi, le téléphone sonne : c'est ma cousine Emy qui m'appelle de Marseille. D'une voix blanche, elle m'annonce : “ Ta mère a été arrêtée cette nuit avec Madeleine Aron. Nous ne savons pas où elles ont été emmenées. Des rafles ont eu lieu dans tout le centre de Marseille le jour et la nuit. ” (...) J'ai encore aujourd'hui le récit [de maman] dans ma mémoire et je préfère lui céder la parole.³⁰⁷ ” Laure Beddoukh nous livre la même histoire que dans ses feuillets manuscrits : le réveil à minuit, la nuit de prison, le miraculeux “ raus ! ” qui la cloue sur le quai, et

sa libération. C'est sa fille qui va la conduire jusqu'à la ferme des Bellet, tandis que Christiane conduit Esther chez M. et Mme B...

e) *Souvenirs fugaces*

Des références plus discrètes à quelques aventures vécues par l'auteur peuvent également être relevées.

Abordons un passage du chapitre *Hélène* : “ Trois jeunes filles (*dont Hélène*) absorbées dans un jeu passionnant (...), elles se passent des feuilles de papier (...). Les premiers mots écrits sont souvent “ l'Amour ”, “ Lui ”, “ Musique ”, surnoms en réalité donnés à de fugitives amours de tête provoquées par de bien minces chocs. (...) Le ciel s'est couvert, l'orage gronde au loin, les éclairs illuminent les nuages en faite, le tonnerre frappe ses coups durs, le jeu est si passionnant, si évocateur des rêves secrets, les trois jeunes filles n'ont rien perçu. (...) Une vie épuisante amena Lisette près du suicide libérateur.³⁰⁸ ” On trouve à deux reprises un écho à ce petit récit dans les souvenirs manuscrits de L. Beddoukh. Dans *Radotages à l'aube* d'abord : “ (...) j'étais souvent seule à la maison où d'ailleurs deux de mes amies venaient me retrouver. Nous devisions sans fin sur d'imaginaires amours dont les protagonistes restèrent ignorants, objets utiles pour fixer nos besoins sentimentaux.³⁰⁹ ” Puis dans un cahier de souvenirs : “ Une image nette s'est formée, 3 petites filles jouant à la balle sur un mur nu, sous un ciel bleu et tout à coup un violent coup de tonnerre. Les 3 joueuses, dont j'étais, se sont enfuies...

O magie des souvenirs, pourquoi ce moment fugace, banal, est-il fixé à jamais comme une photo, alors que tant d'autres tellement plus

³⁰³ Phrase obscure. L. Beddoukh avait d'abord écrit : “ Que ferait-elle [ma fille] de moi ”. “ Innocence ” et “ poursuivie ” semblent mis en apposition au pronom “ elle ” biffé par la suite, et donc désigner sa fille.

³⁰⁴ Il faut sans doute corriger : “ en même temps que moi ”. Une autre hypothèse serait “ en tant que moi ”, mais le sens serait encore moins clair.

³⁰⁵ 3 AF 26, ff. 5-8.

³⁰⁶ 3 AF 24, f. 4.

³⁰⁷ Françoise Seligmann, *Liberté, quand tu nous tiens...*, t. 1, Paris, Fayard, 2000, p. 122 et 130.

³⁰⁸ *Hélène*, pp. 3-4.

³⁰⁹ 3 AF 18, *Radotages à l'aube*, p. 12 et suivantes.

importants se sont dilués... L'une de ces joueuses s'appelait Alice. Je la revois brune et flexible. J'ai demandé de ses nouvelles, à une vieille dame habitant cette maison, reconnue je ne sais comment. Elle s'est suicidée vers 30 ans. Mon cœur s'est serré, cette enveloppe humaine infantile contenait ce but tragique.³¹⁰ ”

Dans *Brigitte*, une ancienne voisine raconte à la narratrice le tour que lui a joué la jeune femme. On retrouve exactement la même histoire, au détail près, dans les souvenirs de Laure Beddoukh. : “ Cette Brigitte ne me dit rien qui vaille, disait [ma mère]. As-tu remarqué ses bottines, disons plutôt ses bottes, lacées si haut ? (...) Et sa façon de relever sa robe n'est pas celle d'une honnête femme.³¹¹ ” La voisine de Laure Beddoukh adolescente “ inspirait à [sa] mère, dans leur brèves rencontres, une méfiance dont les raisons, aujourd'hui, sont difficiles à comprendre. (...) Madame Barle ramassait [l']ampleur de sa jupe derrière et non de côté, dans un retroussis qui laissait voir sa lingerie à volants, ce qui, disait [sa] mère, n'était pas d'une honnête femme, pas plus d'ailleurs, que les bottines montantes lacées.³¹² ”

Après la tromperie, la voisine de Brigitte est anéantie : “ Mon désespoir fut profond. Ce premier contact avec la perfidie m'apparut tragique³¹³ ”, tout comme Laure Beddoukh dans ses souvenirs : “ Je me jetai sur le lit, sanglotante, éperdue. Peu consciente de ce qui était devenu réalité, je pleurais cet amour inventé qui me

donnait ainsi un premier aperçu des chemins subtils et traîtres de la duplicité humaine.³¹⁴ ”.

En parcourant les autres œuvres inédites du fonds, on s'aperçoit aussi qu'il existe des passerelles entre les différents tapuscrits, certaines histoires sont reprises avec quelques modifications, notamment dans les noms des personnages. Il serait intéressant de pouvoir mettre en rapport l'ensemble de ces textes qui se recourent.

Madame et les jeux du destin est une œuvre riche, davantage pour l'histoire du genre peut-être que d'un point de vue strictement littéraire. Ce récit original et alerte nous apporte de précieux renseignements sur la vision d'une ancienne enseignante et militante féministe appartenant à la génération de l'entre-deux-guerres. De plus, d'un point de vue historique comme narratif, le jeu entre la fiction et l'autobiographie est aussi particulièrement intéressant à étudier. Il serait effectivement dommage qu'un tel ouvrage reste au fond d'un carton sans que l'on y prête davantage attention...

Sources :

Fonds Laure Beddoukh, Centre des Archives du féminisme : 3 AF.

<http://bu.univ-angers.fr/EXTRANET/CAF>, inventaire en ligne du fonds Laure Beddoukh.

Françoise SELIGMANN, *Liberté, quand tu nous tiens...*, t. 1, Paris, Fayard, 2000.

³¹⁰ 3 AF 26, f. 4.

³¹¹ *Brigitte*, pp. 4-5.

³¹² 3 AF 24, f. 12.

³¹³ *Brigitte*, p. 6.

³¹⁴ 3 AF 24, f.16.

Document

Des camarades qui ne pourraient assister à la réunion peuvent s'en faire représenter, envoyer leur contribution (10 fr.) à la trésorière : G. Meniel - St Aubin de Luigne - CC 504.39

Groupe féministe de l'Enseignement

Convocation

Le groupe féministe de l'Enseignement laïc organise le dimanche 25 Janvier à 10 heures Bourse du travail d'Angers une réunion éducative dont l'ordre du jour est le suivant :

- 1^{re} Buts des groupes féministes de l'Ens.^t
- 2^e Hygiène de la femme pendant la grossesse (1^{er} point d'une série de causeries d'hygiène)
- 3^e Lectures choisies d'Andrius Satzko

Toutes les adhérentes se feront un devoir d'assister à cette réunion et nous les prions de faire toute propagande possible pour amener avec elles de nombreuses auditrices.

Certains livres de la bibliothèque féministe sont en circulation. Prière, aux camarades qui les détiennent, de les rapporter le 25. Quelques adhérentes ont promis un volume à la bibliothèque. Profiter de la réunion pour les remettre à la secrétaire.

Les archives d'Yvonne Dufour et du Groupe Féministe de l'Enseignement laïque de Maine-et-Loire (1923-1933)

par Frédéric Dabouis

Des archives miraculées

Avant de présenter les groupes féministes et la personnalité d'Yvonne Dufour, je dois rendre hommage à l'historien angevin Jacques Bouvet³¹⁵, sans qui ces 6 cartons d'archives n'existeraient sans doute plus. C'est lui en effet qui m'a signalé leur existence sur le bitume du marché aux puces d'Angers, au milieu d'un bric-à-brac, un jour d'été où j'étais au fin fond de la Drôme, et qui les a sauvées – pour quelque 350 francs - d'une plus que probable destruction. Un grand merci également à Anne-Marie Sohn qui a eu la gentillesse de nous faire parvenir sa thèse malheureusement non publiée sur *Féminisme et syndicalisme*, ainsi qu'à Xavier Gayoux qui a retranscrit scrupuleusement les pages du « cahier roulant » de 1924 sur l'Éducation sexuelle.

Apparition du féminisme en Maine-et-Loire avant 1914

Le mouvement féministe existait déjà en Maine-et-Loire avant la Première Guerre mondiale. En témoigne la candidature d'Auguste Clément Billot, 34 ans, horticulteur et mari de l'institutrice de Soulaire-et-Bourg, aux élections législatives du 26 avril 1914 dans la 1^{ère} circonscription d'Angers, au nom de l'UFSF (Union Française pour le Suffrage des Femmes), un des principaux mouvements féministes « bourgeois » et de la Ligue des Électeurs pour le suffrage des femmes (animée par Ferdinand Buisson). Selon une note préfectorale, A. Billot, qui se

présente comme « membre du groupe angevin de l'UFSF », « n'expose dans son programme que des revendications féministes ». Les affiches qu'il fait placarder à Angers dénoncent l'inégalité des traitements des femmes fonctionnaires par rapport à ceux des hommes et réclament la reconnaissance « des droits légitimes de l'épouse et de la mère », c'est-à-dire la remise en cause du Code civil napoléonien. Autres arguments, la lutte contre « l'alcoolisme, la prostitution et le jeu », qui serait alors menée plus « sérieusement » si les femmes votaient.

De fait, si, comme le souhaitait A. Billot, la proposition de loi des députés Dussaussoy et Buisson, déposée dès 1906, avait été adoptée par le Parlement, les femmes n'auraient voté qu'aux scrutins municipaux. Malgré cette modération, A. Billot n'a obtenu qu'une seule voix (0,004 % des suffrages exprimés). On peut raisonnablement penser qu'il n'avait pas fait imprimer de bulletins de vote.

Cela dit, il est probable aussi que des électeurs favorables au suffrage des femmes ont voté pour le candidat du Parti socialiste unifié (SFIO) de la circonscription, Louis Marsais : en effet, depuis les années 1880, la revendication de l'égalité complète des droits civiques (incluant donc le droit de vote à toutes les élections et non pas seulement aux élections municipales) et des salaires figurait dans tous les programmes socialistes³¹⁶. Cependant, il faut bien reconnaître qu'elle n'apparaît pas dans la profession de foi de Marsais, ce qui justifie donc la

³¹⁵ Auteur entre autres d'une thèse sur l'entreprise Bessonneau d'Angers (Université de Rennes II, 1996) dont une version condensée a été publiée en 2002 par la Société des Études Angevines.

³¹⁶ Claude Willard, *Les guesdistes*, Editions Sociales, Paris, 1965, p. 361.

candidature féministe. D'autre part, dans un département où la vie politique reste polarisée par l'opposition entre républicains et royalistes, il y a peu de place pour les idées progressistes, socialistes et féministes : Louis Marsais n'obtient que 4,73 % des suffrages exprimés.

On sait d'autre part qu'à l'époque, l'UFSF devait une grande partie de son implantation en province à un important réseau d'institutrices³¹⁷.

Les origines des Groupes féministes de l'Enseignement

C'est dans ce contexte qu'en avril 1911, au congrès de Marseille de la FNSI (Fédération Nationale des Syndicats d'Instituteurs, affiliée depuis 1907 à la CGT), le féminisme a fait son entrée officielle dans les syndicats d'institutrices et d'instituteurs publics (alors en lutte difficile pour leur reconnaissance par l'Etat). C'est en effet à ce congrès qu'est votée l'organisation des Comités d'action féministe, structure chargée de contrecarrer chez les institutrices l'influence de la Fédération Féministe Primaire adhérente du CNFF (Conseil National des Femmes Françaises) : selon les militantes de la FNSI, le CNFF, qualifié d'organisation « capitaliste », viserait à rompre la solidarité de classe entre travailleurs et travailleuses au profit d'une solidarité de sexe entre bourgeoises et salariées. A l'appui de cette thèse, l'oratrice, Marie Vidal, de Marseille, avance que le CNFF « est subventionné par les Rothschild, les Mallet, les Péreire et autres rois de la Finance »³¹⁸. Marie Guillot, future dirigeante de la Fédération unitaire de l'Enseignement après la guerre, a assisté à ce congrès.

L'épreuve de la guerre

La Première Guerre mondiale va confirmer le clivage entre les deux tendances du féminisme :

alors que l'UFSF soutient l'Union sacrée et l'effort de guerre du gouvernement, les féministes syndicalistes révolutionnaires récusent la boucherie et sont à l'origine du mouvement pacifiste. L'institutrice Hélène Brion, secrétaire fédérale de la FNSI, passe même en Conseil de guerre en mars 1918 pour avoir contribué à la diffusion de brochures pacifistes (elle sera condamnée à trois ans de prison avec sursis)³¹⁹.

La guerre entraîne aussi l'éclatement de la CGT : en effet, la majorité, avec Léon Jouhaux, secrétaire général depuis 1909, a elle aussi accepté l'Union sacrée en 1914. Or, après le Congrès de Tours du Parti socialiste (décembre 1920) qui enregistre une majorité écrasante en faveur des anciens pacifistes favorables à la révolution russe, l'équipe Jouhaux, pour éviter de se trouver en difficulté au congrès suivant, prend les devants et commence à exclure ses minoritaires. Ce processus a mené à la formation de la CGTU (Confédération Générale du Travail Unitaire), qui a rassemblé les courants syndicaliste-révolutionnaire, communiste et libertaire de la CGT à partir de janvier 1922. Bien évidemment, la petite FNSI, dirigée dès l'origine par des militants socialistes d'extrême-gauche et syndicalistes révolutionnaires, s'est affiliée à la CGTU, devenant désormais la FUE (Fédération Unitaire de l'Enseignement).

La relance de l'action féministe

Avant même la scission, la Fédération des Syndicats d'Instituteurs avait décidé de relancer l'action féministe. C'est en effet au Congrès de Bordeaux de la FNSI, en 1920, que furent créés officiellement les Groupes féministes de l'Enseignement laïque (GFEL), conçus dès l'origine comme des « commissions spécialisées » du syndicat et animés dès 1921 par un Comité central élu comme le bureau Fédéral de la FUE pour deux ans et tenant un congrès

³¹⁷ Christine Bard, *Les filles de Marianne*, Fayard, Paris, 1995, p. 32.

³¹⁸ F. Bernard, L. Bouët, M. Dommanget, G. Serret, *Le syndicalisme dans l'Enseignement, Histoire de la Fédération de l'Enseignement des origines à l'unification de 1935, tome 1*, Documents de l'IEP de Grenoble, polycopié, s.l.n.d., p. 173.

³¹⁹ Ibid., t. II, pp. 69-71.



Carte postale de propagande, © Archives F. Dabouis

annuel la veille du congrès fédéral. En effet, l'égalité de traitement avec les instituteurs ayant été obtenue en 1919, la Fédération Féministe Universitaire (FFU) était devenue plus discrète, avant d'être ranimée plus tard par des membres du Syndicat National (SN) des Instituteurs, issu des anciennes Amicales et affilié, lui, à la CGT réformiste toujours dirigée par Jouhaux. Par la suite, la FFU et les GFEL se sont donc trouvés en situation de concurrence et ont eu du mal à développer des actions communes.

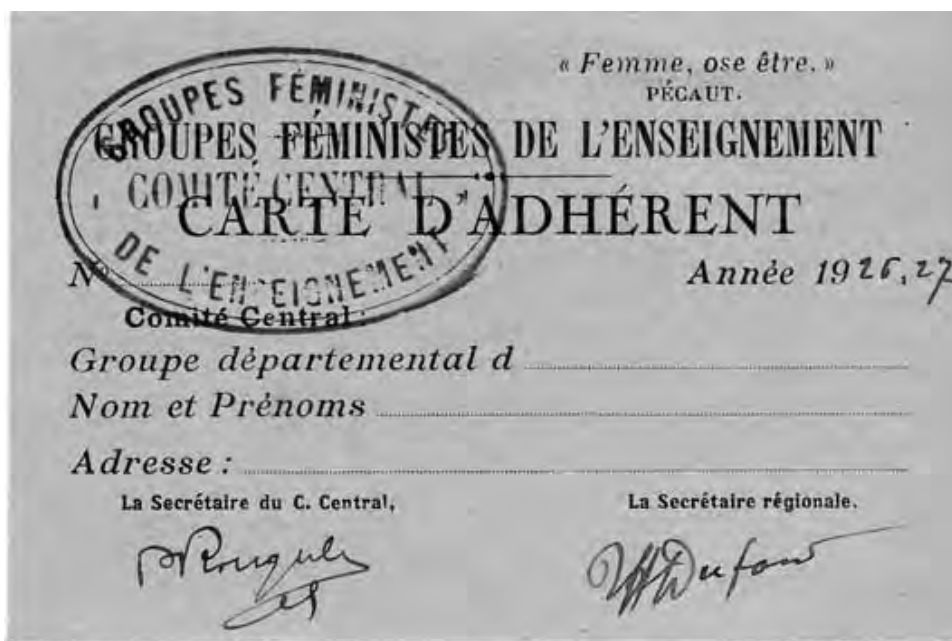
En tous les cas, les groupes féministes (GF) de la FUE ont alors élaboré un programme de revendications non seulement politiques, mais aussi sociales, « corporatives » et pédagogiques :
- sur le plan corporatif et pédagogique : « amélioration de la situation des maternelles, réversibilité de la retraite de la femme sur la tête du mari et des enfants mineurs, prolongation des congés de couches en congés d'allaitement, égalité de salaires étendue à toutes les catégories de l'Enseignement, accessibilité des femmes à toutes les écoles et à toutes les carrières, co-éducation... »³²⁰.

- sur le plan politique et social : « réforme du Code civil, droit de vote, amélioration du sort de toutes les travailleuses par l'application généralisée de la formule « à travail égal, salaire égal », opposition au travail à domicile, maternité « fonction sociale », lutte contre la guerre »³²¹.

Sur ces bases, une quinzaine de groupes se sont alors formés, dont dix participèrent au congrès de Paris, en août 1922. Les principales animatrices en sont Pierrette Rouquet, secrétaire générale, Hélène Brion, Fernande Basset (responsable de la tribune féministe de la revue *L'Ecole Emancipée*, organe de la FNSI, puis de la FUE depuis 1910), Marguerite Molard, chargée des relations internationales, Thérèse Verny, Blanche Doupeux (favorable à la « libre maternité » au grand dam des bien-pensants de l'époque), Josette Cornec du Finistère et Yvonne Dufour du Maine-et-Loire. A partir de janvier 1923, et pour une dizaine d'années, les groupes féministes de la FUE publient régulièrement un encart national dans *L'Ecole Emancipée*.

³²⁰ Ibid., pp. 242-243.

³²¹ Idem.



Carte d'adhérent, © Archives F. Dabouis

Les GF ont connu leur apogée à l'époque de l'affaire Alquier³²², en 1927-1928, avec 1 074 adhérentes nationales³²³.

Le Groupe féministe de Maine-et-Loire

C'est vraisemblablement dans l'été 1923, soit quatre ans après l'initiative de Marie Guillot que le GF de Maine-et-Loire s'est constitué, puisque c'est en juillet de cette année qu'est mis en service le cahier de trésorerie. Celui-ci, qui couvre l'ensemble de la période, comporte à la fois la liste des adhérentes et les dates de versement des cotisations. Il nous permet de repérer immédiatement la coïncidence entre l'apogée nationale des GF et leur sommet local : 31 adhésions payées en 1927-1928, année de l'affaire Alquier, jugée précisément à Saumur (Maine-et-Loire). Ensuite, comme ailleurs, c'est le reflux, avec 21 membres en 1928-1929, et

surtout une première crise en 1930 (« Aucune cotisation perçue ») qui coïncide avec la rupture de la Majorité Fédérale avec le Parti communiste auquel beaucoup appartenaient depuis 1921 (en particulier Louis Bouët, premier secrétaire fédéral du PC de Maine-et-Loire après la scission de Tours)³²⁴. Avec la stabilisation de la lutte des tendances, un effort volontariste permet un redémarrage en 1930-1931 (28 membres), mais les effectifs baissent à nouveau l'année suivante (24 adhésions seulement). Cette fois, la crise interne de la FUE³²⁵, l'épuisement et le découragement des militantes, qui parfois tiennent à bout de bras à la fois le GF et leur syndicat, aboutit à la suppression pure et simple des GF par le congrès fédéral de juillet 1933, qui les remplace dans chaque département par un « secrétariat féminin », ce qui n'est bien sûr pas la même chose...

Concernant son fonctionnement, on constate

³²² En 1926, Henriette Alquier, militante syndicaliste de l'Hérault, avait présenté au Congrès fédéral un rapport sur « La maternité, fonction sociale », dans lequel elle évoquait, en contradiction avec la loi populationniste de 1920, la nécessité du contrôle des naissances, en particulier pour les familles ouvrières. Son rapport, adopté par le congrès, fut publié en février 1927 dans *LEcole Emancipée* (EE), ce qui déclencha aussitôt une violente campagne de la droite et des milieux cléricaux. Traduite devant le tribunal correctionnel de Saumur avec Marie Guillot (gérante du *Bulletin Féministe* de l'EE), elle fut acquittée le 10 décembre 1927. Cf la thèse de Loïc Le Bars, *La Fédération Unitaire de l'Enseignement (1919-1935)*, Editions Syllepse, Paris, 2005, pp. 285-288.

³²³ Anne-Marie Sohn, *Féminisme et syndicalisme*, thèse de Doctorat, Université de Paris-X Nanterre, 1973, p. 101.

³²⁴ C'est en effet à partir de 1929 qu'à la suite d'un tournant ultra-gauche brutal de l'Internationale communiste stalinienne, le PC français se lance dans la dénonciation prioritaire du « social-fascisme », c'est-à-dire des partis et mouvements socialistes, considérés comme plus dangereux que l'extrême-droite fasciste. On sait que cette tactique dite « classe contre classe » facilita entre autres l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne en 1933.

³²⁵ La fraction stalinienne, la MOR (Minorité Oppositionnelle Révolutionnaire) lance une véritable guerre contre la Majorité Fédérale (MF) animée entre autres par l'historien Maurice Dommanget.

dans le GF de Maine-et-Loire l'existence d'un « noyau dur » qui traverse toute la période, noyau composé d'une dizaine de militantes (celles-ci regroupées autour des figures de Gabrielle Bouët, Eugénie Beaumont-Boudault, par ailleurs un temps secrétaire pédagogique de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement³²⁶ - ITE -, et de la secrétaire Yvonne Terrier-Dufour), mais aussi de quelques rares hommes (quatre au total, dont Louis Bouët, époux de Gabrielle, et Henri Dufour, mari d'Yvonne, mais aussi, à la fin, Edmond Bazot, célibataire et un des piliers du syndicat déjà avant la Première Guerre mondiale). Au-delà pourtant, pendant ses dix années d'existence (1923-1933), le GF a suscité l'adhésion d'une petite quarantaine d'institutrices et d'instituteurs aux idées d'avant-garde, sans compter l'influence exercée en-dehors de ses rangs³²⁷.

Les actions engagées par le GF ont repris des initiatives nationales, en particulier sous la forme de questionnaires-enquêtes, comme celle sur l'éducation sexuelle, qui fait l'objet du « cahier roulant ».

Yvonne Dufour

Yvonne Dufour, née Terrier, le 15 novembre 1896 à La Daguenière (Maine-et-Loire), est la fille d'un ouvrier ardoisier de Trélazé. Elle adhère à la FNSI en 1918, par l'intermédiaire de son beau-frère Louis Boutreux, lui-même militant syndicaliste. Elle entre en juillet 1919 au Conseil syndical comme membre de la commission du bulletin. Le 6 avril 1920, elle épouse Henri Dufour (1893-1982), futur

secrétaire de la section SNI de Maine-et-Loire de 1947 à 1951, qui militait lui aussi à la FUE et qui en sera le dernier secrétaire au moment de la fusion avec le SN en 1935³²⁸. Elle anime le groupe féministe de l'Enseignement laïque du début à la fin (1923-1933) et en assure sans doute au moins partiellement la trésorerie, puisque le cahier de trésorerie du groupe a été retrouvé dans ses archives. Elle assure également le secrétariat départemental du syndicat en 1926-1927. De même que son mari, elle rompt avec l'Ecole Emancipée³²⁹ au sortir de la guerre pour s'intégrer dans la nouvelle majorité (socialisante) de la FEN. De 1952 jusqu'à sa mort en 1967, elle assure l'administration de *L'Anjou laïque*, mensuel qu'elle a fondé avec son mari, avec l'aide du SNI et de la FOL (Fédération des Œuvres Laïques)³³⁰. Elle a appartenu après la Seconde Guerre mondiale au Parti socialiste SFIO, puis, à cause de la position de ce parti pendant la guerre d'Algérie, au PSA³³¹ et finalement au PSU³³², mais seulement à partir de 1962³³³.

Les archives

Dans le lot de six gros cartons récupérés par Jacques Bouvet, il est difficile de faire le tri entre ce qui relève des archives communes du couple (collections de *L'en dehors* - revue anarchiste individualiste - entre 1930 et 1939, de *L'Ecole Emancipée* - organe de la FNSI puis de la FUE, et enfin de la tendance du même nom, séries incomplètes entre 1918 et 1951, année de leur retraite, de *L'Emancipation de l'Instituteur* - bulletin mensuel du syndicat de Maine-et-

³²⁶ Organisme international auquel était affiliée la FUE.

³²⁷ Dès le congrès de 1921, les GF, bien qu'étant partie prenante de la FUE, sont ouverts aux non-syndiqués et même aux membres du SN.

³²⁸ Dans le cadre de la réunification CGT-CGTU découlant du nouveau tournant de « Front populaire » (et d'alliance électorale avec socialistes et radicaux en France) adopté par l'Internationale communiste en 1935.

³²⁹ Nom de la tendance de la FEN (Fédération de l'Education Nationale) issue de l'ancienne FUE après les fusions de 1935 et 1944 et reconnue officiellement dans les statuts seulement après le passage à l'autonomie de la FEN, quand la CGT dirigée cette fois par le PCF a de nouveau scissionné en 1948, donnant naissance à la CGT-FO proche du Parti socialiste SFIO.

³³⁰ *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (DBMOF)*, sous la direction de Jean Maitron, Editions Ouvrières, t. 26, 1986, p. 131.

³³¹ Parti socialiste autonome, scission du Parti socialiste SFIO composée des opposants à la politique algérienne de Guy Mollet et à son soutien à de Gaulle en 1958. Cf. Marc Heurgon, *Histoire du PSU*, La Découverte, Paris, 1994, pp. 36 et suiv.

³³² Parti socialiste unifié, né en 1960 de la fusion du PSA, de courants chrétiens de gauche et de communistes dissidents du PCF.

³³³ Anthony Gouas, *La Fédération de Maine-et-Loire du PSU, 1960-1971*, maîtrise sous la direction de Christine Bard, Université d'Angers, 1999 (p. 234 concernant l'adhésion d'Yvonne Dufour).

Loire, circulaires de la XXVI^e Union Régionale de la CGTU, documents de la CGTU sur les événements de février 1934 à Paris et sur la réunification syndicale CGT-CGTU de 1935-1936) et des archives propres à chacun d'entre eux.

Il est sûr cependant que la liste des adhérent-e-s de la FUE de Maine-et-Loire et des abonné-e-s de la revue *L'Ecole Emancipée* à la rentrée de septembre 1935 (quelques semaines avant les différents congrès de fusion avec le SN et d'intégration dans la CGT réunifiée) relève des responsabilités exercées à l'époque par Henri Dufour.

Il n'y a aucun doute en revanche sur ce qui découlait des responsabilités d'Yvonne Dufour et dont voici un inventaire approximatif :

- le Cahier de trésorerie du GF, ouvert le 19 juillet 1923 et clos en octobre 1933,
- le Cahier roulant de 1924 sur l'Education sexuelle,
- une brochure de la revue *L'idée libre* sur *L'avortement artificiel* (août 1919),
- la brochure des GFEL intitulée *Les femmes contre la guerre* (juillet 1926),
- une carte postale éditée par les GFEL sur le thème *La maternité, fonction sociale* pour dénoncer le budget militaire (adressée à Yvonne Dufour en octobre 1926),
- le plan détaillé d'une « causerie » d'Yvonne Dufour en janvier 1931 sur *Le féminisme dans*

l'Enseignement,

- deux circulaires ronéotypées seulement du Comité Central des GFEL,
- quelques circulaires hectographiées d'Yvonne Dufour en tant que secrétaire du GF de Maine-et-Loire,
- la liste (non datée, mais postérieure à 1930) de la Bibliothèque du GF de Maine-et-Loire (19 titres répertoriés par « la bibliothécaire, Yvonne Dufour »). Des œuvres de Victor Margueritte y figurent en bonne place, comme *Prostituée* (1907), mais pas *La Garçonne*, parue en 1922.
- le tract (non daté, mais postérieur à 1921) *La situation actuelle de la Femme*, édité par les GF,
- une série incomplète du *Bulletin des Groupes Féministes*, sur la période allant du premier numéro (janvier 1923) à celui de l'été 1932, certains numéros étant d'ailleurs en plusieurs exemplaires,
- neuf numéros de la revue fondée en 1917 par Madeleine Vernet³³⁴, *La Mère Educatrice*, s'étalant de juillet 1919 à octobre 1939,
- deux tracts (non datés) de la *Ligue des Femmes contre la guerre*, à laquelle participait la même Madeleine Vernet,
- aucun tract ou document suffragiste,
- un carton entier de correspondance non inventorié à ce jour...



Cachet du GFEL, © Archives Frédéric Dabouis

³³⁴ Madeleine Vernet (1878-1949), militante pacifiste, éducatrice, fondatrice de l'orphelinat « l'Avenir social ». Cf. *DBMOF*, CD-Rom, L'Atelier, Paris, 1997.

« Femme, ose être ! »

Bulletin des Groupes Féministes

DE L'ENSEIGNEMENT LAIQUE

Qu'est-ce que le « Féminisme ? »

Les lignes qui suivent furent publiées dans l'Almanach féministe de 1906. La mort prématurée de leur auteur, Nelly Roussel, « militante féministe aimée et renommée qui, pendant des années, par l'écrit et la parole, mena combat pour l'émancipation des femmes en particulier, et de l'humanité en général ». leur prête une douloureuse actualité.

Nul mot français n'est plus souvent mal compris et faussement interprété que celui qui désigne l'ensemble de nos revendications.

Et je ne crains pas d'affirmer que quelques hommes et beaucoup de femmes sont « féministes » sans le savoir, tout en repoussant ce titre.

Les uns — malgré l'évidence — s'obstinent à ne voir dans le féminisme qu'une masculinisation de la femme, une copie servile et grotesque du mâle par sa compagne envieuse.

Les autres croient y découvrir une tendance inquiétante à intervertir les rôles, à remplacer la domination masculine par une domination féminine aussi abusive, aussi injuste ; et à réduire à l'esclavage les « seigneurs et maîtres » de la veille.

La première de ces conceptions est, de la part des hommes, quelque peu prétentieuse. Nous n'avons pas pour ces messieurs une admiration si profonde que nous voulions ainsi leur ressembler en tout. Nous préférons être nous-mêmes. Nous aspirons à autre chose qu'au rôle d'imitatrices.

La seconde nous prête des désirs de revanche qui nous sont bien étrangers, et qui seraient, d'ailleurs, bien maladroits. L'expérience nous a appris qu'il n'y a pas de concorde possible entre le maître et l'esclave, tant qu'une partie quelconque de l'humanité prétendra dominer l'autre et se croire des droits sur elle... la tyrannie sera inévitable et la révolte sera légitime.

Nous n'approuvons pas plus la gynécocratie (gouvernement des femmes), qui, s'il faut en croire les savants, a existé en des temps très anciens, que la société féroce et masculiniste d'aujourd'hui.

Le « féminisme », répétons-le sans cesse, proclame l'équivalence naturelle, et demande l'égalité sociale des deux facteurs du genre humain.

On nous objecte qu'ils sont différents. Raison de plus pour admettre qu'ils se complètent l'un par l'autre, et que nulle œuvre parfaite n'est possible sans leur étroite collaboration.

... Le féminisme est une doctrine de bon-

heur individuel et d'intérêt général. Il veut, pour chaque unité, le droit et les moyens de vivre sa vie complète, de s'épanouir intégralement dans toute sa personnalité, et se faire une place au soleil ; et il veut, pour la société, le concours actif et ouvert de toutes les forces, de toutes les initiatives, de toutes les ressources humaines.

Le féminisme est, encore, une doctrine de justice. Il aspire à l'équilibre entre les devoirs et les droits, les compensations et les peines. Il se refuse à admettre qu'une créature puisse à la fois être mineure et majeure — mineure quant à ses droits, majeure quant à ses fautes — et que la femme, ouvrière, ménagère ou génératrice (parfois les trois en même temps), représentant une valeur sociale au moins égale à celle de son compagnon, soit subordonnée à lui, et traitée en accessoire, par les lois toujours, par les mœurs souvent.

Le féminisme est, enfin, une doctrine d'harmonie. Il rêve le couple humain, uni par l'esprit et le cœur — et non plus seulement par les sens et surtout par l'intérêt — composé de deux unités également conscientes et libres, se respectant, se conseillant, se soutenant mutuellement ; et côte à côte, la main dans la main, sans hiérarchie, sans jalousie, marchant toujours vers plus d'amour, plus de lumière, plus de beauté !

NELLY-ROUSSEL.

FAITS ET DOCUMENTS

La loi norvégienne de 1915 ; situation des enfants « illégitimes »

Dans le courageux rapport, qui lui valut les insultes de certaine presse, Blanche Doupeux écrit :

Cette question de la maternité-libre que la Russie des Soviets a été la première à décréter absolue a déjà été portée à la tribune parlementaire de certains Etats capitalistes de notre vieille Europe — à la tribune du Reich notamment par le Parti Communiste allemand. Elle s'est heurtée à l'esprit conservateur des députés (socialistes majoritaires inclus). N'importe, les partis d'avant-garde doivent à leur tour se faire, au Parlement français, le porte-parole du féminisme révolutionnaire et je dirai même du féminisme tout court, puisque le problème fut abordé par l'Association bourgeoise U. F. S. F. en son dernier Congrès national de Clermont-Ferrand.

Elle ajoute, non sans raison :

Nous ne nous faisons pas d'illusions, hélas ! quant au succès immédiat de notre revendication au sein des assemblées masculinistes et bourgeoises,

CAHIER ROULANT (1924)

-ÉDUCATION SEXUELLE -RENSEIGNEMENT PRATIQUES

a/ classe

b/ maison

Chers Camarades

Pour gagner temps et argent nous choisissons un cahier roulant peu épais et sur lequel une seule question sera étudiée. Sur celui-ci sera traité "l'éducation sexuelle". Sur un 2e qui sera mis en circulation dans une quinzaine : "Enfance et maternité", et enfin sur un 3e la dernière question mise à l'ordre du jour du prochain congrès : "L'indemnité de logement, réversibilité de la retraite".

En dernière page on trouvera l'ordre et les dates de circulation. A l'avant-dernière page q(uel)q(ue)s renseignements pratiques. Chaque camarade est instamment priée de ne pas oublier ce coin et d'y apporter ses lumières propres. Prière de feuilleter toutes les pages pour ne rien laisser passer.

Meilleurs vœux à toutes et à tous

Y.H. Dufour

Composition du groupe

Actuellement seules les syndiquées y sont admises ; n'y aurait-il point intérêt pour la vie de notre petit groupe et pour la propagande syndicale d'ouvrir plus largement les portes ? Femmes de syndiqués, lectrices du b(ulletin) ? Que chacun donne ici son avis !

Avis de chacune

Pour l'acceptation des abonnées du b(ulletin) qui voudront bien se joindre à nous

Y.H. Dufour

On pourrait en effet essayer un appel près des femmes de syndiqués et lectrices du bulletin

G. Merviel

Je doute fort que nous ayons du succès ailleurs qu'auprès des femmes de syndiqués. Il y a juste 4 ans que la F(édération) des syndicats invitait celles qui faisaient partie des g(roupes) f(féministes) à les quitter au plus tôt.

Daviaud

Qu'on ouvre à celles qui voudront bien venir.

L. Villette

Je suis de l'avis de L. Villette.

B. Voileau

RÉUNIONS

Faut-il prévoir une 1^{ère} réunion en mars par exemple ?

Attendre l'après-midi de l'A.G. du syndicat ? Rappelons que toutes les réunions prévues les jours d'A.G. n'ont jamais pu avoir lieu faute de temps. Serait-il suffisant de refaire circuler en 2e tour les cahiers, quand toute les opinions auront été exprimées ?

Une réunion après le C(onseil) S(yndical) de mars ou avril où les différentes idées données par toutes dans les cahiers seraient discutées. Un compte rendu pourrait être passé au b(ulletin).

YH Dufour

Je veux bien me ranger à l'avis d'Yv. Dufour.

E. Beaumont

Pas le droit de donner mon avis n'ayant jamais assisté aux réunions.

F. D(aviaud)

Une réunion un autre jour que celui de l'A.G. serait préférable.

L. Villette

Il m'est si peu facile de me rendre aux réunions que pour moi, peu importe le jour choisi.

B. Voileau

L'ÉDUCATION SEXUELLE

Plan de recherches dressé par A. Montégudet

1° Ce qui a été réalisé jusqu'à ce jour au point de vue éducation sexuelle :

- a) Dans les écoles de France ?
- b) A l'étranger ?

2° Où doit-être donnée l'éducation sexuelle ?

- a) A l'école ?
- b) Dans la famille ?

3° Que doit comprendre une éducation sexuelle compatible avec le développement intellectuel d'enfants de 6 à 13 ans ?

4° Ce qui reste à apprendre à l'enfant sur ce sujet après sa sortie de l'école et comment le lui apprendre ?

- a) Rôle important de la famille
- b) Enseignement post-scolaire

5° Les maîtres d'aujourd'hui sont-ils capables de donner un bon enseignement sexuel ?

6° Ce qui peut être tenté actuellement ?

Gabrielle Bouët

Saumur 14 janvier (19)24

E. Beaumont, de passage à la maison a emporté le cahier roulant, pensant que nous avions noté nos observations. Je la prie de joindre cette petite note au cahier.

L'éducation sexuelle, telle est la question mise à l'étude dans les groupements féministes... Au risque de passer pour réactionnaire, j'avoue que je ne saisis pas bien la nécessité ni même la possibilité d'une éducation spéciale, dite sexuelle, surtout pour les bambins de 6 à 13 ans.

Jusqu'à cet âge, à part quelques anormaux qu'il faut traiter comme des malades, les enfants sont plutôt asexuels, si l'on peut dire, car la nature ne les sollicite pas encore et il est difficile, sinon inopportun, de leur exposer, dans toute sa complexité le phénomène de la reproduction. Tout au plus peut-on leur donner des conseils d'hygiène, de propreté, de même que l'on profitera de certaines leçons de sciences pour les préparer à accepter - le moment venu -, la vérité sans étonnement, ni fausse pudeur. Encore cette initiation sera-t-elle si discrète et si délicate qu'elle ne puisse éveiller chez l'enfant aucune curiosité malsaine et prématurée. A quoi bon troubler inutilement des esprits trop jeunes et inexpérimentés par des problèmes qui dépassent leur compréhension ?

J'ai vécu dans l'intimité des enfants des deux sexes. J'ai eu le bonheur d'avoir leur confiance et de recevoir leurs petites confidences. Pas un seul ne m'a raconté des balivernes comme les bébés venant sous les choux et dans les roses, ou bien c'était pour en plaisanter gentiment. Tous sentaient d'instinct combien c'était puéril et faux. Si l'on attendait un petit frère ou une petite sœur, nous causions raisonnablement de l'événement futur, nous recommandions d'éviter les émotions, les fatigues à la maman pour que le petit attendu soit plus beau, plus fort... Je les prévenais même le plus naturellement du monde quand le phénomène venait à se produire à notre foyer et mes grands gars n'étaient pas les moins empressés à m'épargner toute corvée. Je n'ai jamais cru utile d'entrer dans des détails plus ou moins scientifiques, de faire des démonstrations spéciales, même à mes propres enfants. Je crois qu'il faut savoir choisir les circonstances, les incidents de la vie scolaire, profiter d'une conversation, d'un acte de la vie familiale pour faire peu à peu, insensiblement l'éducation des enfants au point de vue qui nous préoccupe.

La nécessité s'en fait davantage sentir au moment de la puberté, lorsque les sens s'éveillent. Il peut être sage alors d'avertir et de prémunir la Jeunesse ce qui justifierait l'éducation sexuelle pour les adultes. Encore que l'on soit parfois assez embarrassées avec de grands jeunes gens qui vous revien-

nent accidentellement et que l'éloignement a rendus plus indifférents et plus étrangers. Cependant on peut aborder avec eux des problèmes sérieux et commenter la vie. Les nouvelles qu'ils apportent du dehors font souvent naître l'occasion propice : c'est ainsi qu'avec mes grandes filles nous avons fait de la puériculture, nous avons été amenées à traiter du mariage, de la maternité, mais sous une forme assez générale et j'ai quelquefois regretté de n'être pas assez leur mère pour pénétrer davantage leur intimité et leur dire dans certaines circonstances, à chacune en particulier, ce qu'il est difficile de dire en groupe où les choses les plus belles risquent d'être déformées par l'incompréhension d'une seule personne.

J'inclinerais donc vers une éducation sexuelle qui serait surtout l'œuvre de la famille, en particulier de la maman. Vous me dites que beaucoup de mamans sont incapables de remplir cette mission. Est-ce bien certain ? Les expériences douloureuses qu'elles ont faites leur font souvent acquérir une sorte d'intuition naturelle avec le tact nécessaire pour dire les choses à bon escient au moment opportun. Et en tout cas il est permis de douter que certaines institutrices, même les mieux intentionnées puissent avantageusement les remplacer. Qu'on excuse ces lignes jetées à la hâte. Je n'ai pas voulu résoudre le problème, mais plutôt apporter quelques réserves et observations que le sujet m'a suggérées.

Eug(énie) Beaumont

1° Ce qui a été réalisé... etc.

Pas documentée.

2° Où doit être donnée la 1ère éducation sexuelle ?

La toute 1ère éducation sexuelle ne pouvant comprendre que des habitudes de propreté et d'hygiène devrait être donnée dans la famille. Malheureusement, il faut à l'école faire cette éducation trop souvent négligée à la maison.

3° Que doit comprendre... etc

a) Habitudes d'hygiène et de propreté.

b) Puisqu'on dit "éducation sexuelle" et non "instruction", c'est qu'on ne pense guère à des leçons. Il semble en effet qu'il soit difficile, - peut-être plus fâcheux que profitable - de vouloir donner à de jeunes enfants des renseignements physiologiques qu'ils ne comprendraient pas et qui ne correspondraient même pas à leur propre développement physique en général. Mais, ne jamais dire bien entendu aux enfants les sottises saugrenues que l'on sait, relatives à la naissance. Répondre à leurs questions avec simplicité, sans embarras marqué, franchement, aussi complètement que le permet leur degré de compréhension. A l'occasion, leur montrer les phénomènes de reproduction dans la nature, avec autant de naturel que tout autre phénomène. Faire même, des rapprochements qui amèneront l'enfant à deviner que tout être vivant sort d'un œuf (ou graine) et plus tard, comment s'est formé, développé cet œuf.

A treize ans, époque de la puberté, s'imposent, à mon avis, les indications anatomiques dont la nature donne l'avertissement.

4° Ce qui reste... etc.

Pas réfléchi à la question.

5° Les maîtres...

Je crois les maîtres, s'ils sont délicats de cœur et d'esprit, aussi qualifiés que les parents qui le sont souvent bien peu et, pour les garçons surtout, s'acquittent peu souvent de cette tâche.

6° Ce qui peut-être tenté actuellement.

Je m'applique moi-même à toujours montrer aux enfants la franchise et le naturel dont j'ai parlé dans le 3°. Beaucoup - et surtout, je pense, parmi les syndicalistes ! - font sans doute de même. Pratiquer la co-éducation le plus largement possible. Les leçons de puériculture, d'hygiène fréquentes doivent aussi favoriser l'état d'esprit sain et simple que nous désirons voir à nos enfants et qui est une des formes de l'éducation sexuelle.

G(abrielle) Merviel

I Ce qui a été réalisé

- 1) - En France - rien dans les écoles primaires élémentaires. Quelques conférences ont été faites aux élèves des écoles normales sur la physiologie de la femme et sur la maternité (Angers - Docteur Boquel en 1913).
- 2) - à l'étranger ??

II Où doit être donnée la 1ère éducation sexuelle ?

Dans la famille de préférence, mais les mamans souvent n'en étant pas capables, nous pourrions la donner en classe.

III Que doit comprendre une éducation sexuelle compatible avec le dével(oppement) intel(lectuel) d'enfants de 6 à 13 ans.

De 6 à 11 ans se borner à ne rien apprendre de faux à l'enfant ; et quand l'occasion se présente (à une leçon de sciences par ex(emple), ou pour répondre à une interrogation d'enfant) glisser quelques mots pour amener l'enfant à faire des comparaisons et à découvrir lui-même le "grand secret". Un simple mot sur la similitude de la reproduction chez l'animal et chez l'individu sera accepté encore plus naturellement, avec moins de malice par un enfant de 8 ans que par un de 12 ans. On peut dire cela sans crainte d'éveiller une curiosité malsaine. De 12 à 13 ans on pourrait ajouter aux leçons du programme sur le corps humain (fonctions de respiration, circulation, digestion... etc) une leçon sur les organes sexuels et nommer seulement leur fonction. Ceci permettrait d'expliquer aux fillettes ce que c'est que la menstruation et de leur donner des conseils d'hygiène, conseils que la maman bien souvent ne donne pas.

IV Ce qui reste à apprendre.

En sortant de l'école la fillette sait donc seulement qu'elle possède un appareil génital et à quoi il sert,

mais il lui reste tout à apprendre. Qu'apprendra-t-on d'une façon précise aux jeunes gens ? C'est à étudier. Je ne peut pas répondre de suite à la question. Comment le lui apprendre : soit par des conférences faite par un docteur, ou une visiteuse d'hygiène, soit par les maîtres aux cours d'adultes.

V Les maîtres d'aujourd'hui sont ils capables...

Quelques-uns oui sans doute ; mais pas tous, en tout cas il serait difficile de faire donner cet enseignement par de jeunes maîtres, beaucoup ne sauraient pas ou n'oseraient pas.

VI Ce qui peut être tenté actuellement

Rien à l'école, puisque les programmes ne comportent rien à ce sujet - à part les rapprochements cités plus haut. En dehors de l'école c'est à chaque maître de voir ce qu'il peut faire dans son milieu.

1) Je pense que rien n'a été fait de spécial jusqu'à ce jour dans les écoles de France.

2) A mon avis l'éducation sexuelle doit être donnée dans la famille, par la mère. A l'école, il suffit de ne point parler des actes naturels avec mystère ; mais employer les termes propres et les enfants trouveront tout naturel de nous entendre parler ainsi. Les grands n'ayant point confiance dans les histoires de choux (généralement...). Peut-être pourrait-on s'étendre davantage sur la question d'hygiène, sans blesser personne. Comme sans doute les mères sont souvent mal préparées pour donner cette éducation à leurs enfants et surtout n'y pensent pas, il serait peut-être nécessaire et possible de faire quelques leçons plus complète sur la physiologie aux cours d'adultes, et profiter de ces leçons pour conseiller les futures mamans.

F. Daviaud

1° a) écoles mixtes sont un acheminement.

Enseignement de la puériculture au C(ours) moyen

b) ???

2° Dans la famille c'est certain. Malheureusement cela est presque impossible. 2 cas se présentent :

- chez les ouvriers mal élevés qui parlent des orga-

nes et des fonctions sexuels en termes grossiers.

- *chez les ouvriers plus délicats, chez les bourgeois qui au contraire veulent ignorer.*

Il appartient donc à l'école de rester dans un juste milieu à chaque fois que l'occasion se présente.

3° *Notions d'hygiène etc.... voir idées émises par G.B, E.B, G.M*

4° *Après la sortie de l'école c'est vaste.*

La famille doit mettre l'enfant en garde contre les mauvaises fréquentations. L'enseignement post-scolaire pourrait donner des notions anatomiques plus complètes. Dans la famille comme à l'école après 15 ans il faut chaque fois qu'on le peut

- *essayer de faire comprendre que les fonctions sexuelles sont des fonctions naturelles.*
- *critiquer l'attitude de ces jeunes gens qui se moquent d'une future maman.*
- *il faut donner aux organes sexuels et à leurs fonctions la place et le rôle qui leur convient. Ce n'est peut-être pas la 1ère place mais ce n'est sûrement pas la dernière. Il faudrait au contraire parler de ces choses avec respect. N'est-ce pas humiliant de voir aux C(ours) d'adultes des jeunes gens de 16, 17, 18 ans s'amuser de dessins grossiers. Il ne peut plus y avoir d'oies blanches mais il faut arriver à obtenir plus de respect de la part des jeunes gens et plus de retenue de la part des jeunes filles.*
- *Sans faire de longs discours, les parents doivent profiter des circonstances et les maîtres des leçons de sciences.*
- *Chaque fois qu'on peut entendre un D(octeu)r il faut le faire.*

5° *En principe les maîtres devraient savoir, qu'ils soient d'aujourd'hui ou de demain. Mais comme actuellement la question est plus morale que scientifique, je veux dire que les connaissances ne suffisent pas, qu'il faut encore les inculquer avec tact, avec délicatesse. Cela n'appartient pas à tous les maîtres.*

6° *On ne peut guère que former l'esprit et le jugement des enfants d'une manière générale et dans le sens qu'on désire.*

L. Villette

Reçu le cahier le 6 février. Renvoyé le 8. L. V.

B. Voileau

Reçu le cahier le 12 avec ordre de le renvoyer le 13 donc pas de temps pour de longs développements.

Dans beaucoup d'écoles, un enseignement sexuel pour les élèves de 6 à 13 (ans) serait prématuré, incompris des élèves et même critiqué par les familles. A elles doivent (sic) rester la possibilité de cet enseignement. Qu'on ouvre des conférences publiques p(ou)r adultes avec l'assistance ou tout au moins la collaboration d'un Docteur.

J. et L. Boutreux

Pensent que les camarades ci-dessus ont tous raison, même quand leurs avis diffèrent car la question est fort complexe ; croient devoir insister sur les points suivants :

1° *il faudrait commencer tôt, très tôt, à enseigner les soins de propreté spéciaux : a) aux mères des enfants de 0 à 9 ans ; b) aux enfants eux-mêmes après 9 ans, parce que dès cet âge beaucoup d'enfants se lavent seuls, et veulent se laver seuls.*

2° *dès cet âge, il est des pratiques pernicieuses trop répandues, dont maîtres et parents se doutent rarement, peut être jamais. L'enfant confiera tout, mais pas cela. Il faut absolument mettre en garde les enfants sains, effrayer les autres par le tableau des dégénérescences fatales auxquelles ils se condamnent.*

On aura un argument de plus quand l'enfant aura atteint l'âge de la puberté (qui est beaucoup plus précoce qu'on ne le croit d'ordinaire) en invoquant alors la véritable réserve de joies sexuelles - je pense aux garçons, dotés de la liberté à ce point de vue - que leur constituera une chasteté prolongée.

Toutes ces choses ne peuvent guère se dire qu'individuellement.

Les leçons sur menstruation, reproduction, gestation sont indispensables : âge minimum 13 ans.

J. Boutreux

La question de l'Éducation sexuelle a été longuement étudiée dans toute une série de n°s de "La Moderna Edukisto" l'an dernier. On n'est pas arrivé à une conclusion formelle.

J. B.

Liste de circulation

	Arrivée	Départ
G. Bouët 15 r. Fardeau Saumur	7 janvier	
L. Bouët		12 janvier
E. Beaumont La Ménittré	13 janvier	17 janvier
G. Merviel Vernantes	18 janvier	22 janvier
F. Daviaud Chavagne les eaux p(ar) Thouarcé	24 janvier	28 janvier
L. Villette Trélazé	30 janvier	3 février
G. Aubineau La Membrolle	4 février	8 février
B. Voileau Bouillé-Ménard p(ar) Combré	9 février	13 février
J. Boutreux au Fief Sauvin par Beaupréau	14 février	18 février
YH Dufour Aviré p(ar) Segré	19 février	

Une amende de 0,50 F est prévue pour les retards

Enquête des groupes féministes de l'enseignement Les enfants assistés – circulaire 1

1° Y a-t-il des enfants assistés dans votre région ?
Assistance départementale ? Ass(istance) pri-
vée ? Quelle est à votre avis la mieux organisée ?
Mode de placement : familial sans doute ?

2° Comment les enfants sont-ils traités ? soi-
gnés ? (nourriture, vêtements, logements,
hygiène) Occupation des enfants, fréquentation
scolaire. (Donner des détails sur la vie même, la
situation matérielle et morale, l'état physiologi-
que et psychologique des enfants).

3° Indemnités versées aux nourriciers (indi-
quer le chiffre si possible). Sont-elles bien
employées ? Vous paraissent-elles suffisantes ?
L'administration fournit-elle - et dans quelle

mesure - des vêtements en nature ou une
indemnité ?

4° La surveillance, le contrôle des nourriciers,
l'inspection médicale des pupilles s'exercent-ils
suffisamment et efficacement ?

5° Que deviennent-ils après 13 ans ? Qui per-
çoit leurs salaires ?

6° La criminalité chez les pupilles de l'Assis-
tance.

7° Connaissez-vous des faits précis révélant les
défauts de cette organisation ? En citer.

8° Voyez-vous des améliorations à y apporter ?
Lesquelles ?

Répondre pour le 20 mai au plus tard à Y.H.
Dufour, Aviré p(ar) Segré, M. et L.



LIRE DANS CE NUMÉRO :

L'Avortement artificiel

30 Centimes

E-Interview : Nelly Trumel



Nelly Trumel, © C. Deudon

Âge, Genre, Profession...
Née en 1938, genre féminin, artiste peintre.

Itinéraire

Education : catholique donc patriarcale, et très autoritaire.

Formation : Ecole Polytechnique Féminine sans suite ! mariage, enfants, divorce, reprise de mes premières amours enfantines : la peinture.

Profession : peintre autodidacte.

Militantismes : parent d'élève FCPE, anarchisme, féminisme, animatrice depuis 1986 de l'émission "Femmes Libres" sur Radio Libertaire.

Questions d'archives

Comment as-tu organisé sa propre documentation ? Au fur et à mesure de mes rencontres lors de la préparation de mes émissions.

As-tu une idée des usages futurs de tes archives ? Par exemple pour des étudiant-e-s en histoire ? Qu'elles (ils) découvrent l'incroyable diversité du féminisme, des associations de

terrain, qu'elles s'occupent de recherche ou de création.

Quels sont les documents les plus précieux dans ton fonds ? Les enregistrements de mes émissions, environ 800 cassettes de 2 heures chacune.

“ Mon féminisme à moi ”

Ta définition du féminisme ? LA révolution (par l'abolition du patriarcat et du capitalisme qu'il a engendré). Ou plus simplement : Pour mieux vivre ensemble.

Ton premier souvenir de féministe ? Quand ma mère apprenait la naissance d'une fille, elle disait : " encore une malheureuse !"

Ton dernier ? : Il se renouvelle chaque jour.

Comment es-tu devenue féministe ? A la suite d'une longue psychanalyse et de la lecture de

l'œuvre de Simone de Beauvoir, *Ainsi soit-elle* de Benoîte Groult, *Paroles de femme* d'Annie Leclerc, *Femmes Libres* de Marie Nash, etc.

Ta féministe préférée ? En nommer une serait trahir les autres et établir une hiérarchie. Beaucoup m'ont beaucoup apporté.

Ton féministe préféré ? Idem.

Si tu devais emporter un seul livre féministe sur une île déserte ? *Les femmes dans l'art* de Marie-Jo Bonnet aux éditions La Martinière.

IN MEMORIAM

Suzanne Képès, pionnière du Planning familial

par Corinne Bouchoux

A la veille de fêter les 50 ans du Planning familial en 2006, les archives d'une des fondatrices du Planning viennent d'arriver au Centre des archives du féminisme, grâce à la conscience qu'ont ses héritières du rôle pionnier de cette doctoresse... Née en août 1918 de parents juifs lithuaniens, son père brocanteur et sa mère dans les *schmatts* (les vieux vêtements vendus sur le carreau du Temple), elle connaît les joies du lycée public dans le Marais. Son engagement féministe est précoce : à 13 ans, elle rencontre l'avocate suffragiste Marcelle Kraemer-Bach et la Ligue du droit des femmes, puis organise une conférence dans son lycée. Sa mère la préserve des tâches domestiques : « Ne rentre pas dans la cuisine ! [...] C'est là que les femmes se perdent ».

Après une année de Droit qu'elle réussit, elle obéit à sa vocation et se tourne vers la médecine. Elle réalise des études brillantes dans un contexte plus que difficile en raison des lois antisémites de Vichy. Elle part seule faire sa deuxième année à Montpellier et verra son année validée suite à un procès où elle a montré un acte de baptême (de complaisance). A 24 ans, elle se retrouve de fait médecin-chef d'un sanatorium de la banlieue parisienne. Elle épouse pendant l'Occupation un étudiant en biolo-

gie Adam Képès. Deux filles naissent de cette union heureuse, Yolande et Marise, en 1944 et 1945. La guerre marque Suzanne Képès : son frère, sa belle-sœur et son neveu sont déportés, seul son frère revient, qu'elle ne reconnaît pas à l'hôtel Lutétia. « Cette nouvelle vie, il fallait la mériter, justifier le privilège d'avoir survécu ». Après-guerre, devenue médecin d'usine aux Mureaux, dans l'aéronautique, et après avoir monté parallèlement un cabinet de médecin de ville, c'est via une amie de lycée qu'elle entend parler de contraception et de planification des naissances. Elle relate ses souvenirs dans *Du corps à l'âme*, entretiens avec Danielle M. Lévy et revient sur les étapes de son engagement entre 1947 et 1973, date de son départ du Planning : les années de formation, de pratique, de militantisme intense. Elle y décrit les chemins de cet engagement, les résistances du corps médical (par idéologie ou ignorance). Son expérience aux États-Unis où elle a vécu pendant deux ans avec sa famille, lui fait découvrir la formation de l'anglais Balint, la relaxation et l'école anglaise de la Tavistock Clinic... Devenue gynécologue, elle pratique la relaxation qui vient comme un prolongement naturel et nécessaire de la maîtrise de la reproduction. Après le Planning, elle participe à Bobigny,

avec André Durandea, à la formation multidisciplinaire qui lui permet de transmettre son savoir : « réinsérer les sexualités dans le champ de la santé ». Pour tous les curieux de l'histoire contemporaine, ce témoignage riche, facile à lire, rend compte d'une vie hyperactive – on la nommait la « galopante ». Sa postface sur les relations médecin-patient (« conseils aux futurs médecins » et « comment peut-on être patient ? ») mériterait une diffusion maximale.

Cet ouvrage que l'auteure avait dédié à ses deux filles, elles aussi médecins gynécologues, ne peut qu'intéresser les lectrices et lecteurs. Et n'hésitez pas à proposer « Suzanne Képès (1918-2005) gynécologue et féministe » pour baptiser les dispensaires, les écoles, les noms de rue ! Nous lui devons toutes et tous beaucoup. La ville des Mureaux y pensera-t-elle ? Nous enverrons ce bulletin au maire.

Pour Madeleine

par Michèle Riot-Sarcey

Madeleine Rebérioux n'aimait pas les femmes qui pleurent. Aussi a-t-elle toujours rejeté l'idée d'une histoire plaintive où le poids de la domination l'emporterait sur la volonté d'exister. Elle aurait pu revendiquer pour elle-même la fameuse expression de Simone de Beauvoir : « on ne naît pas femme, on le devient » si elle n'avait pas constamment écarté d'un revers de main l'idée d'une infériorité construite et intériorisée. La vision d'un individu, qui plus est femme, irresponsable de son devenir, lui était totalement étrangère. Elle n'était pas loin de reprendre à son compte le point de vue d'Emmanuel Kant auquel elle aimait se référer : « Les Lumières, c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable »³³⁵. Mais contrairement au philosophe « éclairé », elle ne tolérait aucune exception et ne jugeait pas les femmes moins aptes que les hommes à exprimer leur volonté d'être libres. De son point de vue, aucune situation particulière ne pouvait justifier une disparité de comportement. Chacun — homme ou femme — était en capacité de conquérir son émancipation, à

condition de se donner les moyens et donc le *pouvoir* de mettre en œuvre cette liberté nouvellement acquise : telle était l'opinion féministe de Madeleine Rebérioux. Toute affirmation de soi, au nom du « droit à », sans mise à l'épreuve des capacités d'être au monde, hors de la tutelle d'un autre — ne serait-ce que celle de l'Etat, aussi providentiel soit-il —, n'était qu'une étape, un palier vers le chemin de la liberté. La véritable conquête de celle-ci dépendait de l'acquisition des savoirs et connaissances nécessaires à la volonté d'être, plutôt qu'aux nécessités d'exister. Sans doute était-ce là l'exigence la plus grande de Madeleine Rebérioux qui n'hésitait pas à affirmer qu'elle ne s'était jamais perçue en situation de domination. En ce sens le ressentiment lui était également étranger.

Fière de sa formation de normalienne, elle avait conscience d'appartenir à l'élite « intellectuelle ». Cependant, ce statut, fruit du mérite personnel, n'avait de sens que si le travail accompli était mis au service de la cause commune, particulièrement la cause du socialisme et celle des opprimés. Si la liberté individuelle lui était chère, elle

³³⁵ Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Flammarion, 1991, p. 43.

ne pensait les oppressions qu'en terme collectif et leur éradication, dans les sociétés modernes, dépendait d'abord du combat commun. Elle admettait, certes, l'oppression spécifique dont les femmes étaient victimes, mais avant de concevoir une communauté de situation d'assujetties elle distinguait les disparités liées à l'exploitation de classes ou à la colonisation avant d'appréhender la réalité d'une conscience de genre. Elle se méfiait des conceptualisations trop abstraites qui ne pouvaient rendre compte des différences de situation, en fonction du statut social : de l'ouvrier au colonisé dont elle aimait à envisager le sort commun dans la « neutralité » de la grammaire sociale, issue de l'héritage républicain qu'elle revendiquait. De son point de vue, le primat de la masculinité n'était qu'un des avatars d'un système capitaliste et colonial qu'elle n'a cessé de combattre. En cela elle était la digne héritière d'un mouvement ouvrier dont elle connaissait l'histoire mieux que personne. C'est pourquoi elle se méfiait des « ruptures » hâtivement pensées dans les modes d'analyse du passé. Le « progressisme », au sens traditionnel du terme, est resté son guide critique pour analyser le passé.

Malgré cet attachement à l'histoire du mouvement ouvrier, enrichi de la critique coloniale, elle a su très tôt s'intéresser au mouvement en quête de nouvelles connaissances du passé aux côtés des féministes quand celles-ci étaient porteuses de l'idée d'égalité et donc d'universalité. À l'université de Vincennes, où elle avait choisi d'enseigner — après ce qu'il est convenu d'appeler le « mouvement de 1968 » — très tôt, elle prit l'initiative d'un enseignement sur les femmes, en collaboration avec son amie Béatrice Slama. Occasion pour elle de conjuguer histoire et littérature dont elle aimait l'association dans le souci d'accéder à l'historicité d'une période où l'écrit — de la correspondance aux romans — était le mode d'expression privilégié

des contemporains du XIX^e siècle particulièrement. Hubertine Auclert a sa préférence. Femme révoltée qui n'accepte pas le sort qui est réservé à une moitié de l'humanité ; citoyenne, envers et contre l'ordre existant, elle revendique ce titre en publiant un journal éponyme. Dans le numéro fameux de *Romantisme* (1976, n° 13/14), Madeleine Rebérioux se charge de présenter les conditions de réception du grand discours d'Hubertine Auclert à « l'Immortel congrès » de Marseille, en 1879, comme s'intitule l'article qu'elle publie avec ses complices, Béatrice Slama et Christiane Dufrancatel.

Au sein du mouvement ouvrier qu'elle aime à donner à voir dans ses contradictions, ses doutes et ses impasses, elle a cherché à décrypter la « question femme », qui est restée longtemps en marge de l'histoire de ce mouvement. « Vaste est le monde des dominés, vaste et divers. Et rares au total les moments où des hommes et des femmes en prennent conscience et décident d'agir pour corriger ces situations, pour y mettre un terme. Il en fut ainsi au tournant du siècle. L'émergence d'acteurs sociaux collectifs confère à la dernière décennie du XIX^e siècle et aux premières du XX^e siècle, un intérêt exceptionnel. Tout semblait possible alors, ou presque. »³³⁶. Malgré cette reconnaissance d'une occultation dommageable pour l'histoire critique dans ses visées politiques, il n'en reste pas moins, dans le fond de la pensée de Madeleine Rebérioux, que « la rencontre entre femme et socialisme a bien eu lieu, même si celles-ci qui se sont exprimées dans les congrès internationaux étaient peu nombreuses. Le mouvement socialiste a favorisé l'affirmation de femmes remarquables. Certaines, comme Rosa Luxemburg ou Henriette Roland-Holst, ont donné leur vie, et leur mort, à une cause que, comme leurs camarades masculins, elles assimilaient jusque dans ses déchirements, à celle de l'humanité sans distinction de sexe »³³⁷. Les femmes d'exception

³³⁶ « La question des femmes dans les débats de la Deuxième Internationale » (1976), Madeleine Rebérioux, *Parcours engagés dans la France contemporaine*, Paris, Belin, 1999, p. 141.

³³⁷ *Ibid.* p. 156

avaient incontestablement sa faveur. Car elles forçaient le respect en accédant au statut d'individu libre, par leurs seuls mérites, leur force de conviction et leur intelligence. George Sand en était la figure emblématique et recueillait pleinement son assentiment. D'autant que, dans les années 1836-1840, Sand avait compris l'importance de la question sociale qu'elle savait mettre en scène, politiquement, dans ses romans. « C'est le moment où les poètes ouvriers cumulent leur publication ... »³³⁸. Le combat des femmes l'intéresse d'autant plus que celles-ci épousent la cause des opprimés en s'exprimant haut et fort dans l'espace public en faisant fi de leur statut particulier qui, en tant que femme, les réduisait, en droit et en principe, à une catégorie minorée.

On l'a compris, pour Madeleine Rebérioux, au-delà des disparités de sexes, c'est l'engagement politique de l'individu(e), qui identifie socialement le sujet en capacité de dire ce qu'il/elle fait, en étant ce qu'il/elle est, sans la médiation d'un autre quel qu'il soit.

C'est pourquoi, Madeleine, en bonne historienne, a toujours été attentive aux expériences des individus en général et des femmes en particulier. Méfiante à l'égard des discours sur

les femmes, elle préférait les propos de femmes recueillis dans les archives laissées à la disposition des chercheurs. Aussi, très tôt, a-t-elle été convaincue du bien fondé d'une constitution d'archives féministes afin que la domination soit traitée avec preuves à l'appui plutôt que dénoncée par principe.

Cependant ces dernières années avaient été occupées par l'aide précieuse qu'elle apportait à la cause palestinienne, au sein de l'association « Trop c'est trop », dont elle fut une des fondatrices. Cet ancrage dans le présent politique participait de son utopie politique à laquelle elle était globalement très attachée. De l'organisation d'un séminaire à la direction d'un cahier de la Documentation Française, en passant par la coordination d'un colloque au couvent de la Tourette à l'Arbresle, l'utopie fut un de ses axes de travail, d'autant qu'elle considérait sa dimension dans le devenir humain comme constitutive de la pensée critique. En ce sens, Madeleine participait au combat collectif des féministes qui sont attachées à sa dimension utopique, quand on sait que l'égalité au sens plein du terme est inintégréable dans des sociétés fondées sur la hiérarchie et la dissymétrie des fonctions.

³³⁸ « George Sand, Flora Tristan et la question sociale », *op. cit.*, p. 193.

LA PLACE SYMBOLIQUE DES FEMMES DANS LA CITÉ

Archives du féminisme compte animer une réflexion en continu sur ce thème de l'absence des femmes des lieux de mémoires³³⁹. N'hésitez pas à nous envoyer des informations ou des articles plus développés sur les villes que vous connaissez.

Rennes

Honneur à la capitale de la Bretagne, qui étale la journée du 8 mars sur plusieurs semaines, en 2005 consacrées à l'histoire des femmes. Conférences, débats, projections, expositions : un programme foisonnant, et exemplaire.

C'est une Rennaise qui nous fait visiter sa ville, à la recherche des noms de femmes : Colette Cosnier. Ses ouvrages ont aidé à sortir de l'ombre des femmes remarquables, souvent féministes. Citons, parmi ses nombreuses publications : *La Bolchevique aux bijoux. Louise Bodin* (Pierre Horay, 1988) et *Marie Pape-Carpantier* (rééd. Fayard, 2003) ainsi que *Parcours de femmes à Rennes*, avec Dominique Irvoas-Dantec (Apogée, 2001) [NDR].

³³⁹ Cf. aussi Christine Bard, « Du Panthéon à Vitry, où sont les femmes ? », *CAES Magazine*, n° 75, été 2005, pp. 6-9.

Des rues et des noms de femmes à Rennes

par Colette Cosnier

Il existe à Rennes une rue Postuminus... Ce personnage au nom assez malsonnant est considéré comme le premier Rennais connu puisqu'on a trouvé une inscription votive le concernant. Était-il bon époux, bon père ? administrateur intègre ? fin lettré ou honnête commerçant ? jouait-il un rôle de premier plan dans la vie de la cité ? Nul ne le sait. Mais c'est un homme, et en tant que tel, il est passé à la postérité. En revanche, toutes les Postumina de ce temps-là, leurs filles, leurs petites-filles, leurs arrières arrières arrières petites-filles ont disparu de la mémoire de la ville, il n'y a pas de place ou de boulevard Postumina...

On compte à Rennes 1 650 dénominations de rues, dans ce nombre sont compris 900 noms d'hommes et 55 noms de femmes³⁴⁰, c'est-à-dire 94 % et 6 %. En gros, on peut faire les mêmes remarques qu'ailleurs : quelques noms féminins au XIX^e siècle et dans les deux premiers tiers du XX^e, et une présence plus affirmée à partir des années 80. Mais à la différence de certaines villes où on peut hésiter à identifier tel ou tel nom, parce que sans prénom et sans autre précision, à Rennes les plaques de rues sont plus bavardes, fournissent les dates et indiquent brièvement le domaine où s'est illustré le personnage. L'idée est bonne, pourtant, parfois, l'inévitable concision aboutit à des résultats saugrenus, voire peu représentatifs : ainsi deux femmes ne sont définies que par le fait d'être filles de mères célèbres, telle autre est une « héroïque infirmière », ou une « femme de bien ». Notons toutefois que les hommes ne sont pas mieux traités !

Si on veut établir un tableau historique de cette présence féminine, il faudrait ajouter à la liste des noms proprement dits ceux de groupes, le plus souvent signalant l'existence de couvents. Subsiste ainsi le passage des Carmélites, et dans le vieux Rennes, une rue qui inspire aux touristes des commentaires gaillards : la rue des Dames, ainsi nommée en souvenir des dames d'honneur d'Anne de Bretagne qui y logèrent lors d'un séjour de celle-ci. Il serait intéressant de s'interroger, aussi bien pour Rennes que pour d'autres villes, sur la présence de noms selon le genre. Dans un cas, presque uniquement des religieuses (donc images de charité et de piété) et dans l'autre des appellations plus variées reflétant un rôle joué dans la vie urbaine : rue des Artificiers, des Tanneurs, du 7^e Régiment d'artillerie, ruelle des Chapeliers, ou dans celle de la région : promenade des Bonnets rouges, rue des Trente, voire du pays tout entier : cours des Alliés. Même disproportion en ce qui concerne les saints et les saintes : 23 pour les uns et 4 pour les autres !

Avant 1900

Jusqu'au XIX^e siècle, en dehors d'appellations vagues et collectives, il n'y a eu que la place Sainte-Anne, sainte patronne de la Bretagne. Tout aussi inévitable est la Duchesse Anne (1477-1514) : en 1862 on lui consacre un boulevard dans un quartier neuf où elle voisine avec Mme de Sévigné (1626-1696) et la fille de celle-ci, Mme de Grignan (1646-1705) : contrairement à ce qui se produit ailleurs (à Angers par exemple) Mme de Sévigné n'est pas là en tant qu'écrivaine française mais en tant que personnage lié à la

³⁴⁰ Renseignements fournis au cadastre de la ville de Rennes par M. Joël David. En ce début septembre 2005, la 55^e rue n'est pas encore officiellement nommée, mais elle s'appellera sans doute rue Geneviève Anthoiz-de Gaulle.

ville de Rennes où elle s'est souvent rendue alors qu'elle séjournait dans son château des Rochers près de Vitré. Un boulevard Jeanne d'Arc (1412-1431) est inauguré un peu plus tard, célébrant non pas la sainte qui n'est canonisée qu'en 1920, mais l'héroïne nationale. De la même époque, datent les allées Sainte-Marie, Sainte-Sophie, saluant les deux filles du propriétaire du terrain. Six noms donc de 1862 à 1894.

Jusqu'aux années 50

Le XX^e siècle est plus généreux. Dans sa première moitié, dix femmes, dames d'œuvres, écrivaines ou héroïnes, se partagent le terrain. A partir de 1908 se succèdent à Rennes des municipalités de gauche nettement laïques, d'où des dénominations qui peuvent sembler hardies pour l'époque : George Sand (1804-1876) est choisie, en dépit de sa réputation quelque peu scandaleuse, la même année 1913 que Mme Marçais-Martin (1820-1911) « bienfaitrice des hospices ». De même, en 1923 apparaissent les rues Clémence Royer (1830-1902) et Elisa Mercœur (1809-1835), nées toutes les deux à Nantes. Le choix est audacieux pour la première, philosophe, femme de sciences, traductrice de Darwin, féministe, plus discret pour la seconde, poétesse romantique. La Première Guerre mondiale impose le nom d'Edith Cavell (1866-1915), infirmière britannique exécutée par les Allemands et celui de Louise de Bettignies (1880-1918) agent de renseignement de l'armée anglaise, désignée seulement comme « jeune fille héroïque ». A-t-on voulu, au temps de la garçonne, imposer d'autres images féminines plus conventionnelles et susceptibles d'être des modèles ? C'est possible : on retrouve alors les œuvres charitables avec Sophie Michel (1782-1862), bienfaitrice des déshérités, Jeanne Jugan (1793-1879) fondatrice des Petites Sœurs des pauvres, née à Cancale, et si on élit deux écrivaines, on les choisit bien-pensantes : la Rennaise Mme du Campfranc (1846-1908) qui écrit des romans édifiants publiés dans des revues familiales comme *Les Veillées des*

chaumières, et Zénaïde Fleuriot (1829-1890), née à Saint-Brieuc, auteure prolifique de la Bibliothèque rose.

Après la Seconde Guerre mondiale

La deuxième moitié du XX^e siècle rend hommage à huit résistantes et/ou déportées : Marie Alizon (1921-1943), Jeanne Couplan (1916-1945), Jeanne Guillon (1889-1945), Marie Lafaye (1891-1945) citée avec son fils Pascal, le plus jeune déporté résistant d'Ille-et-Vilaine, Aline Landais (1899-1956), Herminie Prod'homme (1887-1945), Andrée Récipon (1885-1956), et Anne-Marie Tanguy (1887-1974).

Autres noms dans les années 60, choisis par la municipalité de centre-droit : l'aviatrice Hélène Boucher (1908-1934), la philosophe Simone Weil (1909-1943), la comédienne Sarah Bernhardt (1844-1923). En 1967, quelques mois avant « les événements de 68 », on donne un square à la Fée Viviane, peut-être pour respecter la parité : l'Enchanteur Merlin a aussi sa rue !

Plus rien jusqu'en 1982. Avec les nouveaux quartiers construits depuis l'arrivée de la municipalité d'union de la gauche en 1977, voici quatorze noms féminins. Des écrivaines, Marie de France (XII^e) auteure de *Lais* inspirés des légendes celtiques, la paysanne du Trégor, auteure de langue bretonne Angéla Duval (1905-1982), la poétesse de Bazouges-la-Pérouse Angèle Vannier (1917-1980), la Rennaise Yvonne Meynier (1908-1995) romancière pour la jeunesse, productrice d'émissions de radio, co-fondatrice de l'Association des Écrivains de l'Ouest, qui n'a, elle, qu'une moitié de rue puisqu'elle la partage avec son mari le professeur André Meynier.

Est-ce la commémoration de 1789 qui enhardit les esprits ? On inaugure une rue Flora Tristan (1803-1844) qu'on proclame « écrivain féministe » sans oser toutefois le néologisme « écrivaine ». L'appellation « journaliste, femme de lettres » est utilisée pour Louise Weiss (1893-1983) et Séverine (1855-1929) dont la présence s'explique par la date de l'arrêté municipal : 1999, centième anniversaire du second procès

de Dreyfus à Rennes, Séverine ayant été l'une des journalistes de *La Fronde*, avec Marguerite Durand et Jeanne Brémontier, qui suivirent régulièrement ce procès. Mais rien ne précise ici son engagement dreyfusiste et féministe. Même chose pour Olympe de Gouges (1748-1793) qualifiée d'« héroïne de la Révolution Française », point d'allusion à sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*.

Autres noms, Julie d'Angennes (1607-1671) présentée comme « fille aînée de la marquise de Rambouillet » et dont on se demande bien pourquoi, tant qu'à faire de choisir une femme ayant joué un rôle dans ce mouvement féministe que fut la Préciosité, on n'a pas retenu sa mère plutôt qu'elle ; la comédienne Marie Dorval (1798-1849), née à Lorient ; Nathalie Lemel (1827-1921), membre de la Commune de Paris, née à Brest ; la chanteuse Édith Piaf (1915-1963) ; une Sarthoise, la pédagogue Marie Pape-Carpantier (1815-1878) fondatrice de l'École maternelle ; la chef d'une bande de voleurs de grands chemins, appartenant à l'histoire populaire de Bretagne, Marion du Faouët (1717-1755), que les juges rennais condamnèrent à être traînée, à demi-nue dans les rues de la ville pendant trois jours avant d'être marquée au fer rouge. Des figures locales : la photographe Anne Catherine (1887-1974), Renée Prévert (1912-1988) qui fut bien plus qu'une simple « militante d'œuvres sociales », puisqu'elle fut une des premières députées en 1945, la finistérienne Jeanne Laurent (1902-1989) qui est à l'origine de la création des Centres dramatiques. Ajoutons à la liste les habitués Pierre et Marie Curie (1867-1944), Marie étant qualifiée modestement de « physicienne et chimiste » et non pas de prix Nobel.

XXI^e siècle

Le début du nouveau siècle est marqué par la création d'un « quartier des femmes » à Beauregard, à proximité de la nouvelle Préfecture : initiative

louable mais qui n'est pas sans évoquer ces lotissements où on passe de la rue des Mésanges à la rue des Fauvettes. A ceci près qu'il ne s'agit ni d'oiseaux ni de fleurs mais de la chanteuse Barbara (1930-1997), de Mère Teresa (1910-1997) « Religieuse, Prix Nobel de la Paix », de l'écrivaine Colette (1873-1954) ou plutôt « Gabrielle Colette », puisqu'on lui redonne ce prénom qu'elle n'utilisa jamais en tant qu'auteure. Ajoutons quelques personnalités locales : Adèle de Bretagne (XI^e siècle) première abbesse des bénédictines de Saint-Georges et Ermengarde d'Anjou (1068-1147) présentée comme « Duchesse de Bretagne » ce qui risque de troubler fort le touriste qui a déjà vu célébrer une autre duchesse, Anne, dont les mérites sont plus notoires. Ces dernières années ont vu arriver la peintre Jeanne Malivel (1895-1926) née à Loudéac, co-fondatrice du mouvement artistique breton les *Seiz breur*, une conservatrice du Musée des Beaux-Arts Marie Berhaut (1904-1993) et Geneviève d'Haucourt (1904-2000), une des premières avocates qui doit sa célébrité au fait que, pendant la guerre, elle sauva les archives de Brest. La dernière qui hérite d'un square en 2002 est Simone Morand (1914-2001) auteure d'ouvrages sur les coutumes du pays gallo (c'est-à-dire la Bretagne non bretonnante) et de livres de cuisine régionale.

Que conclure au terme de cette énumération, sinon qu'on aura beau dire et beau faire, la place des femmes sera toujours bien faible dans la liste des rues rennaises. Cette attribution est fonction du développement de la cité : pas question de débaptiser des rues déjà existantes (même la rue Alexis Carrel³⁴¹), donc les nouvelles ne sont pas des voies de prestige, elles sont situées dans des quartiers périphériques, sont souvent de petites dimensions, et comme telles, peu visibles. On chercherait en vain une volonté féministe dans trop de ces appellations, le plus souvent le critère

³⁴¹ L'affaire Carrel a commencé au début des années 1990 quand le Front National a voulu réhabiliter en tant que « père de l'écologie » ce prix Nobel 1912 (pour ses travaux de technique chirurgicale), partisan de l'eugénisme comme solution aux problèmes sociaux (*L'Homme, cet inconnu*, 1935). Des chercheurs (Alain Drouard, Lucien Bonnafé, Patrick Tort) ont alors mis au jour son passé collaborationniste pendant l'Occupation et dans de nombreuses villes, des demandes pour obtenir le changement de nom des rues Alexis Carrel ont été faites (NDR).

local, c'est-à-dire le fait d'être née ou d'avoir vécu en Bretagne, l'emporte. Il faut trouver des noms, et on se donne bonne conscience en choisissant – au hasard ? – quelques femmes célèbres. On aimerait flâner dans des rues dédiées à des figures rennaises représentatives de différents aspects de l'histoire des femmes : la précieuse du XVII^e siècle Catherine Descartes, les premières enseignantes comme Mlle Dupesan, directrice du lycée de

filles et vice-présidente en 1914 du groupe d'Ille-et-Vilaine pour le suffrage des femmes... Mais, oserai-je le dire ? LA féministe rennaise, Louise Bodin (1877-1929), la rédactrice de *La Voix des femmes*, une des rares journalistes à avoir écrit un article pour protester contre la loi de 1920 sur l'avortement et la contraception, n'a pas sa rue. On a donné son nom à une crèche...

Mais aussi...

Poitiers

Les femmes dans la toponymie urbaine : un premier aperçu

On compte à Poitiers 894 rues, places, impasses et allées. 353 (39,5 %) de celles-ci portent le nom d'un personnage célèbre. 21 (6 % de ce groupe ; 2,3 % du total) sont des femmes, ce qui représente 17 noms : Aliénor d'Aquitaine, Camille Claudel, Diane de Poitiers, Marie Curie (conjointement avec son mari), Olympe de Gouges, Jeanne d'Arc (3 fois), Louise Labé, Théroigne de Méricourt, Louise Michel, Edith Piaf, les dames des Roches, et les saintes Bernadette, Catherine (2 fois), Loubette, Opportune, Thérèse, Radegonde (2 fois).

Soit 1 boulevard, 15 rues, 4 allées, 1 place.

NB : y ajouter des toponymes liés à des couvents féminins : Sainte-Croix (2), Grand Maison, Fontevraud, Carmélites. (Les hommes ont des rues du Cadre noir, des Campeurs, des Canadiens, des Chevaliers, des Ecossais, des Entrepreneurs, des Imprimeurs, des Meuniers, des Transporteurs, des Carmes, de la Clergeonnerie, des Cordeliers, des Feuillants, des Jésuites, des Templiers). L'enquête est à poursuivre, ici et ailleurs (Niort, La Rochelle, Rochefort, etc.).

Message de Nicole Pellegrin (historienne,
CNRS Paris – IHMC)

Ce premier inventaire à la Prévert qui mêle souvenirs du Poitiers d'Ancien Régime et dénominations contemporaines reste à approfondir, avec l'aide d'ouvrages d'histoire locale. Le relevé des noms à consonnance féminine nous apprend aussi à déjouer les pièges de la toponymie : ainsi, le « chemin des bonnes » n'a rien à voir avec les employées de maison, mais marque plus sûrement les anciennes limites (bornes) du territoire. Mais que penser de la rue des Brunettes et de sa voisine, la rue des Blondines ? L'enquête est à poursuivre...

Valérie Neveu

Nancy

Une Université Louise Michel ? C'est raté. Nancy-II garde son numéro, explique *Libération* du 9 juin 2005. Elle ne sera pas la première université en France à porter le nom d'une femme. C'est Louise Michel qui avait été proposée par le personnel et les étudiants, mais une partie du conseil d'administration militait pour Émile Gallé, artiste local. Faute d'une majorité des deux-tiers, l'université gardera son numéro 2.

Christine Bard

Paris

Michelle Perrot nous signale *Paris aux noms des femmes* qui vient de paraître aux éditions Descartes & Cie. A l'initiative de Marc Guillaume, ce livre esthétique, original, poétique parfois donne la parole à 40 femmes d'aujourd'hui, qui confient ce que leur inspirent les rues aux noms de femmes d'hier. A Paris, 92 voies (2 % du total). Michelle Perrot en a choisi une demi-douzaine, parmi lesquelles Clémence Royer, Elisa Lemonnier, sans oublier la rue Madame, qui s'appelait rue des citoyennes sous la Révolution. A propos des statues de femmes dans Paris, elle nous renvoie à une thèse de l'Ecole d'architecture, qu'elle a déposée à la BMD.

Paris-Parité ou l'étymologie revisitée par le féminisme

On la croyait fille du XX^e siècle, voire des rêves d'Hubertine Auclert. Que nenni ! Avant de ressurgir parmi nous, l'idée a occupé un certain nombre de femmes dans les cercles dirigeants du tournant des XV^e et XVI^e siècle, comme en témoignent les nombreuses œuvres et jeux de société qu'elles ont promus et qui mettent face à face des groupes de sexes numériquement équilibrés. Mais voilà mieux : le mot aussi est là ! On le trouve dans un abrégé d'histoire de France datant de la fin des années 1480, écrit pour la fille de Louis XI, Anne de France, régente à partir de 1483 et demandeuse d'arguments susceptibles de contrer « la faible opinion de ceux qui disent que femme ne doit avoir autorité sur le gouvernement du roi et du royaume. » Le rédacteur de cet abrégé n'hésite pas : si l'ancienne Lutèce est devenue Paris, c'est qu'elle a été rebaptisée en même temps

que Clovis l'était (baptisé). Et si ce nom a été choisi, c'est qu'à cette occasion, Clovis (païen) a été fait « égal en foi et dignité à Clothilde » (chrétienne). Devenus égaux, donc pareils, la capitale du royaume (donc le royaume, donc le gouvernement) leur fut donné à tous les deux (un gars, une fille), et en vertu de leur « parité » elle fut appelée Paris ! Et depuis, tous les hommes de cette ville étant devenus les égaux/pareils de toutes les femmes, on les a appelés les Parisiens ! Le tout par « décision divine », évidemment. L'histoire ne dit pas ce qu'Anne de France en pensa.

Eliane Viennot, professeure de littérature de la Renaissance, Université de Saint-Étienne / IUF ; présidente de la SIEFAR (www.siefar.org).

Marseille

Sur le vieux Port, l'association « Les femmes et la ville » a célébré le soixantième anniversaire du vote des femmes par un colloque sur l'histoire locale des citoyennes marseillaises (13-14 mai 2005). Y sont intervenu(e)s Geneviève Dermenjian, Hélène Echinard, Catherine Marand-Fouquet, Daniel Armogathe, Régine Goutalier, Eliane Richard, Yvonne Knibiehler, Jacqueline Charle, Caroline Mackenzie, Jean Pellegrino, Roseline Arnaud-Kantor, Claudine Marissan (sur l'expérience belge)... Une très belle exposition en plein air donnait à découvrir les grandes figures du féminisme, les grandes dates de l'émancipation des femmes... Les actes du colloque ont été publiés : 'Les Marseillaises en politique', *Marseille. La revue culturelle de la ville de Marseille*, n° 209, juillet 2005.

BRÈVES ET RECENSIONS



Exposition sous le soleil de Marseille, © C. Bard

Le panier de la glaneuse

par christine Bard

En librairie

Bibia Pavard, *Les éditions des femmes. Histoire des premières années 1972-1979*, préface de Jean-François Sirinelli, L'Harmattan, 2005.

Éliane Viennot, *Marguerite de Valois, «la reine Margot»*, Paris, Perrin, , 2005. Réédition en poche de l'ouvrage paru chez Payot en 1993, avec postface 2005.

Revue de la BNF n° 17 : Femmes, 2004.

Anne Zelensky, *Histoire de vivre. Mémoires d'une féministe*, Calmann-Lévy, 2005.

Marielle et Jean-Didier Giraud, *Emile Masson, un professeur de liberté*, Ville de Pontivy, 2004.

Elisabeth Schultess, *Solange Fernex, l'insoumise. Ecologie, féminisme, non-violence*, préface de Dominique Voynet, éditions Yves Michel.

CLIO HFS, *Les mots de l'histoire des femmes*, Presses universitaires du Mirail, 2004.

Eliane Gubin, Leen Van Molle dir., *Des femmes qui changent le monde. Histoire du Conseil international des femmes*, Racine, 2005.

Christelle Taraud, *Les féminismes en questions. Eléments pour une cartographie*, Amsterdam, 2005.

Ingrid Galster dir., *Le Deuxième sexe de Simone de Beauvoir*, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 2004.

Françoise Collin, Pénélope Deutscher dir., *Repenser le politique. L'apport du féminisme*, Campagne première/Cahiers du GRIF, 2004.

Anne Renoult, Andrée Viollis. *Une femme journaliste*, Presses de l'Université d'Angers, 2004 (prix Mnémosyne 2003).

CLIO HFS, n° 21, *Maternités*, sous la direction de Françoise Thébaud, 2005.

Yvette Roudy, *Allez les femmes. Une brève histoire du PS et de quelques absentes*, Le Bord de l'eau, 2005.

Paroles de femmes en Picardie, *Louise Michel*, textes de Zahia Rahmani, Michelle Perrot, la duchesse d'Uzès, Louise Michel, Xavière Gauthier, Claude Lelièvre, Isabelle Romen Lavis de Colette Deblé, L'Atelier de Brisants, 2005.

Paris aux noms des femmes, Descartes et Cie, 2005.

Sur internet

Les dernières expositions MUSEA (<http://musea.univ-angers.fr>)

- "Genre et Football en Europe au XX^e siècle", par Xavier Breuil (en ligne depuis mai 2005)

- "Jeanne-Baptiste de Bourbon, 31^e abbesse de Fontevraud", par Patricia Lusseau (en ligne depuis septembre 2005)

Rubrique Education :

- "Rose Valland et la Résistance" (en ligne depuis mai 2005), dossier pédagogique réalisé d'après l'exposition de Corinne Bouchoux

- "Les genres de Jeanne d'Arc" (en ligne depuis mai 2005), jeu éducatif réalisé d'après l'exposition de Nicole Pellegrin

Musée des femmes à Washington

Cet été, le Sénat américain a donné son feu vert pour la création d'un musée des femmes à Washington. Le projet vise à « exposer les contributions apportées par les femmes aux Etats-Unis ».

Sur George Sand, découvrir :

<http://www.georgesand.culture.fr>

« vraiment multimédia. Très sympa » (Isabelle Lamy, Musea).

A visiter, le site de nos amies belges du Centre de Documentation Amazone

<http://www.amazone.be>



Panneau sur les suffragettes, © C. Bard

Rue du Méridien 10 - 1210 Bruxelles local
B 210
téléphone 00 32 (02) 229 38 07 - fax 00 32
(02) 229 38 01
courriel info@amazone.be

Un site anglophone sur les écrivaines françaises,
à toutes fins utiles

[http://digital.library.upenn.edu/Fwomen/
generate/France.html](http://digital.library.upenn.edu/Fwomen/generate/France.html)

Mireille Brioude a réalisé un site sur l'écrivaine,
amie de Beauvoir : Violette Leduc

<http://www.violetteleduc.com>

Découvrir Anne Zelensky sur son site personnel
ou en lisant ses mémoires : *Histoire de vivre.
Mémoires d'une féministe*, Calmann-Lévy, 2005
<http://mapage.noos.fr/anne.zelensky>

Christine Machiels a soutenu son DEA sur
Les féminismes face à la prostitution de 1875 à

nos jours (Belgique, France, Suisse) en juin 2005.
Elle poursuit ses recherches sur ce sujet, sous la
direction de Christine Bard (U. Angers) et Xavier
Rousseau, dans le cadre d'une cotutelle de thèse,
tout en enseignant à l'Université de Louvain.
Contact : machielschristine@hotmail.com

Caroline Nicolas, « *Le jour viendra* » *Des repré-
sentations de l'égalité politique des sexes en France
de 1922 à 1944*, mémoire de maîtrise d'his-
toire contemporaine sous la dir. de Catherine
Valenti, Université de Toulouse Le Mirail, sep-
tembre 2005.

Gwenaëlle Kersaudy, *Pour une émancipation
artistique. Histoire et critique d'art féministes aux
Etats-Unis dans les années 1970*, maîtrise d'his-
toire de l'Art, Université de Rennes II, 2003,
sous la direction d'Elvan Zabunyan. Déposé au
CAF d'Angers.
gwenkersaudy@yahoo.fr

Projet de recherche collective : les réseaux européens de Josephine Butler

Une historienne britannique, Anne Summers, spécialiste de l'histoire de la Fédération Abolitionniste Internationale, nous informe de l'existence d'un projet commémoratif sur les réseaux européens de Josephine Butler (1828-1906), subventionné pour trois ans par la fondation Leverhulme, et entrepris au sein de la Women's Library (ex-Fawcett Library), London Metropolitan University. Elle recherche des lettres manuscrites et d'autres documents de Butler et de ses ami(e)s dans les archives de Belgique, des Pays-Bas, de Suisse, d'Allemagne, d'Italie et de France. Les historiens et archivistes intéressés seront invités aux colloques convoqués par la Women's Library en novembre 2006 et mars 2007, dont les actes seront publiés. Contact : anne.summers@londonmet.ac.uk

En septembre 2005 avait lieu l'exposition "**On sapphiche ! Histoire des cultures lesbiennes en affiches**", préparée par l'ARCL (Archives, Recherches et Cultures Lesbienues) : une sélection d'affiches françaises et internationales qui illustrent différentes thématiques culturelles, politiques et associatives des "années Mouvement" à nos jours. En complément, un CD permet de découvrir d'autres affiches sur écran.

Lieu : Librairie Violette and Co :
102 rue de Charonne, 75011 Paris.
Site : www.violetteandco.com

Au cinéma

2005 : année Germaine Dulac

En juin 2005, le Musée d'Orsay a accueilli la première rétrospective intégrale en hommage à Germaine Dulac, cinéaste géniale et méconnue. Parallèlement avaient lieu deux journées d'études



L'historienne Catherine Marand-Fouquet devant les « Dames du Siège », © C. Bard

à l'Université de Paris X sur cette grande figure de la création cinématographique au féminin. Féministe, socialiste et pionnière de l'avant-garde des années 20-30 et du cinéma "pur", Germaine Dulac a joué un rôle crucial dans l'évolution du cinéma comme art et pratique sociale dans la France de l'entre-deux guerres. Au-delà de ses écrits théoriques et critiques et de son combat passionné pour la légitimation du cinéma comme art, elle est l'auteur d'une trentaine de films de fiction (1915-1930), et d'autant de films d'actualité et de documentaires (1918-1936).

En mettant sa prodigieuse énergie au service d'un cinéma qui puisse, à travers le rythme et la musique visuelle, exprimer la vie intérieure et la réalité sociale de "l'Homme nouveau", de "la Femme nouvelle", Germaine Dulac a marqué de son empreinte toutes les avant-gardes de l'époque : du symbolisme pictural et de l'impressionnisme (1917-1928) au surréalisme (1927), à l'Abstraction (1929-30), au cinéma de non fiction (1918-1936), en quoi elle verra la plus prometteuse et pure des nombreuses formes visuelles et sociales du cinéma. Son audace et sa modernité sont aussi bien dans la représentation des rôles au cinéma, dans les manifestes esthétiques avant-gardistes, dans la réalisation de journaux filmiques que dans le militantisme social, culturel et politique... C'est sur cette diversité de l'activité et des théories de Dulac que portent les interventions : sur son humanisme, son expérimentalisme, le rapport aux autres arts, sur une pratique constamment inventive qui fait de cette œuvre une œuvre de passion ; mais aussi sur la mise en scène des corps, sur le théâtre des rôles identitaires et sexuels, sur le rapport à l'Histoire et les attitudes militantes. A paraître, les actes du colloque. (Tami M. Williams, Université de Wisconsin, Milwaukee)

... et année des charpentières féministes

Grâce à Françoise Flamant, qui, à travers le film 'Raising the Roof', restitue l'histoire d'un groupe de femmes féministes de la région de

San Francisco, qui bouleversèrent leurs vies en devenant charpentières et en luttant pour l'accès des femmes à ce métier. Le film a été applaudi dans plusieurs festivals de films de femmes : à Créteil, à Barcelone, à San Francisco et bientôt à Turin et à Paris (Cineffables).

Atalante vidéos : La Marche mondiale des femmes à Marseille

ATALANTE vidéos féministes annonce la mise en vente de "La Marche des Femmes : Marseille 28 et 29 mai 2005" ; Réalisation : Denise BRIAL, 20 mn, couleur.

La marche mondiale des femmes contre les violences et la pauvreté a été initiée par des Canadiennes en 1998. En 2000, elle a eu lieu à Paris, Bruxelles, New York. Cette année 2005, elle est partie du Brésil et se termine au Burkina Faso en octobre. Elle est passée les 28 et 29 Mai à Marseille : plus de 15 000 femmes ont défilé dans les rues de la ville et ont participé aux forums et débats. ATALANTE vidéos a réalisé ce reportage pour restituer les moments forts et émouvants de ces deux journées de mobilisation internationale féministe.

En DVD, 18 € et en VHS, 15 €. Pour commander, envoyer un chèque à l'ordre de : ATALANTE : 47, villa des Princes 92100 Boulogne-Billancourt - tél : 06 11 61 21 69 - mail : atalantevideos@wanadoo.fr

Séminaire *Rapports sociaux de sexe dans le champ culturel*

Ce séminaire de recherche est consacré en 2005-2006 aux « Transgressions des normes sexuelles dans les pratiques et les productions culturelles ».

8 octobre : Isabelle Boisclair, Maîtresse de Conférences, Université de Sherbrooke, Canada : *De la masturbation féminine comme métaphore de l'autonomie dans les textes littéraires.*

4 novembre : Diana Holmes, Professeure, Université de Leeds (GB) : *Rachilde et l'amour transgressif à la Belle Epoque.*



Le premier vote des Marseillaises, © C. Bard

2 décembre : Dominique Memmi, sociologue et politiste, directrice de recherche au CNRS-CSU et Nathalie Nikolic, professeure de lycée : *Le sexe à l'écran*

27 janvier : Ginette Vincendeau, Professeure, Université de Warwick (GB) : *Brigitte Bardot dans les années 50 : transgression et récupération*

24 février : David Zerbib, ATER, Université de Paris I : « *Genital Panik* » et ordre sexuel. *La transgression en performance.*

17 mars : Giovanna Zaperi, Doctorante à l'EHESS, Histoire de l'Art contemporain : *La fabrication d'Andy Warhol comme célébrité queer*

21 avril : Catherine Gonnard, documentaliste INA et Elisabeth Lebovici, journaliste : *Tout contre l'art féminin*

12 mai : Viviane Alberga, Doctorante à l'EHESS, Sociologie : *La transgression des normes de genre par la lecture*

9 juin : Brigitte Rollet, Maîtresse de Conférences, Université de Londres Institut de Paris : *Transgression (télé)visuelle ? Fictions et homosexualités sur le petit écran.*

Le séminaire aura lieu le vendredi de 18h à 20h, au Centre Universitaire de New York University, 56 rue de Passy, 75016 Paris (métro Muette ou Passy). Contacts :

Delphine Naudier : naudier@iresco.fr (IRESCO) - Brigitte Rollet: b.rollet@ulip.lon.ac.uk

Et maintenant, quelques glanes rares, recyclages inspirés (mais pas toujours) de l'histoire du féminisme...

Besoin de shopping ?

Archives du féminisme a reçu le 4 mars 2005 une annonce publicitaire concernant un nouveau genre de « Journée de la femme ». Pour la première fois, dans le cadre de la Foire d'Angers, au parc des expositions. Ouf ! quand même pas pour le 8 mars. C'était le 19 avril. Ce jour-là, les femmes avaient l'entrée gratuite, et même un cadeau.

Besoin d'une idée cadeau ?

Vous êtes peut-être comme moi, jamais inspirée à la veille de faire un cadeau ? Il y a une solution : anticiper. Je vous recommande le mouchoir « Les droits de la femme », 100% coton, 69 X 84 cm. Une réédition en 2 couleurs (rouge dominant) du musée de l'impression sur étoffes de Mulhouse. Ce mouchoir a été composé dans un atelier de Rouen en 1875. Il représente des scènes satiriques où les femmes exercent des fonctions masculines : police, armée, politique, sciences, sports. Misogyne évidemment, mais très intéressant et pas du tout inesthétique. Dans nos inventaires de sources, avouons que le mouchoir, nous n'y avons pas pensé !

Besoin de crier ?

Original recyclage de l'histoire du féminisme : « Slogans » de Maria Soudaïeva, par 343 actrices sur l'incitation de Bérangère Bonvoisin, c'était au théâtre de la Colline le 25 avril 2005. Une page dans *Libération* du même jour « 343 cris d'amazones ». Ce ne serait pas du luxe de préciser que certes, 343, c'est 7 X 7 X 7. C'est aussi le nombre de signataires d'un certain manifeste pour la liberté de l'avortement, non ?

Besoin de danse ? Femmeuses

A Paris je n'ai pas entendu les slogans, mais à Angers (Centre national de la danse contemporaine), j'ai vu Cécile Proust et Martha Moore pour une performance inspirée par des classiques du féminisme en art des années 1960-70 (notamment *Cut Piece*, de Yoko Ono, créé en 1964 à Kyoto pour le « Femmeuseshommage » ; et des Femmeuseslectures (*Waiting* de Faith Wilding, *Art and Feminism* de Peggy Phelan, *Plaisir visuel et cinéma narratif* de Laura Mulvey...) Cf. www.femmeuses.org

Besoin d'une chanson ?

Connaissez-vous Emmanuelle Escal ?

Féministe du « mouvement des femmes », amie d'Anne Zelensky, elle a bien connu Simone de Beauvoir à la fin de sa vie. Depuis toujours, elle écrit des chansons et en 1999 pour le cinquantième de *Deuxième Sexe*, elle a autoproduit un CD où elle rend hommage à celle qui, « insultée, traînée dans la boue », « a relancé le féminisme contemporain ».



Pochette du disque d'Emmanuelle Escal, DR

Rita Thalmann,

Tout commença à Nuremberg, Berg International, 2004, 249 pages.

Connue pour ses ouvrages sur l'histoire de l'Allemagne, sur la Seconde Guerre mondiale et en particulier, les femmes, Rita Thalmann nous donne ici une autobiographie, qui se situe, comme l'indique son sous-titre, « entre histoire et mémoire ».

Comment raconter sa vie et l'intégrer dans l'évolution historique ? Comment comprendre ce qui vous est arrivé en prenant de la distance et en remplaçant chaque événement, souvent incompréhensible, dans le contexte historique ? La tâche est difficile, mais Rita Thalmann y parvient dans ce livre attachant et distancié, toujours précis et toujours sensible. Sur son passé, elle ne larmoie pas, elle le replace dans son histoire familiale et dans le cours de l'Histoire.

Née dans une famille juive de stricte observance, à Nuremberg, quelques années avant l'arrivée au pouvoir du régime nazi, elle nous raconte son enfance, son adolescence et sa vie de jeune adulte jusqu'à l'obtention de ses diplômes qui ont été longtemps son but. Comment espérer faire des études, quand la guerre a tout détruit – sa mère devenue folle et finissant ses jours dans un hôpital psychiatrique, son père déporté et mort à Auschwitz ? Sa grand-mère maternelle, dure et comme incapable de ressentir un élan du cœur, ne lui a pas mâché ses mots, alors qu'elle ne comprenait pas pourquoi on l'avait inscrite à un cours d'enseignement

féminin, alors qu'elle voulait passer son bac, « Une orpheline ne fait pas d'études ».

Quand la guerre est finie, elle va pourtant en faire. Elle réussit, tout en gagnant sa vie en enseignant à l'école Yabné, à passer le bac puis la licence, le Capes, l'agrégation et enfin, un doctorat d'Etat. Jeune fille éducatrice à l'OSE [Organisation de Secours aux Enfants], elle déborde d'amour pour ces enfants qui ont tout perdu. Elle pratique un judaïsme exigeant mais qui ne la coupe pas des autres. Elle s'inscrit au parti communiste mais elle le quitte lors des grands procès de Prague. L'endoctrinement, ce n'est pas pour elle. Cela ne l'empêche pas de militer toute sa vie pour les causes qui lui paraissent justes : la libéralisation de la contraception et de l'avortement, la lutte pour l'indépendance des peuples colonisés et pour commencer, ceux de la France, les Algériens.

Mais ce qui frappe le plus, en lisant ces souvenirs, qui sont émouvants et qu'on ne peut lâcher avant d'avoir fini le livre, à travers le destin d'une jeune fille qui ne demande qu'à vivre et être heureuse, c'est la découverte de la façon dont les Juifs ont été exclus, non seulement de l'Allemagne, mais de la Suisse et de la France, avant même la Solution Finale. Rita Thalmann, ses parents, son frère ne trouvent pas en France l'accueil qu'ils étaient en droit d'avoir. Les départements limitrophes de l'Allemagne nazie leur sont bientôt interdits par la République

française et leur vie n'est plus que tracasseries et fuite devant des règlements qu'ils ne comprennent pas. En Suisse, ce n'est pas mieux et, bien que d'origine bâloise du côté de sa mère, elle se voit refuser l'autorisation de séjour si précieuse et doit sans cesse refaire des papiers. Que les pays d'Europe aient refusé de recevoir les Juifs en fuite, nous le savons. Les souvenirs de Rita Thalmann nous entraînent dans une course haletante où nous ne savons jamais ce qui va arriver, où la vie ne tient qu'à un fil.

Pourtant, c'est la vie qui l'emporte. Une amie qui la fait passer en zone sud sous l'identité d'une autre. Un meunier qui les fait, son frère et elle, passer au fond de son jardin en Suisse, et les

sauve. Une image forte, peut-être, pour résumer la vie de cette historienne pudique mais qui n'a rien raconté qu'elle n'ait vérifié dans les archives, c'est la journée qu'elle passe avec son père, à Paris, en pleine Occupation. C'est la période des rafles ; alors que son père et elle sont à Paris pour affaire et que leurs papiers sont contrôlés - n'oublions pas qu'ils sont étrangers et Juifs - elle lui demande de l'emmener à l'Opéra. Une soirée inoubliable avec ce père tant aimé résume le bonheur de ce livre : un amour de la vie et un sens de la lutte qui transcendent toutes les peines et les injustices dont elle n'a pas été privée.

Colette Avrane

**François Larue-Langlois, *Claire Lacombe. Citoyenne révolutionnaire*,
Editions Punctum, Collection Vies Choisies,
2005, 165 pages.**

Comme il est attrayant, ce petit livre à couverture blanche ornée d'une vignette révolutionnaire représentant la liberté ! On se dit qu'une injustice va être comblée, qu'on a enfin trouvé suffisamment de documents d'archives pour écrire la biographie d'une des femmes les plus intéressantes de la période révolutionnaire. Mais le titre ne correspond pas réellement au contenu. Il aurait dû s'appeler « Le Club des Citoyennes Révolutionnaires » et non « Claire Lacombe ».

Beaucoup moins connue que Théroigne de Méricourt ou Olympe de Gouges, Claire

Lacombe est beaucoup plus radicale dans ses positions. Elle a laissé le souvenir d'une femme très active et prête à se battre, les armes à la main, pour la défense de la liberté et la disparition de l'Ancien Régime. Mais elle a peu écrit et on a peu d'archives sur elle. L'auteur, canadien, a travaillé sur les archives électroniques et les livres publiés sur la Révolution. Serait-il venu en France qu'il n'aurait pas trouvé grand chose de plus précis car cette femme est assez mal connue et pour cause.

Colette Avrane

CLIO

HISTOIRE, FEMMES ET SOCIÉTÉS

CLIO, HISTOIRE,
FEMMES ET SOCIÉTÉS
*revue semestrielle
francophone
ouvre ses colonnes à
celles et à ceux qui,
dans toutes les
périodes de l'histoire,
entreprennent de
rendre visibles les
femmes ou proposent
une lecture sexuée des
sociétés.
Chaque numéro est
organisé autour d'un
thème.*

COMITÉ DE RÉDACTION :
Christine BARD,
Luc CAPDEVILLA,
Mathilde DUBESSET
Agnès FINE,
Dominique GODINEAU
Christiane KLAPISCH-ZUBER,
Claudine LEDUC,
Catherine MARAND-FOUQUET,
Florence ROCHEFORT,
Françoise THÉBAUD,
Michelle ZANCARINI-FOURNEL.

- Le n°21 de CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés
MATERNITÉS

Coordinatrice du numéro : Françoise THÉBAUD (avec le concours d'Yvonne KNIBIEHLER)

L'usage du pluriel dit la diversité des expériences maternelles et la polysémie du terme. Ce numéro rouvre le dossier dans la longue durée historique et privilégie l'axe politique de la mobilisation de la maternité et des pouvoirs (ou de la puissance) des mères.



NUMÉROS DÉJÀ PARUS :

1995 : n°1 : **Résistances et Libérations.**

n° 2 : **Femmes et religions. (épuisé)**

1996 : n°3 : **Métiers, corporations et syndicalismes.**

n° 4 : **Le temps des jeunes filles.**

1997 : n° 5 : **Guerres civiles.** n° 6 : **Femmes d'Afrique.**

1998 : n° 7 : **Femmes, dots et patrimoines.**

n° 8 : **Georges Duby et l'histoire des femmes.**

1999 : n° 9 : **Femmes du Maghreb.**

n° 10 : **Femmes travesties : un « mauvais » genre**

2000 : n° 11 : **Parler, chanter, lire, écrire**

n° 12 : **Le genre de la Nation**

2001 : n°13 : **Intellectuelles ; n° 14 : Festins de Femmes**

2002 : n° 15 : **Chrétiennes ; n° 16 : Les femmes en revues**

2003 : n° 17 : **Prostituées ; n° 18 : Coéducation et Mixité**

2004 : n° 19 : **Femmes et Images ; n° 20 : Armées**

NUMÉROS À PARAÎTRE :

2005 : n° 22 : **Utopies sexuelles**

• CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés est disponible en librairie, publiée par les Presses Universitaires du Mirail -Distribution SODIS -Diffusion : AFPU-Diffusion.

Prix du numéro 19 : 24 €

PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIRAIL

SOMMAIRE DU N° 21 : MATERNITÉS

Responsables du dossier et du numéro : F. THÉBAUD (avec le concours d'Y. KNIBIEHLER)

Michelle PERROT : Madeleine Rebérioux (1920-2005)

Françoise THÉBAUD : Éditorial

Lydie BODIOU, Pierre BRULÉ et Laurence PIERINI : En Grèce antique, la douloureuse obligation de la maternité

Giulia CALVI : « Sans espoir d'hériter ». Les mères, les enfants et l'État en Toscane, XVI^e-XVII^e siècles

Fanny COSANDEY : Puissance maternelle et pouvoir politique. La régence des reines mères

Geneviève DERMENJIAN et Dominique LOISEAU : La maternité sociale et le Mouvement Populaire des Familles durant les Trente Glorieuses

Jean-Pierre LAVAUD : Mères contre la dictature en Argentine et Bolivie

Regards complémentaires : Vinciane PIRENNE-DELFORGE : La maternité des déesses grecques et les déesses-mères : entre mythe, rite et fantasme / Paul TOMBEUR : *Maternitas* dans la tradition latine / Ann CRABB : Ne pas être mère : l'autodéfense d'une Florentine vers 1400 / Julie DOYON : À « l'ombre du Père » ? L'autorité maternelle dans la première moitié du XVIII^e siècle / Gilza SANDRE-PEREIRA : *La Leche League* : des femmes pour l'allaitement maternel (1956-2004)

Actualité de la recherche : Anne COVA : Où en est l'histoire de la maternité ? / Anne HUGON : L'historiographie de la maternité en Afrique subsaharienne

Documents : Lydie BODIOU : Le *Serment* d'Hippocrate et les femmes grecques / Capucine BOLDIN : *Residentia* ou *Reconstructura* ? Les deux visages de « La » *mater dolorosa* de la Patrie paraguayenne

Témoignages : Yvonne Knibiehler, historienne de la maternité : Entretien réalisé par Mathilde Dubesset et Françoise Thébaud

Varia : Annick TILLIER : Un âge critique. La ménopause sous le regard des médecins des XVIII^e et XIX^e siècles / Myriam COTTIAS, Cécile DAUPHIN, Arlette FARGE, Nancy L. GREEN, Danielle HAASE-DUBOSC, Danièle POUBLAN, Yannick RIPA : Entre doutes et engagements : un arrêt sur image à partir de l'histoire des femmes (2^e partie)

Informations et initiatives • CLIO a lu • CLIO a reçu • Résumés / abstracts / mots-clefs • Auteur-e-s

BULLETIN D'ABONNEMENT

à la revue CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés

Nom, Prénom _____

Adresse _____

Désire s'abonner

☐ 1996 : 30,49 € ☐ 1997 : 30,49 € ☐ 1998 : 30,49 € ☐ 1999 : 33,54 €

☐ 2000 : 33,54 € particulier et 38,11 € institution ☐ 2001 : id. tarif 2000

☐ 2002 : 37 € particulier et 42 € institution ☐ 2003 : id. 2002 ☐ 2004 : id. 2002 ☐ 2005 : id. 2002

Désire acheter : ☐ N° 1 (15,24 €) ☐ N° 3 (18,29 €) ☐ N° 4 (18,29 €) ☐ N° 5 (19,82 €)

☐ N° 6 (19,82 €) ☐ N° 7 (19,82 €) ☐ N° 8 (19,82 €) ☐ N° 9 (21,34 €) ☐ N° 10 (21,34 €)

☐ N° 11 (21,34 €) ☐ N° 12 (21,34 €) ☐ N° 13 (21,34 €) ☐ N° 14 (21,34 €) ☐ N° 15 (24 €)

☐ N° 16 (24 €) ☐ N° 17 (24 €) ☐ N° 18 (24 €) ☐ N° 19 (24 €) ☐ N° 20 (24 €)

☐ N° 21 (24 €)

+ 3,35 € de participation aux frais de port pour 1 ouvrage, et 3,66 € pour toute commande supérieure à 1 ouvrage.

Je joins mon règlement par :

☐ Carte bancaire :

☐ Visa

☐ Mastercard

☐ Eurocard

N°

Date d'expiration .. / .. / ..

☐ Chèque à libeller à l'ordre du Régisseur des PUM

À, le

☐ Virement : Trésorerie Générale de la Haute-Garonne :

10071 31000 2001 543 38

☐ (Institutions seulement) sur facture

Signature

A RENVoyer À :

Presses Universitaires du Mirail

Université de Toulouse-Le Mirail

5 allées Antonio Machado

31058 TOULOUSE CEDEX 9

Tél. 05 61 50 38 10 Fax 05 61 50 38 00

mél : pum@univ-tlse2.fr <http://clio.revues.org>

Bulletin de demande d'adhésion ou de ré-adhésion 2006

- Individuelle : 30 €
- Etudiant-e-s / sans emploi / sans revenu : 10 €
- Membre d'honneur : à partir de 60 €
- Institutionnelle (associations, bibliothèques, etc.) : 80 €

☐ Souhaite recevoir un reçu

Merci de libeller le chèque à l'ordre de
« *Association Archives du féminisme* »
et de l'envoyer avec la demande d'adhésion à la trésorière :
Colette Avrane, 20 rue Manin 75019 Paris



Nom: Prénom :

Adresse :

Tél :

email :

Profession et/ou activités liées au féminisme

Souhaite adhérer à l'association
Archives du féminisme

Signature



Pour nous contacter

Pour le courrier lié à l'association

Présidente :

Christine.Bard@univ-angers.fr

Secrétaire :

fauveronique@club-internet.fr

Adhésions et trésorerie :

colette.avrane@wanadoo.fr